

Dire le **vrai**

Perspectives
situées

Sous la direction de
Gilbert Willy Tio Babena

Dire le vrai

Perspectives situées

Sous la direction de Gilbert Willy Tio
Babena



Dire le vrai de Gilbert Willy Tio Babena est sous une licence License Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

Titre : Dire le vrai. Perspectives situées

Sous la direction de Gilbert Willy Tio Babena

Design de la couverture : Kate McDonnell

Traduction, édition et révision linguistique : Gilbert Willy Tio Babena, Alizée Harel et Érika Nimis

ISBN pour l'impression : 978-2-925128-30-4

ISBN pour le PDF : 978-2-925128-29-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Ce livre est publié sous licence Creative Commons CC BY-SA 4.0 et disponible en libre accès à <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/>

Éditions science et bien commun

<http://editionscienceetbiencommun.org>

3-855 avenue Moncton

Québec (Québec) G1S 2Y4

Diffusion : info@editionscienceetbiencommun.org

Cet ouvrage est publié avec le soutien de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua.

Table des matières

In memoriam	ix
Comité d'accueil et d'évaluation scientifique	xi
Avant-propos	xiii
Ouvrir la porte de la vérité discursive <i>Gilbert Willy Tio Babena</i>	1
Préambule - Arrivera-t-on jamais à dire le vrai? <i>Hady Ba</i>	11
Partie I. Qu'est-ce que la vérité? Qui dit vrai et comment?	
1. À vrai dire, une autre science est-elle possible? <i>In memoriam Florence Piron</i> <i>Gilbert Willy Tio Babena</i>	19
2. La sœur écoute. Le vrai de part et d'autre de la grille <i>Emmanuelle Sonntag</i>	41
3. Du dire vrai au dire juste. Libres propos sur l'« affûtage conceptuel » dans le discours scientifique <i>Léonie Métangmo-Tatou et Mohamadou Ousmanou</i>	59
4. Dire le vrai en sciences humaines? Réflexions à partir de la notion de langue maternelle <i>Gilbert Daouaga Samari</i>	73

5. La figure de l'expert dans les débats télévisés camerounais	95
<i>Mohamadou Ousmanou</i>	
6. Comment te dire?	123
<i>Conversation musicale avec son double sur le vrai</i>	
<i>Hubert de Saussure</i>	
Partie II. Origines et effets du dire vrai	
7. La bouche amère des enfants	151
<i>Introduction pour une approche discursive du whistleblowing</i>	
<i>Marie-Anne Paveau</i>	
8. Ethos de crédibilité et stratégie d'influence. Le paraître vrai dans les discours de campagne présidentielle au Cameroun	165
<i>Noussaïba Adamou</i>	
9. Dire son identité dans les réseaux sociaux au Cameroun. La part de vrai contenue dans l'oraliture	185
<i>Warayanssa Mawoune</i>	
10. D'un sujet qui tue	201
<i>Marie Ménoret</i>	
Partie III. Les voiles ou les falsifications de la vérité	
11. Le nécessaire mensonge, ou dire le vrai sur le mirage de la réalité	217
<i>Noémie Aulombard</i>	
12. Et si manipuler la norme présageait un acte de corruption?	237
<i>Gilbert Willy Tio Babena</i>	

13. Distordre le récit historique, entre histoire de soi et « grande » histoire <i>Benoît Kermoal</i>	267
14. Peut-on prendre les récits de malades au pied de la lettre? L'exemple des courriers de patient·e·s adressés au Dr Tissot <i>Alexandre Klein</i>	287
Les aut·eur·rice·s	315
À propos des Éditions science et bien commun	317

*À Marie Ménoret et Florence Piron, chercheuses engagées au destin
semblable;
l'une a consacré sa vie de chercheuse à étudier les effets sociaux du cancer,
et en est finalement morte;
l'autre a lutté jusqu'à son dernier souffle contre les injustices cognitives,
et est morte de cancer.*

Comité d'accueil et d'évaluation scientifique

Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, Université Félix Houphouët-Boigny

Alphonse TONYÈ, Université de Yaoundé I

Caroline MULLER, Université Rennes-II

Cheikh BA, Université Cheikh Anta Diop

David ABAÏKAYE, Université de Maroua

Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR, Université de Bretagne
Occidentale

Jean-Marie WOUNFA, Université de Ngaoundéré

Marie-Anne PAVEAU, Université de Paris 13

Mélodie FAURY, Université de Strasbourg

Pauline King EBEHEDI, Université de Maroua

Rémy NSENGIYUMVA, École Normale Supérieure du Burundi

Avant-propos

L'émergence de nouvelles formes numériques et les avancées notoires dans les technologies de l'intelligence artificielle ont accru les risques de manipulation et de détournement de la vérité. Il faudra nécessairement se réinventer et repenser les objets et les pratiques de recherche. Fort de ce constat, il a été proposé une résidence en 2015 sur la thématique du *dire le vrai* dans la maison numérique dite « La Villa réflexive ». Il s'agit d'un espace virtuel de réflexion dans lequel les chercheurs et chercheuses se retrouvent, sans renier leur subjectivité et leur engagement social, pour proposer des réflexions, analyses et opinions sur un thème au choix. La Villa a surtout été un lieu d'expérimentation de nouvelles formes d'écriture qui intègrent les contraintes du numérique et s'affranchissent du carcan de l'écriture scientifique. En collaboration avec les Éditions science et bien commun, il est apparu nécessaire d'aller au-delà des murs de La Villa pour produire un livre à publier dans l'audacieuse collection « Réflexivités et expérimentations épistémologiques ». L'idée était d'aller d'un sujet éminemment pragmatique pour l'étendre à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Le *dire* n'est pas le terrain exclusif de cette branche des sciences du langage et la notion de situation doit être alors comprise comme le point énonciatif et épistémologique à partir duquel l'auteur ou l'autrice approche la question de la vérité. Les perspectives présentées dans cet ouvrage sont dès lors situées et n'ont pas, par conséquent, la prétention d'être exhaustives ni d'imposer leur part de vérité. Il s'agit de nourrir la curiosité du lectorat tout en lui laissant la liberté de se construire sa propre opinion sur l'acte illocutoire de dire le vrai dans les humanités.

La réception de cet ouvrage, eu égard à l'intention de départ, sera forcément plurielle. Les lecteurs et lectrices peuvent marquer un temps d'arrêt pour explorer les ressources multimédias que les contributeurs et contributrices ont inscrites dans leur texte. Les chapitres du livre

comportent de nombreux liens hypertextes, des images, des vidéos et des audios dont le contenu appuie l'argumentation, prolonge la réflexion, propose un autre regard ou un temps de méditation sur l'objet textuel. Cliquer sur un lien revient alors à suivre un fil de la toile textuelle, s'arrêter sur une image ou lancer la lecture d'une vidéo ou d'un audio, c'est apprécier la teinture du tissu. La version HTML du livre propose cette expérience *in situ* sans quitter le chapitre, sans fermer la page ou en ouvrant simplement une fenêtre à côté. La version PDF, qui est l'un des supports dans lequel le livre est diffusé, fait le lien avec la version HTML en redirigeant les lecteurs et les lectrices vers la ressource vidéo ou audio qui n'est pas attachée à l'ouvrage PDF. Le message ci-après, suivi du lien de la ressource, leur est alors proposé dans un encadré : « *Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici* ». L'opération de redirection s'effectue en un seul clic. Par ailleurs, si la lecture se fait sur un ordinateur ou une tablette, il est toujours possible d'interagir avec les ressources textuelles en utilisant un lecteur de QR code. C'est également par ce moyen que la version papier du livre garde le lien avec le numérique. Et si un lien est cassé ou devient indisponible avec le temps, ce sera tout simplement parce qu'il aura arrêté de dire sa part de vérité dans le monde numérique.

G. B.

Ouvrir la porte de la vérité discursive

GILBERT WILLY TIO BABENA

Le *moi*, la vérité et le discours scientifique

La vérité, peut-on réellement la définir? – Cette notion, à prééminence philosophique, est au cœur de l(a) (in)validation des processus euristiques et expérimentaux, mais également à l'origine des contradictions les plus absurdes de l'histoire des sciences, de l'humanité tout simplement. Dans quels tourments ne plongea-t-on pas Galilée pour avoir exprimé ouvertement – ce que son œil a vu dans la lunette – une pensée longtemps restée secrète et dont Copernic se fit le pionnier! Le *moi* peut être porteur de vérité, mais une séparation brutale d'avec le *nous* suffit à la lui dénier. Ce *moi*, on ne le confondra pas avec celui de Blaise Pascal¹ qui s'est laissé happer par la fallacieuse opposition linguistique « *je vs nous* ». L'aphorisme pascalien s'est inconsciemment répandu dans les tribunes scientifiques, particulièrement dans la communauté francophone, et a installé un climat d'inconfort autant chez ceux et celles qui apprécient les travaux que chez ceux et celles qui les produisent. Tout se passe comme si l'utilisation du personnel *je* fragilisait la science et provoquait, dans une certaine mesure, une haine qui s'explique essentiellement par l'absence de l'usage rituel du *nous*.

1. Voir l'article de Henry Duméry & Catherine Clément, « *Moi* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 12 juillet 2018. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/moi/>.

L'argument de modestie est très souvent avancé pour justifier le mépris de ce *moi pensant*. Celui-ci n'est qu'un sujet communiquant qui présente des découvertes. À la réalité, la critique devrait se concentrer sur la « modestie et [...] la contingence des connaissances » (Blanchet, 2017, p.10) plutôt que de devenir *ad hominem*. Autrement, une piètre contribution, pour peu qu'elle soit énoncée à la troisième ou à la première personne du pluriel, paraîtrait meilleure qu'une réflexion sérieuse menée sous la plume d'un *je* qui voudrait marquer son engagement, ses positions ou qui voudrait que son texte s'imprègne de son expérience, de ses incertitudes, etc. malgré les avancées significatives. Rien n'exclut de slalomer harmonieusement dans les chemins sinueux de la connaissance en passant, au gré des circonstances, de la non-personne à la personne assumée, d'un individualisme affiché à un *nous* inclusif... comme on le voit chez Gaston Bachelard (2011 [1938]). À partir du moment où ce cheminement *méthodique* nous (r)enseigne (sur) la nature des objets, on peut conclure avec ce dernier que « La vérité du cœur est la vérité du Monde », car en dépit de cette « ambivalence objective et subjective, on arriverait à constituer une pédagogie plus proprement humaine, par certains côtés, que la pédagogie purement intellectualiste de la science positive » (Bachelard, *ibid.*, p. 60)².

Il faut le dire d'emblée, l'euristique du *dire le vrai* oscille entre cette quête de l'objectivité universalisante vue ou vécue d'une fenêtre subjective, l'œil du chercheur ou de la chercheuse. Le langage avec lequel elle est énoncée dans cet ouvrage se débarrasse du stress énonciatif du positivisme institutionnel qui entretient l'idée d'une objectivation rigide dans la description scientifique des objets. Même si les voix qui appellent à assouplir cette posture dans l'approche des faits sociaux ne sont pas encore assez audibles, l'on sait néanmoins aujourd'hui que la neutralité scientifique est parfois une chimère en sciences humaines et sociales. L'examen de cette question, amplement débattue dans Brière *et al.* (2019),

2. Ces passages résument la position de l'auteur dans le débat controversé sur la pratique alchimique.

ouvre plutôt sur des résultats nuancés. Bien que l'effacement du sujet dans le discours scientifique présuppose une analyse froide des phénomènes, il faut tout de même reconnaître que cette injonction du positivisme voile une part de vérité qui est souvent révélée par l'implication du faiseur ou de la faiseuse de science. C'est dans le prolongement de ces observations que ce volume s'est donné de réfléchir sur les façons de *dire* ou *ne pas dire le vrai* à partir des objets disparates, des disciplines parfois éloignées, mais qui se retrouvent au croisement des activités humaines.

De la pragmatique du vrai à la transversalité de la question

Il peut dès lors, comme je l'ai laissé entendre, être esquissé une pragmatique du vrai. La réflexion sur la vérité est ancienne et pourrait convoquer les investigations philosophiques essayées depuis Aristote. Mais si la question intéresse toujours au point de constituer encore du grain à moudre comme c'est le cas dans le présent recueil, c'est dire que la quête de la vérité est un impératif constant pour l'humanité et que sa découverte dans l'absolu marquerait la fin d'un cheminement qui serait aussi celle de ce monde. Du point de vue de la transitivité, la structure du titre de notre ouvrage collectif se décompose en un verbe transitif (*dire*), un déterminant défini (*le*) et un substantif objet (*vrai*). Il appert de cette décomposition que l'objet du transitif est *le vrai* dont la correspondance synonymique attestée depuis le XIV^e siècle est *la vérité*. *Le vrai* s'oppose en cela au *faux*, et par extension au mensonge, à la contrefaçon, à la fraude, à la tromperie, au trucage. Il appartient au prédicat de jugement « objectif » épistémiquement opposé à celui dit « subjectif ». Cette opposition épistémique comporte un biais dans la mesure où elle suggère intuitivement à l'esprit qu'une énonciation subjective serait mise en doute par rapport au sens commun. La vérité, comme il a été dit, ne devrait pas être appréciée par rapport à son point d'énonciation.

Les prédicats de jugement *objectif* et *subjectif* concernent en premier le point illocutionnaire, c'est-à-dire le point à partir duquel on énonce quelque chose. Ils ne soumettent pas directement les faits ou le discours au test de la vérité, même si l'expérience partagée présume généralement que le prédicat de jugement *objectif* est avéré. Ils constituent deux points à partir desquels l'esprit et les mots peuvent s'ajuster au monde (Searle, 1998, p. 277). À partir d'un point énonciatif, le discours peut être plus ou moins imprégné des modalisateurs (*vrai de vrai, à vrai dire, pour de vrai, en vérité*) pour correspondre aux faits. Il détermine dans ce cas ses propres conditions de vérité à partir des faits dans la mesure où c'est la « structure des faits qui rendent nos énoncés vrais » (*ibid.*, p. 279). J'exploite ici directement les conclusions de Searle sur la théorie de la vérité-correspondance qui se résume à l'idée que « Les énoncés sont vrais si et si seulement ils correspondent aux faits » (*ibid.*, p. 255). La complexité du monde et la dynamique des faits sociaux font qu'un discours scientifique peut communiquer le vrai dans un temps T et le remettre en question dans un temps T-1. Le fait est qu'il s'agit d'un discours situé qui tente de saisir la réalité à partir d'un point de vue.

L'ouvrage propose, à partir de divers objets, une pluralité des façons de percevoir le vrai ou ce qui s'en rapproche, le vraisemblable. L'acte du *dire* renvoie dès lors au point à partir duquel l'on se situe pour énoncer l'objet. Le vrai est une expérience épistémologique qui peut correspondre aux faits à un moment figé dans le temps ou dans une dynamique temporelle avec le *dire linguistique, sociologique, historique, philosophique, mathématique* ou *biologique*. L'angle du dire peut révéler des continuités ou les différentes facettes d'un objet, mais il donne surtout une image de ce à quoi il pourrait ressembler lorsqu'on change de perspective avec le vrai comme point de référence. Il est connu que les vérités d'aujourd'hui peuvent devenir des erreurs de demain. Et la science n'entend pas déroger à ce principe. L'urgence de la pandémie à coronavirus a motivé un mouvement de *fast science* et la production d'un nombre considérable de résultats qu'il faudra tôt ou tard réévaluer. Le journal *Le Monde* fait par exemple état de 206 rétractations d'articles scientifiques au 17 janvier

2022 (Larousserie, 2022), un nombre qui pourrait encore s'accroître au fil des découvertes. Au regard de cet exemple, on considérera les positions prises par les auteurs et autrices de ce livre comme des attitudes réflexives mutables sur les objets sociaux analysés à partir de leur champ disciplinaire.

La part de vérité des auteurs et autrices

Le sujet de ce livre a été au départ l'objet d'un séjour organisé en 2015 par « La Villa réflexive ». Encore appelée « La Villa » ou la « Maison numérique », cette dernière est un espace réflexif virtuel dans lequel les chercheuses et chercheurs réfléchissent collectivement sur des objets, des pratiques de recherche et d'enseignement. Certain-e-s contributeurs et contributrices y ont séjourné et produit une réflexion sur leur entendement du « dire le vrai ». D'autres ont répondu à un appel sur la même thématique pour prolonger ce projet d'écriture collectif débuté dans La Villa avec entre autres la participation active de Hady Bah, Morwenna Coquelin, Mélodie Faury, Marie-Anne Paveau. Deux éminentes chercheuses, Marie Ménoret (1959-2019) et Florence Piron (1966-2021), nous ont quitté-e-s sur le chemin de cette aventure réflexive, deux tristes évènements qui ont durablement marqué ceux et celles qui les ont connues. Ce livre, organisé en trois parties, se veut néanmoins un témoignage des sujets qui ont animé leur carrière de chercheuses militantes. Il a tout d'abord voulu s'interroger sur l'essence même de la vérité et les énonciateurs de celle-ci.

L'idée de penser une autre science comme lieu de découvrabilité et d'exprimabilité de la vérité scientifique est, en fait, reprise par **Gilbert Willy Tio Babena** dans un texte qui rend hommage à Florence Piron. Elle s'appuie avec force sur les notions de justice cognitive, de valorisation de toutes les épistémologies, de la recherche des communs et d'édition scientifique avec l'expérience du Grenier des savoirs. En retraçant le récit

de sa thèse de doctorat, **Emmanuelle Sonntag** s'intéresse, pour sa part, au rôle d'interface de la sœur écoute dans les monastères. Pour l'autrice, l'énonciation du vrai se trouve quelque part entre le profane et le sacré, entre le dedans et le dehors, de part et d'autre de la grille gérée par l'auscultatrice. La grille, de la même manière que le confessionnal, serait une sorte de filtre du vrai. Dans le discours scientifique, c'est plutôt le métalangage qui marque cette quête du dire le vrai. **Léonie Métangmo-Tatou** et **Mohamadou Ousmanou** remarquent alors que dire vrai, dans ce type de discours, c'est procéder par un « affûtage conceptuel » qui est une forme d'affinement progressif des outils théoriques. Si le métalangage peut être univoque dans les sciences dures, cette vérité n'est pas toujours observée dans les sciences humaines et sociales. Une même réalité factuelle peut avoir plusieurs termes qui la désignent comme le souligne **Gilbert Daouaga Samari** en s'appuyant sur la notion de langue maternelle. Sur la scène médiatique, cette variation s'observe dans le positionnement de ceux et celles qui sont communément nommé-e-s expert-e-s. **Mohamadou Ousmanou** arrive ainsi à la conclusion, après l'analyse du discours d'expertise télévisuelle, que l'expression du vrai ou des contradictions s'inscrit dans la mémoire discursive, dans les traces numériques laissées par les expert-e-s. Pour **Hubert de Saussure**, l'expérience du vrai s'effectue dans un échange conversationnel avec son double. La musique est le médium qu'il utilise pour découvrir la part de vérité cachée de l'autre côté du miroir.

Selon la formule populaire, le vrai s'origine dans la bouche des enfants et la vérité fait mal aux oreilles qui ne veulent pas l'entendre ou s'en détournent. C'est pourquoi **Marie-Anne Paveau** considère alors que cette bouche innocente est amère. Elle saisit ce prétexte pour proposer une introduction pour une approche du *whistleblowing*. La figure du *whistleblower* (lanceur ou lanceuse d'alerte) est l'incarnation du courage, celui de dire la vérité (parrésia). Elle vient bousculer les certitudes en révélant au grand jour les manigances et les falsifications du monde néolibéral. Dans ce contexte d'incertitudes, la figure de l'homme ou de la femme politique devra jouer de son éthos de crédibilité pour les besoins

d'influence. Le discours politique, note **Noussaïba Adamou** dans son étude des discours de campagne de quatre scrutins au Cameroun, construit un paraître vrai dans le processus d'influence et de manipulation de l'instance citoyenne. Les réseaux sociaux reprennent plus ou moins le même schéma. Sur le réseau social Facebook qui a intéressé **Warayanssa Mawoune**, les utilisateurs et utilisatrices publient de petits textes relevant du genre oral pour se construire une identité numérique. Ces publications racontent une part d'eux-mêmes et d'elles-mêmes, une histoire située à la lisière de ce qu'ils et elles sont ou de l'image qu'ils et elles voudraient renvoyer. La vérité, c'est également le fait que les sujets sur lesquels travaillent les chercheurs et chercheuses comportent aussi une part d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes. Comme un texte prémonitoire, **Marie Ménoret** a choisi de parler dans *La Villa* d'un sujet qui a fini par la « tuer », un sujet qui emporta aussi deux ans plus tard Florence Piron. La chercheuse fut ôtée à la vie par un cancer le lundi 4 mars 2019 après plus de trente ans de combat. C'est le diagnostic d'un cancer à l'âge de 24 ans qui a défini sa trajectoire de recherche.

La vérité peut être voilée par la fiction ou remplacée par le mensonge. C'est cette dimension que **Noémie Aulombard** a voulu explorer en montrant que le récit ou les dictionnaires peuvent distordre la vérité même s'ils gardent quand même un lien avec elle. La fiction projette une autre vérité du soi, un corps factice qui a parfois les allures de « La Vérité sortant du puits » de Jérôme. La manipulation de la vérité trahit résolument une intention de mentir, de duper l'autre, de faire passer le faux pour le vrai. **Gilbert Willy Tio Babena** dira, parlant de l'acte de corruption, que la manipulation de la vérité est un ne-pas-dire-vrai. Il s'opère un jeu de la manipulation de la vérité dans les interactions en situation de corruption avec pour seul but de transgresser à des fins personnelles. Le récit historique, nous dit **Benoît Kermoal**, peut lui aussi être manipulé. L'auteur convoque l'impérieuse nécessité d'aller au-delà des formes conventionnelles pour proposer un récit intrinsèquement lié à son expérience personnelle. Après avoir entraîné son lectorat dans les méandres d'une enquête historique, il finit par avouer qu'il ne s'agit que

d'une invention, d'une fiction documentée. Cette forme de récit s'appuie sur des faits réels en y mêlant quelques artifices qui distordent en fin de compte le vrai. Entre fiction et réalité, l'histoire comme lieu de dévoilement du vrai peut se révéler complexe. L'historien de la santé **Alexandre Klein** interroge ainsi les lettres des malades en se demandant si elles devraient être prises à la lettre dans le domaine des sciences de la santé. À partir d'un corpus d'épîtres des patient-e-s du Dr Tissot (XVIII^e siècle), l'auteur interroge le statut de la lettre dans le rapport à la maladie. Les lettres des patient-e-s constituent de précieuses archives pour l'histoire de la santé. La patientèle y inscrit ses représentations de la maladie, ses doutes, ses peurs, son autodiagnostic et tisse une relation avec le personnel soignant. Alexandre Klein invite à approcher les lettres des patient-e-s avec une prudence méthodologique dans la pratique historique.

Références

- Bachelard, G. (2011). *La Formation de l'esprit scientifique* (1938, pour la 1^{ère} édition). J. VRIN.
- Blanchet, P. (2017). Seuils, limites et frontières de langues. In J. Bergeron & M. Cheymol (Éds.), *D'un seuil à l'autre. Approches plurielles, rencontres, témoignages* (p. 65-79). Éditions des archives contemporaines.
- Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M., & Piron, F. (Éds.). (2019). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* Éditions science et bien commun.
- Larousserie, D. (2022, janvier 17). Covid-19: Un bilan provisoire des rétractations d'articles scientifiques. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/sciences/article/2022/01/17/covid-19-un-bilan-provisoire-des-retractations-d-articles-scientifiques_6109849_1650684.html

Searle, J. R., & Searle. (1998). *La construction de la réalité sociale* (C. Tiercelin, Trad.). Gallimard.

Préambule - Arrivera-t-on jamais à dire le vrai?

HADY BA



Crédit : Hady Ba, 2015.

Je remercie les propriétaires de « La Villa » de m'avoir permis d'y séjourner au mois de novembre 2015. À mon arrivée dans cette maison numérique, j'ai essayé de ne pas faire trop de trous aux murs en accrochant mes tableaux et de ne pas mettre de décoration trop extravagante, peut-être un ou deux masques africains... J'étais certain que si j'exagérais, ma colocataire Morwena m'aurait ramené dans le droit chemin. Merci à Morwena Coquelin de m'avoir chaperonné durant ce séjour. En 2015, nous étions ainsi censés dire le vrai dans cette Villa! Redoutable promesse. Si même Nietzsche est devenu fou par excès de vérité, quel risque n'avions-nous pas pris à séjourner dans cette maison numérique!

Seuil écrit le 12 novembre 2015 et réactualisé le 4 novembre 2021
par Hady Ba, en colocation avec Morwenna Coquelin, dans les
« Espaces réflexifs » dits « La Villa ».

Y arrive-t-on jamais, à dire le vrai¹? Peut-on déjà, ne serait-ce que connaître le vrai? Il me semble que Nietzsche avait un aphorisme sur la plus ou moins grande capacité des gens à supporter la vérité. Quelle

1. Lire la version « Villa » de ce texte à l'adresse : <https://reflexivites.hypotheses.org/7827>

quantité de vérité sommes-nous capables de supporter sans littéralement en mourir? Une interprétation romantique de la folie de Nietzsche serait qu'il est devenu fou d'avoir été trop (longtemps) lucide.

À supposer qu'on connaisse le vrai, à qui peut-on le dire? La vérité est censée être objective et neutre. N'importe qui devrait donc pouvoir la découvrir et la transmettre. Une des fascinantes questions que j'aimerais aborder est celle de la réception différenciée du vrai selon qui le prononce. Le comité Nobel « oublie » parfois de récompenser une femme pour attribuer le mérite de ses découvertes à des mâles et couronner ces derniers. Il y a là, me semble-t-il, une révélation d'une des caractéristiques pragmatiques du vrai : on ne peut véritablement l'entendre de la bouche d'un subalterne. La vérité sort certes de la bouche des enfants (Vincent, 2013), mais les adultes peuvent-ils recevoir cette vérité? Ici au Sénégal, un proverbe dit que le jeune qui a les mains propres peut manger avec les aîné-e-s. Il faut donc que les vieilles et les vieux décident de la propreté des mains jeunes avant qu'elles ne puissent plonger dans la calebasse. Je m'intéresse à celui qui est devenu, à notre époque, la figure par excellence du diseur ou de la diseuse de vrai : le *whistleblower*. Je vais comparer le *whistleblower old school*, Daniel Ellsberg au *geeky whistleblower* qu'est Ed. Snowden.

Mais avant tout ça, il me faut saluer ma tribu. Grandir, c'est réaliser que, que cela nous plaise ou non, nous appartenons à une tribu. Il convient de l'identifier, de lui être loyal autant que possible et au besoin d'en être consciemment le fou ou le marginal. Ma tribu est celle des coupeurs et coupeuses de cheveux en quatre qui utilisent la logique pour ce faire : les philosophes de l'engéance analytique. Commençons donc d'abord par voir comment ils et elles disent le vrai.

Nous autres philosophes aimons bien définir les choses. Si nous n'avons pas une bonne définition de ce dont nous parlons, nous ne nous sentons pas vraiment le droit d'en parler. Longtemps, nous avons cru que la vérité échappait à cet impératif de définition. La vérité saute aux yeux.

Quiconque la voit la reconnaît. Elle sort de la bouche des enfants. Dans une de ses plus célèbres lettres à Mersenne, Descartes écrit, à propos d'un texte que ce dernier lui avait transmis :

Il [l'auteur] examine ce que c'est que la Vérité; et pour moi je n'en ai jamais douté, me semblant que c'est une notion si transcendantalement claire qu'il est impossible de l'ignorer : en effet, on a bien des moyens pour examiner une balance avant que de s'en servir, mais on n'en aurait point pour apprendre ce que c'est que la vérité, si on ne la connaissait de nature. Car quelle raison aurions-nous de consentir à ce qui nous l'apprendrait, si nous ne savions qu'il fut vrai, c'est-à-dire si nous ne connaissions la vérité? [...] Et je crois le même de plusieurs autres choses, qui sont fort simples et se connaissent naturellement [...] en sorte que, lorsqu'on veut définir ces choses, on les obscurcit et on s'embarrasse (Descartes, Lettre à Mersenne du 16 octobre 1639).

La vérité fait donc partie, selon Descartes, des notions primitives; des choses que nous connaissons tellement intimement que non seulement il est superflu d'essayer de les définir, mais en plus une telle définition ne ferait que nous égarer. Il est certes superflu d'allumer une torche en plein soleil. Le vrai selon Descartes, c'est l'évident. De la même manière qu'il nous est impossible de ne pas voir quelque chose qui se trouverait en plein soleil et qui, pour ainsi dire, nous saute aux yeux; il nous est également impossible de ne pas voir la vérité. Cela ne signifie pas que nous connaissons nécessairement la vérité. Ce que nous dit plutôt Descartes – et avec lui presque toute la tradition philosophique qui le précède – c'est que lorsqu'un porteur ou une porteuse de vérité nous la montre, nous ne pouvons ne pas la voir. Elle nous devient évidente.

Si tel est le cas, la question de savoir qui peut dire le vrai est oiseuse. Une fois dite, la vérité s'impose à quiconque l'entend. Cet impérialisme du vrai est dû à son caractère objectif, c'est-à-dire qu'il est en droit à la fois universel et indépendant. Il est universel parce qu'il commande

l'assentiment de tout le monde. Il est indépendant en ce sens que sa valeur n'est pas influencée par celle de son énonciateur ou de son énonciatrice. Mais la vérité est-elle vraiment objective?

Le modèle cartésien est fondamentalement mathématique. C'est des mathématiques que viendra la subversion de cette notion de vérité absolue, objective et évidente. Les géométries non-euclidiennes auront le mérite de montrer que le critère de l'évidence n'est pas opérant. Si des systèmes géométriques totalement contre-intuitifs sont « vrais », alors le vrai ne peut plus correspondre à l'évident, au réel et à l'objectif. L'on retourne donc à la vieille dichotomie entre vérités de raisonnement et vérités de fait. La vérité est soit accord de la pensée avec elle-même, soit accord de la pensée avec la réalité. Elle est soit cohérence, soit correspondance.

Dans l'un et l'autre cas, le critère de l'évidence est-il opérant? Il ne fait guère de doute que la vérité paraît évidente à celui ou à celle qui croit la posséder. Mais cette vérité sautera-t-elle aux yeux de celui ou de celle à qui il la transmet? Rien n'est moins sûr, pour que la vérité s'impose à l'interlocuteur ou à l'interlocutrice, encore faut-il qu'il ou elle partage les mêmes notions de cohérence et de correspondance que celui ou celle qui lui transmet cette vérité. Ces deux notions semblent évidentes, à la limite de l'indéfinissable, tout comme la notion de vérité semblait indéfinissable à Descartes. L'un des enseignements du siècle dernier est que ces évidences n'en sont pas. Bertrand Russell, opposant science et religion affirme que l'une des différences majeures entre ces deux est que la science a renoncé à la recherche de vérités absolues pour se contenter de vérités provisoires alors que la religion se veut infaillible. Pis encore, la science accepte que sa définition de la vérité soit celle d'une vérité que Russell lui-même qualifie de « technique » et dont il nous dit qu'elle est la seule à même de nous faire progresser dans l'investigation du Réel. D'une certaine manière donc, toute vérité est construite. Si tel est le cas, y a-t-il le moindre sens à essayer de *dire le vrai* comme nous voulons le faire dans ce livre dont la fabrication a débuté dans La Villa? « La vérité est un mensonge coagulé », affirme Nietzsche. La coagulation,

c'est évidemment quand nous faisons de la vérité technique une vérité absolue. Voir que la vérité n'est pas évidente, qu'elle est tributaire d'un ensemble de schèmes conceptuels, c'est justement avoir une conception dynamique et critique de la vérité qui en fait non pas quelque chose de coagulé, mais un sang frais qui vivifie toute communauté qui essaie de tenir ensemble la recherche de la vérité objective et l'autocritique de ses propres convictions. Dire le vrai, c'est donc simplement essayer d'identifier certains facteurs de cette coagulation. Cette tâche est loin d'être évidente.

Références

Descartes, R. 1639. Lettre à Mersenne du 16 octobre 1639.

Vincent, M. (2013). La vérité sort de la bouche des enfants. *Le Sociographe*, 44, 104-116. <https://doi.org/10.3917/graph.044.0104>

PARTIE I

QU'EST-CE QUE LA VÉRITÉ?
QUI DIT VRAI ET COMMENT?

I. À vrai dire, une autre science est-elle possible?

In memoriam Florence Piron

GILBERT WILLY TIO BABENA

Ce texte a vu le jour dans mon carnet de recherche¹ aux lendemains du colloque de Saint-Louis invitant à « Penser les futurs africains en réponse aux idées planétaires ». Il revient sur un refrain que le chœur africain des sciences humaines et sociales a repris avec les sept gammes : « African Research Matters! ». Du 15 au 18 mars 2022, avec une ouverture sur le samedi 19, des personnalités contemporaines de la recherche africaine, de la recherche sur l'Afrique ou sur les questions qui concernent aussi bien l'Afrique que le reste du monde (Nadine Machikou, Akosua Adomako Ampofo, Godwin Murunga, Mamadou Diouf, Gaël Giraud, Felwine Sarr, Walter Mignolo...) ont tenu la baguette pour diriger les 200 musicien-ne-s² qui ont fait le déplacement pour le grand concert de Saint-Louis – avec des tambours et des flûtes, avec des balafons et des violons, avec des *garayas*³ et des banjos... Lorsque j'évoque ces virtuoses, je ne peux m'empêcher de penser à Florence Piron, cette grande prêtresse qui a consacré sa vie à faire avancer la science ouverte sur le continent africain et en Haïti, qui a bataillé jusqu'au dernier souffle pour la justice cognitive, la valorisation de toutes les épistémologies et les communs.

1. <https://echodiscours.hypotheses.org/164>

2. C'est le nombre de participant·e·s annoncé par l'organisation.

3. Guitares de fabrication locale, Nord-Cameroun.

Il était une fois... Florence Piron



Image 1. Florence Piron, 2016

Bien avant l'heure, Florence Piron écrivait déjà dans ses papiers, gravait dans les livres et chapitres de livre, était de tous les colloques internationaux sur le sujet, investissait YouTube, Facebook et les médias traditionnels pour faire entendre cette voix : « African Research Matters! » « La recherche africaine compte »,

cette phrase, qui sonne davantage comme une revendication qu'une simple affirmation, a été au cœur du colloque de Saint-Louis comme je l'ai dit en amont. Je me propose d'y revenir pour rendre un hommage à Florence qui nous a brutalement quitté-e-s le 26 avril 2021. J'essaierai d'extirper dans les limbes de sa pensée la substance de ce discours engagé et engageant pour la science ouverte, la justice cognitive et les communs. Pour ne pas conclure ce texte, je ferai donc une ouverture en mettant en perspective cette pensée avec le projet Global Africa lancé au colloque de Saint-Louis. Cette rencontre internationale, à laquelle j'ai activement participé, s'est fait l'écho, bon an mal an, de l'héritage intellectuel de Florence. Dans le regard que je propose ici, vous y trouverez, même si cela n'est pas clairement dit, le résumé de mes nombreuses discussions sur l'état de la recherche africaine. On verra que la nécessité de rendre compte de cette diversité de regards critiques émane simplement de la beauté du projet. « Si une chose rend possible cette multiplicité de points de vue, écrit Bruno Latour, c'est qu'elle est très complexe, intriquée, bien organisée, et belle, oui, objectivement belle » (cité par Rabatel, 2013, paragr. 8).

« Science, ouvre-toi! »

Dans *La Vie des idées*, Florence Piron⁴ reprenait avec force la vision qu'elle a toujours défendue de la recherche africaine et haïtienne. Elle pensait avec conviction que cette recherche avait le devoir, aujourd'hui plus qu'hier, de parler pour elle-même et d'elle-même, à partir du continent et de ses prolongements mémoriels (Haïti et la diaspora), des sujets qui la préoccupent, avec ses mots et ses façons de dire. Il est rappelé à chaque prise de parole, scripturaire ou orale, que la contribution du continent africain à la science est moins de 3 %. Le chiffre fait frémir et pointe un doigt accusateur sur les politiques et le financement de la recherche en Afrique. En regardant cependant la partie vide du verre et la source de l'eau, on appréciera forcément ce pourcentage différemment. Il y a dans le mouvement du libre accès quelque chose de très violent qui fait croire d'une part que les possibilités offertes par internet ne sont pas suffisamment exploitées par les chercheurs et chercheuses d'Afrique. Et l'on s'imagine d'autre part qu'en proposant davantage des solutions calquées, on arrivera à réduire la fracture et relever ce taux. Ce deuxième volet fait quelque peu penser à l'échec du financement du développement sur le continent.

Le baromètre de mesure de la recherche africaine est très certainement biaisé. Pour un univers qui a ses propres réalités et ses pratiques, il apparaît clairement qu'on voudrait lui appliquer les modèles et mécanismes du système-monde qui contribue davantage à l'extraversion puisque le fameux « moins de 3 % » est taillé à la mesure de l'oligopole de l'industrie scientifique construit autour de grands éditeurs commerciaux, des laboratoires structurés et financés, des politiques de recherche définies dans le Nord global. Le constat est que la recherche africaine s'inscrit majoritairement dans les lignes postcoloniales qui ont été tracées

4. Une anthologie des textes de Florence Piron a été publiée en 2022 sous le titre *La Gravité des choses. Amour, recherche, éthique et politique*.

pour elle. Ce faisant, l'Afrique observe une perte significative de sa production scientifique étant donné qu'une frange importante des faiseurs et faiseuses de science publie sous une bannière institutionnelle qui ne lui rend pas service. Dans un postdoc par exemple, le chercheur ou la chercheuse du continent se trouve obligé-e de porter le maillot de l'université qui propose le poste puisqu'il ou elle fait la recherche financée par l'institution hôte. Le *Web of science* est dès lors frappé de cécité lorsqu'il s'agit des textes publiés dans les annales des facultés africaines des sciences humaines et sociales, dans les cahiers des départements – presque toujours en version papier, mais de plus en plus sur internet malgré les faiblesses –, dans les revues papier, et désormais en ligne, qui n'ont pas toujours les moyens de se payer le professionnalisme qu'on attend d'elles...

Allant dans le sens de Thomas Hervé Mboa Nkoudou (2016), j'ai ajouté en 2019 le problème du fétichisme qui entoure l'objet-livre à celui de l'extraversion contradictoire et destructrice des chercheurs et chercheuses du continent. En gros, je soulignais les paradoxes ci-dessous :

- certain-e-s chercheuses et chercheurs jugent la qualité de leurs travaux et de ceux de leurs pair-e-s au nombre de références du Nord;
- certain-e-s chercheuses et chercheurs pensent que les savoirs de qualité sont publiés dans les ouvrages ou les revues papier alors même qu'ils et elles citent abondamment des références en libre accès et presque toujours du Nord;
- certain-e-s chercheuses et chercheurs dévalorisent les travaux en libre accès de leurs collègues et apprécient dans le même temps ceux des collègues du Nord;
- certain-e-s chercheuses et chercheurs astreignent (inconsciemment?) leurs étudiant-e-s à citer prioritairement les textes du Nord au détriment de ceux de leurs collègues;
- certain-e-s chercheuses et chercheurs font le reproche à leurs étudiant-e-s de ne pas les citer alors que leurs propres textes sont soit

invisibles, soit trop coûteux pour être achetés;

- certain-e-s chercheuses et chercheurs publient des ouvrages tirés en très peu d'exemplaires (entre 20 et 30 généralement) par un petit éditeur du coin pour changer de grade et sont surpris de n'être connu-e-s que par ceux et celles qui étaient à leur cérémonie de dédicace;
- etc.

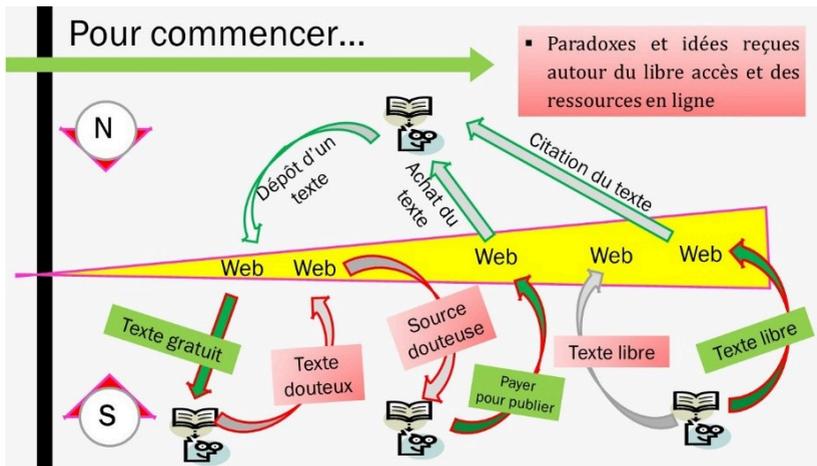


Image 2. Diapositive extraite de ma présentation de Dakar (2019)

Loin d'être la rengaine d'un environnement attentiste, la récurrence de l'item « Nord » traduit davantage les rapports complexes que la postcolonie du milieu de la recherche entretient avec le passé. Il se dégage l'impression que le continent refuse de s'affranchir même si on note de plus en plus des individualités qui parlent au monde de l'Afrique et pour l'Afrique. Mais le système-monde est si puissant que ces lumières finissent par être happées sans avoir suffisamment éclairé et inspiré la jeune génération. Au contraire, cette dernière voudrait simplement reproduire le même schéma pour tuer ou siéger à côté du maître ou de la maîtresse d'antan. Au-delà de cette lecture psychologique qui traduit à

coup sûr le trauma du côté fâcheux des relations Nord-Sud, le problème véritable est celui de la circularité des savoirs, de leur prise en compte et de leur valorisation.

La recherche-action contre les injustices cognitives

Le contexte ci-dessus montre à suffisance que le libre accès à lui seul n'est pas la solution miracle, celle qui fera en sorte que la recherche africaine ne soit plus le cul de verre des *rankings* internationaux. La principale erreur commise, jusqu'à une date récente, a sûrement été de penser qu'il fallait ouvrir davantage le robinet sans chercher à comprendre les raisons qui expliquent l'invisibilité de la recherche africaine. Si les appuis à la recherche en Afrique font l'erreur de s'engager sur ce terrain, ils s'inscriraient dans la même logique que les aides sans fin au développement auxquelles j'ai fait allusion. Les faibles résultats de l'initiative *Research4life* montrent effectivement que les réponses apportées par le pôle dominant ne peuvent que renforcer sa domination par le biais d'un contrôle astucieux des ressources. Les « moins de 3 % » dont on a parlé cristallisent en réalité l'attention sur le maigre contenu et accusent une fois de plus l'Afrique de l'assèchement de sa contribution sans essayer d'en comprendre les causes substantielles. Regarder la partie vide du verre consiste, dans le cas échéant, à examiner les problèmes globaux de cette recherche dans un premier temps et d'en proposer secondairement des réponses adaptées à cet environnement. Il s'agit ni plus ni moins de la recherche-action.

La fine intuition de Florence Piron fut alors de créer en 2011 l'Association science et bien commun (ASBC) qui regroupe des citoyen-ne-s, des chercheurs et chercheuses engagé-e-s pour la promotion de la science ouverte, la reconnaissance des savoirs locaux et la justice cognitive. Depuis les premières heures, l'initiative rassemble autour de la même cause les grosses pointures, les jeunes louves et loups, les doctorant-e-s

et les étudiant-e-s des cycles *licence* et *master* des universités africaines, haïtiennes et du monde. Sur le continent, et même en Haïti, cette assise présentait un visage décolonial étant donné qu'elle brisait le rideau de fer qui séparait les plus grand-e-s des plus petit-e-s dans un contexte où la vénération induite par le grade est à l'origine de toutes sortes d'humiliations et empêche l'éclosion des talents. Autour des problématiques communes, mais qui se déclinent différemment selon les besoins de chaque catégorie d'acteurs et d'actrices, l'ASBC s'est donné pour mission de fédérer les regards dans l'optique de produire un agir-commun. C'est dans ce sillage que le projet SOHA (Science ouverte en Haïti et Afrique francophone) a par exemple permis de poser le diagnostic d'un certain nombre d'injustices cognitives dont souffre la recherche africaine et haïtienne.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=474#oembed-1>



SOHA (2015-2017) s'est donné pour objectif principal d'introduire les bonnes pratiques prescrites par le mouvement de la science ouverte en Haïti et en Afrique francophone et de combattre, par ricochet, celles qui participent à l'invisibilisation de la science produite dans ces deux aires géographiques. Pour ce faire, le projet a mis en place une méthodologie innovante propice à la découverte de l'univers du libre accès et à l'adoption d'un ensemble d'outils et ressources libres contribuant à l'*empowerment* des acteurs et actrices. En dépit des faibles moyens, il a été organisé dans le cadre de ce projet quatre colloques internationaux.

La famille SOHA répartie sur 18 pays a pu construire une amitié intellectuelle à travers la création des MOOC, la réalisation des vidéos, l'entraînement aux différentes formes d'écriture scientifique (article, synthèse, billet, compte-rendu, etc.), le développement des projets d'écriture collaborative, la rédaction des livres, la création des boutiques de science, etc. Le dispositif, qui se voulait holistique, entendait lutter contre les neuf injustices cognitives mises en relief par Piron *et al.* (2016) : (1) l'inexistence des infrastructures et politiques de recherche adéquates en Afrique et en Haïti, (2) la fermeture des publications scientifiques, (3) la difficulté d'accès au web et la question de la littératie numérique, (4) le mépris et l'exclusion des savoirs locaux, (5) l'absence de dialogue entre la science et la société, (6) la fermeture du système occidental de la recherche, (7) l'utilisation d'une langue coloniale dans la pratique scientifique, (8) la perpétuation de la pédagogie de l'humiliation héritée de la colonisation, (9) l'aliénation épistémique.

Il faut le dire clairement : c'est sur le terrain des injustices cognitives qu'il faut poursuivre la lutte pour apporter plus de visibilité à la recherche africaine et haïtienne. Il serait utopique d'essayer de rattraper le retard, mais on pourrait espérer une véritable prise en main de la recherche africaine, laquelle serait subséquente à la prise de conscience qui est déjà, elle, effective. Le combat de SOHA ne s'est pas arrêté avec la fin du projet⁵ puisqu'il n'a été lui-même qu'un instrument au service des idéaux portés par l'ASBC. Les Éditions science et bien commun (ÉSBC), fondées en 2015 pour accompagner les actions de l'association, ont développé un modèle inédit et bien plus efficace que la plupart des offres que l'on peut trouver sur le marché. Dans la conjoncture actuelle, elles font partie, à ma connaissance, des rares maisons d'édition scientifique solidaires à but non lucratif qui publient sans barrière l'ensemble de son catalogue, valorise les savoirs locaux, accorde une tribune aussi bien aux

5. On a pu en juger par la qualité des échanges sur les différentes pages Facebook du projet. Le décès de Florence a révélé qu'elle était le maestro de tout ce mouvement puisqu'on a pu constater une baisse drastique de l'activité après sa mort.

épistémologies des Suds qu'à celles du Nord global, se pose en défenseur du plurilinguisme et lutte activement contre l'invisibilisation des femmes en science... Le Grenier des savoirs n'en est que le prolongement. Au regard de l'importance du projet, je préfère en parler dans le point suivant.

Remplir le grenier

L'odyssée du Grenier des savoirs s'inscrit dans le sillage de l'utopie concrète sur laquelle travaille l'Association science et bien commun depuis sa création en 2011. En fait, les succès du projet SOHA furent au-delà des attentes. Ce projet de recherche-action a révélé le désir ardent de la jeune génération de chercheurs et chercheuses africain·e·s et haïtien·ne·s de contribuer activement à la production du savoir. Littéralement, il s'agissait simplement d'une envie d'écrire tant sur les savoirs qui bénéficient de l'estime du positivisme institutionnel que sur les savoirs toisés et méprisés par ce dernier. Les Éditions science et bien commun – qui ont rapidement eu une assise internationale – ont dès lors été assaillies par tous types de tapuscrits produits aussi bien par les chercheurs et chercheuses confirmées que par des doctorant·e·s et étudiant·e·s de master. La plupart des propositions venait cependant d'Afrique. Le problème, c'est que ces textes, quoiqu'étant intéressants pour la plupart, n'étaient pas toujours des projets d'ouvrage; et leurs auteur·e·s en étaient bien conscient·e·s. Avec un peu de recul, je me dis aujourd'hui qu'ils et elles avaient l'impression d'avoir été compris dans leur façon d'écrire les savoirs, mais qu'ils et elles trouvaient surtout, dans la politique éditoriale des ÉSBC, une réponse concrète aux injustices cognitives dans lesquelles ils et elles font la recherche.

À la vérité, Florence Piron avait réussi à implémenter la méthode Rancière qui révèle les compétences du maître dans la figure de l'ignorant·e. Elle avait su comprendre la recherche africaine dans sa singularité. Ce faisant, la « Maman Africa », comme l'appelaient affectueusement les jeunes

étudiant-e-s du continent qu'elle formait ou rencontrait à l'Université Laval ou qui la connaissaient simplement sur le réseau social Facebook, avait réussi à instaurer un climat de confiance propice à la libération des énergies créatives. Cette séquence montre que la notion de recherche telle que perçue ailleurs ne saurait s'appliquer à la lettre dans les contextes africain et haïtien. À cause des problèmes systémiques de ces derniers, de nombreux mémoires et thèses de doctorat sombrent dans les dédales de l'oubli. Or, comme on le sait, dans les écosystèmes plus structurés, ce sont ces travaux qui deviennent les mamelles nourricières des ouvrages, des articles, des théories et qui, en fin de compte, font école. La contribution du travail de l'étudiant-e, qu'il ou elle soit mastérent-e ou (post)doctorant-e, à la visibilité des institutions de rattachement est elle-même invisibilisée derrière la figure du maître ou de la maîtresse. Le constat est encore plus amer sur le continent africain.

C'est pour répondre à ces injustices cognitives que Florence eut l'idée de proposer à son réseau africain la création d'un Grenier des savoirs. La providence a voulu que je fusse la personne qui devait l'aider à construire et à porter ce projet. À la fin de l'année 2018, alors que nous travaillions activement à sa réalisation, Florence m'avoua que c'est au cours d'une promenade avec son étudiant d'alors, Thomas Mboa Nkoudou, qu'elle poussa l'*eurêka* extasiant. La plateforme de revues scientifiques africaines et haïtiennes dénommée le Grenier des savoirs est la pièce centrale d'un dispositif global appelé Science Afrique. Au départ, nous avons essayé, avec plusieurs chercheurs et chercheuses africain-e-s, de créer et faire légaliser l'Association Science Afrique au Bénin, mais c'était sans prendre en compte les lourdeurs administratives propres à l'Afrique subsaharienne francophone. Pour briser le cou au déterminisme, nous avons poursuivi ce chantier au sein de l'ASBC dont nous étions tous et toutes déjà membres.

Le Grenier des savoirs, c'est à l'origine 15 projets de revue portés par des chercheurs et chercheuses d'Afrique francophone et de la diaspora sur des champs de recherche spécifiques au continent. À ce jour, nous avons incubé 07 projets et accompagné plusieurs autres qui se sont émancipés

de la plateforme. Je pense notamment à la revue *Afroglobe* dont le lancement fut notoire. Les comités de rédaction ont bénéficié, dans le cadre du dispositif « Science Afrique », de nombreuses formations sur la gestion d'une revue scientifique, le libre accès, les bonnes et mauvaises pratiques dans la production des savoirs scientifiques, l'évaluation, l'indexation, etc. En marge de ces différentes activités, nous avons rédigé un *Manuel du Grenier des savoirs*, une sorte de *vade-mecum* qui résume la philosophie de la plateforme, définit le métalangage essentiel à l'édition scientifique et décrit les processus éditoriaux des revues du Grenier.



Image 3. Diapositive extraite de ma présentation de Saint-Louis (2022)

Grâce à une mutualisation des ressources, les comités de rédaction se sont vu décharger des tâches de secrétariat de rédaction pour se concentrer sur la dimension intellectuelle de leur projet. La révision linguistique est très certainement le service le plus important offert aux revues. Elle est effectuée dans le but de combler les insuffisances linguistiques des textes. Il est question de prendre en compte l'environnement multilingue dans lequel évolue la plupart des chercheurs et chercheuses du continent. Pour un grand nombre d'entre eux et elles,

le français et/ou l'anglais sont utilisés comme des langues de travail qui coexistent à côté des langues africaines qu'ils et elles pratiquent au quotidien. Au regard de cette réalité, les difficultés de langue n'ont pas été considérées comme un critère décisif pouvant motiver le refus d'un texte. Notre quête de justice cognitive nous a ainsi amené·e·s à considérer les langues africaines comme des médiums capables d'exprimer des idées scientifiques. L'idée n'est pas nouvelle en soi (Diki-Kidiri, 2022), mais il nous fallait concrétiser cette part de notre utopie. Pour ce faire, à côté des résumés en français et en anglais, nous avons courageusement fait le choix de proposer des résumés en langue africaine, lesquels résumés peuvent être directement rédigés par les auteur·e·s ou être simplement des traductions. La publication des textes intégralement rédigés en langue africaine a été inscrite dans le développement de nos activités. Les Éditions science et bien commun nous ont étroitement accompagné·e·s dans la mise en œuvre de cette mesure et de l'écriture inclusive qui fut, pour le moins, très bien accueillie dans la mesure où elle est une reconnaissance symbolique de la place des femmes chercheuses ou enquêtées dans l'appareil de production du savoir.

Outre les comités de rédaction, le dispositif permet également aux jeunes auteurs et autrices de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à travers deux principales actions. La première action a consisté à fournir une formation à la recherche adossée au *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences humaines et sociales* (Piron et Arsenault, 2021). De nombreux jeunes chercheurs et chercheuses ont été redirigé·e·s vers cet instrument et ont pu être assisté·e·s grâce au réseau bénévole d'entraide qui existait dans le réseau SOHA. Ceux et celles qui soumettaient des textes aux revues du Grenier, mais qui ne pouvaient pas être publié·e·s en l'état en raison des maladroites rédactionnelles ou méthodologiques, pouvaient bénéficier de l'assistance du secrétariat général afin que ces textes soient améliorés et publiés dans des catégories autres que les articles et les synthèses. Sur la base des informations que nous avons collectées, le comité scientifique du Grenier des savoirs a catégorisé les textes de savoir ainsi qu'il suit : articles, synthèses, notes

de recherche, questions de recherche, pratiques ou retours de terrain et comptes-rendus de lecture. Pour illustrer la pertinence de cette catégorisation, il me plaît de rapporter ici une petite expérience que nous avons faite en envoyant à des chercheurs et chercheuses confirmé-e-s un texte rédigé par des associations qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. Les évaluateurs et évaluatrices anonymes ont reconnu qu'il ne s'agissait pas d'un article scientifique au sens du positivisme institutionnel. Toutefois, ils et elles ont fortement recommandé la publication de ce texte, estimant qu'il contribuait à faire avancer le débat en faisant le lien entre la théorie et la pratique. Ce retour de terrain est aujourd'hui parmi les textes qui enregistrent de meilleures statistiques de consultation.

Le programme de mentorat en écriture scientifique, que nous avons expérimenté et dont le succès nous a forcé-e-s à l'inscrire dans le plan de développement de la plateforme, figure parmi les actions concrètes de notre dispositif. Il s'agit en somme d'arc-bouter la formation à un appel à contribution lancé par une revue. En gros, une petite bourse d'accompagnement à l'écriture scientifique est octroyée à un-e étudiant-e dont le résumé aura été retenu en raison de sa pertinence. Ce dernier ou cette dernière est ensuite conseillé-e par un chercheur ou une chercheuse confirmé-e qui fait office de mentor et dont le rôle est d'aider le jeune auteur ou la jeune autrice à affiner son texte sur les plans rédactionnel, méthodologique et informationnel en veillant par exemple à ce que celui-ci reflète un meilleur état de l'art. Le texte final subit une révision linguistique avant d'être évalué par les pair-e-s. S'il n'a pas encore toute la force d'un article au terme du processus, il peut être publié, après évaluation et décision du comité de rédaction, comme une note ou une question de recherche. La petitesse de nos moyens nous a contraint-e-s à mettre momentanément en veilleuse cet outil d'aide à la rédaction. Il a été dépoussiéré au cours des mois qui ont précédé le décès de Florence, mais nous n'avons pas réussi, jusqu'aujourd'hui, à trouver les fonds pour le financer.

Le 26 avril 2021...

Le 22 octobre 2019, Le Grenier des savoirs était officiellement lancé dans les locaux du réseau ENDA tiers-monde à Dakar, en marge du colloque international de Dakar sur la « Science ouverte au Sud » (23-25 octobre 2019). Je n'ai jamais rencontré physiquement Florence Piron en dépit de notre si forte amitié qui est née dans le cadre de ce projet. Le rendez-vous de Dakar fut un acte manqué puisqu'elle venait d'apprendre, quelques semaines plus tôt, qu'elle devait se battre contre un cancer. La maladie ne l'a jamais empêchée de jeter toutes ses forces dans la bataille. Il fallait se battre contre le cancer et continuer à lutter dans le même temps contre les épistémicides. Au lendemain du colloque de Dakar, nous avons continué à construire de plus belle notre Grenier en le remplissant de divers types de savoirs. Mais il arrive un moment où il faut se rendre à l'évidence : la mort est une certitude à laquelle chaque âme devra goûter. Et dans ce cas, les braves gens laissent un héritage à la postérité. Florence était tombée sur l'appel de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la reprise de la revue *Africaine contemporaine*, une nouvelle qui redonnait de l'espoir à toutes les équipes du Grenier des savoirs. Sur son grand visage toujours souriant, j'ai pu apercevoir⁶ une lueur d'espoir lorsqu'elle me confia que cet appel de l'AFD avait été inspiré de ses travaux de recherche et de ce que nous étions en train de construire avec le Grenier. Nous avons gardé l'information bien secrète à l'époque même si nous avions la conviction d'être bien placé-e-s dans les *starting-blocks*.

Alors qu'on avait perdu tout espoir de guérison, Florence alla puiser au fond d'elle tout ce qu'elle avait d'énergie afin que nous puissions préparer notre proposition pour l'appel de l'AFD. Comme pour donner l'assaut final, elle mobilisa autour d'elle un bataillon d'intelligences pour penser un projet d'épi-revue dont le spectre d'action impacterait l'écosystème de la recherche en Afrique francophone. « Une seule main ne peut attacher

6. Je garde de bons souvenirs de nos échanges par visioconférence.

le fagot », ce proverbe qu'elle affectionnait trouvait alors tout son sens. Le Grenier des savoirs devait ainsi devenir une épi-revue multilingue⁷, c'est-à-dire une sorte d'outil éditorial chargé non seulement d'apporter une large visibilité aux travaux publiés dans les revues affiliées, mais aussi fédérer les différents acteurs du champ scientifique de l'Afrique francophone. Avec un consortium constitué d'une vingtaine de partenaires, il prévoyait impacter l'écosystème de la recherche à travers les actions suivantes :

- l'attribution de petites bourses d'écriture, de terrain ou de mobilité pour la rédaction des articles scientifiques de qualité;
- l'organisation des ateliers de travail pour le renforcement des auteurs et autrices des numéros thématiques des revues affiliées;
- l'appui aux infrastructures de recherche (renforcement du DICAMES, formation des comités de rédaction, colloques, inventaire des revues, maisons d'édition, laboratoires pour nourrir le Grenier, accompagnement des revues affiliées vers le libre accès et l'indexation, etc.);
- les formations à la recherche (logiciels de recherche, qualité bibliographique, libre accès, recherche-action, séminaires sur la science ouverte, programme de mentorat de jeunes auteurs et autrices en méthodologie et écriture d'article).

À première vue, il s'agit d'une tâche herculéenne, mais il faut signaler que l'équipe constituée autour de ce projet avait l'expérience de ce type de travaux. Les différents chantiers avaient déjà fait l'objet d'une expérimentation ou étaient simplement en cours de réalisation au moment de la rédaction du projet que l'on devait soumettre à l'AFD. C'est le fameux plan de développement du Grenier que j'ai évoqué en amont. À la vérité, l'échec de différents traitements expérimentaux pour gérer Florence avait renforcé notre espoir d'obtenir le financement de l'AFD

7. Les textes devaient être traduits dans les langues africaines de grande diffusion (hausa, fulfulde, kiswahili, yoruba).

pour continuer la réalisation de notre utopie concrète. Son engagement pour la valorisation de la recherche africaine était tel qu'elle dépensait de son propre argent pour financer les actions évoquées en amont lorsqu'elle n'arrivait pas à trouver des financements ailleurs. C'est le lieu de le dire clairement ici : il est des personnes qui vivent pour leurs idées et c'était son cas à elle. Les 60 000 \$ CAD qu'elle a légués à l'Association science et bien commun, via le Fonds Florence-Piron, pour la poursuite de ses deux principaux chantiers (ÉSBC et Le Grenier des savoirs) montrent à suffisance qu'elle vivait pleinement son engagement.

Entre le dépôt de notre candidature à l'AFD et les résultats, il ne s'écoula pas beaucoup de temps. Mais nous avons reçu la nouvelle comme un coup de massue. J'ai littéralement vu Florence s'effondrer après l'annonce des résultats. J'avoue que c'est un épisode que j'ai encore du mal à raconter aujourd'hui. Je me contenterai donc de ne donner que de grandes lignes pour sortir de ce chapitre. En substance, il paraît que notre projet était le coup de cœur de la commission de sélection, mais le jury aurait estimé que notre consortium ne comportait pas de « grosses » institutions. Comment aurait-on pu prendre le risque de mettre une si « grosse » somme (1,5 million d'euros⁸) entre nos mains alors même que nous avons déjà réalisé et/ou expérimenté plus de 65 % de ce que nous nous proposons de faire contrairement aux équipes concurrentes? Étions-nous capables d'assurer la pérennité du projet après les quatre années de financement? Est-ce que, comme le pensait avec conviction un membre important de notre équipe (il refusa de s'engager pleinement dans la préparation de notre candidature), l'absence d'un partenaire français dans un projet financé par la France n'était pas de nature à nous disqualifier d'office? Finalement, l'extraversion financière de la recherche africaine peut-elle réellement participer à sa décolonisation, à son affranchissement et à son développement? Je n'ai très certainement pas des réponses à ces questions, mais Florence avait sa petite idée sur le

8. Si mes souvenirs sont exacts, nous en demandions à peu près les 2/3.

sujet : ne jamais jeter le bébé avec l'eau du bain, attacher le fagot ensemble et toujours travailler avec la ressource locale pour impacter de l'intérieur le développement.



Au mois d'avril 2021, l'une des filles de Florence m'informa que l'état de sa maman se dégradait sérieusement et qu'elle souhaitait me dire au revoir. Vu qu'elle s'évanouissait de façon intermittente, je devais me tenir prêt pour lui parler lorsqu'elle reprendrait conscience. Je devais parler seul, lui parler à elle, lui dire aussi au revoir. Mais j'avoue que je n'ai jamais eu le courage de lui faire mes adieux. Alors que j'étais dans un train le 26 avril 2021, j'appris finalement qu'elle s'en était allée... Les morts ne sont pas morts.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=474#oembed-2>

Ouverture : Global Africa ou l'héritier

On en revient au début de ce texte en parlant de Global Africa. Je ne m'y attarderai pas vraiment étant donné que ce n'est pas le but que je me suis fixé d'une part et qu'il pourrait s'agir, d'autre part, d'un potentiel partenaire. Ma première journée au colloque de Saint-Louis m'a apporté le frisson d'un déjà-vu. Assis dans ce grand amphi de l'Université Gaston Berger, je découvrais ce projet qui me semblait familier. Et la revue *Global*

Africa me fit d'abord penser à la revue *Afroglobe* dont l'incubation a débuté dans le Grenier des savoirs. Je réalise aujourd'hui que ce malaise de déjà-vu était également provoqué par la ressemblance entre la couverture de la revue *Global Africa* et une image mise en avant dans un billet de mon carnet. Je retrouvais mot pour mot ces idées chères à Florence avant de découvrir qu'il s'agissait du projet concurrent qui a finalement obtenu les financements de l'AFD. Les grands esprits se rencontrent, dit-on souvent. La philosophie de l'*ubuntu* recommande que la fraternité prenne le dessus sur la compétition. J'en ai donc volontairement déduit que le projet *Global Africa* était l'héritier insoupçonné des idées que nous avons portées avec Florence et que nous continuons de défendre après elle. Les ressources qu'il apporte pourraient très certainement permettre de bouger davantage les lignes. Pour ce faire, le projet devra conjuguer avec l'existant et son milieu pour enregistrer de nouveaux succès. J'y vois personnellement une occasion formidable de perpétuer l'héritage intellectuel de Florence Piron.

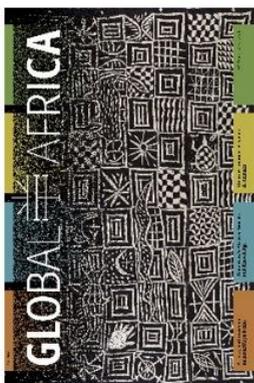


Image mise en avant dans le billet
« Trouver des idées pour rédiger un
article scientifique »



Montage. Couverture de *Global Africa* et Image mise en avant dans le billet "Trouver des idées pour rédiger un article scientifique"

Pour éviter de passer à côté de l'essentiel, il faudrait tenir par le bon bout le concept tendance de l'Afrique-monde qui fait des émules dans les milieux de la recherche africaine et la diaspora. Il faut se tourner vers l'intérieur lésé du continent pour réaliser que les problématiques de recherche de cette Afrique en marche ne sont pas toujours celles qui ont produit les penseurs de la trempe d'Achille Mbembe ou de Felwine Sarr, pour ne citer que ces deux-là. Au sujet du premier, j'ai pris un passage d'Éric Tsimi Essono qui pourrait dépendre l'image d'un dispositif d'aide à la recherche qui ne sait pas tirer parti de l'extraversion :

Achille Mbembé, écrivain migrant, survole son époque comme une sorte de skipper du Vendée Globe : il parle mieux au monde de ses auteurs que de l'Afrique à l'Afrique, avec cette chance qu'il a de s'imposer comme savant en dehors de son champ d'expertise universitaire, l'histoire ou la science politique. On nous le vend comme un philosophe en roue libre et tout le monde se l'approprie dans les sciences sociales; il dit avoir fait les expertises des romans de Patrice Nganang dans des évaluations universitaires, pioche chez les psychanalystes une rhétorique qu'il déverse sans contradiction auprès du grand public *a priori* cultivé. Sa lecture de Frantz Fanon, qu'il désosse, lui aurait aussi donné des compétences de psychologue, mais jusqu'à son implication récente dans la campagne présidentielle de son pays, le Cameroun, il lui était reproché de ne pas s'engager comme Fanon pour l'Algérie, depuis laquelle il écrivait, ni comme celui qu'il considère comme maître, Jean-Marc Ela, qui a longtemps servi sur le terrain, au Cameroun (Essono Tsimi, 2022, p. 118).

Si l'on fait le choix de ne brandir à l'extérieur que les revues d'exception de la recherche africaine, cela reviendrait à construire des buildings à quelques mètres des bidonvilles dans lesquels les pauvres chercheurs et chercheuses, les doctorant·e·s et étudiant·e·s mal loti·e·s se démènent à produire une connaissance invisibilisée. Mieux exploités, les dispositifs du calibre de Global Africa pourraient impulser une nouvelle dynamique

à la recherche africaine et contribuer à une meilleure publicisation des résultats. Le développement de cette recherche est une entreprise collective qui ne saurait reposer sur des succès accidentels propulsés par des financements étrangers de l'aide au développement. La neutralité en science n'est qu'utopie (Brière *et al.*, 2019), mais il suffit de le reconnaître pour assumer sans hypocrisie le modèle qu'on s'est défini. Dès lors, l'on peut alors espérer bâtir une recherche qui intègre certes les problématiques mondiales contemporaines, mais qui parle surtout à l'« Afrique de l'Afrique ».

Un dispositif holistique d'aide à la recherche engagée aurait donc pour objectif de mettre rigoureusement en lumière la totalité des savoirs produits sur le continent, de renforcer les capacités des acteurs et d'améliorer les moyens de diffusion de la recherche. Il faut former et réformer l'existant, renforcer les capacités des acteurs et actrices et agir sur les politiques de recherche si l'on veut construire une science ouverte, plus juste et centrée sur le développement local. L'indexation dans le *Web of Science* ou *Scopus* d'une nouvelle revue – née des cendres d'une pointure et disposant d'un solide appui technique, humain et financier – ne contribuerait qu'à mettre au banc des accusé-e-s, dans le contexte de l'aide au développement de la recherche, les nombreuses revues institutionnelles et individuelles qui font un travail remarquable tout en tirant le diable par la queue. Il est à vrai dire possible de faire une autre science qui puise dans son grenier pour nourrir l'Afrique et le monde.

Références

Brière, L., Lieutenant-Grosselin, M., & Piron, F. (Éds.). (2019). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* Éditions science et bien commun.

- Diki-Kidiri, M. (2022). Le kiswahili, langue de souveraineté pour toute l'Afrique, l'option réaliste. *Cahier du CEDIMES. Enjeux sociaux et stratégies économiques*, 17(2), 51-60.
- Essono Tsimi, É. (2022). *De quoi la littérature africaine est-elle la littérature? Pour une critique décoloniale*. Presses Universitaires de Montréal.
- Mboa Nkoudou, T. H. (2016). Les injustices cognitives en Afrique subsaharienne: réflexions sur les causes et les moyens de lutte. In F. Piron, S. Regulus, & M. S. Dibounje Madiba, *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable* (p. 27-44). Éditions science et bien commun.
- Piron, F. (2022). *La Gravité des choses. Amour, recherche, éthique et politique*. Éditions science et bien commun.
- Piron, F., & Arsenault, É. (Éds.). (2021). *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. Éditions science et bien commun.
- Piron, F., Regulus, S., & Dibounje Madiba, M. S. (Éds.). (2016). *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/>
- Rabatel, A. (2013). L'engagement du chercheur, entre «éthique d'objectivité» et «éthique de subjectivité». *Argumentation et analyse du discours*, 11. <https://doi.org/10.4000/aad.1526>
- Tio Babena, G. W. (2019). Science ouverte, justice cognitive et innovations éditoriales. Colloque international « Science ouverte au Sud. Enjeux et perspectives nouvelles pour une nouvelle dynamique » [communication], Dakar, 23-25 octobre 2019.

Tio Babena, G. W. (2022). Le Grenier des savoirs, incubateur de revues et observatoire des attitudes face dans le mouvement de la science ouverte. Colloque international « African Research Matters » [communication], Saint-Louis, 15-18 mars.

Crédits

- Femmes au pluriel (2021). “Les morts ne sont pas morts – Birago Diop – Podcast N°1”. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=hDHRhRixBJA>
- Image de Florence en 2016. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Florence_Piron
- Réseau SOHA (2016). “Présentation du projet SOHA (Science ouverte en Haïti et en Afrique francophone)”. URL : https://www.youtube.com/watch?v=d6MsC_n6K1M
- Couverture de *Global Africa*. URL : <https://globalafricapress.org/index.php/globalafrica/issue/view/ga1>
- Image montée avec la couverture de *Global Africa* : Brooklyn_Museum_1990.132.6_Ukara_Cloth

2. La sœur écoute. Le vrai de part et d'autre de la grille

EMMANUELLE SONNTAG

Entrer par l'écoute

« Alors, cette sœur écoute? » Jusqu'à ce que je finisse ma thèse de sociologie, on m'a beaucoup posé cette question. C'est tant mieux, je la préfère à celle qui parvient trop souvent aux oreilles des doctorant-e-s : « Alors, cette thèse? » Il faut dire que j'ai probablement davantage parlé de la sœur écoute que de ma-thèse-de-sociologie-qui-consiste-à-repenser-l'écoute. L'évoquer est un plaisir coupable dont je ne me lasse pas. Dans les monastères de sœurs cloîtrées, jusqu'au début du 19^e siècle (en gros), la sœur écoute est chargée d'accueillir et d'accompagner jusqu'au parloir les personnes qui rendent visite à des sœurs. Là, la sœur visitée est derrière une grille. La sœur écoute s'assoit et écoute la conversation, puis rapporte la conversation à la Mère supérieure. Devant cette description, les questions fusent. Prend-elle des notes ou mémorise-t-elle? Comment choisit-elle ce qu'elle rapporte à la Mère supérieure? La fonction existe-t-elle encore?

C'est dans les dictionnaires que j'ai découvert celle qui est aussi appelée « tierce » ou « auscultatrice » : presque tous, même les contemporains, mentionnent la sœur écoute à l'entrée « écoute », tout en précisant : « une sœur écoute, des sœurs écoutes ». C'est comme cela que j'ai rencontré la protagoniste de ma thèse : à cause d'une règle d'orthographe. Alors, pour aller rendre visite à cette femme, et avec elle tenter de repenser l'écoute, pourquoi ne pas conjuguer le singulier et le pluriel et s'interroger sur l'absence de trait d'union entre les deux mots? Allons-y, frappons à la porte du monastère.

« Qui est là? Un instant, je vous ouvre »

La voilà dans l'encablure de la porte. Elle? La sœur écoute. Regardez comme elle se comporte. Elle accueille les personnes venues rendre visite à une des sœurs cloîtrées du monastère. Elle ne les lâche pas d'une semelle tout au long de leur présence dans l'édifice. Entre l'arrivée et le départ, la sœur écoute prend place dans le parloir aux côtés de la sœur visitée pour écouter ce qui se dit. Ensuite, la sœur écoute rapporte tout ou partie de la conversation qui vient d'avoir lieu à la Mère supérieure. C'est son travail.

Ce que la sœur écoute ne sait pas, c'est que moi non plus, je ne la lâche pas d'une semelle. Depuis que je l'ai découverte dans les dictionnaires à l'entrée « écoute », où elle est presque systématiquement mentionnée à cause d'une règle d'orthographe (« une sœur écoute, des sœurs écoutes »), je ne cesse de la talonner. Je la suis. Je m'approche d'elle et l'observe au plus près. Je flâne et musarde dans le couloir (Auray 2016, p. 22). Je badaude (et je badaude) dans le parloir. J'écornifle à la porte, tel que le suggère le français québécois (Sonntag, 2018, p. 123-126) et je furète aux abords du monastère¹. Je l'imagine, la porte d'entrée du monastère tout juste refermée, aller rapporter à la supérieure. Elle emprunte un couloir vers le bureau; toujours le même trajet, pas de détour, pas de bifurcation. Sur ce parcours, la sœur écoute est concentrée : elle sélectionne ce qui importe d'être dit, elle filtre les nouvelles dans sa tête en se remémorant la conversation du parloir. Que choisit-elle de rapporter à la Supérieure? Que livre-t-elle de la rumeur du monde? Attention, la voici qui frappe à la porte du bureau. « Qui est là? Un instant sœur écoute, je vous ouvre ».

1. Et ce sera toujours mieux que de faire le lurker comme le propose fort peu joliment le *Publictionnaire*.

Singulier

Avec la sœur écoute, ouvreuse de portes et spécialiste de la grille, vous comprenez déjà ce qui est en jeu : ce qui, par les portes et les grilles, circule, se meut, se répand et se diffuse. Se pourrait-il que cette femme, dont la fonction semble pour le moins particulière et presque anecdotique, puisse nous guider sur la façon de communiquer la recherche? Pour répondre à cela, il faut dresser son profil : auscultatrice, tierce, codeuse et grilleuse.

La sœur écoute est en effet appelée « auscultatrice » dans certains ordres et règlements. Par exemple, en 1876 est édité *Le Monastère de Sainte-Praxède à Avignon*, enquête réalisée par un membre des Frères Prêcheurs sur l'histoire de son ordre. Dans la section consacrée à « L'intérieur du monastère de Sainte-Praxède », il mentionne une source primaire datée de 1628, conservée à Rome et relatant des interviews réalisées auprès de 26 sœurs, soumises à « une série de questions personnelles concernant chaque sœur en particulier ».

Dans ce texte, sept sœurs disent avoir été ou être auscultatrices (Rousset, 1876, p. 52-54, 193, 198, 212, 234). Chaque sœur cumule plusieurs fonctions (organiste, infirmière, sommelière, bibliothécaire, etc.) en plus de celle d'auscultatrice. Certaines sœurs disent être « députée[s] pour accompagner les hommes » sans avoir forcément la fonction d'auscultatrice. Aucune sœur novice ou converse n'est auscultatrice; la charge semble réservée à des sœurs cumulant plusieurs années de présence au monastère. Sans expliquer en quoi consiste la fonction d'auscultatrice (elles n'en ont pas besoin, leur intervieweur ou intervieweuse connaissant parfaitement leur monde), elles donnent de précieuses indications : si certaines sont auscultatrices (tout court), une sœur rapporte être « auscultatrice du parloir », une autre « auscultatrice de la porte », une autre enfin précise « accompagner les hommes qui entrent céans comme le médecin, chirurgien et autres qui entrent avec licence pour les nécessités du monastère ».

Le terme « auscultatrice » est une réminiscence de la racine du mot « écoute », le latin auscultare. L'écoute de l'auscultatrice semble être plus rigoureuse et plus technique que celle de la sœur écoute. On sent là l'idée d'assurer une supposée écoute originelle, pure, conservée, voire conservatrice et qui donc ne laisse rien passer. La sœur écoute est aussi qualifiée de « tierce ». C'est ce qu'indique le *Dictionnaire français* : « C'est une compagne qui est envoyée de la Supérieure pour entendre ce qui se dit au parloir quand quelque personne du monde vient parler à une Religieuse. On appelle aussi cette compagne, écoute, ou Sœur écoute, ou assistante » (Richelet, 1680, p. 448). La sœur écoute n'est pas faite, si je puis dire, pour être seule avec quelqu'un-e; sa fonction est d'être à trois.



Puis, la sœur écoute est codeuse et grilleuse. La présence des visiteurs est un événement perturbateur extrême à l'échelle du monastère de sœurs cloîtrées, puisque provenant de l'extérieur profane; ce qui est dit dans le parloir échappe à tout contrôle. Déjà dans le couloir, la voix de la visite s'infiltré au milieu des sons et bruits du lieu sacré. Avant même d'arriver au parloir, on comprend ce qui se joue ici. Roland Barthes a consacré à peine quinze minutes à la thématique de l'écoute dans son cours sur le vivre-ensemble au Collège de France. Et de quoi parle-t-il surtout dans ce court laps de temps?

Dans le monastère il y a un silence de règle qui n'est traversé que par des bruits tellement codés qu'on n'a plus à les écouter. On n'a plus à les épier. Et [...] à mon avis l'instrument de cette espèce d'utopie sonore, c'est la cloche [...] qui est en même temps l'instrument de la règle et en même temps aussi d'un bruit sans angoisse, d'un bruit sans paranoïa (Barthes, 1977, 13:40-14:20).



 Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=355#audio-355-1>

La sœur écoute est probablement la seule personne qui, au monastère, ait besoin d'épier, d'être à l'affût, de faire la sentinelle et le guet (Sonntag, 2016). Sa propre écoute, dans un espace totalement codé, échappe au code. Dans le parloir, les mots traversent la grille et contagionnent, si je puis dire, la partie sacrée. Face à cela, elle gère la grille en faisant l'interface entre le profane et le sacré, entre le dedans et le dehors, entre l'intérieur et l'extérieur, entre les espaces qui se frottent à leur point de rencontre sans se mélanger. Par sa présence, elle autorise que les mots des visiteurs transgressent les barrières, mais en même temps sa tâche est de gérer ce qui passe et ce qui ne passe pas et ce qui sera retenu (enregistré) ou non. « Avoir la grille » signifie avoir le code, avoir la clé : la sœur écoute détient le code, gère les accès, autorise ce qui est ouvert et ce qui est clos. D'ailleurs, le grilleur est un mot argotique ancien pour « délateur » attesté en 1887. « Griller » signifie dénoncer (Rey 2006, p. 1646). Quelle conjonction de sens!

Pluriel

À partir du moment où j'ai « rencontré » la sœur écoute dans les dictionnaires, j'ai commencé à parler d'elle à mes proches (et incidemment, à écrire beaucoup plus facilement le texte de ma thèse). Avant cela, je ne réussissais que maladroitement à parler de ma recherche doctorale, ne sachant par quel bout commencer. Les réactions, souvent croustillantes et drôles, n'ont pas tardé : « C'est une cafteuse?! », « Est-ce

qu'elle prend des notes dans le parloir? », « Dans le parloir, elle s'assoit de quel côté? ». Une chose est sûre, la sœur écoute ne laisse personne indifférent. Ma thèse laisse peut-être indifférent-e, mais pas la sœur écoute. Grâce à elle, je mets ma recherche au parloir, sachant toutes les contraintes qui sont autour : la grille, la clôture, la porte, l'accès. Ces contraintes ne sont-elles pas d'ailleurs celles de toute personne en recherche? Que laisser filtrer? Quels sont les informations à rapporter? Quelles sont celles à retenir sous clé pour le moment? Quelles stratégies de dévoilement de ma recherche? Comment, dans la communication de la recherche, penser cette tierce (ce troisième point qui écoute la conversation scientifique) et que va-t-elle en retenir? Comment gérer les accès à ma recherche? Quelles portes ouvrir pour que la communauté scientifique puisse en prendre connaissance? On est proche des réflexions contemporaines sur l'*Open Access*!

Au fond, tout ceci est une invitation à se rapprocher de la grille. Tenter de voir le plus possible de l'autre côté. Passer les bras, tâtonner à gauche et à droite, sentir la grille elle-même, suivre les barres avec les doigts. Mettre la thèse au pluriel, l'insérer dans une conversation et imaginer comment la recherche sera « rapportée ». C'est bien là ce qui se joue : dire le vrai de part et d'autre de la grille, placer un trait d'union entre un côté et l'autre.

J'ai même presque envie de dire : il s'agit de penser sa recherche en vue du parloir. Lorsque j'ai découvert le mot « Escoutement » dans le *Thresor de la langue francoyse* de 1606, je l'ai compris et interprété à travers (avec) le parloir.

E S

Jeunes Advocats escoutans au barreau avant que se mette à plaider, Echemythia iusto tempore cancellis Curia adherentes. Budæus.

Un escoute qui a renelé les secrets de la Cour, Corycæus arcana effatus tanquam Arcopagitica. Bud.

Qui sont tousiours aux escoutes pour rapporter, Rumorum aucupes. Bud.

Estre aux escoutes par la ville, Manere in vigilia urbis.

Escouteur, Auscultator.

Escoutement, Auscultatio.

Escoutement attentif, Intentio.

Escoutes ou sentinelles, sont ces soldats qu'on met en conuenable distance l'un de l'autre, outre & loing du guet en temps de guerre, pour sentir & descouuoir, & de main en main donner l'aduis ou l'alarme à iceluy guet, qui apres la donne au camp. Et en fait de nauires, Escoutes sont ces cordes doubles, qui seruent à amarrer la grand voile par derriere, tout ainsi que les Coyts par deuant, Primæ excubiæ.

Escoutilles, En fait de nauires, sont les ouuerture ou analloires faites au tillac en maniere de trappes, par lesquelles on denalle la marchandise, & les vitailles, pour les loger sous ledit tillac.

Illustration 1. Entrée « Escoutement » dans le Thresor de la langue francoyse (1606).
Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50808z/f253.image>

Quand le mot « escoute » est conjugué au pluriel, c'est tout un monde qui s'ouvre, celui d'« être aux écoutes », associé de façon frappante ici à la ville (« *Manere in vigilia urbis* »), à la vigile et au guet (« *vigilia* ») et au fait de rapporter (« *Rumorum aucupes* »). Les escoutes donnent l'alarme ou font le guet en temps de guerre.

Quelques mots sur le contexte de parution du *Thresor de la langue francoyse*, la présence du latin étant aussi importante que précieuse. On le voit d'ailleurs bien avec l'« escouteur », qui fait le lien vers l'auscultatrice, « notre » sœur écoute. L'« *auscultatio* » renvoie au latin *auscultare*, qui fait référence au fait d'entendre avec les oreilles. Le *Thresor de la langue francoyse* publié en 1606 repose en partie sur le travail de Jean Nicot

d'élaboration d'un dictionnaire français-latin, et dont la première édition a été publiée en 1573, et qui, sauf erreur de ma part, n'est pas accessible en ligne. Le dictionnaire de 1606 est donc une édition posthume du travail considérable de Nicot en matière de concordance entre le latin et le français. Nous sommes à peine quelques années après l'ordonnance Villers-Cotterêts de 1539, par laquelle François Ier fait de la langue française, aux dépens du latin, la langue de l'administration du Royaume, donc de l'autorité. C'est dans ce contexte, il me semble, qu'il faut entendre la série de mots déclinée autour de l'« écoute »; une transition est en train de se faire. Et si l'on regarde attentivement les mots et notions évoquées dans l'illustration 1, on réalise que ce sont là des réalités importantes à l'échelle de la cité, de l'administration, de la sécurité, de la veille et de l'intelligence au sens anglais du terme; l'espionnage est effleuré. Cette série de notions touche à la gestion de l'État, ce qui explique peut-être la très grande précision de cette (superbe) liste de mots élaborée par Jean Nicot.

Ce qui nous mène à l'écoute. Je l'ai déjà écrit plus haut, j'ai consulté beaucoup de dictionnaires (n'est-ce pas ce qui m'a fait rencontrer la sœur écoute?). Cependant, lorsque j'ai vu cet « escoutement », j'ai été sidérée, car cela correspond exactement à ce que le philosophe Jean-Luc Nancy explique :

[dans le sens du verbe écouter] se combinent l'usage d'un organe sensoriel, (l'ouïe, l'oreille, auris, mot qui donne la première partie du verbe auscultare, « prêter l'oreille », « écouter attentivement », d'où provient « écouter ») et une tension, une intention et une attention que marque la seconde partie du terme (Nancy, 2002, p. 17-18).

Imaginez-vous être dans le mot écoute, si je puis dire. Là, il y a deux zones collées l'une à l'autre. À gauche l'*auscultare*, et à droite la tension, l'intention et l'attention. Les zones se frottent, formant ainsi une interface. C'est là que je voulais en venir. Je comprends (j'entends) ces deux zones comme les deux parties du parloir séparée par une grille.

Or, que dit (sublimement, je trouve) le *Thresor de la langue francoyse*? D'abord l'« escoutement », puis l'« escoutement attentif ». Remarquez cette différence qui est faite : d'abord l'« *Auscultatio* », puis l'« *Intentio* ». L'« *Auscultatio* » est le fait de prêter l'oreille (*ausculto*) et l'« *Intentio* » relève de l'*intendo*, le fait de tendre vers, de (se) diriger et tourner. C'est un parler : à gauche l'écoute, à droite l'écoute attentif. Et c'est exactement la définition d'écouter que fait Jean-Luc Nancy.

On pressent donc que le problème de l'écoute n'est pas ce qui parvient aux oreilles. Le problème n'en est pas un de son, de bruit ou encore de voix. Non, ce qui pose problème (dans le sens de ce qui est proposé à notre entendement par Jean Nicot) est le jeu entre les deux zones de l'écoute, les tiraillements de part et d'autre de l'interface, les brèches et passages possibles à travers la grille. Un parler, deux zones, une interface. Et reste un point d'interrogation : comment appeler les personnes qui font preuve d'écoute?

Trait d'union

Un jour, ma mère m'a questionnée sur l'absence de trait d'union entre « sœur » et « écoute ». Je n'ai pas su lui répondre, mais ce fameux trait d'union m'a amenée à réfléchir encore davantage sur le part et d'autre de la grille.

Au moment de la Révolution française, la sœur écoute, figure de la rapporteuse, devient une cible et l'objet de moqueries. J'ai ainsi trouvé deux vaudevilles qui, en pleine Révolution (ou juste après), se moquent au vitriol des prérogatives de l'auscultatrice, celle-ci synthétisant ce qu'il faut éliminer de l'Ancien Régime : le rapportage, et avec lui, la reproduction des privilèges. Je parlerai ici de *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers* (Bernard-Valville, 1801). Le deuxième vaudeville s'intitule *Les sœurs du*

pot, ou *Le double rendez-vous* (1792) et joue tout autant sur cette idée du double, avec une sœur écoute qui répète constamment ce que les autres personnages disent.

Le texte de *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers* remonte immédiatement après Révolution, en période de Consulat. En France, l'année 1801 est celle de la mise en place du Concordat, système organisant les relations entre les religions et l'État. Dans ce contexte politique délicat, le vaudeville s'attache non sans plaisir à mettre en lumière les failles de la vie conventuelle; la sœur écoute est dans le collimateur. La pièce fait référence à la répétition à travers l'animal qu'est le perroquet et du début à la fin, la sœur écoute ne cesse de répéter ce qui se dit.

J'aimerais attirer votre attention sur le paratexte, en dessous de la liste des personnages. Le décor suivant y est décrit :

*La Scène se passe à Nevers, dans le monastère
de la Visitation, vers les huit heures du matin.*

D É C O R.

LA Scène est double. La partie gauche, du côté du Spectateur, représente l'intérieur d'un parloir. Une armoire, dont la porte est à jour, est placée entre les deux premières coulisses. Au dessus de l'armoire, on lit cette inscription : **LE BIEN AIMÉ NE REVIENT PAS !** A côté, est placé l'échelon, sur lequel reposoit Vert-vert. Du même côté, près l'avant-Scène, une petite table : au milieu, une espèce de guéridon.

La partie, à droite du Spectateur, représente une petite cour ; et doit être moins spacieuse que la partie gauche, attendu que la Scène est plus souvent dans le parloir. Sur le devant à gauche de l'acteur, est une petite tonelle, mais peu saillante, sous laquelle Grégoire est assis et déjeune. Il doit y avoir une table et deux chaises de jardin. Le fond de la cour est un mur de 8 à 10 pieds de hauteur ; une porte à guichet, au milieu. Il y a contre le mur mitoyen, qui sépare la cour du parloir, un grand tour, capable de contenir une personne, et élevé à 2 pieds de terre seulement. Un peu plus haut, du même côté, on voit la porte qui communique de la cour dans le parloir ; à côté du tour, une petite cloche avec sa chaîne.

Illustration 2. Décor du vaudeville dans *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers* (1801).
Source : <https://books.google.ca/books?id=KqhEZYfJyVoCE&hl=fr&pg=PA2>

Pour bien comprendre, il faut évidemment s'imaginer spectateur ou spectatrice, dans le parterre, avec en face de soi la scène de théâtre. Nous voyons une sorte d'« écran divisé », si je puis dire : un parloir sur la partie gauche, une petite cour sur la partie droite. Évidemment, cette coupe de biais est aussi une représentation du parloir (un parloir dans le parloir), avec d'un côté la partie profane et, de l'autre côté de la grille, la partie sacrée, avec l'idée assez évidente de mettre en débat la place de l'Église dans la société française.

« La scène est double », dit le librettiste, et elle est aussi doublement double, l'astuce de la mise en abyme amplifiant encore davantage l'idée de la répétition, comme autant d'illustrations du rapportage que pratique la sœur écoute. C'est précisément ce rapportage qui est envisagé comme figure et posture de l'Ancien Régime. Autrement dit, dans le contexte de la Révolution, la sœur écoute est à éliminer parce que, par sa prérogative du rapportage, elle représente la reconduction des privilèges du Royaume de France.

Ce n'est pas tout : cette scène double rappelle le dispositif que j'ai expliqué plus haut, en m'appuyant sur mon interprétation d'une définition de l'écoute de Jean-Luc Nancy, où j'ai séparé l'écoute en deux parts déployées de part et d'autre d'une interface. Cette scène en double si particulière du vaudeville *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers* illustre, à mon sens, une soif d'abattement des cloisonnements. Ce *split screen* coupé et hachuré, cette scène biffée en son milieu, apparaît comme un insupportable empêchement à la circulation, dont l'auscultatrice, experte de la « science des grilles » et de « l'art des parloirs² », est l'éclatante et insupportable incarnation aux yeux des révolutionnaires français.

Alors même que j'écris ceci, je prends conscience d'un détail qui m'a totalement échappé lorsque j'ai évoqué la présence de la sœur écoute au sein du *casting* de l'opéra-comique *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers*. Dans la liste des personnages, la sœur écoute est présentée d'une étrange façon : « Sœur ÉCOUTE » semble être un nom (au même titre que Mère BONAVENTURE, par exemple). Puis, après le point-virgule, là où dans l'ensemble de la liste est précisé le « métier » que joue l'acteur ou l'actrice, il est écrit « Tourière ». Or, « sœur écoute » est un métier, une fonction. L'auteur n'aurait-il pas dû écrire « LA SŒUR ÉCOUTE du Couvent » comme il le fait pour « LA SUPÉRIEURE du Couvent » ?

2. Ces deux expressions sont extraites par Bernard-Valville d'un poème intitulé *Vert-Vert ou Le voyage du perroquet de Nevers*, du dramaturge et poète Jean-Baptiste Gresset, et publié 1735. Le vaudeville est fortement inspiré du poème, même si celui-ci ne dit mot de la sœur écoute.

PERSONNAGES. ARTISTES.

LA SUPÉRIEURE du Couvent.	<i>Elomire.</i>
Mère THECLE, Supérieure des Novices.	<i>Fabre.</i>
Mère BONAVENTURE, Dépositaire.	<i>Eléonore.</i>
Sœur ECOUTE; Tourière.	<i>Laisné.</i>
MÉLANIE, jeune Pensionnaire, destinée à prendre l'habit.	<i>Glachant.</i>
FLORVILLE, Capitaine d'Infanterie, frère de Mélanie.	<i>Thénard.</i>
LINVAL, Capitaine de Dragons, jeune étourdi, Amoureux de Mélanie.	<i>Martin.</i>
GRÉGOIRE, Jardinier du Couvent.	<i>Minet.</i>
Plusieurs Novices et Religieuses.	

Illustration 3. Liste des personnages du vaudeville *Vert-vert ou le perroquet de Nevers*. Source : <https://books.google.ca/books?id=KqhEZYfJyVoCE&hl=fr&pg=PA2>

La tourière est responsable du tour, meuble circulaire et rotatif semblable à un baril de vin percé d'une ouverture et tournant sur lui-même. De cette manière, placé au parloir ou à la porte du monastère, le tour permet de passer des objets du côté profane au côté sacré, ou inversement. On peut voir un tour de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph au Musée des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou en ligne. Également, le magnifique tour du Monastère des Ursulines de Québec, que l'on peut observer recto et verso de chaque côté d'un mur.

Au Québec, avant le concile Vatican II, la fonction de sœur tourière était courante; l'inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec réalisé par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique

de l'Université Laval a ainsi permis de documenter largement ce rôle. Par exemple, Sœur Thérèse Bergeron, une sœur tourière encore théoriquement en exercice en 2010, interviewée au Monastère du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe sur sa fonction, évoque le rôle de responsable des relations avec l'extérieur du cloître que jouait la tourière, « avant la modification de la règle de clôture, vers la fin du 20^e siècle ». Contrairement aux autres sœurs, la tourière pouvait, à certaines occasions et pour des tâches précises, sortir de la clôture.



Illustration 4. Le tour dans le hall d'entrée du Monastère des Ursulines de Québec. IPIR 2012, soumis à copyright. Source : <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=979>

Dans le cas du vaudeville de 1801, l'auteur se livre à un subtil tour de passe-passe. Comme précisé dans la description du décor, le tour est suffisamment grand pour pouvoir contenir une personne :

LA TOURIÈRE, avec joie. – Le voilà! le voilà! / (Elle fait tourner le tour.) Grégoire, déposez doucement la cage : y êtes-vous?

LINVAL, après s'être mis dans le tour. Bon! Tournez, ma sœur; tournez. (Avant de disparaître.) Fouette cocher!

LA TOURIÈRE, voyant Linval. Ah! (Elle pousse un grand cri et s'enfuit.)

En accolant la fonction de tourière à la fonction principale de la sœur écoute, celle de rapporter la rumeur du monde aux oreilles de la Mère supérieure, le *casting* de la pièce lui attribue une propriété de brèche, par laquelle « la chair fraîche » peut se répandre dans les murs du monastère, tel un virus; elle-même peut prendre la porte comme sa fonction lui autorise et aller faire ce qu'elle veut où bon lui semble à l'extérieur du monastère, risquant ainsi la contagion.

Décidément, le « juste après » de la Révolution française est cruel pour la sœur écoute, considérée dans ce texte non plus seulement comme une écornifleuse et une cafteuse, mais aussi comme une dépravée. Cependant, ce qui doit davantage attirer l'attention ici est le « recto-verso théâtral » opéré par François Bernard-Valville, entre écoute et interface, écorniflure et brèche, rapportage et fissure. Au fond, la sœur tourière ne fait que sublimer une composante majeure du travail de la sœur écoute : faire l'interface entre deux espaces qui ne sont censés ni s'unir ni se mêler. Le tour est autant une écorniflure (au sens québécois d'écoute aux portes) des deux côtés de l'ouverture qu'une écorniflure (au sens français général de rayure et d'éraflure) permettant l'infiltration, la perméabilité et la viralité entre les espaces sacré et profane.

Un dernier petit tour du côté de l'opéra-comique? Ne boudons pas notre plaisir. Souvenons-nous, Bernard-Valville, citant un poème datant de 1734, présente en toute première page son œuvre comme un produit de la « science des grilles » et de « l'art des parloirs ». Par « science des grilles », je crois qu'il ne faut surtout pas entendre, comme on pourrait en avoir le réflexe, l'enfermement, la prison, ou tout espace dans lequel on serait confiné par punition, même si la recherche peut parfois amener à faire le lien entre prison et clôture. Il est aussi possible d'envisager la clôture monastériale comme un accès (comme je l'ai montré plus haut) si bien qu'à mon avis, la science des grilles renvoie davantage à des notions telles que la délimitation, la lisière, le territoire, l'espace parcouru, tout

ceci étant lié au déplacement, au passage, à l'infiltration et à la perméabilité. Il y aurait ainsi, dans cette science que je vois s'ébaucher petit à petit sous mes yeux, beaucoup de transgressions, de dépassements des codes et de franchissements des grilles.

Je vous l'ai dit, la sœur écoute est une star de ma thèse. Je m'amuse maintenant à imaginer le succès qu'elle rencontrerait sur *Twitter*, et ses gazouillis qui pourraient être partagés (entendez, « retweetés »), rapportés, aimés. J'imagine son profil et déjà j'ai très envie de la suivre :

Sœur écoute

@sœurécoute

Auscultatrice, tierce, codeuse, grilleuse.

Badaude. Écornifleuse.

Écoutementeuse.

Références

Auray, N. 2016. *L'Alerte ou l'Enquête. Une sociologie pragmatique du numérique*. Presses des Mines.

Barthes, R. 1977. *Écoute / Éponge / Événement / Fleurs / Idyllique. Comment vivre ensemble*, 16 mars 1977. <http://www.roland-barthes.org/static/audio/comment9.mp3>

Bernard-Valville, F. 1801. *Vert-vert, ou, Le perroquet de Nevers, opéra comique en un acte, en prose*. Paris: Fages, an IX. <https://books.google.ca/books?id=KqhEZYfJyVoC>

Nancy, J.-L. 2002. *À l'écoute*. Galilée.

- Ranconnet, A. de, Hadrianus Junius, et Jean Masset. 1606. « Escoutement ». *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne: auquel... sont les mots propres de marine, vénerie et faulconnerie...* Chez David Douceur, libraire jure, rue Saint Jacques a l'enseigne de Mercure arreste. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50808z/f253.image>
- Rey, A., éd. 2006. *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.
- Richelet, P. 1680. *Dictionnaire françois*. Jean Herman Widerhold. <http://books.google.ca/books?id=b8dFAAAAcAAJ&hl=fr>
- Rousset, M.-J. 1876. *Intérieur d'un cloître dominicain : le monastère de Sainte-Praxède à Avignon, sa chronique, les vies d'un grand nombre de religieuses et l'histoire de ses seize fondations*. Briday. <https://books.google.ca/books?id=W7GwWVRszJOC>
- Sonntag, E. 2016. From “listening” to “filling in”: where “La Sœur Écoute” Teaches Us to Listen. *Sounding Out!* (blog). 25 juillet 2016. <http://soundstudiesblog.com/2016/07/25/from-listening-to-filling-in-where-la-sœur-ecoute-teaches-us-to-listen>
- Sonntag, E. 2018. *Charlotte écoute un max. Première formulation scientifique d'une sociologie-écoute* [Doctorat]. Université du Québec à Montréal. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02074754>

3. Du dire vrai au dire juste. Libres propos sur l'« affûtage conceptuel » dans le discours scientifique

LÉONIE MÉTANGMO-TATOU ET MOHAMADOU OUSMANOU

À *Mary-Annick Morel*

« Ici les données sont intuitivement assez parlantes, mais
complexes à théoriser »

(Morel et Danon-Boileau, 2003, p. 235).

Introduction

L'écouteur d'un récit coopère à l'énonciation du « parleur patenté » dans la mesure où il ne demeure pas muet, mais au contraire « jalonne son écoute de productions sonores de nature et de degré d'élaboration variés (*mm, oui, hmm, très bien, ah bon*) »¹. Les chercheurs et chercheuses notent, dans ces manifestations sonores de l'écouteur, des régularités non encore observées de manière systématique dans les recherches sur l'oral en français. Liées aux variations d'intensité du discours de la paroleuse ou parleur principale, ces régularités apparaissent suffisamment frappantes

1. Sans compter le nombre d'interjections et de sons "paralinguistiques", comprenant les clics et servant à marquer l'agacement, l'approbation, le scepticisme, etc. en réaction aux propos de son interlocuteur.

et précises pour justifier une théorisation des *productions sonores de l'écouteur du récit*² dans la théorie de la grammaire de l'intonation (GI) de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (1998). Dès lors, il ne manque plus à cette entreprise de théorisation qu'une expression linguistique suffisamment pertinente pour rendre compte des traces du travail d'écoute active et conférer à l'écouteur une désignation qui rende compte de son statut réel au long de l'interaction : le ou la considérer comme un simple écouteur ne serait ni vrai ni juste. Consulté, Laurent Danon-Boileau suggère que soit exploité le sens principal de *vicaire*³ (celui qui exerce en second les fonctions attachées à un office ecclésiastique). C'est ainsi que naît le concept de « locuteur vicariant ». L'adoption de celui de « vicariance » suivra.

Cette profonde solidarité entre le travail de théorisation et le travail de mise en signes (sémiotisation) a été relevée tant par des philosophes que par des scientifiques de toute obédience (Lavoisier, 1789; Bachelard, 1938; Auroux, 1989; Valette, 2010). Elles et ils reconnaissent ainsi l'importance de la langue dans la démarche du scientifique, aussi bien dans le cadre de la production de textes que de celui de la manipulation des concepts. Nous formulons l'hypothèse que cette manipulation, dans des circonstances empiriques dont le chercheur ou la chercheuse peut rendre compte, peut prendre la forme d'un affinement progressif de l'outillage théorique. C'est ce processus, indissociable de l'activité scientifique, que nous avons proposé de nommer provisoirement « affûtage conceptuel » (Métangmo-Tatou et Morel, 2004).

Notre réflexion s'articule en deux temps. Dans un premier temps, nous contextualiserons la recherche en en précisant la genèse. Dans un second temps, nous étudierons quelques stratégies sélectionnées par les utilisateurs et utilisatrices pour générer les outils terminologiques les mieux adaptés.

2. Titre d'une autre de leur publication (2001).

3. Communication personnelle de Mary-Annick Morel, juin 2004.

Contextualisation de la recherche

La genèse du concept d'affûtage conceptuel que nous proposons s'insère dans un questionnement épistémologique qui doit beaucoup à notre collaboration avec Mary-Annick Morel ainsi qu'à un enseignement d'épistémologie que nous avons dispensé à l'Université de Ngaoundéré. L'initiative du présent volume nous a permis d'approfondir les perspectives latentes de cette problématique globale.

Foisonnement du métalangage et quête du *dire vrai*

Notre intérêt pour les questions épistémologiques en général et pour la conceptualisation en particulier est aujourd'hui assez ancien. Pour la première autrice de ce texte, il date de 2001, époque d'un stage de recherche à l'université Paris 3 au sein de l'Équipe d'accueil 1483 – « Recherche sur le français contemporain », équipe dirigée à l'époque par Mary-Annick Morel. Ce fut le premier contact avec sa théorie de l'oral, baptisée du nom provocateur de « grammaire de l'intonation ». Cette théorie, fondée sur l'hypothèse de la coopération fonctionnelle entre le segmental (lexique et syntaxe) et le suprasegmental (prosodie), instituait l'intonation comme instrument central de son développement. Comment ne pas être fortement impressionné-e par la prodigieuse force de conceptualisation et de re-catégorisation, toujours en quête d'une formulation plus précise, plus élégante, et surtout plus en adéquation avec la réalité des faits? Cette démarche de conceptualisation était bien évidemment consubstantielle du projet d'élaboration théorique qui, sans être en rupture avec les théories antérieures (l'autrice et l'auteur, Mary-Annick Morel et Laurent Danon Boileau, s'inspirent explicitement d'Antoine Culioli et de Claire Blanche Benveniste), n'en développait pas moins des axes et des concepts complètement inédits (voir *infra*). Le dépouillement des comptes rendus de réunion (du Projet innovant

Décoral d'Edgal Paul Magro notamment) faisait état, de façon récurrente, de « discussions » à propos du choix des concepts. C'est ce patient travail de mise en mots qui inspira l'idée de l'« affûtage conceptuel », idée qui fut, au demeurant, bien accueillie par l'équipe.

Le second auteur de cette contribution hérita de l'attraction de la première autrice pour la GI, l'actualisant de la plus belle des manières par la rédaction d'une thèse de doctorat PhD. Cette thèse s'intitule précisément *La théorie de l'oral de Mary-Annick Morel : affûtage conceptuel et applicabilité aux débats télévisés camerounais* (Mohamadou Ousmanou, 2018). Il faut dire que depuis le début des années 2000, les travaux du Ladyrus⁴ de l'Université de Ngaoundéré ont quasiment tous intégré la dimension épistémologique de la recherche scientifique, les différent·e·s membres du laboratoire manifestant une attention particulière à la justesse des concepts, à leur capacité à rendre compte le plus précisément possible de la configuration de l'objet de connaissance auquel ils s'appliquent.

La révélation de Lavoisier

La mise en signes occupe une place centrale dans l'élaboration des théories scientifiques. Pourtant, Franck Neveu relève ce paradoxe : « les linguistes n'accordent pas suffisamment d'attention à la matérialité du discours scientifique [...] s'intéressant de ce fait, "à la théorie plus qu'à la théorisation" » (2008, p. 172). Or la construction du sens, affirme-t-il à juste titre, relève nécessairement également de la construction du discours.

4. Langues, dynamiques & usages.

C'est précisément cette forte intrication que relevait déjà Lavoisier, l'un des fondateurs de la chimie moderne, dans l'introduction de son *Traité élémentaire de chimie* (1789). Nous le citons volontiers pour illustrer cette relation puissante. En introduisant son propos, Lavoisier relève subtilement, dans le style clair et méthodique qui lui est d'ordinairement reconnu, l'articulation essentielle entre le concept et l'élaboration de la science :

Et en effet, tandis que je croyais ne m'occuper que de nomenclature, tandis que je n'avais pour objet que de perfectionner le langage de la chimie, mon ouvrage s'est transformé insensiblement entre mes mains, sans qu'il m'ait été possible de m'en défendre, en un traité élémentaire de chimie.

L'impossibilité d'isoler la nomenclature de la science et la science de la nomenclature tient à ce que toute science physique est nécessairement formée de trois choses : la série des faits qui constituent la science; les idées qui les rappellent; les mots qui les expriment. [On] ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage, et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des impressions fausses, si nous n'avions pas des expressions exactes pour les rendre (Lavoisier, 1789, p. 170).

Comment ces « expressions exactes » si essentielles au développement du discours scientifique se construisent-elles? Comment évoluent-elles tout au long de l'histoire des sciences et des hommes? En effet, quelle que soit la qualité de cette « expression exacte » obtenue au bout d'un délicat parcours de sémiotisation, quelle que soit la précision de ce concept (entendu comme une construction mentale), il pourra advenir que pour des raisons diverses, il devienne inopérant et ne rende plus compte des cas empiriques qu'il est censé couvrir. Ces raisons incluent notamment une modification des faits, voire de la manière d'appréhender ces faits. Il convient dès lors de procéder à un réajustement du concept afin de

servir la quête de la vérité. Car le concept n'est pas rigide, mais est plutôt un outil dynamique, modulable, susceptible d'évoluer en fonction des besoins de description, certes, mais également en fonction des attentes anticipées du coénonciateur.

En somme, les chercheurs et les chercheuses font l'expérience, à un moment ou à un autre de leur carrière, de l'exigence heuristique sinon d'affiner un concept, de l'affûter en fonction des besoins de la théorisation du moins d'évaluer la pertinence de tel choix sémiotique. Nous ne pouvons qu'apprécier la justesse de cette affirmation *supra* de Lavoisier : « on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage ».

Quelques modalités de l'affûtage conceptuel comme réponse à la quête du dire vrai

L'enjeu ici paraît évident : c'est la pertinence du matériau linguistique qui garantit pour une part non négligeable l'atteinte des objectifs fixés par le chercheur ou la chercheuse puisqu'il lui fournit l'outillage conceptuel nécessaire. Ce sont globalement les stratégies ordinaires de la néologie – création de nouveaux éléments lexicaux – que mobilise le processus d'affûtage afin de moduler, d'enrichir l'appareil conceptuel. Nous allons y retrouver les procédés classiques en français, mais aussi en anglais, et probablement dans toutes les langues dans lesquelles se dit communément la science. Dans le cadre de ce texte, nous focalisons notre attention sur quelques procédés formels parmi lesquels la métaphore occupe un rang non négligeable.

« Affûtage conceptuel » et « ajustement ». Deux métaphores au service du *dire vrai*

La littérature n'a pas, tant s'en faut, le monopole de l'expression métaphorique. Il nous semble que l'actualité des figures de rhétorique et leur repérage hors du champ littéraire, dans le discours scientifique par exemple, montre clairement que la métaphore « glisse d'une fonction ornementale à une fonction cognitive et d'une position marginale à une position centrale par rapport à la vérité et au concept » (Ducrot et Schaeffer, 1995, p. 583).

C'est ainsi que la recherche de l'« expression exacte » peut renvoyer dans notre esprit, par analogie, à l'aiguisage d'un outil émoussé par l'usage. D'où la métaphore de l'« affûtage conceptuel ». Cette intuition spontanée venait probablement d'une proximité sémantique latente entre *concept* et *outil*. Il fait dire que l'existence d'un sème virtuel commun à « concept » et à « outil » – leur vocation opératoire – encourage une association courante comme « outiller la pensée ». Signalons à ce propos que la version électronique du dictionnaire *Le Robert* donne comme glose, pour le verbe *affûter*, « aiguiser (un outil tranchant) en reconstituant le profil de coupe » ou encore, dans le dictionnaire en ligne du CNRTL⁵ « Ajuster un outil tranchant au fût en bois qui le maintient dans la position la plus propre à le faire couper ».

Précisément, l'« ajustement » se trouve au centre de la théorie culiolienne, comme une démarche intersubjective s'instaurant entre l'énonciateur et son vis-à-vis. Les lexicographes proposent pour ce verbe, lequel appartient au départ au domaine de la technologie, le sens suivant : « rendre une chose juste, la mettre à la bonne dimension, la régler de manière à la faire correspondre aux normes de son fonctionnement ».

5. Portail lexical du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales). En ligne : <http://www.cnrtl.fr/portail/>

L'examen de ces définitions nous montre que de l'action d'« ajuster » à celle d'« affûter », il n'y a qu'un pas. Pour nous, le concept « affûtage conceptuel » constituant un cas particulier de l'ajustement culiolien en ce sens qu'il réfère explicitement à la terminologie. D'autres ajustements pourraient être d'ordre discursif et non terminologique⁶.

Au demeurant, les termes de l'hommage posthume d'une de ses disciples, Line Audin vient nous rassurer sur la compatibilité des deux opérations d'ajustement et d'affûtage : elle y évoque « quelques concepts, peu nombreux mais étonnamment puissants, qu'il n'a jamais abandonnés, sans cesse mis à l'épreuve, repris et *affûtés* »⁷.

Signalons enfin que des recherches récentes nous ont fait découvrir la métaphore de l'« affûtage conceptuel » chez quelques autres auteur·e·s, avec des acceptions similaires. Un compte rendu de thèse paru en 2008 dans la *Revue algérienne d'anthropologie et de science sociale*⁸ mentionne « l'affûtage des concepts » opéré par Omar Derras. Ailleurs, le sociologue Christian Thuderoz (2009) considère qu'il est utile d'engager un « travail d'affûtage conceptuel » afin de réguler l'emploi « inflationniste » du mot *négociation* qui, au fil du temps, a fini par désigner trop de comportements ou activités sociales fondamentalement différents : négocier un salaire, un virage ou l'avenir d'un enfant...

Le pragmatisme de l'enjeu est ici clairement exprimé : réguler l'emploi d'un vocable, élarguer au niveau de ses domaines d'emplois pour une précision et une efficacité accrues de l'expression. Nous considérons l'expression « boutique des sciences » comme une métaphore sur le plan formel. La recherche d'une adéquation renforcée aux contextes des pays du Sud a justifié son réaménagement par Florence Piron en « boutique des sciences et des savoirs ».

6. Cf. le *dictum* et le *modus* (Ducros et Schaeffer, 1995, p. 697).

7. <http://www.lacauselitteraire.fr/les-concepts-ne-meurent-pas-eux-un-hommage-posthume-a-antoine-culioli-par-line-audin>

8. <https://journals.openedition.org/insaniyat/2577>

Quelques autres stratégies ordinaires de la néologie

D'autres procédés de créativité terminologique sont repérables dans le discours scientifique et rendent possible l'exercice cognitif de théorisation. L'exemple du concept « écologie » nous permet d'en évoquer quelques-uns.

Afin de produire des unités terminologiques nouvelles, nous pouvons agir sur le sens d'une forme déjà attestée par attribution d'une nouvelle interprétation. La « coénonciation » de Culioli diffère de celle de la Grammaire de l'intonation. L'on peut agir sur la configuration formelle d'unités existantes par divers procédés. Léonie Métangmo-Tatou (2003) avait proposé le syntagme néologique « linguistique du développement » afin de fédérer sous une même bannière les approches variées de la linguistique visant le développement humain et social⁹. Un autre procédé, la composition, a permis le néologisme « écologie », littéralement « science de l'habitat », à partir des mots grecs *oikos* et *logos*. Puis toute une série de termes : « écologue », « écologique », mais aussi « écologisme » comme courant de pensée, et « écologiste », en seront dérivés. On constate qu'il s'est produit une extension des problématiques écologiques d'un champ disciplinaire, celui de la biologie, à celui de la politique. Une telle translation est encore illustrable par l'adoption de « vicariance », issu lui de la physiologie¹⁰, dans le champ de la linguistique (particulièrement dans la théorie de l'énonciation). Un dernier cas mérite d'être cité : dans le contexte innovant des œuvres hypermédias (CD-Roms, sites web, etc.) et en l'absence d'une terminologie propre, les spécialistes

9. L'idée a germé dans Métangmo-Tatou (1999), s'est affinée progressivement dans Métangmo-Tatou (2003 et 2008) avant de trouver une première stabilisation dans son ouvrage de 2019.

10. Lavergne : « le vicariant tient – géographiquement – la place d'un autre. Plus exactement, il s'agit d'une espèce animale occupant la niche écologique dans laquelle, ailleurs, une autre espèce, voisine, parfois presque quasiment identique, est installée » (2007, en ligne).

ont décidé de tirer parti des concepts élaborés dans l'univers voisin et du cinéma, caractérisé par une relative stabilisation des codes (Weissberg, 2002).

La catégorie de l'emprunt comporte un cas particulier, le *xénisme*, qui désigne des réalités et expériences propres à des sociétés particulières que les auteur·e·s vont utiliser telles que dans la langue d'origine. Nous en rencontrons – et employons – dans les travaux scientifiques sur l'Afrique : *pulaaku* (code moral peul), *gourna* (danse rituelle chez les Tupuri du Cameroun et leurs voisins du Tchad), *mayo* (du peul *maayo* : cours d'eau intermittent dans les régions sahéliennes), etc. Ils demeurent non traduits, mais souvent francisés du point de vue de leur orthographe. Il nous plaît de citer également le concept de « *todji* » (littéralement « évolution de la cité » en langue *fon* du Bénin), un néologisme récent désignant un porteur d'un projet de boutique des sciences. Concernant la création terminologique, le doute n'est plus permis : la plupart des langues humaines se sont enrichies tout au long de l'histoire et continuent de le faire en fonction des besoins de communication de leurs locuteurs, car la langue se caractérise par une surprenante plasticité lorsqu'il s'agit de *dire juste* et de nommer les nouvelles réalités de son environnement.

L'on remarquera une constante chez des chercheurs et chercheuses d'horizon divers engagé·e·s dans une démarche d'affûtage conceptuel : ils et elles consacrent dans leur argumentaire, une part non négligeable à l'explicitation des choix rhétoriques et terminologiques, du repérage de l'« orthonyme » (chez Pottier), preuve de la conscience aiguë qu'ils et elles ont de la profonde solidarité entre théorisation et sémiotisation et de l'importance qu'ils et elles se sentent tenu·e·s d'accorder au choix des outils conceptuels dans l'ensemble du processus heuristique. Le cadre des approches pragmatiques de la *politesse linguistique* rendrait probablement compte de cette contrainte assez largement ressentie à expliciter le concept proposé ou rejeté. Au-delà des choix de mise en signes et de leur justification explicite vis-à-vis d'un coénonciateur toujours présent et rarement complaisant, l'usage stratégique des

marqueurs tels que « en quelque sorte », de même que la gestion des marques typo-orthographiques, le guillemetage notamment, est mis à contribution afin de négocier l'adhésion de notre coénonciateur à nos options.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, nous retenons que le discours scientifique est indissociable du contexte sociohistorique et scientifique de son élaboration ainsi que des outils conceptuels forgés à cette fin. Nous avons montré que des modifications des faits ou de la manière d'appréhender ces faits interviennent et font paraître ces outils conceptuels plus ou moins opérants. De telles situations laissent le chercheur ou la chercheuse démuni-e dans sa volonté de nommer juste, sachant que – nous nous inspirons ici d'une idée de Gaston Bachelard – un phénomène de l'expérience sensible n'acquiert de signification scientifique que par rapport à l'opération de théorisation/sémiotisation qui permet d'en rendre compte.

Nous nous sommes proposé-e-s de penser la manière par laquelle une conceptualisation s'affine en autorisant, idéalement, un gain empirique dans la quête du dire vrai. Pour ce faire, après avoir contextualisé la recherche, nous nous sommes appuyé-e-s sur quelques cas particuliers relevés entre autres dans divers champs de l'étude des langues humaines. En présence du concept d'« ajustement » utilisé de façon récurrente par Antoine Culioli pour référer à l'ensemble des aménagements opérés sur l'expression linguistique en situation intersubjective, il nous a semblé utile de préciser le domaine d'emploi du concept d'« affûtage conceptuel » : ce dernier ne prend en compte que la matérialité des outils terminologiques et s'inscrit donc par rapport au précédent dans un rapport d'inclusion et non de concurrence. C'est au prix d'ajustements rhétoriques et linguistiques successifs sur la matérialité du signe que sera maintenue la

précision et re-construit le sens. En tout état de cause, l'on constatera, au-delà de la concomitance du travail de théorisation et de sémiotisation, une posture réflexive du chercheur ou de la chercheuse par rapport à l'ensemble du discours scientifique produit.

En dernière analyse, ces quelques éléments sont sous-tendus par tout un questionnement épistémologique relatif à la gestion de la terminologie scientifique, à l'innovation terminologique dans les langues africaines et d'une manière générale aux conditions de la mise en visibilité des savoirs en Afrique.

Références

Auroux, S. (1989). *Histoire des idées linguistiques tome 1 : la naissance des métalangages en Orient et en Occident*. Mardaga.

Bachelard, G. (1938). *La Formation de l'esprit scientifique*. Vrin.

Culioli, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation tome 2 : Formalisation et opérations de repérage*. Ophrys.

Ducrot, O., & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.

Lavergne, D. 2017. Vicariance. *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 6 juillet 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/vicariance/>

Lavoisier, A. 1789. Discours préliminaire au *Traité élémentaire de chimie. Cahiers pour l'analyse*, 9, 170-177. En ligne : <http://cahiers.kingston.ac.uk/pdf/cpa9.12.lavoisier.pdf>

- Métangmo-Tatou, L. (1999). Linguistique et développement : un défi à relever. Communication à la conférence internationale sur l'université et son environnement, Ngaoundéré 26-27 novembre 1999, Université de Ngaoundéré.
- Métangmo-Tatou, L. 2003. La koïné peule du Cameroun septentrional et les enjeux du développement. *African Journal for applied Linguistics*, 4, 119-138.
- Métangmo-Tatou, L., & Morel, M.-A. (2004). *Grammaire de l'intonation : une recension chronologique des textes fondateurs, de la théorie de Mary-Annick Morel – Paris 3, en vue d'une étude critique de la conceptualisation et de l'affûtage progressif de la terminologie*, 1 vol. CD-ROM, Centre de linguistique française, Paris 3.
- Métangmo-Tatou, L. (2008). La linguistique de développement : mise en place d'un nouveau paradigme en sciences du langage. Communication au séminaire à mi-parcours du projet co-piloté avec Henry Tourneux « Discours institutionnels sur le SIDA et impact sur la population cible (Nord Cameroun) » ANRS.
- Métangmo-Tatou Léonie. 2019. *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*. Éditions science et bien commun.
- Mohamadou Ousmanou. *La théorie de l'oral de Mary-Annick Morel : affûtage conceptuel et applicabilité aux débats télévisés camerounais [Doctorat]*. Université de Ngaoundéré.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Ophrys.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. 2003. Le locuteur vicariant. In J. M. Merle (coord.), *Le sujet, Faits de langues* (p. 235-246). Gap, Ophrys.

- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. 2001. Les productions sonores de l'écouteur du récit : coopération ou subversion? *Revue québécoise de linguistique*, 29(1), 71-95.
- Neveu, F. 2008. Réflexion sur la forme du discours linguistique. In Durand, J., Habert, B., & Laks, B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française* (p. 1069-1082). Institut de Linguistique Française.
- Thuderoz, C. 2009. Régimes et registres de négociation. *Négociation*, 2(12), 107-118.
- Valette, M. 2010. Des textes au concept. Propositions pour une approche textuelle de la conceptualisation. In Sylvie Despres, *Journées francophones d'Ingénierie des connaissances* (p. 5-16), Nîmes. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00491037>
- Weissberg, J.-L. 2002. Journées d'études du séminaire « L'action sur l'image : pour l'élaboration d'un vocabulaire critique », 7 et 8 juin 2002, Université Paris 8 – Réseau de la Société française des Sciences de l'Information et de la Communication. URL : <http://www.ciren.org/ciren/conferences/070602/index.html>

4. Dire le vrai en sciences humaines? Réflexions à partir de la notion de langue maternelle

GILBERT DAOUAGA SAMARI

« [Le] débat sur les termes n'est pas simple manie de chercheur, il est révélateur du "fond du débat" » (Schnapper, cité par Castellotti, 2014, p. 181).

Préambule

Ngaoundéré, début d'après-midi du 27 janvier 2017. Salle principale du bâtiment Anthropos de l'Université. Les yeux des participants et participantes pétillaient d'étonnement comme s'ils et elles venaient de faire une découverte capitale. L'un, sans s'encombrer des règles d'usage de prise de parole, laissa échapper une méditation personnelle qui finit par être partagée par toute la salle : « Donc on célèbre une journée de l'ambiguïté sans le savoir! » Cette conclusion, manifestement partagée par tou-te-s ceux et celles qui étaient présent-e-s dans cette salle, découlait d'une discussion que nous avons eue au sujet de la notion de « langue maternelle ». Ce jour-là, j'intervenais, à la demande de la professeure Léonie Métangmo-Tatou, au séminaire¹ de master 2 sur la « Méthodologie

1. Je remercie vivement Professeure Léonie Métangmo-Tatou de m'avoir permis de bénéficier de cette expérience fascinante, et les étudiants et étudiantes de master 2, sciences du langage (année 2016/2017), pour leurs précieuses collaboration et interventions.

de la recherche en langues et épistémologie ». Je devais alors m'entretenir avec ces étudiant·e·s sur la mobilisation des stratégies pour interroger un concept en sciences du langage.

Pour commencer, j'ai demandé à chacun·e d'écrire sur un papier ce qu'il ou elle considère comme sa/ses langue(s) maternelle(s). L'exercice était facile à faire, dans la mesure où il n'y avait qu'une quinzaine d'étudiant·e·s présent·e·s au cours. Par la suite, chacun·e a échangé sa copie avec celle du proche voisinage. L'étape suivante consistait à dire ce qu'était pour chacun·e la « langue maternelle », puis de confronter la définition donnée par chacun·e avec les réponses contenues sur la copie se trouvant chez le voisin ou la voisine de table. Cet exercice a révélé des résultats d'une pertinence remarquable. Le groupe n'avait pas la même conception de la notion de « langue maternelle » : langue des parents, langue de la mère, langue ethnique, langue « native », langue la plus parlée, etc. On a recensé une pléthore de catégorisations pour une notion aussi banale que celle de « langue maternelle ». Mais encore, la définition que certain·e·s donnaient ne correspondait pas à la (ou aux) langue(s) qu'ils ou elles ont donnée(s) comme étant leurs « langues maternelles ». Cet exercice a permis aux étudiant·e·s de comprendre la complexité de ce terme, qu'ils et elles utilisaient habituellement sans se rendre compte de la difficulté qu'il pose dans un travail de recherche : d'où la déclaration *supra* d'un étudiant qui, ayant perçu l'ambiguïté de la notion de « langue maternelle », a vite fait de se préoccuper de ce qui est finalement célébré lors de « journée internationale de la langue maternelle ». Par la méthode découverte utilisée dans cet exercice, la finalité était de parvenir à la problématisation de cette notion.

L'objectif de ce travail est d'interroger le vrai à partir de la notion de langue maternelle. Plus clairement, je m'attèle à montrer que, contrairement aux sciences dures, en sciences humaines, d'autant que la vérité n'est pas unique, l'on ne s'attendra pas à ne voir qu'une seule interprétation possible d'une même réalité (comme le fait l'approche positiviste), surtout quand elle est complexe comme la notion de « langue maternelle » que nous analysons ici en guise d'illustration.

Dans la présente réflexion, je compte poursuivre cette problématisation en m'appuyant sur la documentation existante sur cette notion et sur mes expériences de terrain à Ngaoundéré (Cameroun). Je commencerai par montrer que l'approche la plus usitée pour aborder la notion de langue maternelle (LM) au Cameroun, notamment, est majoritairement monologique, donc positiviste, ce qui a des conséquences importantes autant sur la compréhension de certains résultats de recherche que sur des pratiques d'enseignement. Par la suite, j'insisterai sur les limites de cette approche, en mettant en relief la difficulté que l'on a dans un contexte multilingue d'analyser cette notion en occultant les questions de frontière et d'identité, considérées comme incontournables. C'est la raison pour laquelle je termine cette réflexion par quelques pistes pour une approche complexifiante de cette notion.

Approche majoritairement monologique/analytique de la LM : tendances et injustice cognitive

Les différentes catégorisations de la notion de LM que les étudiant-e-s ont données plus haut sont d'autant plus embarrassantes pour un chercheur ou une chercheuse positiviste qu'elles l'obligent à réfléchir en termes de pluralité. Pourtant, dans cette posture, c'est la perspective analytique qui prévaut. Elle consiste, selon les termes de Marc (2008, p. 17), de « la démarche scientifique classique » caractérisée par des « visions unidimensionnelles » des phénomènes. Pour ce qui concerne la notion de LM en l'occurrence, elle se manifeste par la volonté des chercheurs et chercheuses de poser leur conception personnelle comme vérité unique, ce qui exclut toute quelconque opposition et toute prise en compte des conceptions des locutrices et locuteurs ordinaires.

De la quête de la vérité unique dans la catégorisation de LM

Lorsque l'on parcourt des travaux qui emploient le terme « LM » au Cameroun, l'on se rend compte que beaucoup de chercheurs et chercheuses (à l'exception de certain·e·s comme Feussi, 2006, à ma connaissance) en font un usage plus problématique à l'origine d'un débat que j'ai analysé dans Daouaga Samari (2016). En fait, comme je vais le rappeler ici, les critères définitoires de cette notion étant divers (Moore, 2006), selon qu'un chercheur ou une chercheuse actualise tel ou tel autre critère, le sens de la notion change notablement et peut même être en contradiction avec le sens que lui attribue un autre.

Dans les travaux de Mboudjeke (2005) ou de Tadadjeu, Sadembouo et Mba (2004) par exemple, la LM est entendue comme langue ethnique. Ainsi, on peut clairement y lire :

En 1978, une équipe de chercheurs de l'Université de Yaoundé, en collaboration avec les chercheurs de la SIL au Cameroun et de l'ISH (aujourd'hui dissout), prenant en compte l'ensemble de l'héritage linguistique du pays constitué de deux langues officielles (LO) et de plus de 250 langues maternelles (LM) s'engage dans la recherche et le développement des modèles généralisables d'enseignement formel des langues maternelles (nationales) dans le système éducatif camerounais au niveau du primaire et du secondaire, ainsi que celui des langues officielles, langues étrangères, à savoir le français et l'anglais, comme langues secondes (Tadadjeu *et al.*, 2004, p. 4).

Dans cet extrait, le français et l'anglais, langues officielles, sont présentés comme des langues étrangères. Ces deux langues ne seraient donc pratiquées par personne comme LM au Cameroun. Dans cette optique, les 250 « langues maternelles » auxquelles ces auteurs font allusion renvoient tout simplement aux langues ethniques du pays.

Pourtant, d'après plusieurs études menées dans certaines grandes villes comme Yaoundé et Douala (Feussi, 2006; Ndibnu-Messina Ethé, 2010), le français, par exemple, semble être pratiqué par de nombreux enfants comme L1, donc comme LM. Ici, le terme LM ne contient plus aucune consonance ethnique, mais est défini en fonction de l'ordre de l'acquisition des langues par les enfants.

Définir la notion de LM comme langue ethnique pose un autre problème en contexte multilingue. En effet, au cas où les parents des enfants appartiendraient à une aire culturelle différente (cas du mariage exogamique), un flou persiste. Le caractère patriarcal de l'organisation sociale traditionnelle du Cameroun (Bitjaa Kody, 2004) pourrait conduire à penser que l'enfant aurait comme LM celle de son père. Bitjaa Kody (*ibid.*) souligne au contraire que tant que la première langue apprise par l'enfant n'est pas la langue de sa mère, elle ne peut être considérée comme étant sa LM.

Que ce soit lors du premier ou du deuxième âge, l'enfant en milieu rural est dans un bain linguistique homogène local. Il boit passivement la langue locale, en acquiert la grammaire de base et en apprend quelques subtilités. La langue à ce niveau mérite bien son appellation de "langue maternelle" parce que transmise pour l'essentiel par la mère à travers ses conversations avec d'autres personnes, ses injonctions au bébé qui a mordu son sein, qui a fait pipi sur son dos ou qui a fait des selles dans ses habits, à travers les ballades qu'elle chante pour l'égayer et le faire danser, à travers les berceuses qu'elle chante à l'enfant pour l'attendrir et l'endormir, à travers les mots et les phrases qu'elle l'aide à bien articuler (Bitjaa Kody, 2004, p. 204).

La transmission de cette langue de la mère à l'enfant reste pour cet auteur le seul critère pertinent pour appréhender la notion de LM; alors que pour Biloa et Tankhu Yamo (2007), la LM est la langue usuelle de l'enfant ou celle dans laquelle il ou elle a une compétence élevée.

À la lecture de ces travaux, l'on remarque que très peu se soucient (comme Feussi, 2006) de ce que peuvent penser les locutrices et locuteurs ordinaires. Ils ou elles s'appuient sur leurs propres représentations qu'ils ou elles érigent en règles. En fait, cette exclusion des locutrices et locuteurs trouve en réalité une explication dans les fondements même de l'approche cartésiano-positiviste qui postule « l'existence d'un réel, de ses "objets", et donc la possibilité d'une analyse "objective" de la "réalité" (garant d'une scientificité qui s'opposerait ainsi aux "illusions" de l'empirisme radical, des connaissances ordinaires et des croyances) » (Blanchet, 2007, p. 45). Le chercheur ou la chercheuse est à la quête de l'objectivité dans ses analyses. Il ou elle semble croire que la référence à toute connaissance ordinaire qui viendrait surtout d'un locuteur ordinaire oblitérerait la scientificité de son travail. Le chercheur ou la chercheuse se pose alors comme seul-e détenteur ou détentrice de *la Vérité* qui serait aussi bien indiscutable qu'au-dessus de toute autre conception. Cette posture a, me semble-t-il, des conséquences énormes que je voudrais décliner ici en termes d'injustices cognitives.

Des injustices cognitives comme conséquences de l'approche cartésiano-positiviste de LM

J'ai découvert en 2017 cette notion d'injustice cognitive lors d'un séminaire de master 2, sur la méthodologie de la recherche et l'épistémologie, animé par Léonie Métangmo-Tatou. Cette dernière me donna alors l'occasion de goûter au livre *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux* dirigé par Piron, Regulus et Dibunje Madiba (2016). Je ne connaissais encore à ce moment que la glottophobie de Blanchet, définie comme :

Le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des

dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des effets produits sur les personnes) (Blanchet, 2016, p. 45).

Si le terme de Blanchet met l'accent sur les discriminations linguistiques, avec ce nouveau terme, il s'agit, à mon avis, de *discriminations cognitives*. C'est le savoir qui est mis en relief. Les injustices cognitives, disent Piron, Regulus et Dibunje Madiba (2016, p. xvi), sont celles qui sont « propres au domaine du savoir ». Les injustices sur lesquelles je m'attarde dans ce travail sont de deux ordres.

D'abord au niveau du rapport entre le chercheur ou la chercheuse et les locutrices et locuteurs ordinaires. Comme je le disais plus haut, certain·e·s chercheurs et chercheuses en sciences humaines ont tendance à hiérarchiser les savoirs : les « savoirs scientifiques » seraient au-dessus des « savoirs non scientifiques ». Comme le dit Visvanathan, non seulement la science est considérée comme étant la seule source possible de production des connaissances, mais également « Contrairement à la science, les autres sources de connaissance sont considérées comme de l'ethno-science, de la superstition ou plus brutalement, du non-savoir » (2016, p. 49). « Le monde académique » (et donc le chercheur et la chercheuse) « se croit détenteur monopolistique des savoirs » (Robillard, 2009, p. 127). En fait, tout se passe « comme si la vérité était enfermée dans un coffre-fort dont il suffirait de posséder la clé » (Morin, 2005, p. 20), laquelle serait entre les mains des chercheurs et chercheuses. Il s'agit tout simplement d'une « subalternisation² » des savoirs des locutrices et locuteurs ordinaires, le chercheur ou la chercheuse étant alors comme un dieu, seule à se prononcer sur des questions de savoir.

2. Ce terme est adapté à partir de celui de « subalternisés » utilisé par Piron et al. (2016) pour désigner une des catégories de personnes dont les savoirs sont habituellement négligés dans les pays du Sud (les personnes analphabètes ou peu instruites, les paysan·ne·s, les sans-terres, les femmes, en somme les sans-pouvoir).

Pourtant, en sciences humaines, il ou elle réfléchit toujours sur l'humain dont il ou elle demande très souvent la collaboration. Comment donc aller puiser des savoirs auprès des informateurs et informatrices et venir les restituer en « expert-e » comme si ces informateurs et informatrices n'étaient que porteurs et porteuses de savoirs négligeables?

On ne répétera jamais assez que les scientifiques ne sont pas les détenteurs ou détentrices ni les producteurs ou productrices du seul savoir légitime qui s'imposerait aux « représentations empiriques triviales, subjectives et erronées » de « l'individu de la rue » : les personnes informatrices, puisqu'elles informent le monde de la recherche, sont bien porteuses de savoirs (Blanchet, 2003, p. 299).

Dans la mesure où les sciences humaines réfléchissent sur l'humain-e, elles ne peuvent tout logiquement pas se passer d'elle ou lui et de ses savoirs. Ainsi, dans l'approche de la notion de LM, le locuteur ou la locutrice doit occuper une place centrale, pour deux raisons. La première a trait au point que nous venons d'évoquer : aussi étonnant que cela puisse paraître pour beaucoup, « il n'y a pas que le linguiste qui réfléchit » (Eloy, 2003, p. 178) sur les langues. Le ou la scientifique n'est pas « un démiurge dont les catégories seraient supérieures au discours empirique » (Feussi, 2010, p. 20). Les locutrices ou locuteurs ordinaires autant que les linguistes réfléchissent sur les langues en se construisant à la fois des représentations épi- et métalinguistiques (Blanchet, 2007). La deuxième raison est que l'implication de la locutrice ou du locuteur est la condition *sine qua non* de la correspondance entre l'identification (externe) faite de la LM par le chercheur ou la chercheuse et l'identification (interne) que fait la locutrice ou le locuteur de la langue qu'elle ou il catégorise comme sa/ses « LM ». Je reviendrai plus en détail sur ce point dans la dernière section de ce travail.

La deuxième injustice est observable en contexte éducatif. Je voudrais prendre deux exemples pour l'illustrer, l'un dans l'enseignement du français et l'autre dans celui des langues et cultures nationales (LCN). Le problème se situe au niveau du statut des langues. Commençons par le

français. Plusieurs études (Bitjaa Kody, 2004; Feussi, 2016; Ndibnu Messina Ethé, 2010, etc.) ont montré que dans de grandes villes camerounaises comme Yaoundé et Douala, le français est pratiqué par de nombreux enfants comme langue de première socialisation. Mais dans d'autres contextes, il a des statuts divers : langue seconde ou même langue étrangère. Pourtant, les programmes d'enseignement actuels du français, définis suivant les principes de l'approche par compétence, prescrivent l'enseignement du français comme langue première (MINESEC³, 2014). On voit que cette prescription est en défaveur du nombre d'apprenant·e·s; car pour des enfants qui utilisent le français comme langue seconde, recevoir un enseignement de français langue première est didactiquement incongru : il s'agit d'un enseignement décontextualisé (Daouaga Samari, 2017).

On retrouve plus ou moins le même scénario en classe de LCN, notamment à partir de la classe de 4e où on enseigne des langues spécifiques. Dès leur arrivée en 4e, les élèves sont appelé·e·s chacun·e à choisir une langue camerounaise spécifique qu'ils ou elles souhaiteraient apprendre. Au Lycée classique et moderne de Ngaoundéré par exemple, le choix se fait parmi les quatre langues locales prévues : *fulfulde*, *mbum*, *dii* et *hausa*. À l'heure prévue de LCN, chaque élève se dirige dans la salle désignée pour le déroulement des enseignements dans la langue choisie. Les élèves qui se trouvent dans les classes de langue sont alors d'origine diverse. À l'image du contexte camerounais, la salle de classe est fortement plurilingue. Mais dans ces classes également, on ne tient pas compte de ce plurilinguisme, ces langues sont enseignées comme « LM » comme le dit ce haut responsable d'éducation de Ngaoundéré lors d'un entretien qu'il m'a accordé le 30 novembre 2015 : « Celui qui dit qu'on enseigne les langues nationales veut dire qu'on enseigne les langues maternelles, les langues camerounaises, les langues africaines, puisque les langues camerounaises sont des langues africaines ». Le problème

3. Ministère des enseignements secondaires.

Dire le vrai en sciences humaines? Réflexions à partir de la notion de langue maternelle | 81

est que, dans ces classes, il y a des apprenant·e·s qui ne s'identifient pas à partir de la langue enseignée. Ainsi, ils et elles ne la considèrent pas comme leur « LM », ce qui, comme en classe de français, pose le problème de la contextualisation de l'enseignement. D'ailleurs, certain·e·s élèves n'hésitent pas à rappeler souvent en situation de classe que la langue enseignée n'est pas leur « LM ». Les cas que j'ai eu à observer sont des raisons qu'un·e apprenant·e a avancées pour justifier son niveau de compétence et celui de son camarade dans la langue enseignée. À titre d'exemple, lors d'une leçon de langue et culture *dii*, observée en 4e le 06 mars 2015, quand une apprenante a réussi à donner une réponse attendue par l'enseignant et que celui-ci l'en a félicité, un apprenant s'est autorisé de rappeler : « Elle est Dii, non? ». Une manière de souligner qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait une telle compétence dans cette langue (*dii*) et, dans le même temps, cet élève dit en filigrane qu'il aurait fait montre de la même compétence si c'était sa langue qui était enseignée. D'ailleurs quand, quelques minutes plus tard, l'enseignant apprenait à la classe à prononcer la lettre « a » avec ses différents tons en *dii*, un apprenant a déclaré : « C'est pas ma langue ». En fait, je pense que les réactions de ces apprenant·e·s tiennent, à mon avis, au fait que dans la politique d'enseignement des LCN, on a mis en avant la notion de LM, comme le disait le haut responsable dont j'ai cité les propos plus haut. Au lieu de s'en tenir au terme de *langue nationale spécifique* ou *particulière* que reconnaît le programme, on emploie le terme de « LM » auquel on donne une connotation ethnique (Daouaga Samari, 2017). Il est donc tout à fait logique que certain·e·s de ces élèves ne construisent pas leur identité ethnique à partir de la langue enseignée, puisqu'ayant une langue ethnique différente.

Au cœur d'un débat encore permanent, la notion de LM est utilisée de diverses manières par les chercheurs et les chercheuses, mais aussi en milieu éducatif. Ces usages ont un dénominateur commun : l'insuffisance sinon l'absence de la prise en compte de la locutrice ou du locuteur ordinaire et de ses représentations. Autant le chercheur ou la chercheuse ne peut réussir à identifier une langue comme « LM » d'une locutrice ou

d'un locuteur qu'en demandant à cette locutrice ou ce locuteur, autant l'enseignement d'une langue comme « LM » ne peut s'avérer efficace que si, entre autres, cet enseignement est « détribalisé » (Métangmo-Tatou, 2001) et le statut didactique de la langue défini en fonction des usages/besoins réels des apprenant·e·s. La remise en question de « l'idée que le scientifique est un type particulier de citoyen : l'expert » (Visvanathan, 2016, p. 54) passe par la réhabilitation de la locutrice ou du locuteur ordinaire : c'est cela la perspective glottopolitique (Blanchet, 2016) et la justice cognitive (Visvanathan, 2016). En fin de compte, il semble évident que « les dérives autoritaristes, voire totalitaires, du positivisme et du scientisme, sont tout autant condamnables » (Blanchet, 2004, p. 36). Surtout que l'approche positiviste s'avère inappropriée pour rendre compte de la capacité d'un plurilingue à traverser certaines frontières linguistiques et à surfer sur plusieurs identités.

LM, frontières et identités : la compétence plurilingue à l'épreuve d'une vision positiviste

Les relations qu'un·e locutrice ou locuteur plurilingue entretient avec les langues n'obéissent pas aux règles et prédictions des positivistes. Le plurilingue, en effet, traverse allègrement les frontières érigées entre certaines langues et considère très peu son identité comme figée, configurée par une langue ou des langues juxtaposées.

Les plurilingues et le passage des frontières

L'une des marques des locutrices et locuteurs plurilingues est le passage entre les langues dans leurs pratiques. Les barrières construites souvent par des institutions ou même des communautés (Blanchet, 2017) sont traversées, ce qui rend les alternances normales. Ces pratiques défient

la notion de frontière qui, selon Bulot, « renvoie à un effet de clôture » (Blanchet, 2017, p. 74). Pourtant c'est à ce bornage que s'attèle l'approche positiviste : le chercheur ou la chercheuse, muni-e de catégories préconstruites, s'emploie à « saisir » la « LM » des locutrices et locuteurs sans qu'ils et elles ne soient au courant, comme si les locutrices et locuteurs n'avaient dans leurs répertoires linguistiques qu'une seule langue si bien identifiée qu'il est inutile de les interroger sur leur catégorisation d'une notion aussi complexe. Comme le dit Moore, « il s'agit d'une entreprise qui enferme la compétence des locuteurs dans des catégories préconstruites et étanches, qui restent infondées pour rendre compte de la dynamique et de la fluidité discursive des passages entre les langues pour les locuteurs plurilingues » (2006, p. 106-107).

Alors que des travaux actuels sur l'appropriation des langues montrent que le répertoire linguistique d'un plurilingue n'est pas étanche, mais est marqué par son ouverture sur l'entre-les-langues : d'où la notion de « seuil », en lieu et place de « frontière » que préfère Blanchet (2017). L'ouverture, selon cet auteur, est définitoire du « seuil » : la locutrice ou le locuteur plurilingue circule entre les langues présentes dans son répertoire. Et si, dans cet amas, la locutrice ou le locuteur considérait la zone de contact (Prudent, 1981) entre ces langues comme sa « LM »? Ou alors : est-il impossible que, dans un contexte plurilingue, un-e locutrice ou locuteur avoue avoir plusieurs langues qu'elle ou il considère comme ses « LM »? Les langues sont dynamiques tout comme les rapports que les locutrices et locuteurs entretiennent avec elles. Ces évolutions sont intimement liées au parcours de vie de la locutrice ou du locuteur et configurent ses identités.

LM, parcours de vie et dynamique des identités

La « LM », si tant est que cette appellation soit acceptable, peut-elle changer durant la vie d'un individu? Tout dépend de l'approche adoptée. Une vision monologique des langues ne peut que conduire à poser que la « LM » est acquise une fois pour toute la vie. Pourtant, comme l'affirme Skutnabb-Kangas, tel que le rapporte Moore, « la langue maternelle d'une personne peut changer durant sa vie, cela plusieurs fois, si l'on prend en compte n'importe laquelle des définitions avancées, à l'exception de celle liée à l'origine » (2006, p. 107).

Prenons l'exemple de la définition qui s'appuie sur le niveau de compétence de la locutrice ou du locuteur. Cette compétence, chez un plurilingue, est fluctuante et inégale d'une langue à l'autre (Moore, 2006). En fonction du projet à réaliser, un-e locutrice ou locuteur peut bien s'investir dans l'apprentissage d'une langue et mettre à contribution toutes les ressources nécessaires pour améliorer ses compétences dans cette langue. Avec le temps, son niveau de compétence dans cette langue peut être supérieur à celles des autres langues de son répertoire. Dans ces conditions, si l'on s'en tient à ce critère définitoire, l'on ne sera pas étonné si ce-tte locutrice ou locuteur considère cette nouvelle langue comme sa nouvelle LM ou comme une « LM » de plus. Ainsi, cette langue contribue non seulement à renforcer son identité de locutrice ou locuteur plurilingue, mais également son identité sociale en fonction du projet à la réalisation duquel cette langue contribue. Le même exemple peut être pris pour les autres critères, excepté l'ordre d'acquisition.

L'approche monologique de la LM ne permet pas de mettre en relief le caractère dynamique de cette notion. En réalité, cette notion demande à être analysée autrement.

Pour une approche complexifiante de la notion de LM

La pensée complexe, telle que traduite en sociolinguistique, repose sur plusieurs principes. Je voudrais en évoquer deux ici pour servir mon analyse : ne pas dissocier l'analyse scientifique du vécu quotidien des locutrices et locuteurs et « ne pas cloisonner, dissocier, atomiser des faits, classés dans les catégories artificielles de théories abstraites, déconnectées de la vie » (Blanchet, 2004, p. 32). Ces deux principes m'aideront à mettre en perspective deux idées pour contribuer à la problématisation de la notion de LM, dans toute sa complexité.

LM : une notion complexe. Le principe d'incertitude et d'ambiguïté

Selon Morin, « est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une loi, ce qui ne peut se réduire à une idée simple » (2005, p. 10). Cette définition traduit exactement la situation de la notion de LM. En effet, comme cela se présente depuis le début de cette réflexion, le terme « LM » ne peut être résumé en un mot ou simplement et il n'y a pas de loi que l'on puisse définir pour régir sa catégorisation. Son ambiguïté est incontestée (Moore, 2006; Daouaga Samari, 2016). Langue première, langue ethnique, langue de la mère, langue la plus connue, langue usuelle, etc. : les termes utilisés pour le désigner sont nombreux.

Cette ambiguïté rend la notion de LM imprédictible en contexte plurilingue. Il n'y a aucun indice objectif susceptible d'aider qui que ce soit à trouver avec exactitude ce qu'une locutrice ou un locuteur quelconque adopte comme LM dans sa vie. Telle est d'ailleurs la particularité des sciences humaines en général, contrairement aux sciences dures :

Si les phénomènes linguistiques sont des émergences faites de pratiques sociales, de représentations mentales et d'institutionnalisations glottopolitiques (l'ordre de citation n'ayant pas d'importance) bien davantage que des codes logico-mathématiques déterminés par des schèmes cognitifs biogénétiques, l'hétérogénéité des situations met alors en relief davantage de « désordre » aléatoire que d'« ordre » prédictible (Blanchet, 2007, p. 39).

D'autant que la correspondance entre l'identification (d'une langue comme LM) qu'on fait de l'extérieur et l'identification faite par la locutrice ou le locuteur lui-même n'est aucunement prédictible, il plane une incertitude quant à l'interprétation même de cette notion. Pour comprendre cette notion, le chercheur ou la chercheuse est obligé·e, pour paraphraser Blanchet (2007), de la voir avec les yeux des locutrices et locuteurs, dans leur environnement réel, car « La *langue* est bien une notion sociale, qui ne peut se définir sans une référence à ses locutrices et locuteurs et ses contextes d'utilisation » (Moore, 2006, p. 54). Cela demande donc à la personne qui interprète d'accepter d'entrer en relation avec la locutrice ou le locuteur, ce qui implique une rencontre intersubjective à assumer.

L'incontournable subjectivité dans la problématisation de la « LM » : *lien* chercheur/chercheuse – locuteur/locutrice ordinaire-expérience

Il est tout à fait ordinaire d'entendre des aîné·e·s scientifiques marteler aux apprenti·e·s chercheurs ou chercheuses que dans la recherche qu'ils ou elles sont en train de mener, il faut qu'ils ou elles soient capables d'aboutir à des résultats auxquels un·e autre chercheur ou chercheuse – s'il ou elle veut faire des vérifications – pourrait aboutir point pour point. En tout cas, j'ai eu à entendre ce discours à l'occasion de certaines

soutenances dans mon université. En fait, tout se passe comme si, dans les travaux scientifiques, le chercheur ou la chercheuse est en quête de *la Vérité*, unique et incontestable, qu'il faut tout simplement trouver. Une telle ambition est peut-être réaliste en sciences dures. Mais en sciences humaines, la réalité est plutôt différente.

En premier, en sciences humaines, il est impossible de refaire le travail d'un chercheur ou une chercheuse et aboutir aux mêmes résultats, sans différences aucunes. Ce qui veut dire que la vérité n'est pas unique, elle est incontestablement plurielle. On comprend pourquoi Blanchet appelle au « renoncement à la Vérité unique et définitive » (Blanchet, 2007, p. 10). Comment en sera-t-il d'ailleurs autrement vu qu'en sciences humaines, que le chercheur ou la chercheuse le veuille ou non, qu'il ou elle l'assume ou non, il ou elle doit gérer dans son travail deux subjectivités incontournables : la sienne et celle de ses informateurs ou informatrices. Des études, de plus en plus nombreuses, l'ont montré : la neutralité ou l'objectivité totale n'est pas possible en sciences humaines et sociales (Brière *et al.*, 2019). En conséquence, « Les théorisations de phénomènes sociaux ne peuvent avoir une valeur de vérité générale car ils ne sont pas indissociables de la vision du monde du chercheur » (Tirvassen, 2016, p. 35). Cette vision du monde est façonnée par l'histoire vécue tout au long de son parcours de vie au cours duquel le chercheur ou la chercheuse a eu à se construire des représentations qui déterminent sa manière de penser. Dans la perspective constructiviste, ces représentations

mentales, individuellement construites et aussi socialement diffusées/partagées/inculquées, sont tout bonnement la principale modalité sociocognitive de connaissance chez l'humain (voire celle qui est à la base de toutes les autres). Les représentations sont les connaissances (Blanchet, 2007, p. 44).

Il revient alors au chercheur ou à la chercheuse d'assumer ces représentations tout en créant un *lien*⁴ avec celles des locutrices et locuteurs ordinaires. Bien entendu, le chercheur ou la chercheuse tâchera de ne pas « entériner ni même relayer sans les critiquer des catégorisations dont les fondements ou les conséquences seraient éthiquement condamnables, parce que par exemple xénophobes ou néolibérales... » (Blanchet, 2004, p. 35). Il a la responsabilité éthique d'interroger ces représentations. Dans cette optique, c'est le vécu des actrices et acteurs autant que celui du chercheur ou de la chercheuse qui est valorisé, et donc leurs expériences.

Ces modalités indiquent sans doute que, dans la problématisation de la notion de LM, comme en sciences humaines en général, l'on gagnerait à dépasser les « approches programmatiques » (Feussi, 2016, p. 239), cartésiano-positivistes, pour envisager d'autres perspectives qui ne déconnectent pas l'activité de recherche de la vie du chercheur, de la chercheuse, des informateurs et informatrices. Envisager ces orientations, c'est par exemple, opter pour *l'épistémologie de lien* de Piron (2017) ou pour l'épistémologie de la complexité telle que traduite en sociolinguistique et en didactique des langues par des auteurs comme Blanchet (2007) et Puren (2013). Dans le même sens, d'autres chercheurs et chercheuses adoptent une posture de la réception, en sociolinguistique (cf. par exemple des articles dans Robillard, 2016) et en didactique des langues (Castellotti, 2015).

Dans cette posture, le chercheur ou la chercheuse analyse des faits sociaux effectifs au lieu de les inventer, condition pour « implémenter dans le corps social des instruments ou des politiques d'aménagement linguistique » (Blanchet, 2004, p. 35). Comment proposer des mesures didactiques pour une catégorie précise d'apprenant·e·s si ce sont les décideurs et décideuses qui déterminent à la place des élèves ce que

4. Je renvoie les lecteurs et lectrices à l'épistémologie du lien de Piron (2017).

ceux-ci ou celles-ci considèrent comme leur(s) LM? La subjectivité occupe alors une place centrale dans la réflexion en sciences humaines et sociales. Reste que les chercheurs et chercheuses les explicitent.

Conclusion

La notion de LM est bien plus complexe qu'on ne le croit. Parce qu'il est habituellement utilisé sans questionnement, beaucoup (locuteurs et locutrices comme chercheurs et chercheuses) pensent que le terme a un sens évident, connu de tous et de toutes, qu'on n'est pas tenu d'expliciter. Mais à bien y réfléchir, cette notion ne se prête pas à une catégorisation unique. Chacun-e a sa manière de l'appréhender. En conséquence, en contexte plurilingue, il est infructueux de chercher à catégoriser une langue comme LM d'une personne sans tenir compte des catégorisations de cette locutrice ou locuteur. En fait, c'est la personne locutrice elle-même qui est la plus indiquée pour révéler sa/ses LM.

Cette situation exige au niveau de la recherche que le scientifique dépasse l'approche positiviste adoptée par beaucoup jusque-là pour aborder cette notion. Au lieu de définir cette notion, souvent de manière péremptoire, le chercheur ou la chercheuse gagnerait à réhabiliter la place des locutrices et locuteurs ordinaires pour les placer au cœur des catégorisations. Il ne sera plus question pour lui ou elle de considérer son savoir au-dessus de celui des informateurs et informatrices, mais d'accepter qu'en sciences humaines et sociales, les savoirs construits par le chercheur ou la chercheuse proviennent tout bonnement de ces informateurs et informatrices! Dans la restitution de ces savoirs, il revient alors au chercheur et à la chercheuse d'interroger les représentations de ces dernière-s, de les confronter entre elles et à ses représentations personnelles, et d'assumer son implication personnelle dans la production de ces savoirs. Assumer cette implication, c'est indiquer comment ses propres représentations, sa subjectivité, ont contribué à obtenir les

résultats présentés. On arrivera ainsi à comprendre qu'en sciences humaines et sociales, la vérité n'est pas générale ni unique, encore moins définitive; elle est contextualisée, plurielle, provisoire, et sans cesse questionnée et renouvelée.

Références

Bilola, E., & Tankhu Yamo, A. (2007). L'insécurité linguistique au Nord du Cameroun: Causes, manifestations et traitement. *Langues et communication*, 6, 147-174.

Bitjaa Kody, Z. D. (2004). *La Dynamique des langues camerounaises en contact avec le français (approche macrosociolinguistique)* [Thèse de doctorat d'État]. Université de Yaoundé I.

Blanchet, P. (2003). Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation "chaotique", pratiques sociales, interventions ... Quels modèles? : Pour une (socio)linguistique de la "complexité". *Cahiers de sociolinguistique*, 1(8), 279-308.

Blanchet, P. (2004). L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques: Pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle. *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, 31-36.

Blanchet, P. (2007). Quels 'linguistes' parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques. *Revue Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, 1, 1-66.

Blanchet, P. (2016). *Discriminations: Combattre la glottophobie*. Textuel.

- Blanchet, P. (2017). Seuils, limites et frontières de langues. In J. Bergeron & M. Cheymol (Éds.), *D'un seuil à l'autre. Approches plurielles, rencontres, témoignages* (p. 65-79). Éditions des archives contemporaines.
- Brière, L., Lieutenant-Grosselin, M., & Piron, F. (Éds.). (2019). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* Éditions science et bien commun.
- Castellotti, V. (2014). L'hétérogénéité, fondement de l'éducation linguistique? Vers des perspectives alterdidactiques. *Glottopol*, 23, 173-190.
- Castellotti, V. (2015). Diversité(s), histoire(s), compréhension... Vers des perspectives relationnelles et alterdidactiques pour l'appropriation des langues. *Les Cahiers de l'Acedle*, 12(1), 293-331.
- Daouaga Samari, G. (2016). *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun: Flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*. 28, 81-98.
- Daouaga Samari, G. (2017). Usages et enjeux de la notion de langue maternelle en contexte éducatif plurilingue: Conséquences sociodidactiques au Cameroun. *Contextes et didactiques*, 10, 125-138.
- Eloy, J.-M. (2003). Pour une approche complexe de la nature sociale de la langue. *Cahiers de sociolinguistique*, 1(8), 171-188.
- Feussi, V. (2006). *Une construction du français à Douala-Cameroun* [Doctorat]. Université François Rabelais de Tours.
- Feussi, V. (2010). Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. À la recherche de soi et/avec l'autre? *Cahiers de sociolinguistique*, 1(15), 19-15.
- Feussi, V. (2016). "Croyance originaire" et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique? *Glottopol*, 28, 226-241.

- Marc, E. (2008). Connaissance de la vérité et vérité de la connaissance. *Gestalt*, 1(34), 11-28.
- Mboudjeke, J. G. (2005). Bilinguisme, politiques et attitudes linguistiques au Cameroun et au Canada. *Sudlangues*, 6. <http://www.sudlangues.sn>
- Métangmo-Tatou, L. (2001). 1996 : Cap significatif dans la dynamique des langues au Cameroun. In *Cameroun 2001: Politique, Langues, Économie et Santé* (p. 33-60). L'Harmattan.
- MINESEC, (Cameroun). (2014). *Programmes d'études de 6e et 5e: Français*. Inspection générale des enseignements.
- Moore, D. (2006). *Plurilinguismes et école*. Didier.
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Seuil.
- Ndibnu Messina Ethé, J. (2010). *Recherche d'une méthodologie de l'enseignement de la culture nationale en milieu plurilingue* [Doctorat]. Université de Yaoundé I.
- Piron, F. (2017). Médiation haïtienne. Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 33-60. <https://doi.org/10.7202/1042805ar>
- Piron, F., Regulus, S., & Dibounje Madiba, M. S. (2016). Introduction: Une autre science est possible. In F. Piron, S. Regulus, & M. S. Dibounje Madiba (Éds.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux, au service de la science ouverte juste* (p. xv-xxii). Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>
- Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages*, 61, 13-38. <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1866>
- Puren, C. (2013). *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes: Essai sur l'éclectisme* (3e éd.). www.christianpuren.com

- Robillard, D. de. (2009). Ce que « comprendre » pourrait bien vouloir dire ? *Langage et société*, 4(130), 125-136.
- Robillard, D. de (Éd.). (2016). *Glottopol, Épistémologies et histoire des idées sociolinguistiques* (Vol. 28).
- Tadadjeu, M., Sadembouo, É., & Mba, G. (2004). *Pédagogie des langues maternelles africaines*. PROPELCA.
- Tirvassen, R. (2016). Recherches sociolinguistiques et militantisme : Et si la théorisation n'était qu'un autre point de vue? *Glottopol*, 28, 22-37.
- Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive (Traduction de *The Search for Cognitive Justice*, 2009). In F. Piron, S. Regulus, & M. S. Dibounje Madiba (Éds.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux, au service de la science ouverte juste* (p. 45-56). Éditions science et bien commun.

5. La figure de l'expert dans les débats télévisés camerounais

MOHAMADOU OUSMANOU

Introduction

Il m'a été donné l'occasion d'observer la scène télévisuelle camerounaise depuis bientôt vingt ans. Au-delà de la multiplication des chaînes de télévision, un certain nombre de faits sont notables au regard de leur contenu : la prolifération des programmes de débats que nous avons déjà signalée (Mohamadou, 2017), l'émergence progressive, puis constante de la figure de l'expert et de l'experte. Ces panels, généralement composés de journalistes et de personnalités politiques, accordent une place de plus en plus importante aux universitaires. La présence de cette catégorie de personnes est tellement récurrente que Ngono parle d'une « monopolisation des débats télévisés par certains acteurs » (2014, p. 14). Ceci est d'autant plus frappant qu'on peut remarquer une forme de circularité d'un certain nombre de spécialistes, d'une chaîne de télévision à une autre, d'une émission à une autre. Dotés d'une parole forte et d'une autorité scientifique, ces personnes sont invitées de façon régulière à ces échanges pour faire valoir le caractère hautement crédible du débat. C'est ce qui explique le rappel de ses titres universitaires, ses publications et même ses diplômes.

Si pour Charaudeau l'*instance expert* (IE) est « extérieure à l'instance médiatique dont la figure *autorité de savoir* lui est conférée par une position socio-professionnelle de spécialiste ou de savant » (1998, en ligne, paragr. « L'instance expert »), il faut remarquer que les débats télévisés camerounais qui nous intéressent ne conçoivent pas cette catégorie de protagoniste de la même manière. Cela s'explique par le

fait que ces programmes tendent à étendre ce rôle d'expert et d'experte à l'extrême en usant d'un dispositif énonciatif qui a la particularité de mettre en avant un savoir donné comme encyclopédique, produit d'une sorte d'*hyper érudition*. Cette situation, comme je le montrerai, ne manque pas de générer toutes sortes de confusions : extrapolation, digression, disputes sur la qualité d'expert-e, voire sur le degré d'expertise.

J'envisage la scène télévisuelle comme un espace d'échanges où se lisent des enjeux de positionnements énonciatifs, mais aussi plus largement le lieu de constitution de la crédibilité et de la responsabilité de la parole publique. Une conception de l'interlocution qui conduit à décrire les situations en termes de mouvements dessinant des trajectoires, traçant des trajets, des détours.

L'intérêt pour le discours d'expertise va au-delà d'une préoccupation restreinte au champ purement linguistique : « L'expertise, loin d'être un objet isolé d'autres problématiques peut constituer un excellent analyseur des problèmes à la fois sociaux et scientifiques, techniques et politiques, juridiques et philosophiques, qui irriguent et rythment notre actualité » (Bérard et Crepin, cités par Léglise et Garric, 2012, p. 2). Mon objectif ici est d'esquisser les grandes lignes d'une réflexion en cours de construction. Je ponctuerai mes idées de quelques exemples provenant d'un corpus hétérogène, une partie venant de ma thèse (Mohamadou, 2018), complétés par d'autres enregistrements de réalisation plus récente. Les trois locuteurs de la figure de l'IE¹ sur lesquelles je me fonde seront désignés par les abréviations L1, L2 et L3. Je m'appuierai sur la notion de point de vue (pdv), conçue par Rabatel comme la manière dont un sujet considère l'objet de discours de par « le choix des dénominations, des qualifications, du procès de perception » (2009, p. 27); en même

1. Il s'agit respectivement des universitaires Mathias Éric Owona Nguini, Charlemagne Pascal Messanga Nyamding et Charly Gabriel Mbock. Cela explique l'usage du masculin dans le titre. Dans le corps du texte, le mot « expert » est systématiquement féminisé lorsque les réalités décrites se veulent inclusives.

temps, ces marques de pdv mettent en relief l'identité de l'énonciateur ou l'énonciatrice en tant que source énonciative (Morel, 2003). L'enjeu ici est de repérer les variations de positionnement au sein de l'interlocution. Ce qui permet d'apprécier les jeux d'alternance et d'ajustement énonciatif dans une large conception de la scène énonciative télévisuelle balisée et bornée par la mémoire discursive, comme l'attestent les prédiscours, c'est-à-dire cet « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs qui ont un rôle instructionnel pour la production et l'interprétation du sens en discours » (Paveau, 2006, paragr. 11). Je commencerai par une brève description de la scène télévisuelle, puis j'analyserai trois échanges qui me permettront de dégager des figures contrastées de l'expert·e médiatique.

La scène énonciative télévisuelle : variations au sein de l'interlocution

Les débats télévisés se configurent comme une scène où se manifestent, d'une part, une rivalité sur l'accès à la parole et, d'autre part, des positionnements par rapport à l'objet de discours. De manière générale, la scène englobante est celle du discours politique (Maingueneau, 2004). En ce qui concerne les protagonistes, on peut distinguer, d'un côté, des journalistes, et de l'autre, les débatteurs et débatteuses. Dans cette dernière catégorie se rangent des politiques et les universitaires, sachant que les deux peuvent fusionner. Mais le rôle de l'IE est d'abord d'apporter un regard de savant sur l'objet de débat.

Cette instance tient donc un rôle discursif d'analyste pouvant se réclamer des instruments de pensée et d'expertise de sa discipline. Cela lui permet de prendre de la distance vis-à-vis de l'événement, de proposer des explications sur l'origine profonde de celui-ci, et éventuellement de proposer des hypothèses prédictives. → Parole démonstrative (Charaudeau, 1998, paragr. 103).

La difficulté, c'est que les positions ne sont pas étanches. Même si l'IE parle par légitimation (« je vous parle en tant que X »), il n'en demeure pas moins que les frontières sont loin d'être nettes. L'analyste pourra bien démêler les fils entre le dire et le sujet proférateur du dire, mais les situations semblent inextricables sur le plan pratique. Sauf si l'on considère le discours comme une activité désincarnée, une idée improbable...

L'expert-e, parce que son discours est adressé aux téléspectateurs et téléspectatrices qu'il ou elle veut éclairer, a un devoir de rendre compte qui n'est pas une contrainte juridique, mais qui est inscrite dans le contrat de communication. La parole publique n'est pas un terrain dépourvu de contraintes. Choisir d'officier en qualité d'expert ou d'experte implique que l'on prenne en compte les attentes, les espoirs, les croyances, les ambitions et les connaissances de l'autre. Au même titre que tout sujet énonciateur, l'énonciateur-expert ou l'énonciatrice-experte doit pouvoir anticiper les réactions des autres, car le discours se construit dans le cadre coénonciatif. On ne saurait envisager une énonciation d'explicitation sous l'angle unique de l'explicateur ou de l'explicatrice, sans perspective coénonciative. Cette contradiction qui consiste à se prévaloir de son érudition pour « éclairer » un public que l'on veut pourtant éloigner des débats est à l'origine d'une sorte de fissure entre les deux pans du dispositif télévisuel. Qu'elle prenne la figure autoritaire, celle d'un savant ou d'une savante hermétique ou encore celle d'un personnage égocentré, l'expertise télévisuelle gagnerait à se sortir d'une forme d'enfermement, car il y va de sa crédibilité, un principe même qui fonde sa relation avec le public qu'elle veut édifier par ses connaissances.

Le discours scientifique étant bâti sur un corps d'hypothèses discutées et renouvelées de façon continue, il est plus que prudent pour l'expert ou l'experte de construire un discours nuancé. Certes, les contraintes médiatiques n'offrent pas toujours la possibilité de développer un raisonnement qui tienne compte de la complexité des faits et des situations, mais le sujet énonciateur est en mesure de moduler son discours parce que l'ajustement intersubjectif fait partie du

fonctionnement du discours en interaction. En raison du fait que l'IE peut se tromper, la prudence est un paramètre à prendre en compte. L'exemple le plus emblématique, sur la scène télévisuelle camerounaise, est sans doute l'affaire de la vidéo de l'exécution de deux femmes et leurs enfants² qui a donné lieu à une dispute retentissante. Une figure experte connue ayant soutenu de façon péremptoire que la scène ne s'était pas produite sur le sol camerounais a dû revenir sur ses propos après les résultats de l'enquête officielle. Malgré les excuses présentées par l'expert³, sa crédibilité n'en a pas moins été affectée. Un discours pondéré aurait probablement eu un autre effet. La perception que l'on a de ce discours est nécessairement influencée par l'image qu'en donne l'instance médiatique.

Des deux côtés de l'écran : les représentations liées à la prise en compte de l'autre

En analysant le fonctionnement des débats télévisuels sur le plan strictement communicationnel, on ramène la scène énonciative, selon une vision simplifiée, à un dispositif avec un double pôle : celui des débatteurs et débatteuses d'une part et celui des téléspectateurs et téléspectatrices d'autre part. Cette organisation tend à situer les deux catégories à des niveaux de connaissance non équivalents. La perception englobante de cette instance se justifie, comme le montrent ces propos de Charaudeau, par sa nature d'ensemble disparate :

2. Sur le récit des faits, on peut se reporter à cet article du *Monde* en ligne. <https://urlz.fr/mDZD>
3. Il dit s'être trompé à cause d'une source qui lui fournit une information inexacte. <https://urlz.fr/mDZJ>

Parce que s'adresser aux masses, c'est-à-dire à un ensemble d'individus hétérogènes et disparates du point de vue de leur niveau d'abstraction, de leur possibilité de s'informer, de leur capacité à raisonner et de leur expérience de la vie collective, implique que l'on mette en exergue des valeurs qui puissent être partagées et surtout comprises par le plus grand nombre, faute de quoi on se couperait du public (Charaudeau, 2005, p. 75).

En réalité, l'instance téléspectatrice est de nature composite, c'est-à-dire qu'elle renferme une diversité de personnes, aussi bien des érudits ou érudites que des profanes. Par ailleurs, à l'opposé de l'IE qui est clairement identifié, grâce au rituel de présentation en début d'émission, l'instance téléspectatrice (IT) est anonyme. Mais il faut se rendre à l'évidence que cette position ne repose que sur un *a priori* qui fait de l'énonciateur-expert ou l'énonciatrice-experte celui ou celle qui se positionne au-dessus de l'IT dont on préjuge du « niveau d'abstraction, de leur possibilité de s'informer, de leur capacité à raisonner et de leur expérience de la vie collective » (Charaudeau, *ibid.*).

L'expert médiatique : une figure multiple et un rapport complexe au dire vrai

Le discours d'expertise est particulièrement contraint. En interrogeant son contenu, on prend la mesure de la complexité de la posture de l'IE dont les ajustements énonciatifs ne résistent pas toujours à l'exigence de crédibilité. C'est la raison pour laquelle le discours d'expertise télévisuelle s'apparente à une production verbale dotée de bornes, c'est-à-dire que l'ensemble de manifestations langagières se déploie dans un cadrage référentiel délimité qui lui est imposé par la scène générique.

La parole du spécialiste est susceptible d'apporter une démonstration sur le pourquoi et le comment de l'événement, mais de crainte qu'elle ne soit pas comprise par le téléspectateur, l'instance médiatique ne lui permet pas de développer longuement son argumentation et ne l'utilise que comme un fragment explicatif venant valider l'hypothèse émise par le questionnement du journaliste (Charaudeau, 1998, paragr. « Le commentaire-analyse »).

Lorsque l'IE sollicitée se pare du manteau politique, la situation se complexifie, car il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre ces deux figures. On postule que le positionnement du politique est supposé partisan, tandis que celui de l'expert ou l'experte est supposé distancié. Mais la difficulté demeure toujours. On a vu par exemple que le changement d'opinion chez une figure médiatique iconique est souvent perçu comme suspecte. Aussi les jugements sur sa position antérieure, considérée comme distanciée, tendent-ils à déteindre sur la perception de ses discours postérieurs. Ceci est indubitablement un effet induit sur la crédibilité de son expertise; crédibilité qui est le produit d'une construction effectuée sur l'identité discursive de l'IE (Charaudeau, 2005), en s'appuyant sur son savoir qui lui confère une position d'autorité. Mais pour se stabiliser, cette position, régulièrement mise à l'épreuve du débat, a besoin de cohérence. Dans l'exemple qui suit, l'expert L1, en réaction à des critiques du public, met en avant sa qualité d'érudit⁴.

Exemple 1a. vous ne trouverez pas des politologues qui ont travaillé en sociologie politique en relations internationales en études stratégiques en politique publique en économie politique

4. La transcription orthographique du corpus s'inspire des conventions proposées par Morel et Danon-Boileau (1998), pour l'oral spontané, que j'ai allégées pour simplifier la lecture. Elle a été faite à l'aide du logiciel ELAN (version 6.3) développé par le Max Planck Institute for Psycholinguistics de Nijmegen (Pays-Bas) : <https://archive.mpi.nl/tla/elan> Les pauses silencieuses entre parenthèses sont données en secondes. Les marques d'hésitation telles que l'interjection « euh », les amorces, les répétitions de mots et les autocorrections sont également notées.

en sociohistoire du politique en théorie politique en philosophie politique en histoire des idées en sociologie de la connaissance et je vous dis ça ce n'est que la partie visible parce que je fais beaucoup d'autres choses mais contrairement à ce que les gens pensent je ne parle pas je ne parle pas maintenant j'entends des gens parler ils ne savent pas de quoi ils parlent et ceux qui savent en rien toujours

En énumérant les domaines de connaissance sur lesquels il revendique une expertise, L1 choisit de mettre en relief sa légitimité. Or, ce qui est l'objet de débat, c'est plutôt sa crédibilité. En effet, la réaction de L1 aux critiques repose essentiellement sur ses qualités d'intellectuel consacré par les institutions du savoir. Ce qui est tout à fait conforme à la situation dans la mesure où ses titres universitaires, ainsi que ses travaux l'attestent. Cependant, cette facette de la personnalité de l'expert·e relève de sa légitimité du droit à la parole. C'est, en l'occurrence, une frange spécifique de l'instance réceptrice qui juge de sa légitimité, celle de ses pairs universitaires. Quant au public, instance hétérogène et non institutionnalisée en ce sens qu'elle ne constitue pas un corps obéissant aux mêmes règles d'organisation et de fonctionnement que les universitaires, il ne regarde pas l'expert sous l'angle de la légitimité, mais davantage sous celui de la crédibilité. C'est ce qui fait dire à Charaudeau (1995) que la légitimité est de l'ordre du décisionnel, tandis que la crédibilité est de l'ordre du délibératoire. C'est là que se noue le dilemme de L1, reconnu institutionnellement, et en même temps mis en cause par une frange du public. S'il est vrai que les deux trajectoires évoluent de façon parallèle, les points de croisement ne manquent pas. En effet, le statut d'universitaire acquis par l'expert est une consécration institutionnelle qui confirme les qualités requises par les règles qui régissent le système universitaire. Pour être crédible, l'expert·e télévisuel·le se fonde souvent sur sa légitimité à discuter de l'objet du discours (réalisation d'une enquête, publication d'ouvrages sur le sujet), mais ce recours n'est pas systématique puisque le champ de ses interventions couvre aussi bien les sujets sur lesquels il ou elle a travaillé

que ceux sur lesquels il ou elle n'a pas travaillé. On pourrait donc distinguer, dans le discours de l'expert-e télévisuel-le, une zone de légitimation forte et une zone de légitimation faible. Cette dernière portion de l'espace discursif est sans doute celle qui tend à relier la légitimité de l'expert-e télévisuel-le à sa crédibilité en rappelant surtout que sa présence dans les médias se justifie par la recherche d'une figure qui porte un discours qui va être accepté, qui va être cru.

La légitimité – ou son complément, la légitimation – ne suffisent cependant pas à fonder le droit à la parole. Car encore faut-il que le sujet qui communique, tout investi qu'il pourrait être d'autorité, soit jugé crédible, c'est-à-dire, au fond, **apte à dire le vrai**, ou, plus exactement, **apte à savoir dire le vrai** (Charaudeau, 1995, paragr. 52, je souligne).

On voit bien qu'il y a un rapport étroit entre le discours d'expertise et le dire vrai, car l'absence d'une distance nécessaire ou d'une pondération du discours, en l'occurrence, a un impact négatif sur la crédibilité de l'expert-e L1 dans la mesure elle suscite de la suspicion, voire le rejet.

La dernière séquence souligne le fait que le changement de position par L1 serait motivé par des frustrations subies.

Exemple 1b. dire que moi j'ai fait vingt-deux ans à l'université et dans une certaine mesure j'ai été victime de beaucoup de frustrations mais je ne me suis pas particulièrement plaint sur ces frustrations du moins directement je suis resté dans un grade pendant seize ans alors que j'avais les conditions pour changer de grade depuis au moins dix ou onze ans donc

On comprend alors que l'expert-e n'est pas un être aux sentiments éthérés, et son discours n'est pas non plus un objet désincarné. C'est ici que s'observe la nécessité d'une éthique de la subjectivité (Rabatel, 2013), articulée à une éthique de l'objectivité et de la neutralité, en quelque sorte « mise en déroute » par le flottement du positionnement énonciatif.

À l'évidence, s'en tenir à la neutralité dans une telle situation est un risque fort probable pouvant conduire à une interprétation erronée du fonctionnement de la communication médiatique. Le cas de L1 donne une idée assez précise de flottement. L'extrait qui suit est antérieur aux exemples 1a et 1b. Il rompt ainsi avec la position de L1 de l'époque.

Exemple 2a. d'abord parce que en gros s'il peut y avoir des intellectuels de pouvoir tous ceux qui sont au pouvoir qui font fonction d'intellectuels de pouvoir n'en sont pas même l'intellectuel de pouvoir a une ligne critique il met simplement son esprit critique au service d'une orientation politique mais quand il estime que cette orientation politique n'est pas suivie de manière sérieuse et crédible par le groupe politique auquel il appartient il le signale et il le signale publiquement en prenant position en s'exprimant oralement par des déclarations publiques en faisant des éditoriaux et des chroniques en écrivant même des essais pour critiquer le fonctionnement réel qui correspond à la gestion du groupe politique auquel il appartient c'est ça un intellectuel même de pouvoir il critique et puis ensuite il dit à ses amis politiques j'ai fait les critiques voici donc les solutions qui peuvent permettre de corriger ce qui m'apparaît comme ne fonctionnant pas dans le cadre de notre gestion

Dès l'entame, on constate la posture énonciative en surplomb adoptée par L1. Je désigne par pdv1 le point de vue énoncé par L1, celui-ci étant lié à pdv2 sous-jacent et avec qui il ou elle entretient un rapport oppositif. L'interprétation de pdv1 se lit de manière assez relativement aisée à partir de la construction concessive (*s'il peut y avoir*) à laquelle succède la collation *tenir lieu de*, puis de façon plus tranchée, la négation (*tous ceux... n'en sont pas*). Ainsi, l'énonciation du pdv1 présente le pdv2, qui reconnaîtrait « l'intellectuel du pouvoir », est simplement mise en doute comme vraie. La dénomination « *clerc* » tend à instaurer une hiérarchisation entre l'intellectuel critique du système et l'intellectuel dit de pouvoir. La série de reprises anaphoriques renforce cette posture

surénonciative : « il met simplement son esprit critique », « quand il estime », « il le signale », « il critique ». Le pdv1 peut être glosé comme suit : « il ne peut y avoir d'intellectuel qui appartienne à la sphère du pouvoir, car son statut y est incompatible ». La suite du propos apporte une justification à cette posture.

Exemple 2b. ceux qui tiennent lieu d'intellectuels de pouvoir en fait ne sont pas des intellectuels ce sont des clercs je ne dirais pas les courtisans parce que c'est désobligeant ce sont des clercs le clerc c'est quoi le clerc dans les ordres politiques et sociaux du moyen-âge en occident c'est quelqu'un qui met son intelligence son savoir ou ce qu'on a va appeler beaucoup plus tard hein disons dix-neuvième vingtième siècle son expertise au service d'un pouvoir ça veut dire qu'il est là pour légitimer le pouvoir rendre ce pouvoir acceptable il peut avoir des compétences intellectuelles il peut avoir les aptitudes intellectuelles mais sa manière d'agir fait qu'il n'est pas un intellectuel il faut donc pas confondre le clerc celui qui fait partie de la cléricature parce que clerc ça renvoie à la fois à cléricature et à clergé faut pas confondre le clerc avec l'intellectuel l'intellectuel peut avoir toutes les sensibilités il peut être conservateur réactionnaire même il peut être réformiste il peut être libéral il peut être radical il peut être révolutionnaire mais il a toujours la fonction critique quand il examine la réalité

La séquence (2b) qui suit est le prolongement du pdv1, avec la particularité du recours à la nomination qui « est un acte de catégorisation, une praxis qui est simultanément sociale et linguistique » (Siblot, 2017, p. 244). En nommant des personnes *clercs*, L1 opère une catégorisation descriptive et hiérarchisée entre, d'un côté, l'intellectuel·le critique et de l'autre, l'intellectuel·le dit du pouvoir. La visée argumentative est, bien entendu, de faire admettre que le ou la second·e a moins de prestige ou de valeur que le ou la premier·e. Aussi, en même temps que L1 pose cette distinction et cette classification, il ou elle prend position vis-à-vis de l'intellectuel·le de pouvoir : il ou elle ne serait pas un·e véritable intellectuel·le, le statut

d'intellectuel serait incompatible avec l'exercice du pouvoir. L'intérêt que représente l'analyse du pdv chez l'IE est la possibilité d'appréhender et de confronter les postures énonciatives à partir d'une même source locutoire. C'est ainsi que des années plus tard L1 abandonne cette posture critique vis-à-vis du pouvoir. Certes, les enjeux et le contexte sont déterminants pour comprendre ce revirement, mais la production de sens est une activité beaucoup plus complexe qui n'est pas débarrassée de toutes préoccupations de type historiciste.

Aussi la production de sens relève-t-elle d'une relation entre les mots, les discours, le monde, le sujet et autrui : on ne peut l'appréhender qu'en prenant en compte le positionnement du sujet parlant face aux mots et aux discours des autres, lié à une intention référentielle : opérant sur fond de conflit interprétatif, elle s'avère une conquête instable, et rejouable en tous points du dire (Détrie, 2017, p. 317).

L'IE produit donc un discours situé, forcément ancré dans des situations définies et qui font écho à des débats de société. Elle avance des explications sur des événements que le discours médiatique dévoile à l'IT. Son propos vise à élucider et le discours d'élucidation n'est pas toujours aisé à construire.

Le discours d'expertise, entre explication et herméticité

Par un examen des pdv défendus et des stratégies discursives mises à contribution par l'IE, je propose de décrire trois figures camerounaises récurrentes du discours d'expertise télévisuelle selon les deux postures énonciatives suivantes : la posture autoritaire et la posture du savant. Ce préalable passé, je m'efforcerai à dégager les implications de ces postures sur le plan éthique.

L'expert autoritaire

Dans le débat télévisuel, la prise et le maintien de la parole constituent un enjeu important. L'expert ou l'experte qui se fait autoritaire tend à s'imposer en occupant de manière continue le canal. Ce qui porte un coup aux principes de distribution de la parole, élément faisant partie intégrante du contrat de communication. L'une des figures expertes qui recourent à ce procédé s'appuie sur deux stratégies discursives que sont la promesse et la transgression. Celles-ci fonctionnent suivant une trajectoire oscillant entre deux points : d'un côté, *promettre* est une ouverture vers l'autre, une prise en compte de sa réaction; donc, une recherche consensuelle; de l'autre, *transgresser* est une dérogation à la règle de l'alternance des tours de parole. Chacune de ces deux opérations se réalise par des marqueurs discursifs précis. L'exemple que nous analysons met aux prises un universitaire et homme politique (L2) à un autre homme politique (La). Entre les deux, la meneuse du débat tente d'équilibrer les échanges⁵. Interrogé sur la rumeur d'un complot qui viserait le régime en place, L2 qui est membre du parti au pouvoir construit sa réponse en deux temps. Dans un propos qui se rallonge progressivement, L2 anticipe les revendications du droit à la parole en s'engageant auprès des autres de céder la parole. Il y a, dans cet acte, quelque chose de valorisant dans la mesure où le parleur signifie aux autres qu'il tient compte de leur droit à la parole. C'est alors qu'il recourt à un type de marqueurs énonciatifs que nous désignons marqueurs de discours d'atermoiement (MDA). Ces derniers visent à amener l'autre à concéder plus de temps de parole afin de développer son argumentaire. Ce sont les expressions comme « pour chuter », « pour terminer », « je chute par-là », « je sors par-là ». Ces énoncés, qui se caractérisent, pour certains d'entre eux, par leur construction imagée (métaphore du mouvement), sont toujours situés dans un propos long. L'usage des MDA,

5. On se reportera à Mohamadou (2017) pour une présentation complète de ce corpus et de son analyse multimodale.

sans être l'apanage de cet expert télévisuel, constitue l'une des formes de manifestation d'une énonciation autoritaire. Une telle énonciation est généralement égocentrée puisque la relation coénonciative est rompue. C'est là tout le paradoxe : manifester verbalement une prise en compte de l'autre par l'utilisation des MDA d'une part, et lui refuser l'accès à la parole d'autre part. C'est cette oscillation entre la promesse et la transgression qui justifie la présence des MDA, jouant le double rôle d'atténuateur et de dissimulateur stratégique. Cette stratégie énonciative est marquée sur le plan intonatif par un niveau élevé de l'intensité, témoignage de la volonté de garder la parole, et d'une hauteur mélodique basse, voire plate, indice de l'égocentrage du point de vue (Morel et Danon-Boileau, 1998, p. 12). De même, les mouvements corporels, et spécifiquement ceux de la main, participent largement à la confiscation de la parole.

L'expert hermétique ou le discours savant opacifiant

La deuxième figure que je vais décrire concerne le recours à une forme de discours complexe. Il arrive de façon régulière que l'expert·e complexifie son discours. Mais ce qui est perçu à travers le discours est perceptible dans la posture énonciative. Un discours qui se veut savant emprunte non seulement les « fioritures » du savant ou de la savante, mais la personne qui l'énonce adopte aussi l'attitude savante qui va avec. Les effets que peuvent produire de tels discours sont naturellement au minimum de l'incompréhension, voire du rejet. L'herméticité, bien qu'elle ait le pouvoir de séduire certain·e·s, est aussi susceptible de provoquer du rejet. L'exemple qui suit montre comment le discours d'expertise glisse subrepticement vers un discours hermétique. L3 est interrogé par Lb sur l'émission de mandats d'arrêt à l'encontre des personnes accusées de sécession. On peut analyser la réponse de L3 en trois mouvements.

Première séquence discursive (SD 1) : une affirmation de la gravité de la situation

Lb_ politiquement parlant vous comprenez (0.02) vous légitimez ces mandats d'arrêt internationaux émis par le Cameroun (3.14)

L3_ je pense que euh il y a une situation euh sensible (0.38) qui touche la sécurité de l'état (0.49) comme citoyen il est difficile à un citoyen dans le monde de faire comme si (0.18) (0.02) rien ne se passait de grave lorsque l'état était menacé dans son intégrité (0.02) (1.33) il est deux fois plus difficile encore (0.15) lorsque dans un pays comme le Cameroun qui euh rêve d'intégration (1.18) on fasse comme si euh l'action toute action allant ou consistant à désagréger (0.37) (0.41) euh l'état du Cameroun peut être banalisée on ne peut pas banaliser cela (0.18) maintenant il y a des actions judiciaires (0.76) j'ai pas eu la chance d'étudier le droit le professeur euh Owona Nguini nous a donné euh le topo (0.42) euh bien il se trouve que cette question est d'une sensibilité telle que (0.64) la sécurité de l'état étant en jeu (0.25) tout citoyen du Cameroun se sent profondément interpellé

La formulation de la question de Lb oriente vers la validation ou l'invalidation d'un pdv1 : « vous comprenez » et « vous légitimez ». Schématiquement, les deux syntagmes verbaux suggèrent chacun deux chemins marqués par le couple assertion-négation : *je comprends* vs *je ne comprends pas* d'une part; *je légitime* vs *je ne légitime pas* d'autre part. Une troisième voie n'étant pas exclue, c'est celui que se fraie L3. Ce qui correspond au pdv2. La non-validation du pdv1 suggéré par la question s'accompagne d'une rupture coénonciative due à une pause silencieuse de plus de trois secondes (durée indiquée entre parenthèses), indice d'un changement d'orientation argumentative (Morel et Danon-Boileau, 1998, p. 15). Le propos de L3 se veut pondéré à la fois dans le choix des mots et dans les constructions : « une situation euh sensible », les marques d'hésitation (« euh »), les pauses silencieuses.

Deuxième séquence discursive (SD 2): du constat de la gravité à l'interpellation sur l'identité nationale

L3_maintenant pour e euh poursuivre ces personnes dont on a entendu des noms (0.2) il faut les avoir identifiés comme camerounais (0.39) (0.45) c'est là que je pose le problème de l'identité (0.54) je ne sais pas si quelqu'un a parmi nous (0.19) ce qu'on appelle chez nous la carte nationale d'identité (0.64) le professeur mbida a la sienne avec lui [rires] (1.16) parce que

Lb_ [rires]

L3_le professeur éric mathias aussi j'ai la mienne elle est un peu loin (0.41) voilà alors la carte d'identité du professeur albert mbida est bilingue (1.17) nous lisons carte nationale d'identité (0.99) et en anglais national identity card (1.97) ça a l'air banal mais nous avons un problème d'identité et d'identification on va poursuivre des gens mais les avons-nous clairement identifiés (0.12) ce que je pose comme problème est peut-être limité à ma chétive personne (0.15) mais lorsque en français on dit carte nationale d'identité (0.86) ça signifie qu'au Cameroun c'est la carte qui est nationale pas l'identité (1.31) l'anglais dit national identity card (0.1) cela signifie que en anglais c'est l'identité qui est nationale pas la carte (0.82) on peut en discuter les linguistes vont nous en parler mais on a là un petit souci d'identification

Lb_ [rires]

L3_ je remets sa carte au professeur albert mbida [rires] (0.35) mais ce que je voudrais dire c'est qu'il se pose le problème de l'identité nationale (0.1) en avons-nous une (0.06) on a un état avons-nous bâti une identité nationale (0.06) la question semble banale mais elle me semble fondamentale (0.33) ceci peut impliquer le civisme l'incivisme (0.87) et non pas justifier mais simplement permettre de (0.51) (0.51) d'expliquer que certains ne se reconnaissent plus tout à fait un espace (0.21) qui ne semble

pas garantir un certain nombre de rêves (0.1) d'ambition et peut-être même de prétention (0.5) je pense que la question est globale et il faut l'aborder de manière synthétique (0.11) parce que nous sommes aujourd'hui à rendus à l'obligation de gérer la complexité (0.57) et la complexité nous amène à bâtir une culture des passerelles (0.3) nous le pouvoir est une relation (0.32) ce qui se passe consacre une rupture de relation (0.22) alors quand le pouvoir est menacé on est tenté de le protéger par la puissance la puissance judiciaire la puissance de feu etc. (0.02) je crois que ce qui se passe aujourd'hui dans notre pays (1.0) nous interpelle il y a des camerounais qui ont cinq noms dans leurs papiers (0.02) il y a des camerounais qui votent ailleurs au Cameroun (1.3) il y a des camerounais qui votent pour d'autres pays (0.09)

Lb_au cameroun (0.48)

L3_au cameroun c'est une question (0.09)

Cette deuxième articulation du discours de L3 pose une difficulté quant à son insertion dans l'ensemble de son argumentaire. En fait, cette séquence, sur le plan thématique, semble en décrochage avec la séquence précédente. Cette séquence qui insère une critique dans le discours marque davantage une distance vis-à-vis du pdv1; cette réserve marque une discordance qui se structure en un pdv3 sous-énoncé : « on va poursuivre des gens, mais les avons-nous clairement identifiés », « on a un état avons-nous bâti une identité nationale », entre autres. Si on peut constater que la SD 2 est plus dense que la SD 1, c'est aussi parce que c'est le fragment où se localise la position même de L3 par rapport à l'objet du discours, une position différenciée vis-à-vis de l'instance journalistique (IJ). Par conséquent, SD 1 et SD 3 apparaissent comme des segments périphériques qui encadrent la séquence noyau.

La rupture thématique entre SD 1 et SD 2 d'une part, puis entre SD 2 et SD 3 d'autre part pose moins un problème de cohérence et de cohésion parce que L3 parvient à établir à la fois une relation thématique et formelle entre

l'objet de discours posé par le meneur du débat (l'émission du mandat d'arrêt) et l'objet de discours inséré par lui-même (l'identité nationale) par le biais de l'explication de la causalité. Le problème est d'un tout autre ordre : celui de la pertinence, c'est-à-dire du choix, par le sujet-argumentant, d'un argument relativement à la visée argumentative du propos. Ce choix repose en principe sur le contexte d'énonciation qui permet de définir le cadrage le plus approprié, le plus pertinent pour l'objet du discours concerné. À ce titre, SD 2, par rapport au trajet dessiné par SD 1, s'apparente à un détour; autrement dit, une digression. Ainsi, en introduisant des détours sur les trajets de son discours, on prend le risque d'amoinrir la pertinence du propos; et plus la pertinence est faible, plus le propos s'opacifie. Or, l'IE est supposée être l'instance d'élucidation, voire de simplification.

Troisième séquence discursive (SD 3) : le retour à la gravité

L3_l'interpellation sur laquelle j'attire l'attention ne n'exonère pas du tout (0.11) ceux qui veulent mettre des bombes à la scdp parce que ça mettre la ville de Douala à feu et à sang non (0.69) toute sécession est une déclaration de guerre (0.03)

Lb_d'accord (0.71)

L3_il faut éviter que les armes sortent or des armes sont sorties (0.05) à ce qu'il paraît (0.02)

Lb_merci beaucoup

L3_ce n'est pas un problème négligeable

L'argumentation de L3 a ceci de particulier qu'elle tend à ouvrir le débat vers les points les plus extrêmes du sujet. En cela, elle peut être considérée comme un développement digressif. Mais la digression ne signifie pas impertinence. Encore que le concept de pertinence lui-même mérite d'être précisé. Pour poser un avis sur la pertinence d'un développement, il faut nécessairement l'insérer dans son contexte

d'énonciation : les paramètres subjectifs, spatiotemporels, modaux et référentiels. Autant le propos s'éloigne du cadre circonscrit par ces facteurs, autant on peut le ressentir comme digressif; donc, moins pertinent pour le contexte. Dans le cas d'espèce, L3 est interrogé sur une question précise : l'émission des mandats d'arrêt à l'égard des personnes accusées de sécession. On peut donc constater que le passage sur la carte nationale d'identité se situe non pas en rupture avec le sujet puisque L3 arrive vers la fin de son propos à établir un lien thématique, mais qu'elle s'éloigne du point central, c'est-à-dire la question posée par Lb. Il y a dans ce cas une stratégie argumentative qui complexifie le raisonnement, mais aussi une posture énonciative de la distance qui a pour effet d'opacifier le discours. Cette posture, sans qu'on ne soit en mesure d'affirmer qu'elle est le propre de l'expert ou l'intellectuel, elle demeure un schéma constant chez cette catégorie de participant·e·s aux débats.

L'expertise encyclopédiste

La troisième figure, qui est liée à la deuxième, se rapporte à l'opportunité de la prise de parole même de l'IE. L'organisation et le fonctionnement des débats télévisés camerounais tendent à « brouiller » le statut de l'IE pour deux raisons principales. D'abord, en faisant intervenir un·e invité·e sur n'importe quel sujet; cela entre en contradiction avec l'un des critères définitionnels mêmes de l'expert ou de l'experte, celui qui le définit comme détenteur ou détenteur·e d'un domaine de savoir, non pas de tous les savoirs, à défaut de considérer qu'on est expert·e en tout et on peut donner son avis sur tous les sujets. On serait alors à l'âge de l'hégémonie de la *panexpertise*. On a vu dans l'extrait (1a) cité plus haut que L1 cite les domaines dans lesquels il a travaillé et qui le consacrent comme expert en réaction aux critiques de l'IT.

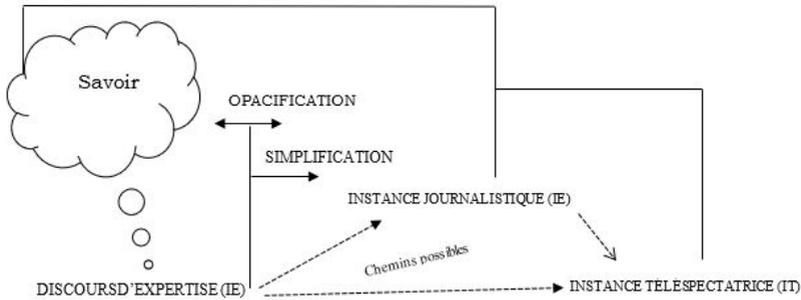
Le discours d'expertise et l'éthique de responsabilité

La contestation fait donc partie du fonctionnement du système, et l'expert-e ne peut y échapper. Dans le cas de L1, la mise en doute par une partie de l'IT trouve son origine non pas sur la qualité de ses analyses en tant que telle, mais davantage sur le glissement d'un point de vue critique vers un point de vue laudateur d'un même système. C'est donc un saut majeur, une sorte d'acrobatie qui ne peut passer inaperçue. Mais il faut distinguer chez L1 le scientifique et l'expert médiatique populaire. Il est vrai que le fil qui sépare l'expert et le scientifique est tenu d'autant plus que l'expert est très souvent le scientifique qui met ses compétences aux services d'une instance demandeuse qui est, dans notre cas, les chaînes de télévision.

Le rapport au savoir et à la vérité diffère également : le savoir du scientifique peut être en suspens sur un point sans que cela n'entraîne pour lui une déqualification; un expert, en revanche, doit résoudre un suspens; il est censé disposer d'un savoir qui conduit à la production de la vérité (de fait **il est supposé dire le vrai**) (Petit, 2000, p. 65, je souligne).

Les conditions d'un changement de pdv sont telles que les prises de position situées aux extrémités sont très rapidement perçues comme le fait ou l'indice d'une évolution anormale ou suspecte. Ceci prouve la fragilité d'une expertise scientifique face à l'évolution des mouvements politiques ou des cadres idéologiques. Contrairement aux discours scientifiques qui ont leurs propres dispositifs de réflexion et de discussion institués et institutionnalisés (publications d'articles, d'ouvrages, communications à des colloques, etc.), l'expertise obéit à un fonctionnement autre du fait qu'elle est un discours en réponse à une requête (Nemri, 2015, p. 138) et la personne qui le profère en est le responsable. On a vu des expert-e-s ou des consultant-e-s congédié-e-s pour avoir tenu certains propos. Le scientifique ou la scientifique se trouve donc dans cet entre-deux où sa qualité et ses compétences de

chercheur ou chercheuse d'une part, et ses prises de position d'autre part vont en quelque sorte entrer en dissonance. S'il ou elle soumet son travail à l'appréciation de ses pairs, l'expert-e télévisuel-le n'est pas seulement comptable vis-à-vis de son « commanditaire », mais aussi de l'IT à qui il ou elle s'adresse pour expliquer ou justifier telle ou telle prise de position. Selon Rabatel (2013), il y a bien une éthique de la responsabilité qui devra être articulée à une éthique de conviction. La difficulté réside dans le fait que les prises de position conformes à des choix inhérents au chercheur lui-même ou à la chercheuse elle-même : « Le chercheur, comme tout être humain, n'échappe pas aux contradictions, et plus encore celui qui est exposé à la prise de risque de l'engagement » (Rabatel, 2013, paragr. 3).



Représentation schématique de la scène générique de déploiement du discours d'expertise télévisuelle

Le but de cette représentation est avant tout descriptif. Elle vise à établir les sortes de relations entre différents éléments constitutifs du dispositif médiatique télévisuel, scène où se noue le discours d'expertise télévisuelle. Ces relations s'établissent autour de quatre pôles : le savoir (S), l'instance experte (IE), l'instance journalistique (IJ) et l'instance téléspectatrice (IT). L'instance journalistique est censée être l'intermédiaire entre l'instance experte et l'instance téléspectatrice (Charaudeau, 1998), mais l'IE peut se diriger directement à elle sans passer par le journaliste ou la journaliste. Quant au discours d'expertise, il s'oriente suivant deux points d'attraction : une tension vers l'opacification

ou l'hermétisme d'une part, et une tension vers la simplification d'autre part. Entre ces deux points, il y a des pondérations possibles. Le rapport au savoir est le dernier aspect que je voudrais évoquer ici. Le savoir rassemble toutes formes de connaissance, et particulièrement celles qui sont convoquées pour débattre sur un sujet spécifique. Considérer que ce savoir est uniquement accessible aux expert·e·s est une méprise aujourd'hui. D'ailleurs, l'IJ, tout comme l'IT à laquelle on destine ce discours, comprennent assurément des personnes qui ont accès à ce savoir. Mon avis est que les débats télévisés camerounais ne mesurent pas suffisamment leur responsabilité dans la construction et la diffusion des discours d'expertise. Pour une éthique de la responsabilité, il faut nécessairement redéfinir la nature des rapports entre les quatre ordres suivants :

- le rapport entre l'instance journalistique et l'instance experte;
- le rapport entre l'instance journalistique et l'instance téléspectatrice;
- le rapport entre l'instance experte et l'instance téléspectatrice;
- le rapport des trois instances (IJ, IE, IT) au savoir.

Conclusion

Dans cette étude, j'ai voulu montrer que la profération d'un discours dans l'espace public est contrainte par des principes qui, s'ils ne sont pas observés, tendent à le rejeter en le discréditant. Les discours d'expertise qui ont été analysés n'échappent pas à ces règles de construction et de fonctionnement de la communication humaine et médiatique. Le constat qui en découle est que la figure de l'expert·e télévisuel·le pose des difficultés non négligeables. Il convient de tirer des enseignements de cette situation.

Premièrement, l'expertise médiatique est soumise à une éthique de responsabilité qui engage sa crédibilité. Elle est comptable devant le public qu'elle prétend « éclairer », en débarrassant le terme de son côté prétentieux – le discours savant surplombant son destinataire. Ceci est une nécessité, car le public, dans son hétérogénéité, inclut les catégories socioprofessionnelles aptes à interpréter un discours savant. Parler, c'est aussi écouter l'autre et parler pour soi dans un média public ne fait pas partie des qualités attendues d'un·e expert·e, car il y a effectivement des attentes de la part de ceux et celles à qui on adresse ce discours. La contradiction, tout comme la mise en doute, voire le rejet d'une position de l'expert·e montre que le public est sensible à son discours, qu'il vit dans une sorte d'expectative, et même d'espérance vis-à-vis de son quotidien. C'est aussi la preuve qu'il ne se positionne pas dans une relation de coupure avec ce discours comme sa construction savante – recours au technolecte – pourrait laisser croire : le discours d'expertise appartient incontestablement à la sphère publique (Garric et Léglise, 2012).

Deuxièmement, le rôle de l'IJ dans l'encadrement du discours d'expertise est capital. Il y a là aussi une question d'éthique de responsabilité. Parce qu'elle est à l'initiative de la prise de parole de l'expert·e – elle sollicite cette parole et organise sa mise en scène –, l'instance médiatique devrait prendre la juste mesure de la situation en disposant des cadrages de pondération de la parole experte. Le premier, en l'occurrence, concerne le format et le fonctionnement des programmes. Le regroupement des mêmes protagonistes autour d'une table et discutant sur toutes sortes de sujets a montré ses limites. On peut certes avoir son opinion sur n'importe quel sujet, mais parler en spécialiste requiert que l'on soit spécialiste d'un secteur spécifique de la connaissance (Nemri, 2015, p. 137).

Étant donné que chaque discours individuel s'insère dans un ensemble discursif plus vaste, l'expert·e laisse des traces qui vont constituer la mémoire discursive. On se rappellera alors un positionnement antérieur, surtout s'il est en conflit avec le positionnement actuel. Dans le cas d'espèce, l'activation de cette mémoire se justifie par une mise en relation

avec des prédiscours, le mode de rattachement à l'intérieur de l'ensemble de positionnements énonciatifs d'un même locuteur, c'est-à-dire la mémoire discursive de type interne (Maingueneau, 2009).

Par ailleurs, cette question mémorielle est aujourd'hui amplifiée du fait de l'émergence du numérique et du web social qui ont favorisé l'accessibilité, la diffusion et l'archivage des discours, en facilitant ainsi leur mise en relation : les échos et les dissonances sont rapidement perçus par un grand nombre de personnes. C'est cette discordance qui est pointée chez l'une des figures emblématiques que j'ai tenté de décrire.

Enfin, le discours d'expertise télévisuelle doit désormais conjuguer avec les contradictions et les contestations qui apportent deux types de changements remarquables : (1) les discours de contradiction et de contestation ne sont plus l'apanage des professionnel-le-s (contre-expertise, critique journalistique) d'autant plus que la prise de parole publique se généralise; (2) et incidemment, l'espace de diffusion de ces discours transcende largement les cadres des médias dits traditionnels (télévision, en l'occurrence) en la faveur de l'essor de nouvelles technologies. L'espace médiatique du discours numérique est particulièrement le champ où s'établissent, de nos jours, des enjeux de crédibilité et de responsabilité; enjeux redéfinis suivant des principes qui échappent quelquefois à certaines règles sociales auxquelles on est habitué-e-s : la dénonciation en ligne, lynchage médiatique, cyberharcèlement, entre autres. L'expertise télévisuelle contemporaine ne saurait alors se départir d'un minimum de sensibilisation au discours numérique pour se prémunir de ses effets non souhaités. Je considère cette réflexion comme une étape dans la vaste problématique relative aux discours médiatiques que je souhaiterais mener. Si les lecteurs et les lectrices veulent bien me permettre cette méditation toute personnelle, je terminerai par cette maxime peule qui souligne la nécessité d'un esprit d'à-propos dans la prise de parole publique :

So a anndaa ko kaalata, yoo heewan ko ndeyyataa.

Si tu ne sais pas ce que tu dis, que tu te taises le plus souvent.

(Mammadu Abdul Sek et Aliw Mohammadu, 2009, p. 24).

Références

Charaudeau, P. (1995). Ce que communiquer veut dire. *Revue des Sciences humaines*, 51. En ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>

Charaudeau, P. (1998). La télévision peut-elle expliquer ? In J. Bourdon et F. Jost (dir.), *Penser la télévision*. Nathan-Ina. En ligne: <http://www.patrick-charaudeau.com/La-televison-peut-elle-expliquer.html>

Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.

Détrie, C. (2017). Production de sens. In C. Détrie, P. Siblot, B. Verine et A. Steuckardt (éd.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (p. 316-317). Honoré Champion.

Léglise, I. et Garric, N. (éd.). (2012). *Discours d'experts et d'expertise*. Peter Lang.

Maingueneau, D. (2004). La situation d'énonciation entre langue et discours. In *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire. Recueil anniversaire d'articles* (pp. 187-210). Editura Universitaria Craiova. En ligne : <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/texte05.html>

Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Éditions du Seuil.

Mammadu, A.-S. et Mohammadu, A. (2009). *Payka*. Timtimol/KJPF.

- Mohamadou, O. (2017). Quand la chute se fait attendre. La gestion du droit à la parole et ses ressorts intonatifs et posturo-mimo-gestules. *Langues et usages*, 1 (1), 7-22.
- Mohamadou, O. (2018). *La théorie de l'oral de Mary-Annick Morel : affûtage conceptuel et applicabilité aux débats télévisés camerounais*. [Thèse de doctorat]. Université de Ngaoundéré.
- Morel, M.-A. et Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Ophrys.
- Morel, M.-A. (2003). Fusion / Dissociation des points de vue dans le dialogue oral : intonation et syntaxe discursive. *Cahiers de praxématique*, 41, 157-190.
- Nemri, B. (2015). De la légitimation à la mise à distance : les journalistes face aux experts dans les débats télévisés relatifs au terrorisme islamique. *Études de communication*, 44, 131-150. <https://doi.org/10.4000/edc.6319>
- Ngono, S. (2014). *Les enjeux d'acteurs dans les formes d'espaces publics au Cameroun : l'exemple des débats télévisés*. [Mémoire de Master]. Université Stendhal de Grenoble 3.
- Paveau, M.-A. (2006). *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle. Tiré de <http://books.openedition.org/psn/722>
- Petit, G. (2000). Le statut d'expert dans la presse quotidienne. *Les Carnets du Cediscor*, 6, 63-79. DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.339>
- Rabatel, A. (2009). Perspective et point de vue. *Communications*, 85, 23-35. <https://doi.org/10.3917/commu.085.0023>
- Rabatel, A. (2013). L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 11. <https://doi.org/10.4000/aad.1526>

Siblot, P. (2017). Nomination. In C. Détrie, P. Siblot, B. Verine et A. Steuckardt (éd.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (p. 244-246). Honoré Champion.

Corpus

1. Émission : *Canal presse* / Chaîne : Canal 2 international / Date de diffusion : 5 octobre 2014 / Présentation : Carole Yemelong / Panel : Charlemagne Pascal Messanga Nyamding, Denis Kwebo, Roland Tsapi, Abel Elimbi Lobe / URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Z2LY7VG4Is4>
2. Émission : *Club d'élites* / Chaîne : Vision 4 / Date de diffusion : 12 novembre 2017 / Présentation : Ernest Obama / Panel : Charly Gabriel Mbock, Albert Mbida, Simon Ntonga, Albert Ayomba, Mathias Éric Owona Nguini, Hilaire Kamga / URL : <https://www.youtube.com/watch?v=2T9hl1hQB10>
3. Émission : *Mise au point* / Chaîne : sur Mo'Radio / Date de diffusion : 26 mars 2022 / Présentation : Homer Djoma / Invité : Mathias Éric Owona Nguini / URL : <https://www.youtube.com/watch?v=7U1Sb1XZyJM>

6. Comment te dire?

Conversation musicale avec son double sur le vrai

HUBERT DE SAUSSURE

Dans cette contribution, je m'engage dans un échange sur le vrai avec mon « double ». Une question anime les échanges : comment dire à l'autre cette vérité qui nous semble pourtant si claire, mais qui peine à prendre forme dans les mots? Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, je tiens à préciser que cet Hubert est un autre que moi. « Lectrice, lecteur, cette lettre est pour toi et si je t'ai prénommé-e Hubert, c'est que cet Hu-lu-bert-lu-là existe et qu'il m'aide à réfléchir un peu », écrivais-je alors alors sur un mur de La Villa¹.

De l'autre côté du miroir, Hubert parle à Hubert...

Hubert,

Tu connais mon dilettantisme et surtout mon inclination à l'évitement. Ainsi avait-elle été saugrenue mon intention de rejoindre la villa réflexive, même en catimini, et qui plus est, pour un sujet comme toujours exigeant : « dire le vrai ». Alors, te voilà prévenu, je partagerai quelques truismes et autres hors sujets, tous, objets de mes papillonnages. Non pas que je préfère le silence ou le mensonge, même s'il m'arrive d'y contribuer, mais les à-côtés mis en regard questionnent aussi, à leurs manières. Alors un

1. Ce texte est une version remaniée de trois billets publiés dans Espaces réflexifs: <https://reflexivites.hypotheses.org/7054>; <https://reflexivites.hypotheses.org/7155>; [https://reflexivites.hypotheses.org/7109\[2\]](https://reflexivites.hypotheses.org/7109[2]) Lire « Partir plus léger » de Caroline Muller dans la Villa : <http://reflexivites.hypotheses.org/7020>

écart et... le chemin se dérobe sous mes pas. Me voici glissant dans le puits. Inutile de résister, de s'agripper aux parois, la pente est trop raide. À quoi bon d'ailleurs.

Si le sous-sol de la villa était assez sombre, à l'étage, rien de tel. La lumière du salon était celle des salles d'étude. Les livres laissés par les précédent-e-s locataires étaient précieux et nombreux. À côté du *Retour à Reims* d'Eribon laissé par Caroline en partant, j'en avais déposé un à mon tour, dès mon arrivée, *En finir avec Eddy Bellegueule* d'Édouard Louis. Cet Eddy Bellegueule, dont le *dire* assure une renaissance, était déposé là discrètement pour ne plus y revenir, car j'avais préféré apporter de la musique. Comme tu sais, je passe plus de temps à lire des partitions qu'à dévorer de la littérature, plus de temps à écrire des notes avec des têtes, des hampes et des durées, qu'à en noircir avec des lettres capitales ou minuscules. Donc, apporter de la musique... et une bouteille de tokay promise à Noémie². Le temps d'un mois de mai 2015, nous avons partagé les lieux et, comme elle, c'était pour moi la toute première fois. J'avais d'abord investi la cave, la galerie des masques³. Pour me rassurer, j'avais pris tout simplement avec moi des sons et des voix qui me touchent et me suivent régulièrement; des enregistrements pris sur l'étagère familière, le livret et la partition du *Château de Barbe-Bleue* de Béla Balázs et Béla Bartók.

Pour ce (se) « dire le vrai », cette œuvre s'est facilement imposée : dans ce château froid et obscur, où résonnent de profonds soupirs, les murs suintent des larmes de sang; il y a ces sept grandes portes noires fermées, qu'une à une Judith ouvre pour faire entrer le soleil et le vent; sept clefs et sept portes dont chacune révélera son secret malgré les mises en garde d'un Barbe-Bleue résigné.

2. Lire « Un matin d'au-revoir » de Noémie Aulombard dans la Villa : <http://reflexivites.hypotheses.org/category/mois-apres-mois/2015/05-mai-2015-n-aulombard>

3. Lire « Le nécessaire mensonge ou dire le vrai sur le mirage de la réalité » de Noémie Aulombard ici-même ou dans la Villa : <http://reflexivites.hypotheses.org/7037>

Alors, imagines-tu? Un *Barbe-Bleue* qui résonne sous les voûtes solitaires de la cave avec, pour prologue, l'avertissement énigmatique d'un *regös*, ce barde chaman* d'une Hongrie perdue.

*Sorti, sortilège
Où donc le cacherais-je?
Eut-il lieu** dehors ou dedans***?
Ce vieux récit, qui le comprend,
Seigneurs et gentes dames ?*

*On chante, et je vous vois,
Vous qui me voyez, moi.
Le rideau devant nos yeux se lève,
Sur la vérité? sur le rêve?
Seigneurs et gentes dames ?*

[...]

*Ce conte, c'est le nôtre,
Le mien comme le vôtre.
D'où qu'il vienne, il nous émerveille.
Ouvrons bien grandes nos oreilles,
Seigneurs et gentes dames.*

*À propos du langage et de la magie : « Dans certaines sociétés, [...] le langage a le pouvoir de rendre vrai ce qu'il affirme être vrai. [...] La narration elle-même possède un certain pouvoir : répéter le mythe, c'est y participer [...] De plus, l'arrangement rythmique des mots, les allitérations, les assonances, les rimes, de savantes combinaisons destinées à charmer et à bercer l'oreille, concourent à activer les pouvoirs du langage, tout comme le recours à une musique d'accompagnement. Ses

propres instruments une fois découverts, il est bien peu de chose que la volonté n'aspire à accomplir grâce à la magie » (Greene, 1989, p. 65).

**Hol volt, hol nem est l'équivalent de notre Il était une fois et qui, traduit littéralement, correspond à la formule traditionnellement utilisée en ouverture des contes hongrois : Il était une fois, une fois il n'était pas.

***P. Unwin et C. Lamarque, dont je reprends la traduction, traduisent kint-e vagy bent? par dehors ou dedans? dans la première strophe et par sur la vérité? sur le rêve? dans la deuxième. Dans les différentes traductions que j'ai pu lire, c'est la proposition dehors ou dedans? qui est généralement retenue dans chacun des cas.

Cette incantation renvoie à un monde lointain dans lequel le conte – dans la perspective d'une révélation – nous délivre un secret. Un secret qui nous est dévoilé, porte après porte.

Devrons-nous répondre aux questions? Où sommes-nous? À quoi assistons-nous? Est-ce dehors ou bien dedans? Dans le réel ou dans le rêve? Les questions posées par le barde tiennent du tour de bonimenteur ou de la bonimenteuse : faire diversion en portant l'attention de l'auditoire sur la main gauche pendant que l'autre main opère la manipulation. Oyez oyez bonnes gens, soyez attentives et attentifs, mais surtout croyez à mon histoire. Nous sommes au théâtre. Un théâtre du merveilleux et de l'effroi. Je suis dupé, je le sais et je suis consentant avec volupté. Je veux être, et à distance, et à proximité, tout à la fois. Je sais que tu me racontes des histoires, mais je veux aussi que le merveilleux et l'effroi soufflent sur ma nuque. Hubert, je te convie à goûter ce prologue dit par Tamás Jordán, le regös (barde), dans la version dirigée par György Selmeczi en 2005.

D'abord parce que cette langue m'est étrangère, j'en goûte l'exotisme mystérieux⁴. Puis ce prologue sonne aussi à mes oreilles comme une parole rendue érotique par le pouvoir physique de la voix, le *grain de la voix*, « le corps anonyme de l'acteur dans mon oreille : ça granule, ça grésille, ça caresse, ça rape, ça coupe : ça jouit » (Barthes, 1973, p. 105). Pour prolonger le plaisir, jouissons encore mon ami, à l'écoute de cet autre grain au pouvoir d'envoûtement, celui de la voix impavide d'Alain Cuny disant *Építaphe* de Gérard de Nerval .

Avec ces deux voix résonnantes, je réalise combien le *dire* donne toute la force du saisissement au *dit* : « Premiers accords du drame... déjà monte la flamme... » (le barde), « Nous sommes arrivés. Regarde : voici le château de Barbe-Bleue » (premières paroles chantées après le prologue, Barbe-Bleue à Judith).



Avant de m'éclipser sur la pointe des pieds à l'ouverture de la première porte, je te laisse savourer cet extrait du *Château de Barbe-Bleue* de Balázs et Bartók, avec Willard White, Béatrice Uria-Monzon et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris sous la direction musicale de Gustav Kuhn, dans une mise en scène d'Alex Ollé et Carlos Padrissa de La Fura dels Baus, au Palais Garnier en 2007.



4. Lors de la représentation parisienne de 2007, dans la mise en scène de La Fura dels Baus, le prologue était dit en français par Maurice Bénichou en voix off.

Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :
<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-1>

Je t'embrasse bien affectueusement.

À toi.

La vérité : ce qui est à côté. Un moine demandait à Tchao-Tcheou : « Quel est l'unique et dernier mot de la vérité ? » [...] Le maître répliqua : « Oui. » Je n'entends pas dans cette réponse l'idée banale selon laquelle un vague parti pris d'acquiescement général est le secret philosophique de la vérité. J'entends que le maître, opposant bizarrement un adverbe à un pronom, oui à quel, répond à côté ; il fait une réponse de sourd, de la même sorte que celle qu'il fit à un autre moine qui lui demandait : « Toutes choses, dit-on, sont réductibles à l'Un ; mais à quoi, l'Un est-il réductible ? » Et Tchao-Tcheou répondit : « Quand j'étais dans le district de Tching, je me suis fait faire une robe qui pesait sept kin » (Barthes, 1977, p. 273).

La voix venue de l'envers

Hubert,

Voulant croire à une invitation de ta part, je me suis permis d'entrer par une porte dérobée. Oh, je n'ai pas vu la cave et n'ai fait qu'apercevoir Noémie dans la galerie; l'espace était étrange et l'on y voyait double puis triple puis y perdions l'esprit dans un délicieux vertige. Maintenant, je ne sais trop où je suis, ce qui m'est assez agréable à vrai dire. Et puis, je me rassure en notant que les murs sont secs.

Mais revenons Hubert à tes propos. Ainsi nourris-tu une relation ambiguë avec ce barde. Que parles-tu de théâtre, de bonimenteur, de bonimenteuse et de duperie? Nous ne cessons de nous duper nous-mêmes en s'entichant et s'attachant à de prétendues vérités bien estimables, confortables, mais discutables. La fiction ne serait-elle pas bien au contraire un remède au déni, un dissolvant de la duperie. Je sens bien que nous partagerions le même avis si j'étais plus clair; mais enfin, j'ai pour excuse d'être dans une pièce sombre et pour cette raison même, de peiner à trouver mes mots.

Puisqu'il s'agit de dire la vérité, ma dernière lecture m'apparaît bien opportune. J'ai apporté l'ouvrage, et le laisserai en partant près du pot de fleurs, en espérant que quelqu'un s'en empare avant qu'il ne pleuve. Cet ouvrage est Braises de Sándor Márai⁵. J'avais d'abord pensé revenir sur ces pages où l'auteur cherche à savoir, sans trop savoir comment⁶. Il dit en effet quelque part :

5. Sándor Márai, *A gyertyák csonkig égnek*. Je ne dispose que de la traduction anglaise de Carol Brown Janeway. Une tradition française existe.

6. Je prends garde de ne pas trop en dire afin de ne pas gâcher la lecture de ce texte envoûtant. Que les lecteurs et lectrices me pardonnent si ici j'échoue.

There is such a thing as factual truth. This and this happened. [...] And yet, sometimes facts are no more than pitiful consequences, because guilt does not reside in our acts but in the intentions that give rise to our acts. Everything turns on our intentions.

Rien de bien nouveau, confesse-t-il aussitôt. Mais l'apparent renversement quelques pages plus tard est édifiant.

At the very end, one's answers to the questions the world has posed with such relentlessness are to be found in the facts of one's life. Questions such as: Who are you?... What did you actually want?... What could you actually achieve? At what points were you loyal or disloyal or brave or a coward? And one answers as best one can, honestly or dishonestly; that's not so important. What's important is that finally one answers with one's life.

Les actes ne sont-ils que de *pitiful consequences* pour au final être ce qui constitue la réponse la plus significative aux questions qui nous sont posées? Je sais bien que je joue avec les mots; il y a actes et actes, petites mesquineries et grandes escroqueries, défis insignifiants et exploits légendaires, infime bonne action et la dévotion d'une vie. Et puis, si certains actes singuliers sont souvent déterminés par les contingences de notre monde, la prétendue stabilité de notre caractère devrait toutefois, dans la durée et en dépit de ces contingences, pouvoir imprimer quelque marque de fabrique à notre existence. Mais en recherchant ces pages, je suis tombé sur cet autre fait qui m'a marqué. Sans trop en dire, en voici l'essentiel : lors de leur voyage de noces qui durera un an, l'épouse entreprend la rédaction d'un carnet, intime, mais dont elle offrira à son mari la possibilité de le lire à chaque instant. Le carnet sera à cet escient laissé en un lieu connu de l'épouse et de l'époux. J'ai instinctivement pensé que l'initiative était bien plus envoûtante qu'effrayante.

For your see, this confidential little book which we do not discuss – we are each a little ashamed in front of the other about this silent confidence we share – is like a declaration of love that repeats itself again and again. Such things are hard to discuss .

Cette double conversation doit être délicieuse sinon source de schizophrénie partagée par deux acteurs, de quadriphonie en quelque sorte. Mais l'auteur de rompre le charme aussitôt :

[...] it was only later, much later, [...] that I understood that one only prepares oneself so consciously to confess, to hew to the utmost honesty, if one knows that one day there will actually be something that requires confession [...]. Later I understood that someone who flees into honesty like that fears something, fears that her life will fill with something that can no longer be shared, a genuine secret, indescribable, unutterable.

Fuir dans l'honnêteté en se révélant, dire le vrai et se préparer ainsi à trahir. Aussi préféré-je me taire et te quitter ici à petits pas, sur le côté, comme tu le faisais tantôt.

Je t'embrasse,

Hubert

Un arrière-goût de bois, de terre et de tanin****



SCAN ME

****Le titre de cette section est extrait d'un texte de György Ligeti trouvé dans le programme du concert du lundi 7 novembre 1994 au festival d'Automne à Paris, à propos de la pièce pour alto seul Hora Lungâ. Hora Lungâ, évoque l'esprit de la musique populaire roumaine qui a fortement marqué mon enfance en Transylvanie,

avec la musique populaire hongroise et celle des Tsiganes. Je ne compose cependant pas de folklore, et n'introduis pas de citations folkloristes : il s'agit plutôt d'allusions. Hora Lungâ signifie littéralement « danse lente ». Dans la tradition roumaine, il ne s'agit cependant pas de danse, mais de chansons populaires (dans la province la plus septentrionale du pays, celle du massif des Maramures, au cœur des Carpathes), nostalgiques et mélancoliques, à l'ornementation riche, qui ont une similitude frappante avec le cante jondo d'Andalousie et les musiques populaires du Radjasthan. Il est difficile de dire si ce phénomène est lié aux migrations tsiganes, ou s'il s'agit d'une ancienne tradition indo-européenne, diatonique et mélodique. Ce mouvement est intégralement joué sur la corde de do. [La corde grave de do donne à l'alto une âpreté singulière, compacte, un peu rauque, avec **un arrière-goût de bois, de terre et de tanin.**] J'utilise ici les intervalles naturels (une tierce majeure juste, une septième mineure juste, ainsi qu'une onzième harmonique).



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-2>

Je titube, me retiens et m'adosse au mur proche. Mes bras s'y agrippent. Mes paumes cherchent un soutien, mais je crois que mon corps tout entier, englouti par la muraille mouvante, s'enfonce et s'enfonce. Je n'ai pas besoin de tourner la tête pour savoir que je suis seul dans cette salle muette. Noémie aura sans doute rejoint sa chambre à l'étage, à moins qu'un voile magique ne me la rende invisible. Je ne perçois que le souffle de l'air dans mes poumons – je respire fort –, que le battement de mon cœur et le sang qui glisse et file dans les veines et les artères. Un long sifflement dans le crâne. La chambre sourde se referme. Mon corps devient plus bruyant que jamais; un corps sonore; un corps qui disparaît enfin dans cette paroi constellée de dièdres, comme des sons qui s'écrasent dans de la neige vierge. Un grondement tellurique s'approche et me happe de sa gueule grande ouverte. Me voici maintenant mâchonné dans un marmonnement haletant et joyeux.

T'ai-je raconté, cher Hubert? Nous avons, avec Noémie, mis les voiles vers un ailleurs invisible. Le tokay n'a pas suffi. Nous avons tournoyé comme des toupies, crié, exulté. Nous avons agité nos sonnailles et grelots aux chevilles, et le tonnerre a craché. Nous avons fait rugir les rhombes et les esprits ont hurlé. Nous avons ri, ri, mais ri. La mine suante et défaite, nous avons posé sur nos têtes des masques de carnaval. Une crinière à longue barbe hirsute de ficelle sombre sur celle de Noémie, des yeux tubulaires et un museau cabossé sur la mienne. Comme tous ces désordres de la nuit t'auraient plu. Un flûtiste, ou bien alors un hautboïste, caché, jouait une mélodie en mode phrygien; tu sais, ce mode qui « rend les hommes enthousiastes » (Aristote, *La Politique*), ce mode si éloigné

de ces « molles » harmoniques ioniennes ou lydiennes « faites pour les buveurs » (Platon, *La République*). Ô mélodies phrygiennes qui conviennent si bien aux chants orgiastiques, précipitez nous cul par-dessus tête au fond du puits de lumière! Rythmes lancinants, ruptures et convulsions tétaniques. Nos danses avaient-elles le pouvoir de faire pleuvoir ou de faire germer le grain?

[V]oici que l'obscurité s'écarte et que VIVRE devient, sous la forme d'un âpre ascétisme allégorique, la conquête des pouvoirs extraordinaires dont nous nous sentons profusément traversés mais que nous n'exprimons qu'incomplètement faute de loyauté, de discernement cruel et de persévérance.

Compagnons pathétiques qui murmurez à peine, allez la lampe éteinte et rendez les bijoux. Un mystère nouveau chante dans vos os. Développez votre étrangeté légitime (Char, 1962, p. 71).

Au petit matin, des odeurs de terre humide au printemps, la lumière de l'aube et son chant à sa suite :



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-3>

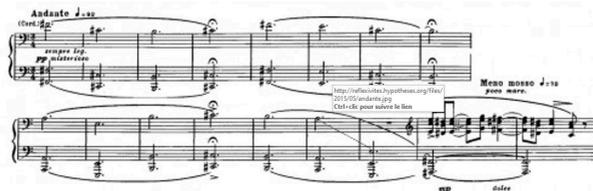


SCAN ME

Din zori de zi si joc bărbătesc (mélodie de l'aube, suivie d'une danse virile)

Gheorghe Tisalia, jouant de la flûte tilincă, enregistré à Rozavlea dans la région de Maramures. *Din zori de zi* appartient aux mélodies de l'aube pour les rituels des morts.

Notre entrée dans ce château de Barbe-Bleue aurait dû éveiller nos soupçons. Te souviens-tu de cette mélodie distribuée aux cordes graves en ouverture? Bartók nous racontait qu'il l'avait collectée auprès de paysan·ne·s. Cet air sombre, lorsque nous passâmes le seuil, t'en souviens-tu? Tendons l'oreille, cette descente pentatonique empruntée à « une authentique ancienne musique populaire hongroise » est bel et bien propice à pénétrer dans l'obscurité des mondes enfouis.



Premières mesures du *Château de Barbe-Bleue* de Béla Bartók
(Photographie de Yann Sallou)

Sur sa gamme pentatonique fa# - mi - do# - si - la, la ligne mélodique reprend les tétracordes phrygiens⁷ propices aux enthousiasmes et aux orgies. À ce mode, ici défectif, ne manquent que les ré# et sol# pour entrer dans la transe.

À l'image d'un Balázs qui créa son livret, nous dit-il, « dans le langage et les rythmes des anciennes ballades populaires hongroises de Székely » (Bartók, 2001, p. 83), Bartók trouva dans la musique paysanne récoltée par ses soins « un point de départ idéal pour une renaissance musicale » (*ibid.*). L'authentique musique populaire nichée dans les campagnes sera pour Bartók une matière sonore à renouveler le langage, à façonner une identité face à la domination de l'Empire austro-hongrois, à construire une *authenticité*.

Dès le début de notre exploration de la musique paysanne hongroise, nous étions plutôt surpris de l'absence presque totale des gammes majeures et mineures usuelles, notamment dans les mélodies populaires qui nous apparaissaient comme authentiques. À leur place, nous trouvions les cinq modes les plus courants dans la musique savante médiévale et, à côté d'eux, d'autres qui étaient absolument inconnus dans la musique modale, ainsi que des échelles dotées de caractéristiques qui semblaient orientales. [...]

Nous étions très attirés par les traits archaïques de ce style et, lorsque nous avons cédé à son influence, nous sommes remontés jusqu'au sixième ou septième siècle. [...] On pourrait démontrer que ce vieux style rural a plus de quinze cents ans (Bartók, 2006, p. 297 et 302).

7. Les deux tétracordes phrygiens (ton, demi-ton, ton) sont reliés deux à deux par un ton.



Dans le cadre de ses recherches ethnomusicologiques, Béla Bartók sillonna la Transylvanie de 1910 à 1912 et en rapporta des enregistrements de chants et danses collectés dans les campagnes.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous

pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-4>



Les musiques de cet enregistrement sont à l'origine de ses *Danses populaires roumaines* (d'abord hongroises puis devenues roumaines en 1918) écrites pour piano, puis pour orchestre de chambre. Dans la version qui suit, certaines danses de Bartók alternent avec les airs d'origine interprétés sur instruments de tradition populaire.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-5>

Mais le costume de concert que vient d'endosser la musique « authentique », nous fait perdre maintenant les vertus performatives liées à sa fonction. La ronde fut plaisante, mais déjà nous quittons notre ailleurs englouti.

Dis-moi, n'irons-nous plus au bois, aux champs et au cimetière en chantant?

Comment te dire? – Attends, laisse-moi te le dire en chanson...

Idejöttem, mert szeretlek. / Je t'ai suivi parce que je t'aime

Itt vagyok, atied vagyok. / Ici je suis à toi, je suis à toi

Most már vezess mindenhová, / Révèle-moi tous tes secrets,

Most már nyiss ki minden ajtót! / Donne-moi la clé de chaque porte.

Váram sötét töve reszket, / Mon château tremble de toutes parts,

Bús sziklából gyönyör borzong. / Les portes des oubliettes s'entrouvent.

Judit, Judit! Hús és édes, / Judith, Judith, il est doux le sang

Nyitott sebből vér ha ömlik. / Qui sourd des fraîches blessures⁸.

(Judith puis Barbe-Bleue, à l'ouverture de la deuxième porte du Château de Barbe-Bleue de Béla Balázs et Béla Bartók).

Cher Hubert,

8. Traduction de P. Unwin et C. Lamarque. Traduction de P. Unwin et C. Lamarque.

Le susurré-je dans le creux de l'oreille? Recto tono ou vocalisé? Le crié-je à la cantonade ou le balbutié-je sur tous les tons?

Après l'adresse parlée du barde au spectateur et à la spectatrice, comment Bartók choisit-il de dire le dit de Balázs? Quelle option le compositeur prend-il pour faire entendre le livret? Quelle place donne-t-il à la fois au chant et aux paroles, à ce qu'ils disent, à ce qu'ils sous-tendent et sous-entendent? Passées les rapides fanfares de trompettes et de cors, « la serrure claque » et...



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-6>



Ouverture de la deuxième porte du Château de Barbe-Bleue de Béla Balázs et Béla Bartók avec Katalin Kasza (Judith), György Melis (Barbe-Bleue) et l'Orchestre Philharmonique de Budapest sous la direction de János Ferencsik, en 1970

...la porte s'ouvre découvrant une ouverture jaune rougeoyante, sombre, inquiétante. [...]

Que vois-tu ?

Des milliers d'armes aiguisées

Des milliers d'armes effrayantes

Ma salle d'armes, Judith.

Pas d'ornementation et de vocalise, pas de performance belcantiste, pas d'acrobatie vocale ou d'explosion de la ligne mélodique, à chaque syllabe une note, à chaque strophe du poème une courte phrase musicale. La figure du chanteur virtuose s'efface pour laisser la place au personnage et dire la vérité du drame. Le travail d'écriture vocale de Bartók s'appuie sur l'octosyllabe de vieilles ballades hongroises repris par le poète, sur la prosodie du magyar et sur ses caractères mélodiques et rythmiques, en « rend(ant) musicale l'inflexion naturelle de la voix »⁹. La prosodie d'un parler « naturel » ajouterait-elle un pouvoir de vérité à la musique?

Cette écriture vocale avec le mot, la phrase et le sens inscrits dans la courbe mélodique est dans l'esprit du récitatif mélodique d'un *Pelléas et Mélisande* composé, vingt ans plus tôt, par Claude Debussy.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-7>



La mort de Pelléas, acte IV de Pelléas et Mélisande de Claude Debussy, par Magdalena Kozena (Mélisande), Jean-François Lapointe (Pelléas) et Laurent Naouri (Golaud) et l'Orchestre national de France sous la direction de Bernard Haitink, dans la mise en scène de Jean-Louis Martinoty

Bartók, qui n'avait pas encore écrit de mélodie pour la voix, reconnaissait dans une lettre au compositeur Frederick Delius, sa difficulté à mettre ce texte en musique.

9. Zoltán Kodály à propos de l'écriture de Bartók pour le *Château de Barbe-Bleue*.

Il trouvera une partie de la réponse dans son étude de la musique paysanne hongroise. Ce travail spécifique sera un des moteurs de sa créativité, autant pour les rythmes que pour les modes. Lorsque l'opéra sera repris des années plus tard en 1924, Béla Bartók demandera qu'un soin particulier soit apporté à l'interprétation des passages « parlando » :

Jusqu'ici, j'ai partout fait l'expérience que les chanteurs veulent exécuter les passages « parlando » [...] en rythme fixe (tempo giusto). C'est pourquoi j'attire votre attention sur le fait qu'une telle conception serait complètement fautive, il doit régner de bout en bout une sorte de *sprechgesang* (Bartók, 1980, p. 47).

Bartók (à moins que ce ne soit le traducteur) utilise ce terme de *sprechgesang* dans un sens bien différent de celui précisé par Arnold Schoenberg douze ans plus tôt.

L'année suivante l'écriture du *Château de Barbe-Bleue*, le *Pierrot lunaire* d'Arnold Schoenberg ouvrira une nouvelle voie avec l'utilisation du *sprechgesang*, de la « mélodie parlée », ce style de récitation dont il ne s'agit toutefois pas de « parler de manière réaliste et naturelle ». La vérité du *Pierrot* n'est ni dans le réel, ni dans la nature, mais dans un autre tout autre.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-8>



Pierrot lunaire, op. 21 (1912) d'Arnold Schoenberg, mélodrame pour une voix et petit ensemble sur des poèmes d'Albert Giraud traduits par Otto Erich Hartleben, Kiera Duffy (voix), Mathieur Dufour (flûte traversière), J. Lawrie Bloom (clarinettes), Robert Chen (violon et alto), John Sharp (violoncelle) et Pierre-Laurent Aimard (piano) sous la direction de Cristian Macelaru.

Cette œuvre est une commande de la « diseuse » de cabaret berlinois, Albertine Zehne, comédienne et ancienne chanteuse wagnérienne. Un *Pierrot* écrit sur mesure!

S'il te venait l'idée – ce qui me ravirait – de me raconter tes prochaines lectures en *sprechgesang*, je te conseille la préface du *Pierrot Lunaire*, écrite par Schoenberg à l'intention des interprètes. Souviens-toi de ne pas parler de manière réaliste et naturelle et que ton chant ne ressemble pas au chant.

La mélodie indiquée dans la partie vocale à l'aide de notes, sauf quelques exceptions isolées spécialement marquées, n'est pas destinée à être chantée. La tâche de l'exécutant consiste à la transformer en une mélodie parlée en tenant compte de la hauteur de son indiquée. Ceci se fait :

1. En respectant le rythme avec précision, comme si l'on chantait, c'est-à-dire, sans plus de liberté que dans le cas d'une mélodie chantée.
2. En étant conscient de la différence entre note chantée et note parlée : alors que, dans le chant, la hauteur de chaque son est maintenue sans changement d'un bout à

l'autre du son, dans le Sprechgesang, la hauteur du son, une fois indiquée, est abandonnée pour une montée ou une chute, selon la courbe de la phrase.

Toutefois, l'exécutant doit faire très attention à ne pas adopter une manière chantée de parler. Cela n'est pas du tout mon intention. Il ne faut absolument pas essayer de parler de manière réaliste et naturelle. Bien au contraire, la différence entre la manière ordinaire de parler et celle utilisée dans une forme musicale doit être évidente. En même temps, elle ne doit jamais rappeler le chant.

Près de cinquante ans plus tard, les mots sont éparpillés façon puzzle avec la Sequanza III de Luciano Berio. Un puzzle qui tire ici ses vocalises de l'histoire de l'opéra italien et avant lui des mélismes du chant grégorien; qui tire ses raclements de gorge, halètements et claquements de langue, de la voix archaïque; ses chuchotements, susurrements, murmures et rires, du geste théâtral. Un puzzle et une corporéité de la voix qui mettent de côté la dimension sémantique du langage. Mais quelle théâtralité avec ses « ombres de signification ».

Ravager le texte.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-9>



Sequenza III pour voix (1965) de Luciano Berio pour Cathy Berberian (interprète de cet enregistrement).

*La voix porte toujours en soi un excès de connotations. Du bruit plus insupportable au chant plus exquis, la voix signifie toujours quelque chose, renvoie toujours à quelque chose d'autre que soi et crée une gamme très vaste d'associations***. Dans Sequenza III, j'ai essayé d'assimiler musicalement beaucoup d'aspects de l'expérience vocale quotidienne, même les plus triviaux, sans renoncer pourtant à des aspects intermédiaires et au chant proprement dit. Pour contrôler un ensemble si vaste de comportements vocaux, il était nécessaire de fragmenter et, au moins en apparence, de ravager le texte, pour en pouvoir récupérer ensuite les fragments sur de différents plans expressifs en les recomposant comme unités musicales et non plus linguistiques. Le texte devait donc être homogène et ouvert aux exigences du projet, qui consiste, dans ses lignes essentielles, à exorciser l'excès de connotations et à le composer en unité musicale. Ceci est le court texte « modulaire » écrit par Markus Kutter pour Sequenza III :*

Give me a few words for a woman

to sing a truth allowing us

to build a house without worrying before night comes

Dans Sequenza III, l'accent est mis sur le symbolisme sonore des gestes vocaux et parfois visuels, et sur les « ombres de signification » qui les accompagnent, sur les associations et les conflits qu'ils produisent. Pour cette raison, Sequenza III peut être considérée

comme un essai de dramaturgie musicale dont l'histoire, en un sens, est le rapport entre la soliste et sa propre voix (Luciano Berio, en ligne)¹⁰.



SCAN ME

***Je ne boude pas mon plaisir en te proposant l'écoute de ∞ extrait de l'album 666 (1972) des Aphrodite's Child. Irène Papas exulte sur les paroles de Kostas Ferris et la musique de Vangelis. « I was, I am, I am to come, I was ».

En 1993, un des élèves de Luciano Berio, le compositeur Steve Reich crée, avec la vidéaste Beryl Korot, *The Cave* dont l'ensemble instrumental reprend la prosodie des voix parlées, au plus près, en la soulignant. « L'idée était de faire voir et entendre des gens s'exprimant sur une bande vidéo et simultanément doublée sur scène par les musiciens... »¹¹. La parole enregistrée, extraite d'interviews vidéos, est découpée et répétée pour constituer un matériau sonore musical. Elle devient chant. Elle devient même transe et incantation avec la répétition des fragments de phrases en boucle et les trois heures que dure cet opéra.

La musique en « doublure » de la parole



10. lucianoberio.org

11. Citation de Steve Reich extraite du programme de salle du 23 septembre 2011, Musica Strasbourg.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-10>



Extrait de The Cave (1993) de Steve Reich et Berryl Korot, par l'Ensemble Modern et Synergy Vocals, sous la direction de Jonathan Stockhammer, en 2011 à Musica Strasbourg

S'inspirant du travail de Steve Reich, Christophe Chassol crée ce qu'il appelle des « ultrascores » ou des « harmonisations du réel ». Après des discours de Barack Obama ou un entretien avec Meredith Monk, Chassol a « harmonisé » le discours de Christiane Taubira du 29 janvier 2013 sur la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-11>



Waouh... et glou et glou et glou (dernière gorgée de tokay partagée avec Noémie)

Tra la la la lère. Et hop! Bing! Héhé...
Taratata!

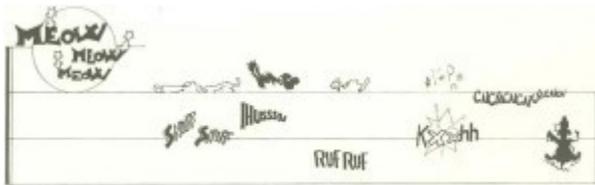
Youpiiii

Blablabla... Gné? Urf Hummm! Haha...

Patati & patata... ZZZzzzzz Rrrr Zzz

Pschitt Tss

Oupla



*Extrait de la partition de Stripsody (1966) de Cathy Berberian.
Les illustrations sont de Roberto Zamarin*

Tagada tsoin-tsoin

Et pour la chute? Chuut...

Smack



p.s. Dis, quand viendras-tu faire des bulles,
des Wip! des Clip! Crap! des Bang! des Vlop et
des Zip! Shebam! Pow! Blop! Wiz!

Ainsi, Serge était-il un admirateur de Cathy.



Un ou plusieurs éléments interactifs
ont été exclus de cette version du

texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

[https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/
direlevrai/?p=190#oembed-12](https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=190#oembed-12)

Références

Barthes, R. (1973). *Le Plaisir du texte*. Seuil.

Barthes, R. 1977. *Fragments d'un discours amoureux*. Seuil.

Bartók, B. (1980). *Musique de la vie* (trad. Philippe Alexandre Autexier). Stock.

Bartók, B. (2006). Conférences de Harvard (1943). Dans *Écrits* (trad. Peter Szendy). Contrechamps.

Char, R. (1962). *Fureur et mystère*. Gallimard.

Greene, T. (1989). *Poésie et magie. Vérité poétique et vérité scientifique*. PUF.

PARTIE II
ORIGINES ET EFFETS DU DIRE
VRAI

7. La bouche amère des enfants

Introduction pour une approche discursive du whistleblowing

MARIE-ANNE PAVEAU

J'ai choisi le titre « La bouche amère des enfants » pour faire écho au dicton français « La vérité sort de la bouche des enfants » : l'histoire et la sagesse des nations montrent en effet que les manifestations de la vérité sont bien souvent sous le signe du risque, du danger, voire de l'exclusion ou de la mort, tant pour le diseur ou la diseuse de vérité que pour l'ensemble de l'environnement touché par ce discours¹.

L'expression semblera peut-être surprenante à certain·e·s, mais elle résume ce que j'essaie de saisir depuis le début de mes travaux sur l'éthique du discours, et notamment sur la question du *dire vrai* : son versant sombre, son prix parfois exorbitant, son aspect scandaleux, briseur d'équilibre et empêcheur de mentir en rond. J'avais esquissé cet aspect dans *Langage et morale* (Paveau, 2013) et j'aimerais le reprendre ici.

1. Ce texte est une version remaniée de mes réflexions publiées dans *Espaces réflexifs* : <https://reflexivites.hypotheses.org/7752>; <https://reflexivites.hypotheses.org/7749>; <https://reflexivites.hypotheses.org/7796>

Les enfants de Diogène ou le goût amer de la vérité



The Book of moralities of Jacques Legrand. « How the state of poverty is agreeable ». « Diogène et Crates » by Unknow, circa 1490, Licensed under Public Domain via Wikimedia Commons.

Dans un texte sur l'écriture réaliste, Brecht écrit quelques remarques qui sont restées célèbres sur ce qu'il appelle les « difficultés » de la vérité :

Qui veut combattre aujourd'hui le mensonge et l'ignorance, qui veut écrire la vérité, doit surmonter au moins cinq difficultés. Il doit avoir le courage d'écrire la vérité bien que celle-ci soit réprimée de toutes parts; l'intelligence de la reconnaître, bien qu'elle soit dissimulée de toutes parts; l'art de la rendre maniable comme une armée; le jugement lui permettant de choisir ceux

dans les mains desquelles elle sera efficace; la ruse pour la diffuser parmi ceux-là. Ces difficultés existent [...] également dans les pays où prévaut la liberté bourgeoise (Brecht, 1970 [1934], p. 36).

Dans ces quelques lignes est résumé un discours de sens commun sur la pratique de la vérité, porté entre autres par les discours proverbiaux où les notations négatives pullulent : « Défends la vérité, quand même tu serais seul contre tous », dit-on en Grèce; « La vérité est dans la bouche de la colère, de l'ivresse et de l'enfance », affirmait-on dans le monde latin, idée que l'on retrouve dans le Maroc contemporain : « Ne dit la vérité que l'enfant ou le fou »; « Qui dit la vérité, se fait exiler », dit la sagesse turque qui déclare aussi : « Qui dit la vérité doit avoir un pied à l'étrier »; « Dis la vérité à Dieu, mais donne de l'argent au juge », conseille la prudence russe; « La vérité n'est bonne à rien quand elle découvre les fautes d'autrui », avertit la doxa algérienne. La valeur de la vérité dans la vie sociale et la pratique discursive n'est donc pas tout à fait en accord avec sa valorisation morale : si le *dire vrai* est un bien dans le principe, c'est souvent une erreur dans la réalité.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=5#oembed-1>



Une figure emblématique de ce que la vérité peut avoir de négatif est Diogène (cf. QR ci-contre), le parrésiasite, champion de la franchise risquée et du franc-parler dévastateur. La *parrêsia*, explique Foucault qui y consacre son dernier cours au collège de France en 1984 (Foucault, 2009; Chaumon, 2009), consiste à dire une vérité qui menace la relation avec l'autre; la vérité de la *parrêsia* est risquée, et requiert donc du courage :

La *parrêsia* est donc, en deux mots, le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend (Foucault, 2009, p. 14).

Ce sont de ces diseurs et diseuses de vérités risquées (Paveau, 2010), des vérités pas bonnes à dire, au goût amer, de celles qui poussent à fuir à cheval, que je veux parler. Enfants, fous et folles, colériques ou adultes conscient-e-s et réalistes, ils ou elles sont les enfants de Diogène, perpétuant dans le monde moderne la *parrêsia* antique. Je reviendrai sur le *whistleblower*, figure sur laquelle les discours ont évolué ces dernières années sous l'impulsion du destin de « stars » hypermédiatisées comme Julian Assange, Chelsea Manning et, bien sûr Edward Snowden.

Survivre à la vérité dite. La résistance du *whistleblower*

Je retourne constamment à la figure du *whistleblower*, découverte il y a des années à l'époque où je travaillais sur le manuscrit de *Langage et morale*. J'y ai consacré une section dans cet ouvrage, plusieurs passages d'articles et plusieurs billets sur *La Pensée du discours*. Le ou la *whistleblower* me fascine et recueille toute mon empathie à cause de cette

droiture presque brutale qui l'amène à briser l'ordre du discours social dominant, de la forme d'héroïsme qu'il ou elle assume en déclenchant sa profonde solitude face au plus grand nombre et parce que son désir de vérité l'amène le plus souvent à des souffrances importantes, parfois fatales. Cette « diseur-se de vérité » suscite mon intérêt de linguiste, car le discours qu'il ou elle produit possède des caractéristiques sociodiscursives particulières et relativement inédites. De plus, la linguistique ne s'intéresse pas beaucoup aux figures du locuteur, et il reste encore beaucoup à inventer pour décrire les gens qui parlent sous l'angle de la fonction sociale de leur prise de parole.



Supporters of whistleblower Edward J. Snowden at a New York City rally in June 2013. © Tony Savino/Corbis, photo publiée sur How Stuff Works, <http://people.howstuffworks.com/10-whistleblowers-and-the-horrors-they-exposed.htm>

Évolutions

Depuis mes premiers travaux, la figure a évolué, ce que montrent les discours qui, à la fois, portent sur cette figure de locuteur ou de locutrice et émanent d'elles. On est passé, me semble-t-il, d'un phénomène inédit, inouï, causant une sorte de malaise à peu près partout (dans son entourage proche, dans les milieux où il donne le coup de sifflet, dans les médias, dans l'opinion publique) à une figure désormais installée, si ce n'est reconnu parfois, dans le paysage social. C'est que, depuis la fin des années 2000 où les *whistleblowers*, même devenus célèbres, s'appelaient encore Sherron Watkins, Joe Darby, Jeffrey Wigand, Erin Brokovich, et agissaient à un niveau local ou national, sont arrivés Julian Assange, Chelsea Manning, Edward Snowden, autrices et auteurs d'une action avec un impact large, assez violent et international. À l'isolement des quatre premiers, se sont substitués la célébrité et les appuis internationaux et parfois populaires des trois suivant-e-s, ainsi que la mise en scène efficace de leur action dans les médias, par l'intermédiaire de journalistes notamment, et l'on pense bien sûr à Glenn Greenwald.

Whistleblowing aux États-Unis, délation en France

Je ne cite que des États-Uniens et ne mentionne que le contexte anglophone, ce qui n'est pas un hasard. C'est qu'en France, le regard porté sur le *whistleblower* n'est pas le même, comme l'expliquent très bien Sandra Charreire-Petit et Julien Cusin dans l'un des rares articles sur le *whistleblowing* en français, « Whistleblowing et résilience : analyse d'une trajectoire individuelle ».

La dimension culturelle et la perception distincte de l'alerte selon les contextes ajoutent à la complexité, mais aussi à la richesse, du processus étudié. En France, le terme de *whistleblowing* est très vite associé à la délation et renvoie aux heures sombres de l'occupation durant la Seconde

Guerre mondiale. Selon de Bry (2008), la dénonciation y est généralement perçue comme un acte de trahison particulièrement infamant et le vocable associé à une telle action revêt une connotation très négative : on parle ainsi de « rapporteur », de « cafteur » ou encore de « mouchard ». En définitive, tout oppose, d'un côté, le « quasi-héros » américain, qui contribue à la performance de l'organisation et à la préservation des intérêts de celle-ci, et de l'autre, le « délateur » français, qui fait preuve de déloyauté envers son employeur·e et ses collègues. Cela pourrait expliquer que les Français·es soient aussi réticent·e·s à « souffler dans le sifflet » et n'adhèrent pas à la culture de l'alerte, encore plus lorsqu'il s'agit de dénoncer un·e collègue de travail (Larue, 2007) – (Charreire-Petit et Cusin, 2013, p. 143).

De plus, il existe une figure française, le lanceur ou la lanceuse d'alerte, qui, sans être équivalent au *whistleblower*, occupe sans doute l'espace du discours de vérités pas bonnes à dire dans le discours social en France. De ce fait la réception du *whistleblowing* en France est brouillée, et cette figure est moins présente.

Une émergence : le discours de survie du *whistleblower*

Je ne sais pas si les figures très médiatisées et, de fait, héroïsées, de Assange, Manning et Snowden, sont responsables de cette évolution, mais il se trouve qu'un discours émergent est actuellement repérable : celui de l'aide à la survie du *whistleblower*. Il ou elle doit se doter de moyens de survie, car les menaces qu'il ou elle encourt sont extrêmement importantes. C. Fred Alford avait intitulé son ouvrage de 2001 *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power* (Alford, 2001). « Broken lives ». Ce n'est pas une clause de style, car, statistiquement, la majorité d'entre elles et eux sont brisé·e·s, effectivement : isolé·e·s, détruit·e·s, malades, voire mort·e·s. Ils ou elles rencontrent une résistance très forte, et parfois insurmontable, celle du système social :

La plupart du temps d'ailleurs, le whistleblower ne résiste pas pour son propre intérêt, il résiste pour changer le système qu'il estime, momentanément et partiellement au moins, défaillant ou menacé. Le système social résiste alors à son tour, et expose à des représailles le whistleblower qui veut le faire évoluer (Charreire-Petit et Cusin, 2013, p. 147).

Je remarque que, la réalité des risques de représailles une fois reconnue, les procédures de résistance à la résistance du système social émergent, et tout particulièrement sous la forme de guides de survie. En voici un petit échantillon :



Tous ces ouvrages sont récents, publiés ces dernières années. Ce sont des ouvrages empathiques qui ressortissent à un genre de discours altruiste. Ils manifestent l'intégration de la figure du *whistleblower* dans le répertoire des locuteurs et locutrices contemporain-e-s, ainsi que la reconnaissance des dangers que leurs coups de sifflet leur font courir. Comme toujours, le discours est à la fois indice d'évolution et cause de cette évolution. Le discours de survie, publié et diffusé, nous dit que le temps du secret d'État est peut-être en train de passer et que la détention des pouvoirs du logos par les oligarchies rencontre désormais de sérieuses résistances, toutes assignées à résidence et emprisonnées qu'elles soient encore. Guides de survie, mais également *arts de la résistance*.

Narcissisme contre narcissisme : le *whistleblower* et la répression d'État

Geoffroy de Lagasnerie a publié en 2015 un ouvrage sur ce qui lui semble une nouveauté remarquable dans l'espace politique international : les formes de résistance inventées par Julian Assange, Chelsea Manning et Edward Snowden contre la toute-puissance informationnelle et les pouvoirs de surveillance des États. J'étais donc très curieuse de lire *L'Art de la révolte*, sous-titré *Snowden, Assange, Manning*, et de voir comment y étaient décrits et analysés « mes » diseurs et diseuses de vérité (Paveau, 2010, 2014), pris par ce désir de *parrèsia* reformulé dans la modernité par Foucault dans *Le Courage de la vérité* (Foucault, 2009).



Steve Rhodes, 2013, « A society is only as good as it treats its dissidents #freebrad #bradleymanning #wikileaks », compte de l'auteur sur Flickr, CC.

Les trois figures, deux États-Uniens et un Australien, relèvent en effet du *whistleblowing* tel qu'il est thématiqué dans les mondes anglophones et tout particulièrement aux États-Unis et en Australie. En fait le terme de *whistleblower* n'est curieusement pas mentionné par Lagasnerie, ni cette riche et désormais ancienne tradition politico-énonciative états-unienne et, plus largement anglophone, qui consiste, pour un·e *insider*, à révéler les dysfonctionnements dangereux d'une entreprise ou d'un organisme; tradition qui implique également les suites de cette révélation, correspondant généralement au dispositif : menaces, sanctions et représailles, et, dans le meilleur des cas, protection associative, médiatique ou légale. On trouve dans l'ouvrage quelques mentions de *lanceur d'alerte*, qui semble avoir été définitivement lexicalisé comme traduction de *whistleblower* (assimilation un peu malheureuse, car elle efface la singularité culturelle des deux types d'énonciation, aux formes culturelles et fonctions sociales différentes). Mais l'angle de Geoffroy de Lagasnerie, essentiellement politique, est différent : ce qui l'intéresse, et j'y reviendrai dans un prochain travail, c'est la nouveauté du type de parole publique résistante qu'emblématisent selon lui Assange, Manning et Snowden. Il se penche en particulier sur ce changement important que constitue selon lui la possibilité de l'énonciation anonyme, donc collective, qui se substitue à la voix individuelle promue jusqu'à présent par les formes reconnues de révolte et d'insoumission.

Il consacre au début de l'ouvrage un bref passage aux raisons pour lesquelles les sanctions prises envers les auteurs de la diffusion de documents confidentiels sont aussi violentes, et parfois, on le sait pour les *whistleblowers*, fatales. Il y propose une explication qui insiste sur le narcissisme des hommes et femmes de pouvoir et la jouissance que leur procure la détention d'informations non partagées :

Avant de poursuivre, on pourrait souligner que, à bien des égards, l'hostilité véhémement des États et la réaction quasi hystérique des gouvernants à Wikileaks s'expliquent par la blessure narcissique que l'activité de cette organisation inflige aux hommes et aux femmes d'État. On ne mesure sans doute pas à quel point découle,

pour ces derniers, une sorte de jouissance du fait d'avoir accès à des informations dont le public, ainsi constitué en masse ignorante, est privé : c'est toute une image de soi comme être privilégié, lucide, qui a accès à ce qui est rare, à ce dont les citoyens ordinaires sont exclus, qui structure le rapport à eux-mêmes de celles et ceux qui sont intégrés dans l'appareil d'État. C'est l'une des rémunérations symboliques les plus fortes que l'État procure à celles et ceux qui le servent. Or l'action de Wikileaks a pour conséquence de ruiner ce privilège de classe. Toute la doctrine de ce site vise à déposséder les membres de l'État de ce qui est peut-être le plus précieux pour eux socialement : la capacité de regarder les autres comme ignorants. Aussi est-ce à leurs yeux une agression insupportable qui est ici accomplie, d'où la violence de leurs réactions. Au fond, cela n'est pas si différent de la réaction de la bourgeoisie aux politiques qui encouragent l'accès des classes populaires aux musées, aux concerts de musique classique, c'est-à-dire à des espaces qui lui étaient auparavant symboliquement réservés. Être dépossédé du monopole de l'accès à des biens rares constitue l'un des phénomènes de la vie sociale qui suscitent les affects les plus violents (Lagasnerie, 2015, p. 43-44).

Cette analyse entre tout à fait en écho avec ma réflexion sur le « narcissisme moralisé » des *whistleblowers*, notion que j'emprunte à C. Fred Alford (2007), se manifestant en particulièrement à travers cet apparent paradoxe du « *choiceless choice* » (Paveau, 2013). On pourrait dire que le diseur ou la diseuse de vérité oppose son narcissisme éthique à celui de pure jouissance, du pouvoir. Et le narcissisme, considéré comme mode de construction, d'acceptation et d'amitié avec soi, et non, dans son sens commun, comme simple autocontemplation, est un de nos ressorts les plus puissants, car il s'agit profondément d'un ressort d'existence.

Dans le face-à-face entre le/la parrésiasite et le pouvoir, c'est narcissisme contre narcissisme, si l'on peut dire, le premier ou la première entamant profondément le second, justement du fait de son extraordinaire

pugnacité. Au bout de cette lutte, gagnée par le pouvoir qui a, lui, des policiers et des prisons, le diseur ou la diseuse de vérité reste la bouche amère.

Références

- Alford, C. F. (2001). *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power*. Cornell University Press.
- Alford, C. F. (2007). Whistleblower Narratives: The Experience of Choiceless Choice. *Social Research: An international Quarterly*, 74(1), 223-248.
- Brecht, B. (1970) [1934]. Cinq difficultés pour écrire la vérité. Dans Bertolt Brecht, *Écrits sur la littérature et l'art 2. Sur le réalisme*, (trad. André Gisselbrecht). L'Arche.
- Charreire-Petit, S. & Cusin, J. (2013). Whistleblowing et résilience : Analyse d'une trajectoire individuelle. *M@n@gement*, 16, 142-175. En ligne : <https://doi.org/10.3917/mana.162.0142>
- Chaumon, F. (2009). Michel Foucault, Le courage de la vérité. *Essaim*, 23, 151-154. En ligne : <https://doi.org/10.3917/ess.023.0151>
- Foucault, M. (2009). *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II, Cours au collège de France 1984*. Gallimard, Seuil.
- Lagasnerie (de), G. (2015). *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning*. Fayard.
- Paveau, M.-A. (2013). *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Lambert-Lucas.

Paveau M.-A. (2014). Les diseurs de vérité ou de l'éthique énonciative. Parrèsiastes, messagers, whistleblowers, lanceurs d'alerte. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 163-164. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2267>

Paveau, M.-A. (2010). Les diseurs de vérité 2. Le parrèsiaste ou le courage de la vérité. *La Pensée du discours* [carnet de recherche]. En ligne : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/1557>

Crédits photo

Supporters of whistleblower Edward J. Snowden at a New York City rally in June 2013. © Tony Savino/Corbis, photo publiée sur How Stuff Works, <http://people.howstuffworks.com/10-whistleblowers-and-the-horrors-they-exposed.htm>

The Book of moralities of Jacques Legrand. « How the state of poverty is agreeable ». « Diogène et Crates » by Unknow, circa 1490, Licensed under Public Domain via Wikimedia Commons, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ms297-folio99recto_-_Diogène_et_Crates.jpg#/media/File:Ms297-folio99recto_-_Diogène_et_Crates.jpg

Steve Rhodes, 2013, « A society is only as good as it treats its dissidents #freebrad #bradleymanning #wikileaks », compte de l'auteur sur Flickr, CC, <https://www.flickr.com/photos/ari/9412623902/in/photolist-fkLaal>

8. Ethos de crédibilité et stratégie d'influence. Le paraître vrai dans les discours de campagne présidentielle au Cameroun

NOUSSAÏBA ADAMOU

Introduction

Dans le discours politique, l'activité langagière est motivée par une visée qui est très souvent manipulatoire. C'est sans doute pour justifier cette affirmation que Charaudeau (2001, p. 26) définit la prise de parole en ces termes : « parler correspond à un enjeu social qui consiste d'une part à s'ajuster à des normes d'usage, d'autre part à jouer avec ces normes. Parler n'est plus affaire d'esthétique mais d'ajustement, d'adéquation et de stratégie ». Autrement dit, chaque prise de parole fonctionne comme un jeu qui consiste soit à perdre, soit à gagner. Elle a un enjeu qui permet au sujet parlant de mobiliser des stratégies dans le but d'exercer une influence sur son interlocuteur ou son interlocutrice. Lorsque celles-ci sont basées sur l'image du sujet parlant, l'on parlera de preuve éthique fondamentalement centrée sur le concept d'ethos ou d'image de soi. D'après la rhétorique, l'ethos concerne les qualités morales du sujet parlant qu'il ou elle transpose indirectement dans son discours pour être crédible (Declercq, 1992, p. 47; Amossy, 2000, p. 61). C'est dans cette logique que Ducrot, dans sa théorie polyphonique de l'énonciation, précise que cette preuve subjective est liée au sujet parlant comme un

être du discours qu'il oppose à l'être du monde. Il dit, à cet effet, que « L'ethos est rattaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante » (Ducrot, 1984, p. 201).

La question de l'ethos apparaît, dès lors, très importante dans le discours politique, car il est par essence un discours argumentatif et donc un discours de séduction. Dans les discours de campagne présidentielle camerounais, cette preuve n'est pas ignorée des candidats¹. Ceux-ci font de la construction de leur image l'une des principales stratégies pour manipuler et susciter l'adhésion de l'instance citoyenne.

Avec l'analyse du discours, Maingueneau développe le concept d'ethos en relation avec la scène d'énonciation. En effet, les marques linguistiques et les traces de la subjectivité ne sont pas les seuls procédés d'inscription du sujet parlant dans son dire; le type et le genre du discours définissent aussi d'avance la position que celui ou celle-ci doit occuper. Il s'agit alors d'une scénographie qui lui dicte la posture à adopter.

Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir; il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire (Amossy, 2000, p. 66).

L'orateur ou l'oratrice doit donc se montrer digne de foi et crédible en faisant preuve de simplicité, de bienveillance et de sincérité. Dès lors, comment les candidats aux élections présidentielles se montrent-ils crédibles? Quels procédés emploient-ils pour projeter dans leurs propos

1. Aucune femme n'a brigué la présidentielle dans le corpus qui m'intéresse. C'est la raison pour laquelle je ne féminiserai pas la fonction politique à chaque fois je ferai référence plus ou moins indirectement à ce corpus.

l'image d'un homme politique vrai? Quels types d'ethos retrouve-t-on dans leurs dires? Pour répondre à ces interrogations, j'analyserai un corpus constitué de quelques discours de campagne produits aux élections présidentielles de 1992, 1997, 2004 et 2011 au Cameroun par le RDPC, le SDF, l'UDC et l'UNDP². Les fondements argumentatifs de la pragmatique me permettront d'examiner les différentes figures de la crédibilité des candidats. J'étudierai ainsi la vertu, la compétence et le sérieux qui participent au paraître-vrai de la personne politique.

Précisions sur le corpus

Comme je l'ai signalé en amont, ce travail s'appuie sur les discours de campagne présidentielle de quatre scrutins au Cameroun (1992, 1997, 2004 et 2011). Les premières élections multipartites à l'ère de la démocratie se sont déroulées en 1992 et ont connu la participation de plusieurs formations politiques à côté de celle au pouvoir, le RDPC. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais est la nouvelle dénomination du parti créé le 24 mars 1984 à partir des cendres de l'UNC (Union nationale camerounaise) lors de son quatrième congrès. Paul Biya (PB) s'est présenté à toutes les élections. Le Social democratic front est le principal parti d'opposition. Il a été lancé à Bamenda le 26 mai 1990 avec pour candidat Ni John Fru Ndi (JFN). Adamou Ndam Njoya (ANN) a représenté les couleurs de l'Union démocratique du Cameroun pendant la période couverte par le corpus. L'UDC a été légalisée le 26 avril 1991. L'UNDP, créée le 25 mai 1990, a fait de Bello Bouba (BB) son candidat.

2. RDPC : Rassemblement démocratique du peuple camerounais; SDF : Social democratic front; UDC : Union démocratique du Cameroun; UNDP : Union nationale pour la démocratie et le progrès.

Par ailleurs, il faut préciser que l'élection de 1997 s'est déroulée dans un contexte de *boycott*. Les trois partis politiques de l'opposition suscités, accompagnés d'autres, ont appelé au *boycott* et ont multiplié des communications pour en expliquer les raisons. La campagne électorale, qui devrait leur permettre de faire connaître leur programme politique et présenter leur profession de foi, a été un cadre de protestation contre l'ordre gouvernant en place. L'objectif était de faire pression sur le pouvoir afin qu'il mette sur pied un code électoral fiable et des structures indépendantes chargées des élections. Dans cette optique, le slogan « Pas de bonnes lois, pas d'élection » a retenti lors de cette campagne électorale.

Le corpus de l'étude est constitué des professions de foi, des programmes politiques, des manifestes, des déclarations conjointes, des discours prononcés par les candidats lors des tournées électorales. Il a été codé à partir du nom de la formation politique (RDPC, SDF, UDC, UNDP), du contexte (*boycott*), de l'année électorale (1992, 1997, 2004 et 2011) et de l'ordre de production du discours (A, B, C, D, etc.). À titre illustratif, RDPC-1992-B correspond au discours de campagne prononcé à Garoua en 1992. Cette codification est annexée à la fin du texte.

Paraître vrai par l'ethos de vertu

Dans le discours politique, la crédibilité du sujet repose sur un pouvoir de faire qui remplit les conditions de sincérité, de performance et d'efficacité (Charaudeau, 2005, p. 91). C'est une qualité reconnue aux praticien·ne·s de la chose politique; qualité qui débouche sur une construction de l'identité discursive. Pour être jugée crédible, l'instance politique doit apporter les preuves de cette qualité dans son discours; lesquelles preuves permettent de vérifier que ce qui est dit correspond à ce qui est pensé, que ce qui est promis peut être réalisé à travers des moyens disponibles. De ce fait, la vertu est la première qualité à mettre en discours. L'ethos

de vertu répond à la condition de sincérité qui se caractérise par une attitude qui consiste à respecter les règles de moralité comme le fait d'honorer la parole donnée. Cette image exige de l'instance politique qu'elle « fasse preuve de sincérité et de fidélité, à quoi doit s'ajouter une image d'honnêteté personnelle » (Charaudeau, *ibid.*, p. 94).

La sincérité

La sincérité est un modèle de droiture qui justifie la transparence de l'instance politique. Une transparence qui fait d'elle une personne intègre et loyale. Cette image se caractérise dans le discours de campagne présidentielle par le récit des engagements antérieurs sur lesquels les candidats se basent pour en prendre d'autres. En effet, l'attitude sincère que le sujet politique veut afficher s'observe dans ses propos par le recours aux événements passés. Il s'agit pour le candidat de faire un bond en arrière dans le but de retracer son parcours en termes de réalisations des projets annoncés. Pour ce faire, son discours est élaboré de telle manière qu'il ou elle fait voir à son auditoire que ce qui avait été annoncé a été réalisé. Le peuple est alors interpellé pour témoigner de l'effectivité des réalisations, comme dans l'exemple suivant :

(1) Pour l'essentiel, **vous le constatez**, les **promesses que je vous avais faites ont été tenues. Vous l'avez d'ailleurs reconnu** tout à l'heure. **Vous l'avez reconnu** puisqu'aux élections législatives et municipales de 2002 vous aviez accordé à la majorité présidentielle une adhésion massive (RDPC-2004-A).

Ces affirmations mettent en scène l'image d'un candidat sincère qui tient ses promesses et se fait crédible devant son auditoire. Le témoignage de celui ou celle-ci confirme cette qualité et la crédibilité de la candidate ou du candidat peut s'observer par la référence à un contrat qu'auraient passé les deux instances. D'un côté, l'instance citoyenne adhère au projet de la candidate ou du candidat en lui donnant ses voix pendant le scrutin;

Ethos de crédibilité et stratégie d'influence. Le paraître vrai dans les discours de campagne présidentielle au Cameroun | 169

et de l'autre, le candidat promet d'améliorer ses conditions de vie par des réformes à plusieurs niveaux. Lorsque vient le temps des bilans pour entamer un nouveau mandat, le candidat remet au goût du jour les engagements antérieurs pour prouver non seulement qu'ils ont été tenus, mais aussi qu'il ou elle a respecté sa part de contrat et est prêt-e à le renouveler. Cette attitude peut être lue dans les déclarations du candidat du RDPC ci-dessous :

(2) Lorsque je me suis présenté à vos suffrages en 1997, **j'avais pris devant vous un certain nombre d'engagements** qui avaient fait l'objet entre nous d'un **contrat de confiance**. Eh bien, pour l'essentiel, **ces engagements ont été tenus** (RDPC-2004-B).

L'évocation des anciennes promesses est une stratégie permettant au candidat Paul Biya de se présenter comme un homme crédible, vertueux et sincère. La réalisation de ces promesses lui permet de confirmer la qualité de candidat sincère et d'emmener ainsi le peuple à continuer à lui faire confiance, à croire en lui et à ce qu'il dit.

Le langage de la vérité

Le langage de la vérité fait également partie de l'ethos de vertu en ce sens que le sujet politique produit un discours exempt de tromperie et de mensonge. De ce fait, le candidat s'inscrit dans son discours de manière directe pour revendiquer lui ou elle-même la transparence et l'honnêteté dont il ou elle fait preuve. Dans un tel discours, l'on note une forte présence des termes se rapportant à la franchise et à la vérité, comme nous le remarquons dans les extraits ci-dessous :

(3) Entre le langage de la démagogie et celui de la **vérité**, nous avons opté pour celui de la **vérité**. Je **ne vous fais pas de vaines promesses!** Je **n'ai jamais dit** que la lutte contre la crise serait une partie facile (RDPC-1992-B).

(4) **L'honnêteté et la certitude** d'agir au mieux des intérêts de la Nation / Nous, ... **nous tenons ce que nous promettons!** / Nous le **disons...** et **nous le ferons!** / Mais nous, ... nous ne promettons que ce que nous **sommes sûrs de tenir!** (RDPC-1992-C).

(5) Il est vrai que la route est difficile et qu'elle demande beaucoup d'efforts, **je ne vous l'ai jamais caché** (RDPC-1997-A).

Les mots et expressions en gras tournent autour d'un même réseau sémantique et ont, par conséquent, une même parenté de sens, celle de la franchise. Il est question en effet d'un franc-parler qui permet au candidat d'établir une différence entre le vrai et le faux (3), d'associer toujours le dire au faire (4), de faire des déclarations directes dénuées d'ambiguïté ou de confusion (5). Par ailleurs, le franc-parler du ou de la candidate qui se veut crédible devant son auditoire traduit une confiance en soi. Cette personne a confiance en elle, elle croit en ce qu'elle dit et il est facile pour elle de convaincre de la véracité de ses propos (4). Si le candidat au pouvoir se fait crédible en se basant sur la réalisation des promesses, les candidats de l'opposition, par contre, font appel à leurs expériences et à leur notoriété.

(6) Vous le ferez aussi parce que vous êtes convaincus que j'ai à mon actif beaucoup de réalisations et, au-dessus de tout, **la parole, le respect de la parole donnée, la fidélité dans les engagements** [...] parce que **j'ai une forte expérience dans la gestion de la chose publique** tant sur le plan local que sur le plan national et aussi sur le plan international; à tout cela ajouter **un capital de sympathie et d'estime que nous partageons avec beaucoup de Camerounais et de non-Camerounais** dont les retombées positives et objectives des plus riches font honneur au Cameroun (UDC-2011-B).

Le candidat Adamou Ndam Njoya rapporte l'image qui lui est attribuée par les autres. Il fait savoir à l'instance citoyenne qu'il est connu pour sa crédibilité : « la parole, le respect de la parole donnée, la fidélité

dans les engagements ». Pour cela, il se focalise sur les idées qu'on a de lui pour manipuler son auditoire. Pour lui, l'auditoire doit pouvoir comprendre que cette image d'homme crédible est une construction qui provient du jugement des autres; il est apprécié des Camerounais-e-s et des étrangèr-e-s avec qui il partage une sympathie et une estime inégalables.

En outre, l'image de candidat crédible se traduit davantage par la forte expérience dont il est doté. Il connaît la mesure de la tâche qui l'attend, il a les capacités de l'accomplir, il est connu pour le respect de sa parole et surtout, il a la sympathie des autres. Toutes ces qualités font de lui un candidat vertueux à qui le peuple peut faire confiance et lui accorder ses voix. Mais seulement, le candidat doit prouver à l'instance citoyenne qu'il reste aussi fidèle à ses engagements.

La fidélité

La force de conviction des candidats repose sur des valeurs qui fondent leur projet politique. En effet, le sujet politique doit être fidèle aux valeurs qu'il ou elle défend, montrer son attachement et son dévouement à celles-ci pour séduire l'instance citoyenne. Son projet de société doit, dès lors, refléter son idéologie.

(7) Mon souci majeur a **toujours** été d'être digne de votre confiance. D'être à la hauteur de la tâche que les Camerounais m'ont confiée. J'ai **toujours** agi en mon âme et conscience... L'engagement moral [...] repose sur un **code d'honneur qui m'a toujours guidé** (RDPC-1992-C).

(8) Nous **sommes restés constants depuis 1990** [...]. **Nous n'avons jamais failli à notre devoir.** Nous avons **toujours eu le pied à l'étrier.** Aujourd'hui, nous voulons achever ce travail et même faire plus (SDF-2011-A).

Dans l'extrait du discours du RDPC (7), les valeurs défendues sont la confiance, la responsabilité républicaine, le respect de la parole donnée, l'égalité, entre autres. Le candidat se dit être resté fidèle à ces principes ayant toujours guidé ses actions, et ce, depuis des années. Cette image de candidat fidèle se matérialise par l'emploi de l'adverbe « toujours » qui marque la constance dans une dynamique, dans un processus. L'utilisation des temps passés telle que le passé composé justifie également cette fidélité tout aussi perceptible dans les propos du candidat John Fru Ndi. La négation « ne... jamais » (8) décrit cette qualité de fidélité qui a toujours conduit les actions du candidat. C'est un discours qu'il prononce à l'élection présidentielle de 2011, mais il se réfère au scrutin de 1992 pour rendre compte de la fidélité à ses engagements : développement du Cameroun, égalité des chances, justice sociale. Cela démontre en effet que le candidat a toujours suivi une même ligne de pensée et d'action, toute chose qui fait de lui un homme vertueux. La compétence participe elle aussi à la mise en exergue de la crédibilité des candidats.

Se montrer vrai par l'éthos de compétence

L'éthos de compétence, dit Charaudeau,

exige de quelqu'un qu'il possède à la fois savoir et savoir-faire : il doit avoir une connaissance approfondie du domaine particulier dans lequel il exerce son activité, mais il doit également prouver qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaires pour réaliser concrètement ses objectifs en obtenant des résultats positifs (2005, p. 96).

En d'autres termes, la compétence fait référence à la capacité du sujet politique à réaliser les projets annoncés au travers des moyens dont il dispose. De ce fait, l'éthos de compétence remplit les conditions de performance et d'efficacité. Dans les discours de campagne

présidentielle, les déclarations de la personne politique mettent en évidence ses capacités par le récit de ses réalisations et des expériences acquises.

Aptitude à mettre en application les projets

Un sujet politique est compétent lorsqu'il est capable de tenir ses engagements, c'est-à-dire qu'il dispose des moyens pour mettre en application ce qu'il a promis, le discours politique étant fait de promesses. Pour ce faire, il peut recourir à la fonction qu'il exerce pour se distinguer de ses adversaires qui ne possèdent pas les mêmes atouts. En adressant son discours de campagne à la population de Monatéle en 1992, le candidat Paul Biya évoque de manière indirecte sa fonction de président pour se construire une image de personne compétente :

(9) Sachez bien **qui vous parle** et **à qui vous avez à faire**
(RDPC-1992-C).

Ici, il attire l'attention de l'auditoire sur sa personne (Paul Biya), mais aussi sur sa fonction (chef de l'État). L'emploi du verbe « savoir » à l'impératif ordonne l'auditoire d'avoir à l'esprit que c'est le président de la République qui leur parle, bien qu'il soit candidat dans cette situation. Il évoque sa fonction pour justifier son aptitude à pouvoir réaliser ce qu'il dit, car il en a les moyens en tant que président de la République.

Toujours pour se faire crédible par le savoir-faire qu'il possède, le candidat du RDPC met en relation des termes et expressions ayant un rapport antithétique pour faire voir à l'auditoire qu'il est le meilleur parti, qu'il est le meilleur candidat. Il oppose, de ce fait, les agissements de ses adversaires à ses propres réalisations, en prenant le peuple à témoin :

(10) Qui **vend des chimères...** et qui **réalise concrètement.** / Qui **détruit, brûle, empêche** les enfants d'aller à l'école... et qui **construit, créé et innove.** / Qui **gesticule, qui injurie** et... qui **travaille discrètement...** / Je **vous laisse seuls juges...** (RDPC-1992-C).

L'emploi anaphorique du pronom relatif « qui » permet d'insister sur les actions accomplies par les candidats. PB met en exergue des actions à connotation dépréciative de l'opposition (*vend des chimères, détruit, brûle, gesticule, etc.*) qu'il oppose à ses propres actions qui sont, elles, présentées avec des appréciatifs (*réalise, construit, créé, innove, etc.*). Ces termes ont un rapport antonymique. Utilisés par le candidat, ils ont pour but de mettre en relief les qualités négatives de l'adversaire politique pour mieux se valoriser. PB se présente ainsi comme le bâtisseur de la nation. Il emporte l'auditoire dans cette description en lui octroyant d'ailleurs le rôle de juge :

(11) Constatez par vous-mêmes. Je vous laisse seuls juges (RDPC-1992-C).

C'est une stratégie d'adhésion qui consiste d'abord à discréditer l'adversaire politique pour se construire une image embellie dont l'auditoire ne pourrait nier l'évidence puisqu'elle dispose des éléments pour juger et trancher.

En outre, la compétence peut se justifier par l'expérience acquise par un candidat. Celui qui a plus de connaissances et d'expériences en matière de gestion a plus de chance de se faire accepter et de multiplier les adhésions. Conscient de l'effet de cet atout, le candidat Adamou Ndam Njoya se présente à l'auditoire camerounais en partant de ses expériences :

(12) [...] parce que j'ai une **forte expérience dans la gestion de la chose publique** tant sur le plan local que sur le plan national et aussi sur le plan international (UDC-2011-B).

La connaissance mentionnée concerne la gestion de la chose publique, laquelle est dotée des valeurs éthiques et humaines ayant une portée nationale et internationale. À ce sujet, il est important de rappeler que le candidat de l'UDC a été ministre de l'Éducation nationale et plusieurs fois maires. C'est donc le savoir-faire acquis de ces différentes fonctions qui font de lui un candidat compétent et apte à diriger le pays, puisqu'il n'en est pas à sa première expérience en matière de gestion. Les déclarations sur ses expériences permettent de mettre en évidence un ethos de compétence. ANN se construit ainsi une image qui le présente comme le meilleur choix à faire. De plus, la compétence d'un candidat peut se justifier par son aptitude à surmonter les obstacles dans l'accomplissement de ses projets.

Aptitude à surmonter les obstacles

Être compétent c'est aussi faire preuve d'endurance et de ténacité face aux difficultés qui apparaissent dans l'accomplissement d'une tâche. Dans le champ politique, les difficultés sont diverses et variées et sont susceptibles d'entraver la bonne marche des projets initiés par les politiques. Elles peuvent être de nature structurelle, humaine, conjoncturelle ou sociopolitique. Le candidat ou la candidate aspirant au pouvoir devra, dès lors, convaincre l'auditoire qu'il ou elle a les moyens et les aptitudes à poursuivre ses engagements, quel que soit l'obstacle qui se présente à lui ou à elle. Il ou elle doit apporter, par son dire, la preuve de sa compétence comme le fait le candidat Paul Biya dans les propos tenus à Garoua en 1992 :

(13) Nous nous sommes **parfois heurtés à des susceptibilités**, des **malentendus**. Nous avons **surmonté de nombreux obstacles et traversé de multiples dangers**. Tout **n'a pas toujours été facile** (RDPC-1992-B).

Il se dégage de cet énoncé une figure d'homme politique courageux et tenace du fait d'avoir braver les dangers pour l'intérêt commun. En effet, le candidat a rencontré des obstacles de nature humaine (*susceptibilités*) qui ont certainement porté un coup aux relations qu'il entretient avec l'instance citoyenne et ont créé des « *malentendus* ». D'ailleurs, l'emploi de la gradation ascendante (*susceptibilités, malentendus, obstacles, dangers*) traduit l'intensité des difficultés rencontrées. Pour le sujet politique, la gravité de la situation était favorable à l'abandon des engagements pris : « *tout n'a pas été facile* ». L'esprit patriotique qui l'anime a été un atout et une force lui ayant permis de s'accrocher et de poursuivre dans la voie de la réussite. Pour soutenir cela, il affirme :

(14) Sachez cependant que je ne suis **pas resté les bras croisés devant ces difficultés**. Au contraire, malgré la crise, qui a fortement diminué les moyens de l'État, **nous avons poursuivi nos réalisations** (RDPC-1997-D).

Le candidat du RDPC se donne donc l'image d'un homme persévérant qui ne recule devant rien.

Par ailleurs, le candidat de l'UDC se construit l'identité discursive de l'homme de la situation et de l'action. Dans un discours produit pour la présidentielle de 1992, le candidat se désigne par son nom propre suivi de l'apposition :

(15) Adamou Ndam Njoya, le candidat de la situation. / Adamou Ndam Njoya, pour relever les défis du moment. / Pour un peuple à genoux, un homme d'action, Adamou Ndam Njoya (UDC-1992-A).

La forme emphatique des énoncés traduit la volonté du candidat de se construire une image positive. Il se désigne par son nom pour maintenir le contact avec le peuple, pour se faire intime et proche de lui. Il s'agit d'une dimension de la connaissance (Perret, 1970) qui a pour but d'associer le nom qui est donné à l'apposition qui suit. Il y a analogie, voire une égalité entre les deux segments séparés par la virgule. Lorsque nous faisons une

analyse sémantique des segments apposés, l'on se rend compte qu'ils font référence à la compétence (*candidat de la situation*), à l'aptitude à poser des actions concrètes face à une situation (*relever les défis*). D'ailleurs, la locution adverbiale « à genoux » traduit cette capacité du candidat à remettre le peuple debout puisqu'il se présente tel « *un homme d'action* ».

De plus, la compétence peut se lire par des réformes que l'on a actionnées, faisant ainsi la fierté de leurs initiateurs. Pour se faire crédibles et être jugés compétents, les candidats de l'opposition, par la voix d'ANN, rapportent les combats qu'ils ont initiés afin que la démocratie soit une réalité au Cameroun :

(16) Notre présence à l'Assemblée nous a permis de remettre tout cela en cause et d'ouvrir la voie pour la démocratie dans notre pays (BOYCOTT-A).

Ils se montrent ainsi compétents dans la mesure où les actions de protestation et de revendication menées à l'Assemblée nationale ont porté des fruits. C'est dire, en d'autres termes, que s'ils n'étaient pas représentés dans cette chambre du parlement, des changements n'auraient pas eu lieu.

En somme, l'ethos de compétence est lié au savoir et au savoir-faire des candidats. Pour mettre en scène cette image, les candidats s'appuient sur la fonction qu'ils occupent ainsi que sur leur statut. Ils mettent en avant les expériences qu'ils ont acquises dans leur parcours et se montrent aptes à réaliser les projets et à braver les difficultés. Disposant de toutes ces qualités, les candidats inspirent la crédibilité qui se matérialise aussi par leur caractère sérieux.

Dire vrai par l'éthos de sérieux

L'éthos de sérieux se construit au travers des déclarations que le candidat fait sur lui-même, sur l'esprit qui l'anime et sur les projets annoncés. Le sérieux des candidats s'observe d'abord par la nature des promesses faites.

Les promesses réalistes

Le caractère réaliste des projets annoncés rend compte du sérieux du sujet politique. Il doit être véridique envers l'électorat quant à la réalisation des projets. Pour ce faire, les engagements qu'il prend ne doivent pas aller au-delà du possible, ils doivent s'inscrire dans la limite du temps d'un mandat (sept ans, selon la loi électorale camerounaise) et dans la disponibilité des moyens dont dispose le candidat pour rendre ses promesses effectives. De ce fait, il ne suffit pas pour l'instance politique de faire des promesses, mais surtout d'avoir conscience que ce qui est dit est réalisable. L'extrait ci-après est un exemple de promesses faites, bien que voilées, par le candidat du RDPC :

(17) [...] je vous ai toujours tenu le **langage de la vérité**. Aujourd'hui, encore, [...] je vous propose un **programme réaliste**, correspondant à nos besoins et **compatible avec nos moyens**. Mais, les résultats obtenus aujourd'hui montrent que **ces derniers ont été salutaires**. C'est un vaste programme; **mais, il est réaliste!** [...] la mise en œuvre de toutes ces mesures s'inscrit dans le cadre **d'un mandat de 7 ans** (RDPC-1997-A).

Il ressort de cet extrait deux éléments à prendre en compte qui justifient le caractère réaliste des projets. D'abord, le jugement que le sujet politique porte sur ses propositions. Dans ses déclarations, il relève le réalisme de son projet de société (*programme réaliste / il est réaliste*) qui se base sur

la véracité de ses propos (*langage de la vérité / avec ce même langage*). D'ailleurs, le candidat défend cette image de sérieux lorsqu'il fait savoir que la mise en application de son programme politique est effective : « ces derniers ont été salutaires ». Ensuite, la prise en compte de la durée de réalisation d'un projet s'inscrit dans la construction d'un ethos de sérieux. En effet, le candidat, pour se faire crédible et être vrai avec l'auditoire, situe l'exécution des résolutions dans la durée du mandat présidentiel qui est de sept années. La locution adverbiale « *bien sûr* » lui permet également d'insister sur la durée d'exécution, il rassure sur le réalisme des projets, ce qui le dédommage sur la réalisation immédiate des projets et fait de lui un homme vrai et réaliste :

(18) Bien sûr tout ne pourra pas être fait tout de suite
(RDPC-1997-A).

En outre, le candidat confie à l'auditoire que ce qu'il s'engage à faire correspond aux besoins des Camerounais-e-s et qu'il le fera à partir des moyens disponibles : « *correspondant à nos besoins et compatible avec nos moyens* ». Cette précision montre que le sujet politique n'a pas l'intention de plonger l'auditoire dans l'illusion, il lui fait voir les choses telles qu'elles sont en lui tenant le « *langage de la vérité* », en lui montrant, à travers ses dires, qu'il est sérieux.

Le jugement de valeur que le candidat peut faire sur ses actions participe de la construction d'un ethos de sérieux. C'est cette image que l'opposition veut afficher lors de l'élection de 1997 pour laquelle elle a appelé au boycott. À cet effet, pour répondre à certaines critiques qui qualifient leur décision de boycott comme un appel à la guerre et à un non-respect des institutions, les candidats de l'opposition déclarent mener des actions réfléchies et conformes, dans la mesure où leurs actions contribuent à dénoncer les mauvaises lois. C'est parce qu'ils sont contre ces dernières qu'ils revendiquent que d'autres soient votées, afin que les élections se déroulent dans la transparence et que les organes en charge de leur organisation soient mis sur pied pour veiller au bon déroulement du processus. Le passage suivant résume cette motivation :

(19) Les choses ont été claires depuis le début. Nous menons des actions réfléchies (BOYCOTT-B).

La prise de conscience des contraintes

Prendre conscience des contraintes liées à l'exécution du programme annoncé est favorable à la construction d'un ethos de sérieux. Le sujet politique est vu comme une personne assez pragmatique qui a le souci de réaliser des projets de façon réaliste et non de les exécuter coûte que coûte. Le candidat Paul Biya adopte cette attitude :

(20) [...] le développement est **œuvre de longue haleine. On ne peut pas tout obtenir en un seul jour** (RDPC-1997-D).

Dans ces propos, la négation permet au candidat de nier la rapidité, la facilité des actions à accomplir. Il prend conscience du temps et des efforts à fournir pour atteindre ses objectifs. Pour lui, le développement est une dynamique qui demande beaucoup d'efforts et de travail, dans la mesure où les retombées s'étaleront sur la durée allant d'étape en étape. En effet, le candidat PB se montre sérieux parce qu'il évalue la mesure de ses tâches, il est conscient des difficultés qui peuvent survenir et des efforts à fournir. Dès lors, il situe l'exécution de ses projets dans le temps en prenant en compte toutes ces contraintes. C'est donc un candidat réaliste et pragmatique, car il s'adapte aux circonstances dans la mise en application de son programme.

Conclusion

In fine, l'image de l'instance politique est une construction personnelle dans les discours de campagne présidentielle au Cameroun. Les qualités que les candidats veulent projeter sont perceptibles dans leurs

Ethos de crédibilité et stratégie d'influence. Le paraître vrai dans les discours de campagne présidentielle au Cameroun | 181

déclarations. Ils veulent paraître vrais pour ainsi influencer l'auditoire. La crédibilité, qui caractérise leur ethos, participe à construire l'image d'une société où la vérité et la vertu occupent une place primordiale. En effet, les candidats se montrent vertueux, compétents et sérieux afin que l'auditoire les admire et puisse ainsi croire à la sincérité de leurs propos.

Si l'ethos de vertu laisse transparaître la sincérité, la vérité et la fidélité dans leurs dires, l'ethos de compétence contribue à la mise en scène de leur savoir et savoir-faire, car ils démontrent qu'ils sont aptes à mettre en application leur offre politique et à surmonter les obstacles. Pour sa part, l'ethos de sérieux justifie le dire vrai des candidats dans la mesure où ceux-ci font des promesses réalistes par la prise de conscience des contraintes liées à leur exécution.

Tout compte fait, l'ethos de crédibilité est une stratégie d'influence dans les discours de campagne présidentielle. Les candidats s'appuient sur leur image pour activer le processus de manipulation : ils paraissent vrais dans le discours en vue de faire croire vrai à l'auditoire. Toute chose qui pourrait faciliter l'adhésion et pousser dès lors l'instance citoyenne à faire son choix lors du scrutin.

Références

Amossy, R. (2000). *L'Argumentation dans le discours*. Nathan.

Aristote (1991). *Rhétorique*. Le livre de poche.

Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.

Charaudeau, P. (2001). De l'Enseignement d'une grammaire du sens. *Le Français aujourd'hui*, 4(135), 20-30.

Charaudeau, P. (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.

Declercq, G. (1992). *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*. Éditions universitaires.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Minuit.

Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours*. Hachette.

Perret, D. (1970). Les Appellatifs. *Langages*, 5(17), 112-118.

Codification du corpus

RDPC-1992-B : Discours de campagne à Garoua en 1992

RDPC-1992-C : Discours de campagne à Monatéle en 1992

RDPC-1997-A : Discours de campagne à Maroua en 1997

RDPC-1997-D : Discours de campagne à Douala en 1997

RDPC-2004-A : Discours de campagne à Maroua en 2004

RDPC-2004-B : Discours de campagne à Monatéle en 2004

SDF-2011-A : Manifeste du parti en 2011

UDC-1992-A : Discours de campagne en 1992

UDC-2011-B : Lettre du candidat en 2011

BOYCOTT-A : Déclaration conjointe des partis politiques de l'opposition

BOYCOTT-B : Conférence de presse réunissant les partis de l'opposition

9. Dire son identité dans les réseaux sociaux au Cameroun. La part de vrai contenue dans l'oraliture

WARAYANSSA MAWOUNE

Introduction

Dans le contexte actuel de mondialisation, caractérisé par la régression progressive des médias de communication traditionnels au profit d'autres modes de communication sociale, les réseaux sociaux, comme espace d'échange, occupent une place importante dans le véhicule des valeurs et le partage de la *doxa* ambiante au sein de différentes communautés culturelles constituées au Cameroun. Ils se présentent ainsi comme de nouvelles plateformes d'expression idéologique et identitaire des internautes et entretiennent de ce fait des liens étroits avec les différents médias et formes d'oraliture¹. À travers l'investissement et l'apparition de ces différentes modalités sur les réseaux sociaux, les internautes construisent généralement une image réaliste et/ou fictive d'elles et d'eux, qui est davantage renforcée par les *selfies* et autres paramètres iconographiques présents sur leur profil. Les savoirs d'ordre culturel,

1. L'oraliture, telle qu'appréhendée dans ce travail et selon la terminologie de Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, renvoie à l'ensemble des textes et des savoirs de tradition orale (conte, mythe, épopée, devinette, proverbe, dicton, maxime, parabole, etc.), lesquels font partie de la *doxa* et de la sagesse populaire en vigueur au sein des communautés culturelles constituées au Cameroun. Certain-e-s aut-eur-ric-e-s préfèrent le terme de littérature orale (Ducrot et Schaeffer, 1995, p. 608) et d'autres d'oralité ou *oraliture* (Hagège, 1985, p. 84).

les croyances, les proverbes et les autres formes de sagesse populaire investis dans leur discours et publiés sur leur page Facebook apparaissent ainsi comme des supports et des éléments de preuve éthique permettant de déterminer l'identité socioculturelle et la personnalité (virtuelle) des interactant-e-s. Partant de ce constat, il s'agira donc de présenter comment ces différents paramètres de l'oralité sont déployés et combinés sur l'interface communicative des internautes, dans le but de définir leur éthos et leur identité lorsqu'ils échangent et publient sur les murs virtuels de Facebook.

Sur le corpus de l'étude

Le corpus sur lequel s'appuie cette analyse est constitué des éléments discursifs relevant de la *doxa* – les proverbes, les dictons et les adages, notamment – et des paramètres iconographiques publiés sur le profil d'une dizaine d'internautes. Ils ont été obtenus après une visite systématique de quelques profils choisis au hasard parmi la liste d'« ami-e-s » s'affichant sur notre page Facebook ou celle figurant sur le mur d'autres internautes auxquelles nous avons eu accès avec leur consentement. Nous avons ainsi procédé à des captures d'écran des parties jugées pertinentes pour l'analyse, mais nous n'en utiliserons que dix sur les quinze captures réalisées.

Cadrage théorique

Nos analyses s'appuient principalement sur deux approches interdépendantes. Il s'agit premièrement de la rhétorique (aristotélicienne) qui s'intéresse aux voies argumentatives, c'est-à-dire aux éléments de preuves éthique (éthos), pathétique (pathos) et logique (logos) qui rentrent dans la construction et la configuration du discours

persuasif. Le cadre rhétorique sera renforcé par l'argumentation, discipline qui s'intéresse aussi au persuasif. La posture que nous adoptons dans ce texte nous astreint, cependant, à nous intéresser exclusivement à l'éthos, la preuve éthique liée à la question d'identité de l'orateur ou de l'oratrice. La notion d'éthos se définit comme « l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire » (Amossy, 2000, p. 60). C'est, en effet, le tissu indiciel qui permet de qualifier la figure du sujet parlant en caractérisant à la fois « son style, ses compétences langagières et encyclopédiques, ses croyances implicites (qui) suffisent à donner une représentation de sa personne, délibérément ou non » (Maingueneau, cité par Amossy, 1999, p. 9). La preuve éthique s'intéresse donc à la manière dont l'orateur ou l'oratrice (il s'agit de l'internaute dans notre cas) se présente, à l'image qu'il ou elle donne à voir à travers sa prise de parole dans les réseaux sociaux.

Comme il a été mentionné en amont, les analyses que nous proposons dans la présente étude partiront de l'approche aristotélicienne du concept d'éthos, laquelle a été reprise plus tard par Roland Barthes (1970) et Ruth Amossy (1999) – qui s'inscrit elle-même dans le sillage de Dominique Maingueneau. Cette approche permettra de mettre en relief les mécanismes par lesquels les internautes construisent leur « moi » et réaffirment leur appartenance à des sphères idéologiques, religieuses et ethniques déterminées, tout ceci en se servant des éléments doxiques en usage dans la communauté culturelle ou virtuelle dans laquelle ils ou elles s'inscrivent².

2. Nous entendons ici par communauté virtuelle les groupes et associations (d'ordre politique, religieux, culturel) auxquels certain-e-s internautes appartiennent ou s'inscrivent sur les réseaux sociaux.

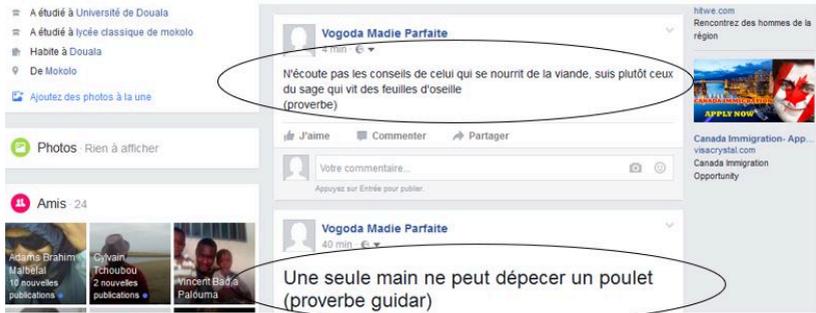
Formes d'oraliture et d'identité sur les réseaux sociaux

L'oraliture, terme générique renvoyant à l'oralité, a été introduit par Paul Zumthor (1983) dans un ouvrage consacré à *la poésie orale*. Le concept, qui connaît diverses dénominations dans les recherches actuelles en littérature orale et négro-africaine, désigne en effet l'ensemble des textes de tradition orale, patrimoine culturel immatériel et identitaire d'une communauté donnée, jadis transmis en milieu traditionnel par des voies orales. Dans les milieux modernes, cette oralité, en tant que support identitaire, s'est trouvé un nouveau mode de diffusion. Elle est employée et publiée comme un facteur concourant à la définition du profil identitaire des internautes *chattant* sur Facebook. Il s'agit de leur « vérité », celle qu'ils et elles ont décidé de rendre visible. Cette construction de l'éthos, telle qu'elle se réalise sur les murs, s'appuie sur quatre principaux sous-genres de l'oralité (les proverbes, les versets, les aphorismes et les adages) qui concourent ensemble à la construction du discours et à la définition de l'identité ethnique, religieuse ou psychosociologique des facebookeurs et facebookeuses.

Dire l'identité ethnique via les proverbes

Le proverbe, « forme populaire brève, qui énonce de façon métaphorique une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse » (Aron, Viala et Saint-Jacques, 2010, p. 619), fait partie des éléments de la *doxa* présents dans l'univers discursif des internautes. Ils sont publiés sur des murs personnels comme l'illustre la capture d'écran 1 de Parfaite Vogoda Madie³.

3. Le nom de l'internaute est repris avec son accord, comme avec tou-te-s les autres d'ailleurs.



Capture d'écran 1. Deux proverbes publiés sur le mur d'une internaute

Les proverbes (1) « N'écoute pas les conseils de celui qui se nourrit de la viande, suis plutôt ceux du sage qui vit des feuilles d'oseille » et (2) « Une seule main ne peut dépecer un poulet »⁴ suggèrent l'identification de l'internaute à l'idéologie véhiculée par les deux énoncés présents sur sa page. Les proverbes se rapportent à l'aire culturelle du Cameroun septentrional comme l'attestent les indices « les feuilles d'oseille » et « la viande ». Ces aliments font partie des habitudes des peuples qui y vivent. À ces deux proverbes, viennent s'adjoindre des indices anthroponymiques – le nom « Madie » par exemple – et iconiques (son habillement ainsi que les stéréotypes⁵ liés à ses traits de caractère physique) qui confirment que la titulaire de ce compte appartient bel et bien à la culture soudano-sahélienne⁶. En éditant ce savoir populaire sur son mur, l'internaute affirme son appartenance et son adhésion à la sagesse et aux valeurs en vigueur au sein de cette communauté culturelle à laquelle elle s'identifie. On peut dès lors remarquer que la publication des proverbes, loin de

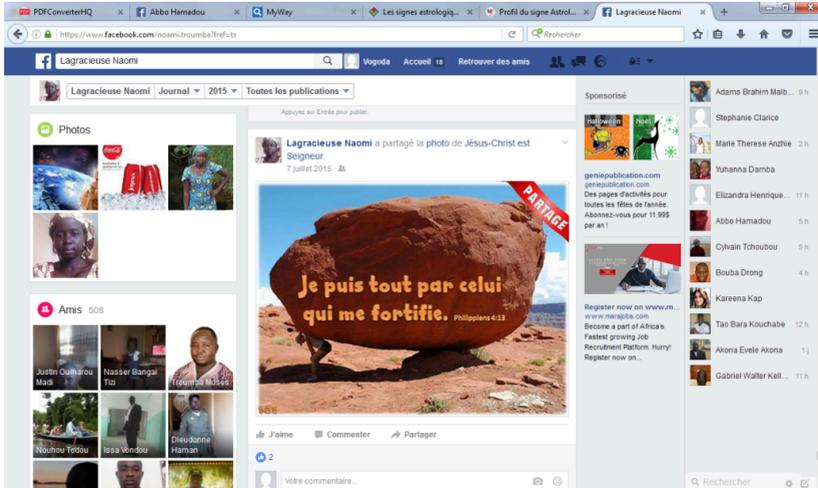
4. Florence Piron, nous a confié Gilbert Babena, affectionnait plutôt la version suivante : « Une seule main ne peut attacher un fagot ». Nous lui rendons ainsi hommage à travers cette note.
5. Ces stéréotypes physiques sont surtout liés à la couleur de la peau (noir foncé) et aux goûts vestimentaires (pagne et foulard) qu'on attribue aux populations septentrionales et à travers lesquels on identifie facilement les femmes du Sahel parmi d'autres.
6. C'est ce qui ressort de notre entretien de confirmation avec l'internaute.

se résumer à la simple diffusion d'une sagesse populaire, devient dès lors un élément de preuve et un paramètre discursif qui concourt à l'identification ethnique et socioculturelle de l'internaute. Les proverbes participent donc, dans le cas échéant, à la construction de l'image identitaire de cette dernière, laquelle construction peut parfois être renforcée par des versets.

Dire l'identité religieuse via les versets

Tout comme les proverbes, les versets⁷ contribuent également à affiner le profil identitaire virtuel des internautes sur les réseaux sociaux. En tant qu'élément de l'oralité⁸, les versets revêtent une valeur démonstrative et éthique lorsqu'ils sont publiés sur des comptes personnels. Ils concourent à la mise en exergue du stéréotype de la femme ou de l'homme pieux que les utilisateurs et utilisatrices veulent donner d'eux et d'elles sur la plateforme. Ils apparaissent parfois comme une profession de foi, marque incontestée d'un engagement religieux. L'on peut d'ailleurs extraire quelques versets des captures d'écran 2, 3, 4 et 5 qui assurent, à notre avis, une fonction argumentative sur les murs.

7. Forme à cheval entre le vers et la prose, antérieure à la littérature et à l'écriture.
8. Pour Frédéric Guigain (2012), les versets religieux tels que nous les connaissons aujourd'hui ont une origine fortement ancrée dans les traditions orales judaïques. *L'oralité précède donc l'écriture* (Luc 1, verset 2) et les versets bibliques que nous analysons sur les murs des internautes sont traités comme des formes faisant partie de l'oralité et non de l'écriture telle qu'ils sont considérés aujourd'hui.



Capture d'écran 2. Verset biblique Phillippiens 4:13 publié sur la page Facebook de Lagracieuse Naomi



Capture d'écran 3. Verset biblique Romains 8:37 publié sur le compte Facebook de Salathiel Yakada



Capture d'écran 4. Verset 114 de la sourate 11 publié sur la page Facebook de Abbo Hamadou



Caprture d'écran 5. Verset 53 de la sourate 41 publié sur la page Facebook de Abbo Hamadou

Les versets des captures 2 et 3, édités sur le mur de deux internautes (Lagracieuse Naomie et Salathiel Yakada), témoignent de leur conviction religieuse chrétienne (Phillipiens 4:13 et Romains 8:37). Ils leur permettent de décliner leur identité religieuse et renforcent, par conséquent, l'image de fervent chrétien pour l'un et de fervente chrétienne pour l'autre, même en l'absence d'un discours qui va explicitement dans le sens de cette interprétation. C'est la même stratégie rhétorique que l'on retrouve sur le mur d'Abbo Hamadou (captures 4 et 5). Outre le verset 114 de la sourate 11 et le verset 53 de la sourate 41, son nom et son portrait participent fortement à la construction de son identité religieuse. Le vêtement blanc et les stéréotypes physiques de la capture 6 renforcent le profil du musulman pieux qu'il construit et cherche à véhiculer. Il est à noter cependant que ces images ne disent pas explicitement si ces internautes pratiquent réellement la religion qu'ils et elles professent.



Capture d'écran 6. Portrait de Abbo Hamadou

Quoi qu'il en soit, l'on peut déduire que la publication des extraits de versets religieux sur les plateformes participe d'un désir de reconnaissance publique de sa foi. Elle peut ainsi inspirer confiance et générer un rapprochement avec certain-e-s internautes qui partagent la même religion. On peut dès lors assister, sous une publication de ce genre, à un regroupement d'une communauté de croyant-e-s et à la mise en place d'une connivence argumentative sur des sujets d'ordre moral.

Dire l'identité psychosociale via les adages et les aphorismes

Les adages et les aphorismes sont aussi des formes d'oralité que l'on retrouve sur le profil des utilisateurs et utilisatrices de Facebook. Ce sont des formes populaires de sentence destinées à véhiculer la sagesse et des valeurs morales enracinées au sein d'une communauté. Sur Facebook, elles contribuent grandement à définir l'identité psychosociale des titulaires des comptes. Leur construction et leur publication sur des murs personnels traduisent l'adhésion à une certaine vision du monde que le sujet parlant partage avec sa communauté dans l'espace virtuel. Ces sentences viennent généralement en appui à d'autres éléments (*selfies*, images) et discours (commentaires, proverbes, versets) déjà présents sur le profil. La capture 7 présente d'ailleurs un cas concret d'aphorisme éthique publié sur le profil d'un internaute.



Capture d'écran 7. Aphorisme éthique publié sur le mur d'Emmanuel Ibif

« La mousse est à la bière ce que la lingerie est à la femme, une fine dentelle qui sépare l'homme du plaisir », peut-on lire sur le mur d'Emmanuel Ibif. Dans cet aphorisme, deux faits sociaux (la femme et la bière) sont mis en avant au travers des topolexèmes (femme, bière, fine dentelle, plaisir, mousse). Le recours à ces topolexèmes, dont les éléments se rapportent à l'isotopie du plaisir, sert de support à une certaine vision du monde du sujet parlant. Il s'agit d'une perception épicurienne de la vie dans laquelle les réalités mondaines évoquées dans l'aphorisme sont importantes et participent de la jouissance du sujet parlant. L'on pourrait alors inférer, à partir de la structure sémantique et argumentative de cette sentence populaire, que les référents auxquels elle fait allusion constituent des ingrédients essentiels dans le quotidien de cet internaute. La publication de ses *selfies* fort suggestifs, ci-dessous, va d'ailleurs dans le même sens et livre l'image d'un individu friand des réalités mondaines et jouissives (la bière et la femme).

Capture d'écran 8. Emmanuel Ibif accompagné d'une femme



Capture d'écran 9. Emmanuel Ibif tenant une bouteille de bière



Captures d'écran 8 & 9

La publication de ces images détermine le profil psychosocial d'homme mondain dont la description est amorcée par l'aphorisme analysée en amont. L'on peut dès lors dégager, par la combinaison de ces différents procédés, la personnalité et l'identité psychosociale qu'Emmanuel Ibif se construit sur la toile. L'oralité dans ce cas ne se résume plus à l'expression de la sagesse populaire. Elle sert à traduire les traits de caractère moraux propres au « moi » profond du sujet parlant.

Les adages œuvrent également à la définition de l'identité virtuelle de l'internaute. Le cas de cette publication réalisée sur la page d'une facebookeuse Sidi La Tifa Asta en est un exemple.



Capture d'écran 10. Adage publié sur le mur de Sidi La Tifa Asta

Sur l'image 10, l'adage « Le destin fait entrer beaucoup de personnes dans la vie mais seules les meilleures restent pour toujours », publié par Sidi La Tifa Asta, fait référence à un mode de gestion et de perception des relations humaines propres au sujet parlant. Cet énoncé dont elle s'attribue la responsabilité permet de lire en filigrane des aspects de sa personnalité. Cette lecture pourrait s'appuyer aussi bien sur les marques stylistiques (choix des mots opéré dans la langue et antithèse sur laquelle est principalement construit l'énoncé) que sur le contenu sémantique et la portée philosophique du texte. La mobilisation des procédés de l'antithèse en l'occurrence permet de souligner le caractère antithétique du personnage. D'autres publications de l'internaute, qui s'inscrivent dans la même logique rhétorique que cet adage, la dépeignent comme une jeune fille en insécurité dans ses rapports à autrui. Cette forme de médiation psychosociale permet aux visiteurs et visiteuses averti-e-s de se construire une idée de la perception que Sidi La Tifa Asta a de ses relations conviviales ou conflictuelles. *La présentation de soi*, telle qu'elle se réalise via cet adage, « tente donc d'imposer ou, tout du moins de faire partager les façons de voir » (Amossy, 2010, p. 130) le monde. Plus qu'une

forme d'expression de la *doxa*, l'adage publié sur le profil de Sidi La Tifa Asta pourrait être une entrée pour les émotions latentes qui animent le « moi » profond de la jeune fille.

Conclusion

En somme, les éléments de l'oralité investis et publiés à des fins éthiques et argumentatives sur le profil des internautes s'érigent donc en de vrais instruments de médiation identitaire sur les réseaux sociaux. Les internautes laissent des marques personnelles, des indices qui disent une part de vrai sur leur personnalité. Ils et elles construisent une image virtuelle d'eux-mêmes et d'elles-mêmes qui correspond parfois ou pas à celle qu'ils et elles donnent à voir dans le monde réel. Les formes d'oraliture se trouvent ainsi investies d'une fonction supplémentaire qui va au-delà de celle qu'elles occupent au sein des sociétés traditionnelles. Elles s'érigent sur les réseaux sociaux en support identitaire et deviennent un moyen de preuve éthique au travers duquel peuvent se lire à la fois la personnalité et les sentiments des internautes. Jean Pierre Fewou Ngouloure disait d'ailleurs à ce propos qu'« à travers nos différentes actions collaboratives, nos avis sur des produits, services ou prestations offerts [...] ou des (*publications*) d'articles, commentaires, photos (et autres artéfacts), nous laissons de précieuses informations sur la toile qui peuvent permettre de remonter à notre identité réelle » (2014, p. 108) et de connaître notre histoire. Les formes orales ne sont qu'une partie de ces artéfacts. Ce sont des leviers importants qui participent à la construction de cet éthos au gré ou non de chaque internaute.

Références

- Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Delachaux et Niestlé, J.
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Nathan.
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Éthos et identité verbale*. PUF.
- Aron, P., Viala, A., & Saint-Jacques, D. (2010). *Le Dictionnaire du littéraire*. PUF.
- Barthes, R. (1970). L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. *Communication*, 16, 172-223.
- Ducrot, O., & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.
- Fewou Ngouloure, J. P. (2014). Les réseaux sociaux et les formes de médiation identitaire. *Premier Colloque IMPEC : Interactions Multimodales Par Écran*, 105-121. Disponible en ligne : <http://impec.ens-lyon.fr>
- Guigain, F. (2012). *Exégèse d'oralité*. Cariscript.
- Hagège, C. (1985). *L'Homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Fayard.
- Zumthor, P. (1983). *Introduction à la poésie orale*. Seuil.

10. D'un sujet qui tue

MARIE MÉNORET

Une entrée hésitante

À VRAI dire, sur les trois sujets proposés pour 2015 à la Villa – les témoignages, dire le vrai, la vieillesse –, c'est le seul pour lequel j'ai voté non. Dire le vrai, la vérité, tout ça... c'est un sujet pour la reine des sciences, me disais-je, pas pour nous autres besogneux chercheurs et besogneuses chercheuses de l'empirique. Alors quand le résultat est tombé, j'ai d'abord pensé que je n'en serais pas. Mais en VÉRITÉ, j'ai une dette envers la Villa. Car je la squatte *incognito* depuis qu'elle héberge du réflexif. Je passe régulièrement, le plus souvent ma nuit tombée, et je lis sans rien déranger, de la pointe du regard, ce qui s'y écrit. Pour m'être une fois quand même fendue d'un commentaire, dans mon propre blog¹, j'ai définitivement signé mon intérêt pour l'entreprise et j'ai été repérée par les taulières Marie-Anne Paveau et Mélodie Faury². Finalement, malgré un thème que je ne trouvais guère excitant, j'ai choisi d'apporter mon écot-location cette année-là parce que j'aime beaucoup cette aventure de la Villa. Et puis les taulières aussi...

1. <https://damocles.hypotheses.org/68>

2. [Les finitions et la rénovation de ce patrimoine ont été réalisées, en fin de compte, par Gilbert Babena. Cette note a été ajoutée après le décès de l'autrice.]

Du réflexif. De la vérité. C'est donc parti...

Je me présente : je m'appelle Marie, je suis sociologue et je travaille sur le cancer. Je vais parler ici de cette maladie. Ça refroidit bien sûr. Mais ne partez pas tout de suite.

Il est VRAI que quand je rencontre des collègues qui travaillent sur – au hasard – le tourisme, le foot, le sexe, la science, la famille ou autres délices, je les envie un peu. Je me dis que ça doit être plus facile pour discuter en soirée, au bistrot, avec des potes, enfin dans la VRAIE vie quoi. « Et toi Marie, tu bosses sur quoi? Le cancer. Ah ouais d'accord... Et tes vacances, c'était bien? »

Les blagues de carabin m'étant interdites – je suis docteure, mais pas médecin – je me dois en outre d'être sérieuse, autant que faire se peut, avec un tel objet. Le filon de l'humour pour rendre mon sujet discutable m'est ainsi interdit. Cela m'étonne toujours, mais je rencontre quand même parfois des gens polis qui font un effort pour paraître intéressés. Ils se montrent intrigués : « Mais tu travailles là-dessus comme ça ou bien euh... c'est toi qu'as choisi ton sujet? » Aujourd'hui, je crois qu'on pourrait répondre facilement : « Non, c'est mon banquier. » Car l'Institut National du Cancer (INCA) finance désormais un nombre important de travaux de sciences sociales consacrés au cancer.

Quand j'ai commencé ma thèse (sur la notion de rémission en cancérologie, eh oui), l'Institut n'existait pas. En revanche, le sida constituait une menace sociale telle que la médecine seule ne pouvait la traiter : ceci est courant pour tout un tas de maladies, mais là c'était tellement visible qu'on a fait appel massivement aux sciences sociales. Quasiment tous mes camarades de thèse au *Centre for Resource Management and Environmental Studies (CERMES)* étaient financés pour travailler sur le HIV. Aujourd'hui, le rapport s'est totalement inversé. Il faut quasiment la vocation pour travailler sur le sida. À l'époque, c'était sur le cancer qu'il fallait l'avoir. Je l'avais.

Et tu commences à saisir, hypocrites lecteur ou lectrice, que pour traiter de concert réflexivité et vérité, je n'ai pas vu d'autre issue que te raconter deux choses de ma vie. Un, mon rapport à la vérité, deux, mon effort de réflexivité. C'est ainsi que – *a priori*, car je m'accorde toute liberté de changer de programme dans le cadre de cet ouvrage qui est né dans une maison très accommodante – j'y avais gravé dans le marbre de la Villa deux petits tableaux³. Le premier sur « la » vérité est intitulé « quand un survivant rencontre l'altérité », le deuxième sur « la » réflexivité se demande « en quoi le fait que je me rajoute à mon sujet le modifie-t-il? ». Ou peut-être dans l'autre sens, on verra bien. Voilà, maintenant il faut juste que je les dessine.

L'amour et sa vérité? – Quand un survivant rencontre l'altérité...

Dans ma recherche sur le cancer (la vie 10, 20, voire 30 ans après un cancer), je pose une question à mes enquêté·e·s qui concerne la façon dont ils ou elles informent un autrui, d'importance à leurs yeux, sur leur affection passée. Leur patron·ne et leur banquier·e bien sûr, mais aussi leur amoureux.

En sociologie, on s'intéresse communément à l'accès au travail ou à un emprunt après un cancer, mais l'amour, sujet pourtant non moins sociologique ni problématique, demeure peu documenté. Serait-ce qu'il est considéré de moindre importance dans la qualité de la survie pour que si peu d'études lui soient consacrées? Quoi qu'il en soit, le thème de « dire le vrai » m'amène à traiter ce sujet ici. Ce que je vais évoquer

3. Ce texte est nourri par trois billets que le lectorat pourra retrouver aux adresses ci-après : (1) <http://reflexivites.hypotheses.org/6806>; (2) <https://reflexivites.hypotheses.org/6834>; (3) <https://reflexivites.hypotheses.org/6916>

concerne certaines modalités d'accès à l'amour des personnes qui ont non seulement tutoyé la mort comme on disait dans les feux de l'amour⁴, mais la titillent encore, au moins dans le fantasme social et le regard de l'autre.

Tu peux le plus souvent, et sans vergogne, mentir à ton patron ou à ta patronne, au médecin du travail, à ton banquier ou à ta banquière puisque que tu les rencontres généralement sur un mode habillé. Mais dans la mesure où le cancer et ses traitements s'incrument quasiment tout le temps dans les corps qu'ils ont squattés un jour, dès que tu passes à l'effeuillage, la question peut se poser. Surtout si le désir d'un engagement affectif de plus longue durée se profile dans ta *libido sciendi* (Mulder, 2012). Alors, avec celui ou celle que tu viens de rencontrer, qui ne sait rien de toi, et dont tu commences à être un peu épris-e, cela peut être plus compliqué. Comment lui dire? Que lui dire? Quand lui dire? Pourquoi lui dire? Comment la vérité se traite-t-elle dans cette épreuve singulière?

À la différence de la façon dont cette question a été abordée dans de nombreux travaux sur le sida – révéler ou non sa séropositivité et donc sa contagiosité – dans le cas du cancer, la contamination contenue dans le sujet du « dire la vérité de sa maladie » n'est pas à proprement parler d'ordre biologique ou éthique. Le risque contenu dans cette information ne consiste pas exactement à possiblement donner la mort à l'autre, sinon sur un mode symbolique, mais plutôt, à affecter une rencontre amoureuse et ses avatars d'une incertitude viscérale.

Je vous livre aujourd'hui, brut de décoffrage comme l'autorise la perspective décoloniale et située de cet ouvrage, quelques mémos qui nourriront sûrement un chapitre de mon prochain rapport sur la survivance à un cancer.

4. <https://www.tfl.fr/tfl/les-feux-de-l-amour/news/tension-feux-de-l-amour-victoria-bebe-coeur-d-un-drame-3451322.html>

Mémo #1 Vérités cash



Au cours de l'opération *dating*, tu déclines dès le premier rendez-vous tous tes antécédents et tes risques actuels inhérents : ton cancer passé donc, mais aussi le fait que si tu es jeune tu ne pourras peut-être pas avoir d'enfants à cause des traitements ou que tu ne voudras pas en avoir parce que tu n'as pas confiance en ton capital génétique, le risque de récurrence que tu encours statistiques à l'appui puisqu'elles sont disponibles et que ton ou ta cancérologue te les a données lors de la consultation d'annonce et que tu les as depuis rangées sous le tapis, ta manière de prendre désormais l'existence en la grillant par les deux bouts, ton rapport au temps foutraque, ta difficulté à t'engager sur le long terme avec quiconque, tes angoisses de mort qui te rendent je ne sais « quiphobe », tous les traitements que, bien que « guéri-e », tu dois continuer à prendre, tes fatigues incommensurables, ton rapport au temps, tes cicatrices, ta poche de stomie, tes prothèses, tes examens annuels, tes kilos en trop à cause des médicaments, ta maigreur à cause des médicaments, ta libido contrariée à cause des médicaments, etc. etc. Bref : ton corps fragile et ton esprit vulnérable de survivant-e et partant, le fait que tu ne sois guère recommandable. Et là, le *happy end*, quand il arrive, c'est ça :



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=174#oembed-1>

Mémo #intermédiaire : la vérité à l'épreuve du temps

En outre, il ne faut pas croire que parce que le temps passe et que l'épisode primitif s'éloigne, les choses deviennent plus simples à dire. En effet, avec le temps, le récit devient souvent plus lourd, et la vérité aussi, car si les plus vieilles menaces ont fini – à tort ou à raison – par s'édulcorer, de nouveaux périls pointent leur nez à la faveur de l'ancienneté thérapeutique. Il te faudra donc ajouter à ta vieille rémission toutes les maladies que tes traitements subis il y a 20 ou 30 ans t'ont values. Et si tu *dates* dans ta génération, tu auras en face de toi quelqu'un-e qui commence à expérimenter ce que souvent un corps de jeunesse ignore encore, sinon théoriquement, à savoir sa propre finitude. Au risque de te voir transformé-e en un miroir déplaisant. On entre là dans une autre dimension qui est, à ce stade, moins éloignée de celle qui caractérise la maladie chronique en général.

Mémo #2 Vérités tues

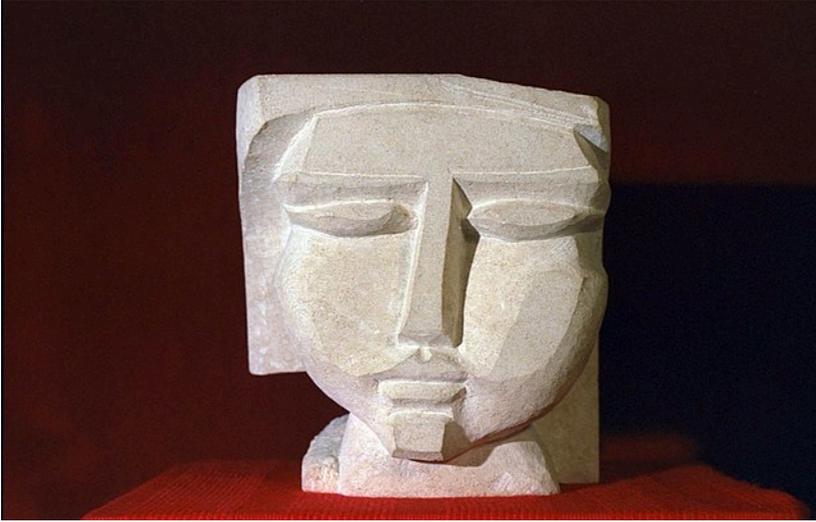
Celle-là, c'est celle de Jean-Claude, routier, qui après son cancer a quitté sa femme avec qui il s'ennuyait. Et qui dit :

« J'étais dans la monotonie du couple. Et je me suis dit si le cancer il revient, j'ai envie de profiter un petit peu de la vie avant. » Cela fait 10 ans qu'il en profite et qu'il mène à 62 ans la vie qu'il a toujours rêvé de mener : « Depuis que j'ai divorcé, je suis pas sérieux, j'ai plusieurs amies, je sors avec plusieurs personnes. J'aime bien les femmes mariées, en général, c'est plus tranquille. Pendant un temps, je sortais avec une jeune femme qui va avoir, au mois de juillet, 36 ans. J'ai un fils avec elle de 2 ans. Elle pouvait pas en avoir avec son mari. Comme elle pouvait pas en avoir... je suis sorti avec elle. En général, je sors toujours avec une femme de 10-15 ans plus jeune que

moi. Là, à l'heure actuelle, je suis avec une personne qui est mariée, qui a 44 ans et voyez, je vais sur 62. J'ai aussi une banquière qui travaille à la banque, elle a 52 ans. Elle, c'est ma principale. »

Jean-Claude, beau gosse bodybuildé avec une petite barbe soignée qui cache ses cicatrices, me dit qu'il ne parle jamais de son cancer à quiconque. Mais il souffre, ajoute-t-il, d'avoir perdu son sourire avec la chirurgie faciale qu'il a subie.

« Bon des fois, je vais sur des sites de rencontre, je mets des photos et on me dit : mais tes photos, il y a pas de sourire, pourquoi il y a pas de sourire? Bon, je réponds pas à la question et puis voilà. Et à chaque fois, avec les personnes que j'ai rencontrées, c'est toujours moi qui arrête en général, pour une bonne raison, je veux pas me mettre en ménage à cause des questions. Peut-être qu'un jour, je me mettrai en ménage, mais là j'ai pas envie. J'arrête avant que... Dès qu'on commence à parler de se mettre en ménage, je dis non, on est bien comme ça, si ça te plaît pas, on arrête là, c'est tout. Pas question de parler de ma maladie. Sur ma cicatrice, je réponds pas. Personne ne sait sauf mon ex. »



Source : David Stiévenart, Michel Stiévenart, 2017. URL : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Visage_1.jpg

Mémo #3 Vérités contingentes

Entre les deux pôles précédemment évoqués du cash et de l'omerta se dessine tout un tas d'autres figures dans le spectre de vérités des survivant-e-s. La vérité contingente, c'est celle qui peut être ou ne pas être, selon les caractéristiques de la rencontre amoureuse. C'est par exemple la vérité de Chloé qui, à 32 ans, a toujours vécu seule.



« De toute façon, la relation, les relations intimes ça a été difficile. Je me les suis interdites jusqu'à très tard, parce que je voulais pas être avec quelqu'un qui soit avec moi parce que j'avais été malade. Donc, toute l'adolescence, j'ai raté plein de choses. Il y a plein de choses que j'ai pas vécues, donc c'est venu tard ces relations avec les hommes.

D'un partenaire à l'autre, ça a été très différent, j'ai jamais été dans une relation très longue. J'ai jamais été en couple, j'ai jamais vécu avec quelqu'un. Ça a toujours été quelques jours, quelques semaines, mais jamais très longtemps. Et j'en parle jamais avant, à part avec des gens que je connaissais et qui savaient que j'avais été malade. Mais non, ça se passait toujours pendant l'acte, et des fois ça ne s'est pas vu mes cicatrices (au genou). Ça faisait tomber toutes mes croyances que j'avais parce que, pour moi, on ne voyait que ça, évidemment. Moi ça me rassurait qu'on n'ait pas besoin d'en parler, c'était pas nécessaire d'en parler, on n'avait rien vu et très bien, on allait voir comment ça se passait et alors on allait en parler ou pas. Ça a vraiment été du cas par cas, je dirais. Et ça a jamais été... parce que j'ai vraiment peur d'inspirer un dégoût. Oui, de la maladie, parce que j'ai vraiment de grosses cicatrices. C'est assez gros. Je ne les montre que depuis l'été dernier et je mets des jupes maintenant. Et puis on a trouvé ça joli, on a trouvé ça sexy. Ça a complètement cassé l'idée que j'avais de ça. Pour moi, on n'allait voir que ça parce que je trouve pas ça esthétique. Pour moi, c'était difficilement concevable qu'on puisse avoir envie de moi, avec un corps un peu mutilé. »

Cette belle jeune femme de 32 ans porte ses cicatrices comme des barbelés là où d'autres, comme dans cette alliance géniale entre Ballard et Cronenberg, les esthétisent.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=174#oembed-2>

Mémo #4 Vérités numériques

Cette vérité est assénée sur un mode distancié grâce à Internet, directement sur le profil de présentation de soi, avant toute rencontre. C'est celle de François, pacsé, qui a utilisé le web comme moyen de communication spécifique avec toutes ses conquêtes.

« Du coup, je le disais avant sur Internet comme ça. Sur Internet, on apprend vraiment à se connaître, enfin on dit tout sans tabou parce qu'on n'a personne en face de nous. Donc ça m'a posé aucun problème. Et aujourd'hui, avec ma copine d'aujourd'hui, ça lui pose aucun problème. Elle avait des problèmes de santé aussi ma copine avant, donc on en a beaucoup discuté sur Internet avant de se rencontrer. Quand on a déjà eu des problèmes de santé, on accepte beaucoup plus les problèmes de l'autre. Du coup, ça lui posait vraiment aucun souci. Elle s'en fout royalement. On peut tout se dire sur Internet et ça fait le tri. »

Mémo #intermédiaire 2 : des limites de la vérité

Tout dire, c'est dire qu'on ne sait pas. C'est dans cette incertitude majeure que tient le caractère majeur de ces révélations sur soi. L'amour éternel ne se compte plus en siècles des siècles dans ce contexte. Catherine a dû subir une greffe cardiaque à 30 ans à cause de ses traitements subis lorsqu'elle avait 2 ans, son mari l'a quittée quelques années plus tard et aujourd'hui, si l'idée de rencontrer quelqu'un lui importe, elle sait à quoi elle s'engage :



« J'ai déjà eu une rencontre et, en fait, la personne m'a dit : ce qui me fait peur, c'est pas ta cicatrice, c'est tout ce qui va autour, jusqu'à quel âge tu vas vivre. Enfin, il me posait des questions qui étaient : il peut t'arriver quoi que ce soit n'importe quand? Bon, moi je peux pas répondre à ça. »

Personne ne peut répondre à ça, quel que soit son état de santé. Mais le ou la survivant-e amoureux ou amoureuse le sait mieux que quiconque et c'est souvent sa vérité première : une vérité commune, mais interdite.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=174#oembed-3>

Au sujet du sujet. – En quoi le fait que je me rajoute à mon sujet le modifie-t-il?

Je souhaiterais m'en aller en esquissant un pas de côté avec une interrogation simple : en quoi ma présence dans le sujet que je traite le modifie-t-il? En quoi l'a-t-il affecté? Concrètement – et au-delà du fait qu'il l'a motivé bien entendu – en quoi le fait que j'ai eu un lymphome à 24 ans a-t-il exercé une action sur mon travail sur la cancérologie? Influencé ma problématique, mes données, mes perspectives théoriques, mes choix ou mes évitements, mon traitement des informations, mes conflits de

loyauté avec les enquêté-e-s : patient-e-s, médecins, soignant-e-s, avec mes bailleurs de fonds, etc. etc. Nous sommes très nombreux et nombreuses à en être venu-e-s à nos travaux majeurs pour des raisons biographiques, dans le domaine de la sociologie de la maladie comme dans tous les autres. Julius A. Roth (1963) – largement incité par Hughes... – écrit *Timetables* à partir de son observation de la vie dans le sanatorium où il est soigné. Murphy est lui aussi totalement engagé dans ce qui sera son dernier travail. Mickael Pollack a abandonné ses premiers travaux pour se consacrer corps et âme à l'étude du sida. La liste serait longue s'il fallait décliner tous les travaux de sociologie ou d'anthropologie de la santé issus d'expériences d'abord privées des chercheurs et chercheuses. Ce d'autant plus que, parmi celles-ci, toutes n'ont pas été révélées publiquement. Notamment quand ces circonstances biographiques relevaient de filiations médicales : de nombreux sociologues de la santé sont en effet issus de familles de médecins. Ainsi notre très classique Alain Touraine, fils de médecin, s'est, lui aussi, intéressé à la sociologie de la médecine au cours de sa carrière...

Ce *coming out* ou son opposé sont intéressants à analyser pour ce qu'ils disent, notamment, des modalités d'engagement sur le terrain et de leurs conséquences pratiques en termes non seulement de données recensées, mais bien sûr d'analyses plus ou moins situées.

Moi, au départ, je souhaitais faire de ma recherche un travail de mise à distance par l'analyse sociologique – qui était celle que je préférais – de mon expérience. C'est le contraire qui s'est produit. Cette velléité de mise à distance a produit un rapprochement inédit d'avec mon expérience initiale. Le concept de rupture biographique qui est souvent utilisé dans la sociologie de la maladie ne s'est pas appliqué à ma démarche et c'est tant mieux. J'ai continué à faire de la sociologie, comme avant mon diagnostic, j'ai juste changé de sujet. En revanche, on peut parler de rupture théorique puisque je suis passée d'une posture explicative à son contre-pied compréhensif. Aucune sociologie objectivante n'était capable d'exploiter un projet de recherche fortement marqué par mon épreuve physique et

morale personnelle. C'est dans ce contexte que je me suis située dans la perspective d'une sociologie situationnelle que j'ai choisi de privilégier aux dépens d'approches plus structurelles.

Susan Greenhalgh (2001) dans son auto-ethnographie intitulée *Under The Medical Gaze* montre comment la science et la médecine peuvent se révéler des instances pleines de séduction quand on s'est fait soigner avec succès. C'est un danger si on ne le sait pas. En sociologie, l'importance des sentiments dans le traitement du sujet est rarement étudiée. Je reviendrai peut-être vous pour en parler un de ces jours, qui sait... Car ces sentiments ont souvent des conséquences signifiantes dans nos travaux. Suffit juste de ne pas l'ignorer, épistémologues : encore un effort...

Références

Castra, M., & Carricaburu, D. 2019. In *Memoriam Marie Ménoret (1959-2019)*. *Sociologie* [En ligne], 10(4). Mis en ligne le 19 septembre 2019, consulté le 21 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/5976>

Greenhalgh, S. (2001). *Under the medical gaze: facts and fictions of chronic pain*. University of California Press.

Mulder, C. de. (2012). *Libido sciendi. Le savant, le désir, la femme*. Seuil.

Roth, J. A. (1963). *Timetables: structuring the passage of time in hospital treatment and other careers*. Bobbs-Merrill.

In memoriam Marie Ménéret

« Marie Ménéret, maîtresse de conférences au département de sociologie et anthropologie de l'Université Paris 8 et membre de l'équipe CRESPPA-CSU, nous a quittés le lundi 4 mars 2019, elle avait 60 ans. Atteinte d'un cancer à l'âge de 26 ans, elle a consacré sa vie de chercheuse à cette maladie qui a profondément marqué sa biographie personnelle et professionnelle, et qui aura eu raison d'elle plus de trente-cinq ans après la première alerte. Celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître se souviendront de sa liberté d'esprit et de son humour si personnel » (Michel Castra et Danièle Carricaburu, 2019, paragr. 1).

PARTIE III
LES VOILES OU LES
FALSIFICATIONS DE LA
VÉRITÉ

II. Le nécessaire mensonge, ou dire le vrai sur le mirage de la réalité

NOÉMIE AULOMBARD

« À mon tour d'être locataire – colocataire, pour être précise – de cette grande et belle maison réflexive. C'est la première fois pour moi. Après avoir marché le long du petit chemin numérique, qui sent la noisette, j'atteins enfin la porte d'entrée. J'entre. Je regarde tout autour de moi, intimidée. Je sens la présence de celles et ceux qui m'ont précédée : ils et elles l'ont rendue belle, construisant son éclat mois après mois. Maintenant, c'est à moi de poursuivre le difficile exercice qu'ils et elles ont entrepris : dire le vrai », écrivais-je en mai 2015 dans les Espaces réflexifs, aussi dénommés « La Villa réflexive ».

J'ai choisi de dire vrai – ou du moins, essayer – au moyen de la fiction, de ce qui est faux. Souvent, le faux est nécessaire pour dire le vrai; et on retrouve parfois plus de vérité dans la fiction que dans n'importe quel discours vrai. C'est cette tension, ce paradoxe, que j'ai exploré pendant mon séjour dans « La Villa »¹.

1. Ce texte est le fruit de mes réflexions dans la Villa : <http://reflexivites.hypotheses.org/7037>; <http://reflexivites.hypotheses.org/7101>; <http://reflexivites.hypotheses.org/7141>; <http://reflexivites.hypotheses.org/7235>.

Mais peut-être faut-il tout d'abord se pencher sur ce qu'est le faux, ses implications, ses enjeux. Comme j'aime bien faire l'inverse de ce que les autres font, je vais dire faux, quand la quasi-totalité des aut-eur-ric-e-s de cet ouvrage a tâché de dire vrai. Cette idée m'amuse.

Qu'est-ce que le faux? Un mensonge? Seulement cela? On aurait tout d'abord tendance à opposer ce fieffé mensonge à la bénéfique vérité, à préférer les bienfaits du dire-vrai et de l'être-vrai, aux méfaits du dire-faux et de l'être-faux. Mais comme tant d'autres, je me méfie des oppositions trop hâtives et trop rapides. Je me souviens de la sensation de vertige qui, pour la première fois, s'est imposée à moi, quelques années en arrière, lorsque je me suis retrouvée **devant** cet indépassable indécidable : « Epiménide le Crétois dit que tous les Crétois sont des menteurs ». Beau paradoxe, n'est-ce pas? Étrange, cette sensation presque physique de la pensée qui vient buter sur ce rempart imprenable, insaisissable par elle qui voudrait tout comprendre. Qu'est ce mensonge, qui s'affirme mensonge? Peut-on affirmer qu'il y a des mensonges honnêtes sur eux-mêmes, des mensonges qui se savent mensonges?

On laisse tant de soi dans la fiction, dans le faux, souvent involontairement. C'est ainsi que dire faux peut être plus redoutable encore que dire vrai; car ce que nous sommes peut jaillir, à n'importe quel moment, malgré nous, là où, dans le dire vrai, le surgissement de soi est plus maîtrisé. Pourquoi ment-on? Pour se dissimuler, par peur, par honte ou désamour de soi, d'une part de soi, de ses actes. Ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que ces mensonges disent quelque chose de soi, parfois plus haut et plus fort. On tente de se dissimuler à soi-même et aux autres, mais, comme l'œil qui poursuit un Caïn hugolien, on se rattrape toujours dans la nuit de notre intériorité, dans le flou de l'image que l'on donne à voir **devant** autrui. Le faux ne ment pas toujours.

Le mensonge n'est pas forcément mortifère : il peut être aussi imaginatif, créatif, vivant, vivifiant. Comme une fiction; car qu'est-ce qu'une fiction, si ce n'est un mensonge qui s'affirme d'emblée tel qu'il est, un mensonge qui porte le faux au-**devant** de lui. Mais toute imaginaire qu'elle soit, la fiction

s'enracine dans la réalité, interrogeant ainsi notre rapport au monde et au réel. Dans la fiction, nous sommes face à d'autres versions de la réalité, à ce qui aurait pu être, mais qui n'a pas été, à d'autres possibles de soi-même; et par là même, nous modifions notre perception de la réalité. La fiction nous apprend à voir le réel, à dire le vrai; car, parfois, une évidence peut en **cache**r une autre. Plus essentielle. Ce que nous croyons d'emblée voir peut être une illusion d'optique, un mirage qui oriente le regard. Il faut alors dissimuler cette apparente réalité, pour faire jaillir, aux yeux de tous et de toutes, l'essentiel, la vérité des choses et des êtres. **Cacher** pour mieux montrer et mieux voir.

À mon sens, la littérature et l'art, en général, peuvent dire le vrai, puisqu'ils s'inscrivent dans la fiction, l'image, l'honnêteté du mensonge. Un monde recréé, que l'on sait pertinemment fictif, peut dire le vrai sur notre monde si familier qu'il en devient invisible; dépourvu de ses habitudes, notre œil le redécouvre, dans sa re-création.

De même, un personnage, double littéraire inventé de toutes pièces, ne pouvant exister que dans l'histoire qui le raconte, sert souvent à dire le vrai de la personne qui l'a créé. Ce masque fait tomber tous les codes sociaux qui, à l'accoutumée, parent l'individu, le protègent souvent, le desservent parfois. Le masque du double littéraire permet donc de faire jaillir la vérité du soi, la subjectivité d'un être, bien souvent réduit au silence du prime abord et de l'évidence. Dans la fiction littéraire et artistique, un autre visage peut se créer, un peu plus libre d'être ce qu'il veut, et ne devant plus répondre à ce que l'on attend de lui. Dans le masque de son double, un auteur ou une autrice fait naître son visage, déjouant ainsi les nombreux visages que, dans la réalité sociale, il ou elle doit porter ou qui lui sont apposés.



Une phrase chemine en moi depuis que j'ai commencé à écrire ce texte, serpentant d'abord dans les recoins obscurs d'un souvenir lointain, apparaissant ensuite au grand jour de la conscience. Je vous la livre donc. Elle est de Claude Cahun : « Sous ce masque, un autre masque. Je n'en finirai pas de soulever tous ces visages ». Je vais m'efforcer de soulever les visages pour mieux découvrir ce que nous disent ces masques. Entrons donc en ce **nouveau** carnaval.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=179#oembed-1>



Claude Cahun, Autoportrait, 1929.

La prétention des dictionnaires

Qu'est-ce qu'un dictionnaire, si ce n'est une volonté acharnée, ou du moins une promesse, de dire le réel, de dire la vérité sur le réel, en compilant, en collectant, en donnant à ce savoir la forme compacte d'un livre ou la fluctuation étirable à l'infini de données Internet. Mais dans cette compacité, il y a toujours des interstices; dans cette fluctuation, il y a des vides; dans cette diction, il y a des silences; et dans cette promesse, il y a toujours un échec. Un échec que l'on préfère ne pas avouer, mais qui se révèle à demi-mot dans le renouvellement incessant des éditions annuelles et dans les versions, toujours modifiables, des encyclopédies en ligne. Comme dit Anna Garréta (Anne F. Garréta) dans sa préface du *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, tout dictionnaire est un brouillon : « Mais pourtant, si année après année une nouvelle édition voit le jour, n'est-ce pas parce que les précédentes n'étaient que des brouillons? » (Wittig *et al.*, 2011, p. 12).

Le dire-vrai du dictionnaire n'est donc jamais définitif, toujours en train de se faire. Partant de là, ce qu'il dit ou tente de dire, est toujours lacunaire parce que vrai seulement par instants. Comment, alors, dire le vrai?



Alexandra Leykauf, A student at ease among the books, 2013.

Ce que nous dit un dictionnaire, c'est la vision du monde d'un moment donné, la vérité fugace d'une perception du monde. Toute une époque se reflète dans ces gros volumes aux milliers de pages. Des modes de pensée, des savoirs, des croyances se donnent à voir dans ces pages; et certaines définitions de dictionnaires d'époque prêtent à sourire lorsqu'on les lit aujourd'hui. Comme celles-ci, trouvées dans l'édition de 1882 du Littré : « Tribade : Terme qu'on évite d'employer. Femme qui abuse de son sexe avec une autre femme »; « Pédérastie : Vice contre-nature ».

Que ces définitions sont vagues et brèves, me direz-vous! Comme si elles se refusaient à donner à ces réalités une place dans le discours. Comme si, en ne s'y attardant pas, elles voulaient les effacer d'un silence, les raturer. Mais, ici, ce sont ces silences et ces ratures, ces refus et ces flous, qui prennent sens, davantage que ce qui y est dit. Qu'est-ce que définir? C'est mettre en mots et en étiquettes le réel, le monde, soi-même. Une

mise en discours, une mise en diction, presque une mise en bouche. Mais ce discours est toujours imparfait, car une diction est toujours située. On bute, on bafouille, on se déchire, on s'impose, on veut toujours avoir raison et que les autres aient tort. La diction prononce et se prononce sur les choses et le monde, les vise, mais les rate toujours un peu.

Aujourd'hui encore, les dictionnaires peuvent dire faux, en croyant dire vrai. Parfois, il y a des mots si proches de nous, si familiers, que l'on a l'impression de les connaître depuis toujours; et on n'éprouve jamais le besoin de se les faire expliquer. Et puis, avez-vous déjà fait cette expérience? Répéter inlassablement un seul et même mot jusqu'à ce qu'il perde sa substance et sa saveur; le ronger, l'user jusqu'à la corde et qu'il ne soit plus qu'un petit squelette desséché que l'on crache alors loin de soi. Il y a des mots vides comme des coquilles, que l'on doit soi-même remplir de sens. Ce sont ces espaces vides et limités que l'on investit chacun-e à notre manière. Pour ma part, je n'ai jamais su ce que le mot « femme » voulait dire et je n'ai jamais éprouvé le besoin de me le faire expliquer. Jusqu'à maintenant. Pour les besoins de ce texte, je suis allée demander son avis au *Larousse* en ligne. Voici ce qu'il en pense : « Femme : être humain de sexe féminin ».

Perplexe, j'ai pensé à certain·e·s de mes ami·e·s, à moi-même. J'ai répondu au *Larousse* par un : « Oui, mais... ». Oui, mais que faire des femmes de sexe masculin? Que faire des hommes de sexe féminin? Que faire de moi, qui, étant de sexe féminin, ne me sens pas femme pour autant? Que faire de toutes ces parcelles de réalité que ne dit pas cette définition, que cette définition oublie et plonge dans l'invisibilité et le silence? Que faire, aussi, de ces phrases de Wittig, dans *La pensée straight* : « Les lesbiennes ne sont pas des femmes » (Wittig, 2018, p. 67) ou « La femme n'existe pas pour nous, elle n'est autre qu'une formation imaginaire » (*ibid.*), « On ne naît pas femme » (p. 52).

Une formation imaginaire? Vraiment? Voilà une idée des plus séduisantes; elle nous amène en effet à traiter un autre point. Si l'on suit ce raisonnement, cela voudrait dire que les définitions du dictionnaire ont

aussi une part d'imaginaire, que l'imaginaire a plus de prise sur le réel qu'on ne le pense. De là à dire que des fictions façonnent – ou du moins, permettent d'exprimer – le réel, il n'y a qu'un pas que je franchirai aisément. Nous habitons le silence équivoque du réel et, par nos mots, nous transformons son mutisme en intentions, en hiérarchies, en préceptes. Nos mots, nos fictions, produisent le réel, le façonnent. Ces considérations amènent ces questions : pourquoi certaines fictions seraient plus légitimes que d'autres pour dire le réel? Pourquoi apparaissent-elles plus aptes à dire le vrai? Pourquoi, enfin, des fictions interdisent à d'autres de se développer? Après tout, le réel ne sera jamais épuisé de discours et toujours suffisamment large pour accueillir une infinité de fictions et de récits à son propos.

Oscar Wilde fait dire à un de ses personnages – sûrement son *alter-ego* :

Vivian : [...] Quand je regarde un paysage, je ne puis me défendre d'en voir tous les défauts. Il est heureux pour nous, toutefois, que la Nature soit si imparfaite, car, autrement, nous n'aurions pas d'art. L'art est notre protestation ardente, notre vaillant effort pour enseigner à la Nature sa vraie place. Quant à l'infinie variété de la Nature, c'est un simple mythe. On ne saurait la trouver dans la Nature elle-même, mais dans l'imagination, la fantaisie ou la cécité cultivée de l'homme qui la regarde (Wilde, 2011, p. 10).



Claude Monet, *Londres, le Parlement. Trouée de soleil dans le brouillard*, 1904, Musée d'Orsay (Paris).

Comme j'ai évoqué certaines de ces questions dans la partie précédente, je ne m'y attarderais pas davantage. Ce qui m'intéresse, c'est la promesse, un peu prétentieuse, que les dictionnaires ne peuvent tenir. Cette impossibilité à dire le vrai, tout le vrai, engage à espérer un dictionnaire plus honnête, ou du moins plus réaliste sur lui-même et son projet. Imaginons donc un dictionnaire qui, conscient de ses lacunes, les laisse apparaître; un dictionnaire qui a des trous, des blancs; qui esquisse plus qu'il ne fixe; qui laisse se prononcer d'autres discours; qui laisse place à d'autres fictions pour se développer, à d'autres possibles pour s'afficher, à d'autres intimités pour s'exprimer.

Car, oui, un dictionnaire distord toujours un peu le réel, l'histoire et les identités, car certaines définitions figent les mouvements, les pulsations et les soubresauts des existences; et tentant de tout dire dans leur immobilité de papier, elles en disent seulement une partie, car le consensus n'est pas la réponse à tout. Que les définitions laissent place aux mille petites voix qui se racontent, qui se mettent en récit, inventent des fictions pour mieux s'y découvrir, pour se protéger des définitions qui parlent trop fort et les couvrent. Car, dans le vacarme incessant des dictionnaires, des consensus, il y a toujours, en creux, un silence, une invitation adressée à chacun·e à prononcer ses propres mots, à se prononcer soi-même sur le monde et les choses. Une définition est toujours une ébauche incomplète, que chacun·e doit redessiner et colorer à sa guise; et un dire-vrai, qui ne se déferait pas et ne se referait pas à chaque instant, rate toujours son objet.

Poppée dévoilée

À P. B. :

Des notes de musique montent de la cave. Je les entends, de l'étage. Hubert, mon colocataire, a choisi de vivre dans la pénombre du sous-sol. Ma foi, pourquoi pas? Ce n'est pas moi qui nierais que l'on trouve souvent plus de vrai dans les recoins sombres que dans n'importe quelle pièce éclairée. La lumière du réel fait mal aux yeux et aveugle parfois et, pour mieux y voir, il faut l'artifice protecteur de verres teints.

Parfois, je vais visiter Hubert dans sa cave. Petites visites de courtoisie, où nous buvons du tokay (tiens, la bouteille est finie, d'ailleurs!), écoutons de la musique; et, le corps bavard, je danse parfois dans la pénombre, sous les yeux amusés de l'ami Hubert. Le corps parle cette langue bien à lui et, pourtant, compréhensible de chacun·e. Sautant de tristesse, rampant de joie, s'habillant

de postures éloquentes, il donne de lui une autre image, une image inhabituelle que le quotidien ne lui connaît pas. Il fait éclore d'autres possibles de lui dissimulés le reste du temps. Toutes ces images disent la vérité de mon corps, mais toutes disent quelque chose de différent. J'ai un corps multiple, aux multiples réalités.

Parfois, c'est Hubert qui monte me voir. Il surgit de sa cave à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, telle la Vérité sortant de son puits. Oui, ici, dans la Villa, la Vérité se manifeste de façon bien étrange parfois et peut revêtir, par exemple, les traits d'un homme habillé qui, au lieu du puits, préfère la cave, et que le regard ne peut pas toujours saisir (Noémie Aulombard, en colocation avec Hubert de Saussure dans la Villa réflexive, le 17 mai 2015).

Démocrite avait caché la vérité au fond du puits : il a été très malaisé – mais pas impossible, pour un Grec – de l'en faire sortir. « En réalité, nous ne savons rien, car la vérité est au fond du puits » (Démocrite. Cité dans : Diogène de Laërce, Vies, XI-72 e²<t [et] dans les fragments B117).

À la Renaissance, époque de foi infinie en l'Humain et ses connaissances, les artistes font sortir la vérité de son puits et lui donnent corps. On découvre que la Vérité est une jeune femme, toute nue. La Vérité rejoint le monde des hommes. La Vérité a donc un corps, que le regard de ces messieurs (exégètes, savants, etc.) va pouvoir enfin saisir dans toute sa clarté, dans toute sa nudité, dans toute sa pureté, dans toute son innocence, dans tout son naturel. Un retour à un état antérieur à sa corruption, avant qu'elle ne s'habille d'apparences et d'artifices, avant qu'elle n'aille encore se réfugier au fond de son puits.

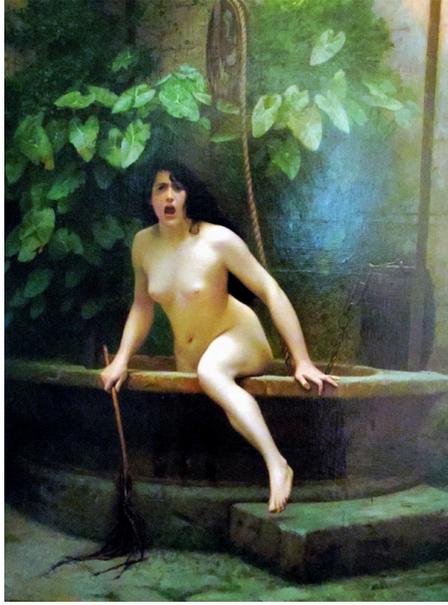


Botticelli, *La Calomnie d'Apelle*, vers 1495.

Il y a une articulation intéressante, ici, entre la nudité et la vérité. Comme si un corps nu disait davantage vrai. Comme s'il était plus naturel qu'un corps habillé. Comme si nous laissions davantage de nous-mêmes en dévoilant notre peau qu'en la dissimulant. Les vêtements agiraient comme un paravent de culture, d'apparences, de falsification et empêcheraient un dévoilement ontologique, nécessaire, vital, pour une quête de vérité du monde et de soi, qui consisterait à aller au-delà des évidences, à se dévêtir des apparences. On met tant de soi dans ces apparences que l'on porte, que l'on exhibe au-devant de soi. On met tant de nous dans de simples bouts de tissus : nos résistances, nos convictions, nos perceptions, nos puissances, nos narrations. On investit les apparences, on les fait tellement siennes qu'elles deviennent un peu de soi-même et qu'elles disent une part de vrai sur soi. En tout cas, ce qu'elles peuvent dire peut bien plus s'avérer qu'un corps dévoilé, déshabillé, dénudé.

Oui, car même un corps nu peut mentir, habillé d'apparences invisibles. Une sorte de dévoilement qui, toujours, porte un voile, un masque. Car le corps nu est socialement façonné, habillé de pudeur, d'érotisme, voire de politique. L'épiderme parle, joue le rôle social qu'on lui a assigné ou qu'il choisit, se joue des spectateurs et spectatrices. Par des attitudes fières ou humbles, piteuses ou orgueilleuses, arrogantes ou silencieuses, voici la peau qui entre en scène et se dérobe à la vérité, par l'exhibition même.

L'exhibition est affaire de corps et d'œil. Mais dans l'œil, il y a toujours le voir et le croire, voire le vouloir-croire. Andersen nous conte l'histoire de ce roi qui, leurré par de faux tailleurs, commande des habits faits dans un tissu que seuls des hommes de qualité, disent-ils, peuvent voir et toucher. En réalité, les faux tailleurs lui fabriquent des habits faits de vide, et le roi, croyant les porter, se promène nu devant ses sujets qui, tous avides de reconnaissance ou effrayés de déplaire, s'appliquent à voir les habits du roi, jusqu'à ce qu'un enfant s'exclame : « Mais le roi est nu ! ». Outre la sentence proverbiale selon laquelle la vérité sort toujours de la bouche des enfants, ce conte montre comment les croyances et le consensus peuvent créer de nouvelles convictions qui vont venir habiller le roi et cacher une vérité pourtant évidente. On refusera parfois de voir ce qui est exhibé aux yeux de tou-te-s.



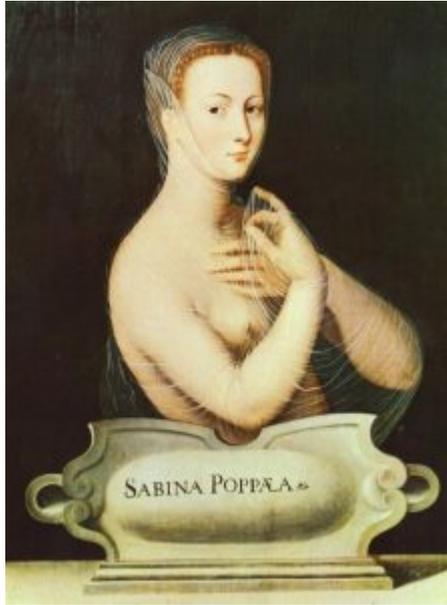
Jean-Léon Gérôme, *La Vérité sortant du puits*, 1896.

Même la nudité se plaît à mentir, et quand ce n'est pas elle qui est au cœur du mensonge, on veut la croire telle, ou du moins y voir autre chose. Alors, dans tout cela, quel corps peut-il dire le vrai? Le corps de la Vérité, jeune femme sortant du puits? On aurait tendance à le penser. Mais est-ce vraiment un corps criant de vérité? À bien regarder la blancheur de la peau, la jeunesse, l'innocence de ce corps, il en devient presque artificiel. Alors oui, me direz-vous, c'est de l'art, c'est une allégorie, une image, tout est faux. C'est un corps factice. Le corps idéal de l'allégorie. Mais c'est justement là, dans l'allégorie, que réside un dernier point de bascule. L'allégorie est un langage où le signifiant est un corps qui contient en lui-même une idée abstraite signifiée. Mais lisez plutôt :

Le lien du signifiant au signifié n'est pas « arbitraire » [...], mais justifié par une ressemblance plus ou moins schématisée. On voit que l'image qui sert de support s'articule doublement : en tant

que simple image, elle est une représentation d'une réalité (elle renvoie simplement à la réalité dont elle se donne comme l'image : une femme nue sort d'un puits); en tant qu'allégorie elle est la signification d'un concept (se dévoiler, apparaître sans masque) (Lejeune, 2004, Chapitre III « Antiquités », 3. Allégorie, en ligne).

La Vérité prend un corps fictif, se met en images, presque en mensonges. Cette mise en scène de ce jeune corps sortant d'un gouffre avec un miroir à la main, la dit plus fort, la rend visible, presque tangible. La fiction de l'allégorie sert la Vérité, la complète. Pour pousser plus loin la réflexion, je pourrais dire que la Vérité dissimule quelque chose. Ce n'est plus un corps de jeune femme que l'on voit, mais la Vérité elle-même, rendant ainsi socialement acceptable l'exposition artistique d'un corps nu féminin – autrement que le prétexte mythologique. Mais attention, ce corps-là ne dit qu'une façon de voir, de vivre et de dire le vrai. La Vérité peut être tout autre qu'une jeune femme nue. Pour moi, la Vérité doit être voilée et, quand elle se dévoile, me déçoit toujours. Avez-vous déjà fait cette expérience d'être devant une énigme, de désirer trouver la réponse et, une fois trouvée, d'être déçu·e? Vous auriez tant voulu qu'elle soit tout autre, dans le désir que vous en aviez... Tiens, voici Poppée qui approche.



Anonyme, École de Fontainebleau, Portrait de Sabina Poppaea (XVIe siècle)

La légende veut que Sabina Poppaea, seconde épouse de l'empereur Néron, voilât les beautés de son visage pour attiser le désir de ses amants, comme le suggère une citation de Montaigne : « Pourquoi inventa Popaea de masquer les beautez de son visage, que pour les renchérir à ses amans » (Montaigne, cité par Starobinski, 1999 [1961], p. 9).

Selon certain-e-s, ce geste pourrait être interprété comme une énième coquetterie de la part d'une séductrice tout à fait superficielle; et ses amants, fascinés et consumés dans la nuit du désir, seront jugés bien sévèrement de se rendre fous pour ce qui est caché, pour ce qu'ils imaginent être, pour une promesse qui ne pourra peut-être pas être tenue. Mais Poppée ne se prend-elle pas à son propre piège? Son visage dévoilé ne décevra-t-il pas le regard de ses amants et leur imagination exigeante et attentive qui, derrière le voile, redessinent une autre réalité.

« Le regard s'en tient difficilement à la pure constatation des apparences. Il est dans sa nature même de réclamer davantage » (Starobinski, *ibid.*, p. 12).

Le désir va toujours au-delà de l'objet et le redessine tout autre. Le regard s'attarde sur la réalité, le monde sensible et ce qui est d'emblée présent; mais il ne se donne pas pour autant tout entier aux apparences et aux évidences. Le regard de l'amant veut voir le visage derrière le voile. C'est ce vouloir-voir et cette exigence dans le regard qui pousse justement à aller au-delà des premières évidences pour aller chercher le vrai visage, même sans espoir de l'atteindre un jour. « C'est mon appétit de voir davantage, de récuser et de traverser mes limites provisoires, qui m'incite à mettre en question ce que j'ai déjà vu et à le tenir pour un décor trompeur » (Starobinski, *ibid.*, p. 15).

La quête de vérité et cette perpétuelle mise en question des faux-semblants et des apparences n'isolent pas du monde sensible. La vérité fait corps avec le monde et le parcourt sans cesse. Le regard – et nos autres sens – nous met en présence du monde et à ce qu'il renferme de plus vrai en lui.

Au fond, Poppée, en se voilant, nous enseigne une leçon de vérité. Là où le vouloir-croire du roi s'oppose au vouloir-voir de l'enfant, là où certains voient dans les apparences des ennemis de la vérité, Poppée répond que les apparences, éduquant le regard à l'exigence, font partie de cette quête et aide à dire le vrai.

Un matin d'au revoir

« Les notes de musique s'en sont déjà allées de la cave. Ici, c'est le silence, le silence des derniers instants, un silence doux et mélancolique, un silence d'au revoir dont on espère qu'il ne se transformera pas en adieu. Je

pars de la Villa ce soir, laissant place à d'autres visages, d'autres couleurs, d'autres langages », écrivais-je le 31 mai 2015, dans la Villa réflexive, après le départ de mon colocataire, Hubert de Saussure.

Ce matin, je me regarde dans le miroir. Une sensation infinie d'absurde m'étreint. C'est un mystère contenu qui court sur les rives les plus lointaines de la conscience. On regarde dans le miroir et on constate que l'on n'est que soi, toujours soi, quand on voudrait être tout autre, lorsqu'on voudrait être un autre corps, une autre pensée, une autre intuition et un autre horizon de soi-même. On n'est que soi, là où on voudrait être plus fort-e, plus élargi-e, plus... on voudrait échapper aux mots apposés sur son corps et son être. Dans le miroir, je voudrais ne pas correspondre à des croyances, des négations, des affirmations; ne pas correspondre à ce qu'un mot croit dire de moi; ne pas correspondre aux images que le regard d'autrui projette sur ma peau, ombres en trompe-l'œil sur un écran de chair.

C'est alors que, dans le miroir, le reflet se transforme; c'est alors que le personnage sort de la caverne et va explorer la lumière du monde, de mon monde. Un personnage de langage et de papier, lorsque j'écris, qui n'a pas le même nom, le même corps; que je fais se mouvoir, s'animer, vivre dans un univers imaginaire, dont le confort permet d'éprouver ce personnage. J'ai été dandy, danseur, créature extraordinaire... Dans l'imaginaire de l'écrit et du langage, j'explore le champ des possibles de mon identité. Je me déguise, je m'essaye et me mets à l'épreuve dans de multiples costumes, à l'abri des regards indiscrets; jusqu'au jour où la distance devient caduque; elle devient présence en ma peau. Jusqu'au jour où le déguisement de langage devient peau, ma peau; devient déguisement de chair et de corps. Le personnage se nourrit de moi autant que je m'investis de lui. Je le mets au-devant de moi; j'ai porté un masque et ce masque est devenu visage. Le personnage imaginaire fait maintenant face à la réalité.

Je voulais fuir les illusions qui se croient vérités, les projections ombrageuses qui font parler des corps – mon corps – et n'entendent pas ce qu'ils disent en réalité. J'ai voulu m'échapper de la fausse lumière de

ces anathèmes que l'on m'a jetés et que l'on me jette encore, ces discours à la va-vite par lesquels mon corps fut couvert. J'ai voulu être une autre et dans cette autre que moi, je me suis réinventée – ou plutôt, je me suis redécouverte – en cet autre imaginaire. Par la fiction d'un personnage inventé, je mets en lumière une autre vérité de moi, qui fait face aux ombres projetées sur l'écran de mon corps, et que j'aime maintenant mettre en jeu devant les regards réducteurs et les simplismes.

Je quitte la Villa, mon baluchon sur le dos, en laissant sur la table une citation :

« Comment, alors, cherchant sa pensée, sa personnalité, comme on cherche un objet perdu, finit-on par retrouver son propre moi plutôt que tout autre? [...] On ne voit pas ce qui dicte le choix et pourquoi, entre les millions d'êtres humains qu'on pourrait être, c'est sur celui qu'on était la veille qu'on met juste la main » (Proust, 2012, « Du côté de Guermante », p. 534).

Par Noémie Aulombard, dans les Espaces réflexifs dits « La Villa », le 31 mai 2015.

Références

- Lejeune, P. (2004). Chapitre III. Antiquités. In Philippe Lejeune, *Lire Leiris : Autobiographie et langage*. URL : <http://www.autopacte.org/Lire-Leiris-chapitre-trois.html>
- Proust, M. (2012). *À la recherche du temps perdu*. Humanis.
- Starobinski, J. (1999). *L'œil vivant : Corneille, Racine, La Bruyère, Rousseau, Stendhal* (Édition augmentée). Gallimard.
- Wilde, O. (2011). *Le déclin du mensonge : Une observation* (H. Rebell, Trad.; 5e éd). Éd. Allia.

Wittig, M. (2018). *La pensée straight* (S. Bourcier, Trad.; Nouvelle éd). Éditions Amsterdam.

Wittig, M., Zeig, S., & Garréta, A. (2011). *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*. B. Grasset.

12. Et si manipuler la norme présageait un acte de corruption?

GILBERT WILLY TIO BABENA

Préambule

Dans le sillage d'un ensemble de textes que j'ai publié sur le phénomène de la corruption (Tio Babena, 2016, 2017a, 2017b, 2018, 2021), j'aborderai la thématique du *dire-vrai* dans ce chapitre sous l'angle de la norme morale. Si à l'évidence cette notion paraît relative, elle reste néanmoins essentielle dans la perception de la vérité systémique. Par ricochet, la transgression de celle-ci serait assimilée à un *ne-pas-dire-vrai* si l'on considère la question sur le plan langagier. Les pratiques corruptives, lorsqu'elles empruntent ce canal, se situent très souvent dans cet entredeux notionnel pour être quasi indétectables. Le but du jeu consiste à user des procédés de manipulation¹ pour faire passer la (tentative de) violation pour la règle. À la manœuvre de cette machination, le participant ou la participante² doté-e de l'intention de corruption modifie et oriente discrètement l'attitude comportementale de son interlocuteur ou de son interlocutrice dans l'optique de se disculper d'une accusation de corruption s'il ou elle venait à être démasqué-e. Je ferai remarquer que

1. Robert Cialdini, *Influence et manipulation. L'art de persuasion*, (titre original : *Influence. The Psychology of Persuasion*, 1984), Paris, First-Gründ, 2004. Cet ouvrage de psychologie est écrit dans une langue très accessible, probablement pour des raisons de large diffusion, mais non moins scientifique.

2. Je me passerai quelquefois de la féminisation lorsqu'il s'agit des concepts, des réalités métalinguistiques.

la vérité est définie par l'institution sociale dans le cadre des pratiques corruptives. Pour réguler l'ordre social, elle pose les balises de la norme et de sa transgression et prévoit des sanctions qui empêchent la dérive du système (Moeschler, 1985, p. 11). Cependant, la sophistication des mécanismes de contrôle, même dans les grandes démocraties, n'enraie pas la corruption qui connaît une mue. Dans la lutte anti-corruption, il serait superficiel d'expliquer la résurgence du phénomène par la simple adoption de *nouveaux* comportements déviants. En effet, un instrument efficace de lutte contre la corruption conduit à un stade de latence, période durant laquelle il faut intensifier les efforts au risque de voir réapparaître ces derniers. De toute évidence, il faudrait plutôt postuler un changement de stratégies de déploiement de la corruption qui exploite les failles de la frontière séparant la norme et la transgression. C'est ainsi que vous pourriez par exemple, malgré votre intégrité et votre connaissance du système, revêtir le costume de *corrupteur-riche* sans en avoir même conscience. Cela dépend de l'efficacité de la stratégie de manipulation qui est déployée.

En effet, les interactions en situation de corruption (désormais ISC) sont régies par le principe de l'**enchâssement actionnel** qu'on résumera par l'expression : « X pousse/engage Y à agir par Z » où X désigne le corrupteur ou la corruptrice, Y le ou la corrompu-e et Z la compensation. Cette règle est vraie lorsque vous avez conscience de l'activité à laquelle vous participez. Mais dans l'exemple donné en amont, Z représente – sans toutefois exclure la compensation matérielle ou morale – la stratégie de manipulation mise en œuvre pour dissimuler l'acte de corruption. Autrement dit, la part du ou de la pourvoyeur-euse de service dans cette négociation *voilée* est la stratégie déployée tandis que celle du ou de la solliciteur-euse est éventuellement ce qu'il ou elle paie indûment et (in)consciemment. Du point de vue du langage, il y a une réécriture des paradigmes : l'acte de corrompre est un *ne-pas-dire* qui occulte le *dire-vrai* puisque la transgression est présentée comme la norme et *vice versa*.

À partir de deux conversations recueillies en situation de corruption, j'étudierai ce jeu de la manipulation à la lumière d'un *best-seller* de psychologie (Cialdini, 2004). La *narratio* qui précède l'analyse proprement dite vise à montrer qu'une linguistique menée dans la perspective du développement n'a pas intérêt à se départir de l'engagement du ou de la chercheur·euse. Face à la rigidité des cadres déontologique et méthodologique qui prévalent en interactionnisme linguistique, la méthode participative offre une possibilité d'archiver³ les ISC dans un contexte où la corruption se banalise. Cette démarche, qui relève autant d'une « éthique d'objectivité » que d'une « éthique de subjectivité » (Rabatel, 2013)⁴, s'avère bénéfique dans la mesure où

Analyser des conversations auxquelles on a participé présente le gros avantage de réduire la part de reconstitution des données manquantes. Le fait d'avoir accès à certains éléments de l'histoire des interlocuteurs permet de ne pas recourir à des hypothèses pour reconstituer des implicites (Traverso, 2006, p. 3).

L'expérience du corpus

Je proposerai quatre récits auxquels j'entends apporter implicitement une coloration philosophique. Les deux premiers, racontés avec le sarcasme de Garcin (Sartre, 1947, p. 93, *Huis clos*, scène 5), retracent des itinéraires qui forcent à se mirer dans la vulnérabilité de la nature humaine et dans la laideur de l'(in)action. Avec les deux autres, je fais un clin d'œil à Tahar Ben Jelloun (1994) qui a compris que la corruption plonge l'être humain dans un état d'indigence en le mettant face à deux issues : rompre avec l'intégrité – d'où le verbe *co(r)rompre* – et tuer son âme ou vivre en *personne intègre* et se consumer dans la fierté.

3. Voir Georges Lapassade (1991, p. 17).

4. Pour aller plus loin, on consultera également Edmond Marc (2008).

L'« enfer, c'est les Autres »

Certes le « moi est haïssable » (Pascal), mais la corruption l'est encore plus. Il faut en avoir été victime pour s'en rendre compte. Au fond, ne sommes-nous pas tous et toutes victimes de ce système parallèle qui enrichit frauduleusement une poignée au détriment de la majorité? Personnellement, j'ai pris conscience de cet état de choses bien après avoir commencé mon travail sur le phénomène.

Quitté tardivement de Banyo pour Tibati, notre taxi-brousse avait dû s'arrêter à Tongo pour un contrôle routier. Quoi de plus normal dans un contexte sécuritaire tendu! Chaque passager·e était en règle, mais le contrôleur avait décidé d'immobiliser le véhicule à cause, disait-il, de ce jeune homme qui ne s'était pas acquitté de la taxe agropastorale. Le seul crime de ce Camerounais était d'avoir déclaré aux autorités, lorsqu'il se faisait établir la carte nationale d'identité, qu'il est un agriculteur. D'ailleurs, s'il avait été berger ou bouvier, cela n'aurait rien changé. Son illettrisme ne l'aurait non plus aidé. Et même avec un niveau d'instruction satisfaisant, l'on n'est pas à l'abri de ce rançonnement camouflé. En réalité, je m'étais habitué à cette scène malgré ma connaissance du phénomène. Mais ce jour était différent. Arrivé à Tibati, je devais prendre un autre taxi-brousse pour me rendre à Ngaoundal où j'espérais rattraper le train en partance pour Yaoundé.

À force de trouver le temps long, j'avais décidé d'agir en conseillant le pauvre paysan de ne point mettre la main dans la poche. Et à ce gendarme, j'avais tout simplement demandé les textes qui l'autorisaient à percevoir une taxe indue. Je venais ainsi de mettre le feu à la poudrière. L'arme en bandoulière, ce contrôleur-gendarme, qui était obligé de relever la tête pour croiser mon regard, avait menacé de me faire rater mon train, de me faire passer la nuit à la belle étoile, et m'avait traité de « petit étudiant insolent » à qui il pouvait faire la classe. Je n'ai pu me sortir de ses griffes que grâce à l'intervention de son collègue, plus

modéré. Notre voiture avait alors repris la route. Finalement, j'avais embarqué de justesse pour Yaoundé sans m'imaginer que je serai à nouveau confronté à une situation similaire.

La scène a eu lieu au mois de mai 2018. Le vieil autocar, qui nous avait embarqué·e·s à Banyo à 8 heures, arriva au poste de contrôle de Martap aux alentours de 21 heures. Il pleuvait, la route était boueuse, nous étions épuisé·e·s et avions hâte d'arriver à Ngaoundéré. L'officier qui avait procédé au contrôle du véhicule avait eu l'amabilité de ne pas nous faire descendre. Hélas! Nous devions encore perdre du temps sur place à cause de cet autre passager qui avait eu l'« indécatesse » de ne pas choisir la bonne profession. Visiblement, c'était un de ces propriétaires de bovins qu'on appelle indifféremment « berger ». Je rongei mon frein lorsque j'entendis demander la fameuse taxe agropastorale. Néanmoins, j'avais décidé de garder mon calme; une proche m'avait reproché auparavant de vouloir porter le monde sur mon dos. Mais l'insistance du contrôleur finit par faire céder mon frein. Calmement, j'interpellai ce « chef »⁵ pour lui demander si la carte nationale d'identité de l'interpellé avait expiré. Sans me répondre, il invita le passager à descendre de l'autocar et à le suivre. Médusé, j'essayais en vain d'appeler les autres passager·e·s à la révolte. Mon voisin de siège ne manqua pas de me rappeler que je voulais me mêler inutilement des affaires d'autrui. Pour être cohérent avec moi-même, je suis allé rejoindre l'équipe de contrôle mixte qui entourait déjà le passager.

Après une identification rapide du chef d'équipe, je lui fis remarquer, sans ambages, mais poliment, que le motif de l'interpellation n'était pas fondé. Alors qu'il prêtait une oreille attentive à ce plaidoyer qui semblait avoir des effets, un officier subalterne se leva subitement, me fit face en m'intimant l'ordre d'aller rejoindre le véhicule. La lampe braquée dans mes yeux, je ne pus voir son visage. Je ne sentais plus que sa main sur mon

5. Appellatif donné à un militaire, à un gendarme, à un policier, à un vigile... pour traduire une certaine déférence (à la loi et à sa personne).

cou lorsqu'elle me poussait violemment. À chaque contact, je ressentais de vrais coups. Chaque mouvement était synchronisé à la question suivante : « Tu viens parler le gros français ici à qui? » Malgré le sol glissant, je résistais en mettant légèrement mes mains en évidence. Il avait certes de la force dans le bras, mais l'argument qui m'amenait à reculer, pour être suffisamment visible des autres passagers restés dans le véhicule, était le balancement incontrôlé de l'arme accrochée à son épaule. Le secours que j'attendais avait fini par arriver : les passagers m'extirpèrent de ses bras, le chef d'équipe maîtrisa son élément et nous fûmes autorisés à reprendre la route en fin de compte. Pour expliquer sa violence, le « chef » prétextait que je voulais arracher son arme. Dans la suite du voyage, la fatigue avait disparu et tout l'autocar parlait maintenant de cet incident comme d'un match de football.

J'ai gardé quelques souvenirs de ces expériences. Il y a d'abord cette femme, elle ouvrait sans cesse sa bible durant le voyage, qui disait aux autres que mon action était une illustration de l'amour du prochain. À un collègue qui avait voulu savoir ma réaction si je m'étais fait tirer dessus, je répondis que la seule chose qui resterait à faire aurait été de conduire mon corps à destination. Tout l'autocar avait ri de cette réponse alors qu'elle venait du fond du cœur. Arrivés à destination, l'agriculteur et le bouvier, chacun à sa manière, m'avaient adressé des remerciements sincères. Leur histoire peut sembler banale, mais l'on ne pourrait véritablement estimer les difficultés qu'ils avaient rencontrées dans leur voyage qu'au travers de sa propre expérience.

L'Homme rompu

La nuit du 03 mars 2014, je me suis repassé en boucle les événements qui se sont déroulés entre 18h05 et 18h45. Partagé entre la colère de ne pouvoir bénéficier d'un service honnête et la joie d'avoir échappé à une

extorsion d'argent, j'étais davantage intrigué par un moment de l'échange (lignes 4-5) ci-dessous que je venais d'avoir avec l'infirmier-chef d'un hôpital public du Cameroun.

1-	L5 :	<i>(s'apprête à extraire le bouton de coton à l'aide d'une pince de Kocher) en principe c'est 6 500 l'extraction d'un corps étranger dans les voies nasales et auditives</i>
2-		
3-		
4-	L2 :	<i>(ironiquement) ça c'est le principe et ce qui n'est pas le principe c'est comment</i>
5-		
6-	L5 :	<i>c'est à toi de voir tu donnes ce que tu peux, mais en principe c'est comme je t'ai dit là c'est un texte ministériel qui fixe les prix</i>
7-		
8-	L2 :	<i>(silence)</i>
9-		<i>(L5 enlève le bout de coton. L2 dit à L5 qu'il voudrait suivre la procédure normale en commençant par payer les 900 francs exigibles pour toute consultation médicale ; il demande à voir le texte ministériel ; il s'ensuit une dispute chaude⁶ avec quatre infirmiers, deux femmes et deux hommes, et l'infirmier-chef ; L5 encaisse finalement les 900 francs de consultation en lieu et place du nouveau prix comme un geste de charité ; L5 établit un reçu à L2 qui s'en va ensuite)</i>
10-		
11-		
12-		
13-		
14-		
15-		
16-		
Séquence 1 : « Le bout de coton dans l'oreille gauche » (notes prises sur le vif)		
L2 : TIO BABENA / L5 : l'infirmier-chef		

Ce que je n'arrivais pas à comprendre c'était, d'une part, ma disposition à négocier ce qu'il qualifiait indirectement de « principe » de la grille tarifaire. D'autre part, il y avait cette question qui me taraudait l'esprit pendant l'extraction du bout de coton : l'infirmier-chef me portait-il en estime pour me proposer une remise sur un « prix ministériel »? Près d'un an plus tard, c'est-à-dire le 29 avril 2015, alors que j'essayais de me faire établir une attestation de distance dans un département du Cameroun, j'étais confronté une fois de plus à ces cris de conscience sans jamais faire de rapprochement.

1-	L2 :	bonjour monsieur je suis venu déposer mon dossier pour
2-		l'attestation de distance
3-	LDé :	c'est pour les frais de relève
4-	L2 :	oui monsieur
5-	LDé :	<i>(après avoir pris et consulté le dossier, il lit à haute voix le nom</i>
6-		<i>de L2 et lui demande ensuite)</i> vous êtes d'où
7-	L2 :	du mbam et kim
8-	LDé :	mbamois d'où
9-	L2 :	de XETHNIE ⁷
10-	LDé :	<i>(interrogeant L2 pour se rassurer qu'il a identifié les origines</i>
11-		<i>ethniques de celui-ci)</i> c'est chez vous qu'on dit XBONJOUR et
12-		on répond XBONJOUR
13-	L2 :	oui
14-	LDé :	l'attestation c'est 5000 francs
15-	L2 :	mais mon ami qui a déposé hier m'a dit qu'il a juste mis les
16-		timbres
17-	LDé :	oui c'est parce qu'il l'a fait chez le délégué d'en face <i>(parlant</i>
18-		<i>de son collègue des travaux publics)</i> il n'est pas habilité à
19-		signer c'est une pièce <i>(parlant de l'attestation de distance)</i> qui
20-		relève du transport au même titre que le titre du transport
21-		comme vous êtes mon frère vous allez donner 2000 francs
22-		quand vous allez revenir prendre <i>(parlant du retrait de</i>
23-		<i>l'attestation de distance après signature)</i> à 14 heures ⁸
Séquence 2 : « L'attestation de distance » (notes prises sur le vif)		
L2 : TIO BABENA / LDé : Le délégué des transports		

Cette fois-là, même si je savais que c'était un service que je demandais de bon droit, j'avais été envahi, les instants d'après la conversation, par un sentiment d'ingratitude vis-à-vis d'un « frère » (ligne 21 de la séquence 2) qui m'offrait son aide dans une contrée étrangère que je foulais pour la première fois. Ce « frère » qui *disait* se compromettre avait réussi à me laisser dans la gêne et la culpabilité. Pourquoi ne ferais-je pas des concessions même si je sais pertinemment – et il sait déjà que je le sais puisque je le lui ai fait savoir (lignes 15-16) – que l'attestation de distance nécessite juste l'apposition des timbres sans frais supplémentaires? Il semble bien que toute personne confrontée à une situation de corruption se pose des questions plus ou moins semblables. Pour peu qu'on puisse avoir encore une conscience-juge, il ne serait pas étonnant d'avoir la

même attitude à chaque situation sans jamais comprendre pourquoi on finit toujours par collaborer aux pratiques corruptives quand bien même on s'était promis de ne plus se laisser prendre. À la lecture du livre de Robert Cialdini (2004), j'ai pu apporter des éclairages à ce mystère en appliquant les outils qu'il présente au matériau linguistique.

Le jeu de la manipulation ou comment transformer la transgression en norme

Quelle que soit la forme employée, l'on remarquera que la manipulation dans les ISC est essentiellement rattachée au principe de réciprocité qui est traduit dans ce travail par l'enchâssement actionnel. Aussi remarquera-t-on qu'elle peut être combinée à d'autres règles : le contraste, la similarité, la déférence dirigée... Plus la combinaison est complexe, moins la cible du manipulateur ou de la manipulatrice a de la chance de s'en tirer avec toutes ses ailes. Dans les points suivants, je tâcherai de me placer à la fenêtre de l'analyste pour voir mon hologramme (L2) passer dans la rue⁶.

Concessions réciproques et contraste

Le fonctionnement du principe de réciprocité est à rapprocher de l'étude pionnière de Marcel Mauss (1923) sur le don dans les sociétés autochtones dites encore « primitives ». La pratique du Potlatch⁷, réception qu'une

6. Dans le sillage du préambule et de la réflexion d'Edmond Marc (2008) convoquée ci-dessus, je prendrai le contrepied de la célèbre formule d'Auguste Comte sur la question du sujet-objet : « On ne peut pas se mettre à la fenêtre pour se regarder passer dans la rue ».

7. L'auteur rapporte que les verbes « nourrir » et « consommer » peuvent être des synonymes du mot "potlatch".

tribu offre à une autre, donne une explication de la manière dont les obligations sont contractées dans les sociétés modernes. Trois obligations sont régies par le don : l'obligation de donner, l'obligation de recevoir et l'obligation de rendre. La recherche psychologique montre que la manipulation s'opère au sein de ce système qui explique le principe de réciprocité :

La règle est qu'il faut s'efforcer de payer de retour les avantages reçus d'autrui. Si quelqu'un nous rend service, nous devons lui rendre service à notre tour; si un ami nous envoie un cadeau pour notre anniversaire, nous n'oublierons pas de faire de même pour le sien; si nous recevons une invitation, nous devons la rendre. Par la seule vertu de la règle de réciprocité, nous voilà obligés à tout cela, cadeaux, invitations, services, et le reste. Il est considéré comme normal que le fait de recevoir crée une dette (Cialdini, 2004, p. 38).

Il est question de placer le sujet dans une situation dans laquelle il contracte une obligation qui le rend redevable. Une fois pris dans ce filet, il devient difficile pour celui-ci d'afficher une attitude de refus, car la « règle possède une force suffisante pour produire une réponse positive à une requête qui, sans ce sentiment d'obligation provoqué, aurait été repoussée » (Cialdini, *ibid.*, p. 42). Cette force est davantage puissante lorsqu'elle est combinée à d'autres armes d'influence. La transaction de corruption, parce qu'elle suppose un échange de bons procédés, implique une réciprocité. Mais il faut se garder de croire que toute ISC comporte *ipso facto* une stratégie de manipulation. Toutefois, la manipulation dans les ISC procède par une subtilité avec laquelle l'agent chargé de gérer le pouvoir discrétionnaire tente de faire passer la déviation pour la norme. L'interlocut-eur-riche peut prendre conscience de ce fait et mettre en œuvre une résistance, mais cela n'y changera pas grand-chose puisqu'en arrière-plan du programme manipulateur s'effectue une guerre symbolique ayant directement des répercussions sur les faces (Tio Babena, 2017b).

La manipulation dans la séquence « Le bout de coton dans l'oreille gauche » conjugue deux procédés : les concessions réciproques et la règle de contraste. Avec le premier procédé, la « concession » du corrupteur⁸ appelle celle de son co-parleur. Le second, quant à lui, consiste à proposer d'abord un élément d'une valeur élevée; suite à l'hésitation de l'interlocut-eur-ric-e, on propose ensuite un élément d'une valeur moindre, tout en restant dans le même paradigme, pour influencer la perception de celui ou de celle à qui on fait la proposition et l'orienter décidément vers la seconde proposition. Quel que soit le choix du sujet, le corrupteur manipulateur ou la corruptrice manipulatrice en sort vainqueur-e si son interlocut-eur-ric-e s'en tient à l'une des propositions sans apporter de modification.

Il y a un principe de la perception humaine, le principe de contraste, qui affecte la façon dont nous voyons la différence entre deux choses, présentées l'une après l'autre. Pour simplifier, disons que si le deuxième objet est différent du premier, nous aurons tendance à le voir plus différent qu'il ne l'est en réalité. Ainsi, si nous soulevons d'abord un objet léger, puis un objet lourd, nous trouverons le deuxième objet plus lourd que si nous n'avions pas soulevé le premier objet. Le principe de contraste est bien établi dans le domaine et s'applique à toutes les formes de perception (Cialdini, *ibid.*, p. 28-29).

D'entrée de jeu, la première intervention de L5 (lignes 2-3) invite à faire une remarque préliminaire. Si on reprend à notre compte l'hypothèse de Jacques Moeschler et Nina de Spengler (1982, p. 7) selon laquelle « la concession constitue une réaction verbale ou réponse à un discours d'un autre locuteur », on présupposera que L5 a fait une autocommunication intérieure qui, sur le plan externe, est une anticipation puisque L2 n'a

8. Si on voulait approfondir, on dira qu'il est un corrompu instigateur (Tio Babena, 2018).

rien dit qui puisse justifier qu'il réponde à une intervention du genre « Combien cela me coûtera? » Comme on le verra, il amorce sa stratégie de manipulation en jouant sur la maxime de quantité.

En effet, la locution « en principe » implique une concession qui peut être explicite ou implicite comme l'illustre le dialogue suivant :

- Liras-tu la thèse de cet auteur pour ton état de la question?
- En principe! (Mais j'aimerais d'abord commencer par ses articles.)

Si cet exemple est suffisant pour montrer que cette locution introduit ou laisse supposer l'usage d'un marqueur concessif, il y a lieu de penser que l'entrée en matière de L5 transgresse volontairement la loi d'informativité en créant une incomplétude étant donné que L2 n'a pas préalablement produit et assumé une intervention. La concessive 2-3 donne du poids à ce qu'Oswald Ducrot appelle la loi d'intérêt qu'on supposera respectée par L5 et L2, car « Parler d'un sujet X à un interlocuteur Y, cela peut revenir, dans certaines circonstances, à dire, sur le mode de l'implicite, que Y s'intéresse à X. Et inversement, pour l'auditeur Y, laisser le locuteur parler de X, cela peut s'interpréter comme l'aveu d'un intérêt pour X » (Ducrot, 1972, p. 9).

Après l'anticipation, la stratégie de manipulation de L5 procède par une captation de l'attention de l'interlocuteur-riche : la question 4-5 de L2 vise à déterminer les informations cachées derrière la concession. La loi d'intérêt traduit ainsi l'intention informative qu'il y a un intérêt à discuter du coût de l'opération d'extraction du coton. La locution « en principe » est un brouilleur que nous allons momentanément mettre de côté pour mettre en évidence les deux déductions de cette ISC. L'intervention 6-7 se décompose dans un premier temps ainsi qu'il suit :

(1)

- a) **Norme et déduction** $\left\{ \begin{array}{l} p = \text{c'est 6500 F (prix du texte ministériel selon L5)} \\ r = \text{tu (L2) as obligation de payer 6500 F} \end{array} \right.$
- b) **Transgression et déduction** $\left\{ \begin{array}{l} \text{et } q = \text{je (L5) suis sympa / de bonne humeur} \\ \text{non-r} = \text{tu (L2) vas payer ce que tu peux} \end{array} \right.$

La question qui se pose à présent est celle de savoir à quelle proposition appartient la locution « en principe ». Elle doit, en fait, s'analyser dans le cadre du système communicatif de la pensée corruptrice ou PC (Tio Babena, 2016). Si le principe dont parle L5 est celui de la voix-norme, i.e. celle qui traduit la norme (Tio Babena, *ibid.*), alors cette locution appartiendra à (1a), mais s'il s'agit d'un détournement du pouvoir discrétionnaire elle appartiendra plutôt à (1b). Dans la première hypothèse, au stade 2-3 de la conversation, la locution devrait impliquer deux hypothèses possibles *non-r'* ou *non-r* avec des valeurs absolues *x* ou *y* : une valeur *x* après réduction (4 000 francs par exemple) ou une valeur *y* après augmentation (7000 francs par exemple). La question 4-5 vise à préciser la concession qui, parce qu'elle comporte quatre (04) éléments, est de type argumentatif :

(2) « en principe » dans la logique de la voix-norme : concession argumentative

p = en principe c'est 6 500 francs (prix du texte ministériel selon L5)

r = tu (L2) devais payer 6 500 francs

q = le ministère de la santé a revu les prix des soins

non-r = le nouveau prix est à présent de *x* (*non-r'* si 4 000 francs; valeur après réduction) ou de *y* (*non-r* » si 7 000 francs; valeur après augmentation).

Pour cette possibilité, l'intervention 2-3 aurait d'abord argumenté pour la conclusion r , mais l'annulerait par un argument plus fort q , lequel imposerait alors la conclusion $\text{non-}r$: le contexte habituel est p implique r ; cependant le nouveau contexte pose p mais q , donc $\text{non-}r$ (parcours de relation indirecte) ou p mais $\text{non-}r$, parce que q (parcours de relation directe)⁹.

En réalité, la locution « en principe » de la séquence « Le bout de coton dans l'oreille gauche » s'explique plutôt par la voix-altérante, *i.e.* celle qui porte la PC (Tio Babena, *ibid.*), traduite par $\text{non-}q$. En ce sens, elle pose une relation factuelle de causalité contrairement à la voix-norme qui explique – en mettant en relation les énoncés à valeur argumentative – la raison pour laquelle il y a eu modification du prix habituel des soins. « La concession logique s'oppose à la concession argumentative en ce que d'une part la relation d'inférence n'est pas la relation d'argumentation, et d'autre part les termes mis en relation ont un statut sémantique différent » (Moeschler et de Spengler, *ibid.*, p. 15).

Dans ce sillage, la locution concessive « en principe » fonctionne de la même manière que « bien que ». De l'intervention 6-7, il est dès lors possible de déduire la relation d'inférence et de contradiction ci-après :

(3) « en principe » dans la logique de la voix-altérante : concession logique « p mais $\text{non-}q$ »;

(i) p (en principe c'est 6 500 francs; prix du texte ministériel selon L5) « implique » $\text{non-}q$ (L5 a revu le prix ministériel);

(ii) q (tu as obligation de payer le prix fixé par le ministère de la santé) sera en relation de contradiction avec $\text{non-}q$ (« impliqué » par p).

9. Voir Jacques Moeschler et Nina de Spengler (1982, p. 24) pour les deux structures du « mais » concessif dans le carré argumentatif.

La concession logique confirme une fois de plus que la voix-altérante contredit la voix-norme en raison de leur différence dans le processus de médiation des voix intervenant dans la communication de la PC (Tio Babena, 2016). La concession logique, assumée par l'initiateur de la PC, est marquée par le fait que la valeur du nouveau prix est relative alors que celle-ci est absolue avec la concession argumentative. En d'autres termes, L5 propose à L2 d'estimer – sans perdre de vue qu'il aurait normalement dépensé 6500 francs – ce qu'il pourrait donner en fonction de sa bourse. Mathématiquement, c'est une valeur comprise entre]0 ; 6 500 francs]¹⁰. À la réciprocité concessive, vient se superposer le principe de contraste puisque L5 présente le prix, soi-disant, « normatif » qui semble exorbitant (prix « normal » = 6 500 francs) avant d'amener L2 à percevoir les avantages qu'il a à faire des concessions, selon son gré, en payant une somme inférieure ou égale à la première (prix revu à la baisse \leq 6 500 francs). La subtilité ici réside dans le fait de faire croire à l'interlocuteur ou l'interlocutrice que les intentions du locuteur ou de la locutrice sont conformes à la loi de sincérité tant en ce qui concerne le « véritable » prix qu'à sa volonté d'aider le ou la demandeur-euse de service; sinon, pourquoi s'évertuerait-on à donner, « preuve » à l'appui (texte ministériel), les « informations exactes » à celui-ci ou celle-ci? On verra ci-dessous que la même loi est engagée lorsque cette régulation manipulateur combine la concession, la similarité et le contraste.

Similarité, concession et contraste

Nous aimons, écrit Robert Cialdini, ce qui nous ressemble. Ce fait semble rester vrai, que la ressemblance réside dans les opinions, la personnalité, le milieu, ou le mode de vie. Par conséquent,

10. Lire : exclu 0, inclus 6500 francs.

ceux qui veulent qu'on les aime pour persuader plus facilement peuvent atteindre cet objectif en paraissant semblables à nous. Ils disposent pour ce faire d'un large éventail de moyens. [...]

Une autre façon de manipuler la similarité afin d'augmenter la sympathie est de prétendre avoir des points communs avec la personne qu'on veut persuader (Cialdini, 2004, p. 243-244).

Contrairement aux événements de la séquence « Le bout de coton dans l'oreille gauche », ceux de « L'attestation de distance » avaient plus d'effet sur moi. La gêne n'était plus seulement tributaire de ma disposition à négocier, mais également d'une forte charge émotionnelle. Je peux le dire aujourd'hui, les sentiments d'ingratitude et de trahison qui m'avaient taraudé l'esprit n'étaient que la résultante d'une stratégie manipulatoire dont la force était générée par l'association successive de la similarité, de la concession et du contraste. La première arme de persuasion engage particulièrement les émotions tandis que les deux autres touchent au domaine de la raison.

En effet, la similarité, telle que définie ci-dessus, joue sur les ressemblances. C'est elle qui crée l'attachement à la personne au point de faire oublier son rôle dans la négociation de la tâche. Vraisemblablement, le participant LDé de « L'attestation de distance » a opté pour une stratégie assimilée à la duperie plutôt qu'à la *vente de ses services*, de sa signature notamment. La période où s'est déroulée la séquence coïncidait avec les affectations de nouveaux fonctionnaires; il est donc normal que LDé devine le but de la visite de L2 (ligne 3) puisqu'il avait déjà reçu des demandeur-euse-s du même type. En effet, l'illégalité des pratiques corruptives engendre quelques irrégularités dans l'attitude comportementale des participants pourvus d'une intention de corruption. L'une d'elles peut être l'insertion des thèmes hors propos dans l'ordre de l'enchaînement des événements d'une activité conversationnelle. C'est ainsi qu'il faut interpréter les interventions des lignes 5 à 13. Il serait toutefois hasardeux de dire trivialement qu'il s'agit d'une conversation dans une conversation parce qu'elle n'intègre pas directement la tâche

principale de l'interaction. Dans le cadre de l'ISC, cependant, le passage 5-13 est un préliminaire, une manière de préparer le terrain à l'énonciation de la PC.

Considérée linéairement, la pensée corruptrice ne peut pas encore être déduite de l'intervention 14. Cette dernière est en principe la suite conventionnelle de la réponse 4 de L2. Mais le locuteur LDé fait volontairement une digression durant laquelle il établit une relation qu'on interprétera pour l'instant, en considérant le segment 5-13, comme une relation de proximité. Indirectement, il met en place une sympathie, macro-principe englobant la similarité, ayant pour fonction de créer un climat favorable dans la négociation. En ce sens, la sympathie joue le rôle d'adoucisseur étant donné que le prix de 5000 francs (ligne 14) est directement perçu comme un acte menaçant pour qui connaît la réglementation. Cela est justement le cas de L2 qui marque immédiatement son opposition par l'intervention 15-16, désarmant LDé et dévoilant ainsi sa face cachée. Pour ce dernier, ne pas réagir revient à admettre qu'il est un corrompu-corrupteur. Puisqu'il faut sauver la face et se défendre, il revient à la charge en faisant usage d'armes plus efficaces qu'un principe général de sympathie. L'intervention 17-23 est employée à cet effet.

D'abord, la justification. Elle est présentée sous le modèle d'une concession argumentative selon l'approche énonciative, *i.e.* un « mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur ou attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse » (Moeschler et de Spengler, 1982, p. 10).

Même en l'absence du connecteur argumentatif « mais », omis dans le cas d'espèce, la concession argumentative s'articule autour des propositions suivantes :

(1)

p = votre ami a payé 2 000 francs pour l'établissement de l'attestation de distance;

r = c'est le délégué des travaux publics, incompetent en la matière, qui l'a signée;

q = seul le délégué des transports, spécialiste de ce cadre réglementaire, est habilité à signer une attestation de distance;

$non-r$ = l'attestation de distance coûte 5 000 francs.

L'argument q vient invalider l'argument p . La force de celui-ci est due au fait qu'il laisse planer le doute sur l'authenticité de l'attestation de distance de l'ami de L2 en invalidant les compétences du délégué des travaux publics.

Ensuite, la similarité. Elle donne l'impression d'apparaître longtemps après le début de l'ISC. Or, elle était établie bien avant (lignes 5-13), mais seul LDé en avait connaissance puisqu'il la tenait secrète. Le recul de l'analyste m'amène toutefois à faire deux remarques sur cette similarité. Première remarque : il est fort probable que le passage 5-13 sert uniquement à l'établissement d'une sympathie visant à atténuer l'impolitesse relative affichée par LDé en 3; en ce sens, celle-ci justifie l'acte menaçant commis envers la face négative de L2 (ligne 14). Seconde remarque : si les questions 6, 8 et 11-12 ont réellement pour but de vérifier la parenté ethnique entre les deux participants, alors le non-aveu de la découverte faite par L2 est assurément stratégique. En fait, il est plus facile de causer du tort à quelqu'un avec qui on n'a aucune attache qu'à quelqu'un qui nous est proche. Au regard de son intention, LDé n'avait pas intérêt à dire à L2, à ce niveau de l'échange, qu'ils appartiennent au même groupe ethnique. Une chose est néanmoins certaine, quel que soit le cas, LDé utilise la loi d'intérêt à ses fins.

Poursuivons l'analyse dans la logique du participant LDé. En rappelant la parenté après la justification (ligne 21), ce dernier réactive la similarité mise volontairement en latence : cela n'est pas difficile puisqu'il s'agit d'un

intégrant de la sympathie en tant qu'arme d'influence (Cialdini, *op. cit.*) Contrairement au corrupteur de la séquence « Le bout de coton dans l'oreille gauche » qui a laissé dans l'implicite les raisons pour lesquelles il réaménageait le « prix ministériel », le participant LDé dispose d'un levier solide expliquant la dérogation du prix « officiel » de 5000 francs qu'il a donné en 14. De la similarité aux concessions réciproques, il n'y a plus qu'un pas. Et dans les deux stratégies, on lit une intention manifeste d'afficher le respect de la loi de sincérité. Voici initialement les deux raisonnements présentés dans cette ISC :

(2)

a) Norme et déduction	et	$\left\{ \begin{array}{l} p = \text{l'attestation de distance coûte 5000 francs} \\ \text{(selon LDé)} \\ r = \text{tu (L2) as obligation de payer 5000 francs} \end{array} \right.$
b) Transgression et déduction		

L'autre différence entre le corrompu-corrupteur du « bout de coton » et LDé est qu'il ne feint pas de vouloir respecter le cadre normatif. Il affiche clairement son intention au moyen d'une concession logique dont les constituants sont les suivants :

(3) *voix-altérante* : concession logique « p mais non-q »;

(i) p (le prix « officiel » de l'attestation de distance est de 5 000 francs selon LDé) « implique » non-q (LDé demande à L2 de payer 2 000 francs pour l'attestation de distance);

(ii) q (la réglementation exige que L2 paie 5 000 francs) sera en relation de contradiction avec non-q (« impliqué » par p).

Voilà clairement posées les deux premières armes destinées à faire plier l'échine à L2. En affaiblissant la résistance 15-16 de L2, LDé a du même coup réanimé le principe de similarité (en latence) qu'il a directement récupéré pour en faire une concession réciproque contrastant avec les données de la voix-norme.

Enfin, le contraste. En comparaison avec les résultats ci-dessus, il ressort que les concessions opérées dans le principe de réciprocité vont de pair avec le contraste. À partir de quel référentiel le ou la pourvoyeur-euse de service fait-il ou elle une concession? – L'acte concessif, répondra-t-on, consiste en un jeu d'organisation et de réappropriation des éléments constitutifs du système normatif. Le participant initiant la PC peut décider soit d'amplifier la valeur de la norme, soit de compliquer les procédures menant à la satisfaction du service demandé, soit d'octroyer un prix à un service non payant. Par cette machination, il augmente la pesée rattachée à l'objet de la transaction. C'est dans un tel environnement que LDé formule, implicitement ou explicitement, sa proposition tout en prenant le soin de crypter l'énonciation de la PC. Pour le sujet L2, il devient évident – en vertu de la volonté affichée de LDé de se conformer aux recommandations des lois de sincérité et de quantité – que la somme de 2 000 francs est une bonne affaire contrairement au prix « officiel » de 5 000 francs (principe de contraste). Et s'il lui arrivait encore d'avoir des doutes, la concession logique orientera son jugement vers le choix le plus avantageux. La similarité, quant à elle, vise à détruire les derniers remparts de son intégrité en lui rappelant qu'une telle concession suppose que son « frère » (LDé) le porte en estime.

De l'autorité dans le programme manipulateur

La place qu'occupe l'autorité dans la psychologie de la manipulation diffère quelque peu de l'usage qui en est fait en interactionnisme. Ce dernier se limite à la détermination des places alors que la psychologie

va plus loin en montrant comment des interactant·e-s peuvent utiliser la position que la situation leur confère pour réguler le comportement de l'autre. Essayons de résumer l'expérience de Stanley Milgram, rapportée par Robert Cialdini (2004), pour en apprécier le fonctionnement.

En effet, Stanley Milgram assigne des rôles à deux volontaires dans son expérience : un enseignant et un élève. Attaché à des électrodes par un scientifique en chef et son assistant, l'élève recevra des décharges électriques, extrêmement douloureuses, mais sans risque de lésions permanentes, actionnées par l'enseignant allant de 75 à 450 volts; 15 volts sont ajoutés à la charge de départ à chaque mauvaise réponse. Il ressort que 65 % des enseignants sanctionnaient l'élève, joué en réalité par un comédien¹¹, jusqu'à la charge maximale en dépit du fait que celui-ci demandait l'arrêt de l'expérience en poussant des cris épouvantables et même après l'aveu de sa faiblesse cardiaque. Malgré les craintes de risque d'accident exprimées par l'assistant du scientifique, les supplications et l'inertie de la victime, les 65 % des sujets-enseignants, devenus hésitants, allaient quand même jusqu'au bout de l'expérience à cause de la confiance qu'ils accordaient au superviseur de l'expérience. Les résultats de Milgram, confirmés par des faits, ne dévoilent pas le sadisme de la nature humaine, mais le « sentiment de déférence envers l'autorité, qui existe au fond de nous » (Cialdini, *ibid.*, p. 297) : le responsable de l'expérience est compétent – le plus compétent des deux scientifiques –, il sait ce qu'il fait; donc s'il nous demande d'appuyer en dépit d'un danger de mort, on appuie parce qu'il n'y a pas de risque qu'il nous fasse tuer quelqu'un.

L'utilisation de la *déférence dirigée* dans un programme de manipulation est certes difficile à percevoir dans les ISC, mais on peut tenter une explication par le questionnement. – Qu'est-ce qui fait par exemple qu'en dépit du témoignage fiable sur le coût de l'établissement d'une attestation de distance j'ai été envahi par le doute après l'intervention 17-23 de LDé?

11. Le générateur de décharge était également un faux; l'enseignant est le seul à l'ignorer.

– Ce n'est pas uniquement à cause de l'appareil argumentatif et des trois stratégies de manipulation qui ont été associées. Sans nier la force de ces procédés, mentionnons l'effet de la déférence sur ma personne. Quelle compétence aurais-je pu avoir à cet instant pour consolider le démenti amorcé à partir de la ligne 14? Le témoignage d'un ami, qui de plus était absent, n'aurait jamais été suffisant pour me donner raison. Ma présence dans ce bureau n'était-elle pas la preuve conventionnelle de la reconnaissance que LDé était le garant du pouvoir discrétionnaire que lui a confié l'État? On voit très bien que l'institutionnalisation de certaines interactions humaines présuppose une hiérarchisation de la relation interpersonnelle. Les personnes corrompues peuvent utiliser ce privilège pour servir leur but corruptif.

Pour les routiniers et les routinières des pratiques corruptives, on pourrait faire l'hypothèse qu'une observation minutieuse du matériau conversationnel révélerait des traces des attributs de l'autorité dans le programme de manipulation. La transgression du code rituel apparaît ainsi comme un excellent moyen de diriger le comportement du ou de la demandeur-euse de service. On remarquera que LDé ne répond pas à la salutation qui lui est adressée. – Peut-être s'agit-il d'une manière d'informer son interlocuteur qu'il peut se passer des civilités? – Dans quelle optique, ajoutera-t-on pour rétorquer? Ce comportement ne témoigne sûrement pas de son ardeur à traiter les dossiers avec célérité puisqu'il se permet de perdre du temps, en changeant de thème de conversation (lignes 5-13), après l'introduction du thème principal (ligne 3). Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il contrôle l'échange en raison de sa position haute dans l'interaction. Il peut ne pas répondre à une salutation sans courir le risque d'être sanctionné et dispose par ailleurs du pouvoir de sanction sur toute personne qui s'introduirait dans son bureau sans respecter ce rituel; il est aussi à noter qu'il a le pouvoir de proposer une place assise. Le passage de la sphère publique à la sphère privée (lignes 5-13) est l'indice qui fournit le plus d'informations sur l'apport de la force de l'autorité dans son programme de manipulation.

L'acte d'interroger dans « L'attestation de distance » a des implications taxémiques que l'on ne saurait apprécier en dehors de ce que Erving Goffman (1988) appelle l'« ordre de l'interaction ». En effet, même si cette situation tolère une déviation frappante à l'instar de celle du questionneur LDé, elle ne saurait admettre une inversion de cet ordre. L'autorité du questionneur se mesure aux conflits qui surviendraient en cas d'inversion de ce dernier. Imaginons un tant soit peu que l'utilisateur L2, en entrant dans le bureau, remarque une distinction accrochée sur le mur qui porte le nom de LDé, le dialogue équivaldrait à peu près à ceci :

1. L2 : Bonjour, monsieur, je suis venu déposer mon dossier pour l'attestation de distance.
2. LDé : C'est pour les frais de relève?
3. L2 : Oui monsieur! (*Qui a remarqué la distinction sur le mur.*)
Monsieur Untel, c'est vous?
4. LDé : Oui! Pourquoi?
5. L2 : C'est un nom d'où?...

L'incongruité de la deuxième question (intervention 5) de L2 dans cet échange fictif semble plus accrue que celle de la première (intervention 3). La réaction en 4 de LDé ne serait pas qu'un questionnement sur la curiosité de L2, mais une manière très indirecte de signaler un début de renversement de l'ordre social, lequel se trouve confirmé en 5. L'intervention 5 peut être comparée au refus de rendre la politesse de LDé – observé à la ligne 3 de la séquence réelle. Cependant, l'infraction de « L'attestation de distance » est rémissible contrairement à celle de l'exemple construit qui sera purement considérée comme une faute. La réécriture de l'ordre de la séquence « L'attestation de distance » donne un aperçu des prérogatives rattachées à la position de LDé. Je considère que cette autorité est exploitée dans le programme manipulateur de ce dernier parce qu'il use des privilèges que celle-ci lui accorde pour instaurer une similarité entre lui et L2. L'apport de la déférence dans la manipulation est bien souvent implicite, mais il peut arriver que

l'initiateur ou l'initiatrice de la PC éprouve le besoin de rappeler explicitement son pouvoir lorsqu'il ou elle a des difficultés à persuader son co-parleur ou sa co-parleuse.

Perspective : la connaissance dictionnaire en question

À l'occasion d'un séminaire de Master auquel j'ai été invité à présenter une communication orale¹², j'ai découvert, quelques minutes avant mon exposé et par un heureux hasard, la « justice cognitive » proposée par Shiv Visvanathan (2016). Bien que la définition qui m'avait été donnée ne me permettait pas de cerner la puissance de la notion, j'ai néanmoins pris le risque de l'employer à la fin de ma présentation, non sans avouer mon ignorance et mon intérêt pour cette trouvaille. Fort heureusement, la petite touche d'humour (qui a fait rire l'assistance) avec laquelle j'ai formulé mon aveu a servi de levier à Léonie Métangmo-Tatou¹³ qui en a profité pour apporter des clarifications.

L'intégration du verbe « cadeauer » dans le millésime 2019 du *Petit Larousse* m'a amené à faire un rapprochement avec cette découverte. C'est une justice qui a été rendue à tou(te)s les apprenant(e)s/personnes à qui j'ai toujours recommandé, laissant malgré moi cette image de pédagogue puriste, la formule périphrastique « faire cadeau ». Outre l'insertion des mots nouveaux¹⁴ et la revitalisation d'un vocabulaire dit

12. « Plagiat et recherche scientifique », communication présentée dans le cadre du séminaire de recherche de master (code et intitulé de l'UE : ML 330 – Méthodologie de la recherche en langue et épistémologie) dirigé par la professeure Léonie Métangmo-Tatou, département de français, Campus Numérique Francophone, Université de Ngaoundéré, 21 avril 2018.

13. Je tiens à la remercier pour cette invitation.

14. Pour consulter la liste des nouveaux mots, le lecteur pourrait suivre le lien suivant : <http://fr.euronews.com/2018/05/15/francophonie-les-nouveaux-mots-des-dicos-2019>. Date de la dernière consultation : 23/07/2018.

vieillissant (« enchifrènement » réintroduit par *Le Petit Larousse*), il semble dorénavant nécessaire de marquer davantage certains items linguistiques de la diversité de savoirs qu'ils revêtent puisque la langue française représente un commun partagé (Visvanathan, *ibid.* p. 48).

En revenant au sujet de ce texte, je souhaiterais succinctement relever que les principaux dictionnaires¹⁵ du monde francophone donnent des définitions qui ne prennent pas toujours en compte la pluralité des expériences de la corruption, du moins dans son fonctionnement. La démarche euristique que j'ai adoptée dans mes travaux sur le phénomène m'a forcé à relever, pour ce qui est du verbe *corrompre*, des insuffisances susceptibles de créer des malentendus interculturels lorsqu'elles n'induisent pas simplement une exclusion du savoir de certaines communautés francophones sur cette pratique. C'est une réflexion qui pourrait être approfondie ailleurs, mais pour l'instant je ne me contenterai que des remarques d'ordre général.

À travers les mots, les dictionnaires proposent un voyage dans le temps. C'est un parcours que Léonie Métangmo-Tatou (2001) passe en revue dans son étude sur la cryponymie du lexique de la corruption au Cameroun. Certes, il serait difficile que les ouvrages de référence de langue française intègrent toutes les particularités linguistiques d'un mot, mais ils pourraient néanmoins considérer la transversalité des procédés et réalités sémantiques. Pour une raison évidente, l'argot franco-camerounais (*suivre un dossier* », *donner la cola*, *faire un geste*, *donner le gombo*, etc.) ne pourrait être assimilé au français d'Afrique, un zonage politique qui est malheureusement repris dans la pratique lexicologique en dépit de la diversité anthropologique et culturelle de ce continent. À défaut de considérer les spécificités linguistiques territoriales, il importe

15. Les observations qui suivront concernent *Le Petit Robert*, *Le Petit Larousse* et *Le Nouveau Littré*.

aujourd'hui d'enrichir les dictionnaires¹⁶ de ces savoirs particuliers qui, dans une certaine mesure, sont souvent essentiels et transversaux au peuple qui utilise cet héritage partagé. Indépendamment du facteur temporel, on sait par exemple que le lexique de la corruption est marqué par une tendance à la cryptonymie¹⁷ (Métangmo-Tatou, *ibid.*), une information qu'on ne retrouve ni à l'entrée *corruption* ni dans la définition du verbe *corrompre*.

Par ailleurs, la connaissance dictionnaire semble incomplète sur les spécificités d'une communication en situation de corruption. En effet, lorsque la transgression est présentée comme une vérité normative, celle-ci pourrait devenir indécélable. Les analyses ci-dessus ont montré que le jeu de la manipulation régule, dans certains cas, le fonctionnement d'une ISC. Il consiste à provoquer un sentiment de dette qui vise à astreindre l'interlocuteur au remboursement. Une fois la dette – ou son sentiment – contractée, le sujet, sous emprise, fait montre d'une disposition à négocier. Il peut arriver que celui-ci résiste, mais cela s'avère bien difficile quand le principe de réciprocité est combiné à d'autres armes d'influence (contraste, similarité, autorité). Dans le programme manipulateur, le contraste joue sur la perception de la valeur des propositions présentées et la similarité est responsable de l'attendrissement du sujet. L'initiateur ou l'initiatrice de la PC procède à une utilisation rationnelle des maximes conversationnelles. Il ou elle maîtrise les règles qu'il faut respecter ou violer pour faire passer la transgression pour la norme : c'est une réalité qui est pour l'instant absente de certains dictionnaires.

16. Le *Dictionnaire des francophones* est à saluer : <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>. C'est le début d'une action concrète qui répond au besoin de justice cognitive que j'évoque.

17. Dans le film *Une Femme pas comme les autres* d'Abdoulaye Dao (2009), le policier Pierre dit ceci à un chauffeur de taxi qu'il a interpellé : « Tu as pissé? » (sous-titré : « Did you pay anything? ») Cet exemple tiré de l'argot franco-burkinabé confirme la thèse de la cryptonymie.

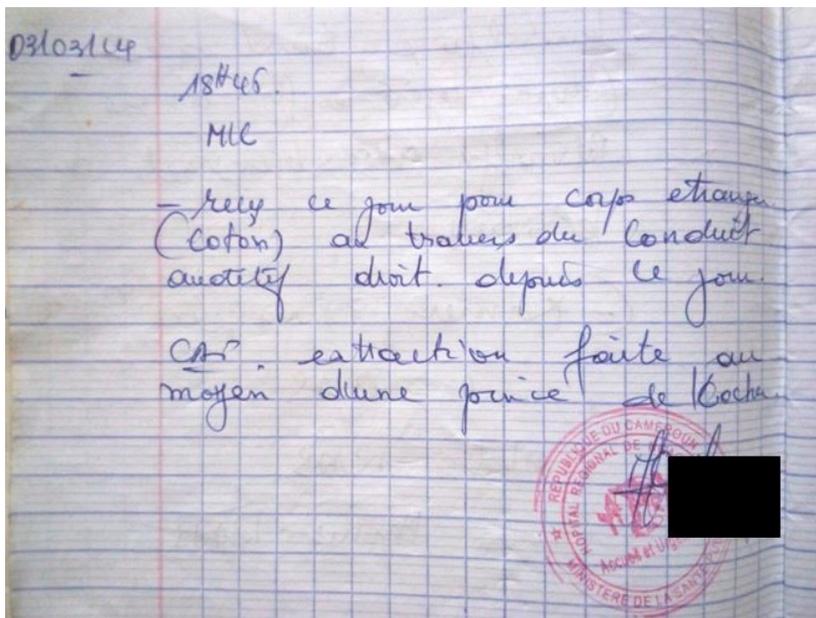
Références

- Ben Jelloun, T. (1994). *L'Homme rompu*. Seuil.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée en français* (nouvelle édition réactualisée à partir de la version publiée en 1997). Ophrys.
- Cialdini, R. (2004). *Influence et manipulation. L'art de la persuasion* (1984 pour la première édition). First-Gründ.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Hermann.
- Goffman, E. (1988). L'ordre de l'interaction. In Y. Winkin (Éd.), & M. Hamad & F. Reumaux (Trad.), *Les Moments leurs hommes* (p. 186-230). Minit.
- Lapassade, G. (1991). *L'Ethnosociologie*. Méridiens, Klincksieck.
- Marc, E. (2008). Connaissance de la vérité et vérité de la connaissance. *Gestalt*, 1(34), 11-28.
- Mauss, M. (1923). Essai sur le don. Forme et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique, seconde série*(tome 1), 30-186.
- Métangmo-Tatou, L. (2001). Lorsque la cola n'est plus le fruit du colatier. Cryptonymie et évolution diachronique du lexique de la corruption au Cameroun. *Le Français en Afrique*, 15, 169-182.
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique*. Hatier-CREDIF.
- Moeschler, J., & de Spengler, N. (1982). La concession ou la réfutation. Approches argumentative et conversationnelle. *Cahiers de linguistique française*, 4, 7-36.

- Rabatel, A. (2013). L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité ». *Argumentation et analyse du discours*, 11. <https://doi.org/10.4000/aad.1526>
- Sartre, J.-P. (1947). *Huis clos suivi de Les Mouches*. Gallimard.
- Tio Babena, G. W. (2016). Pensée corruptrice: Guerre des places ou guerre des voix? In G. Rolland-Lozachmeur (Éd.), *Les Mots en guerre. Les discours polémiques: Aspects sémantiques, stylistiques, énonciatifs et argumentatifs* (p. 135-154). PUR.
- Tio Babena, G. W. (2017a). Communiquer la corruption: Les déclinaisons de l'acte de corrompre. *Langues & usages*, 1, 102-122.
- Tio Babena, G. W. (2017b). Offense et réparation dans la communication de la corruption. In *Analyse de discours et d'œuvres à la croisée des disciplines* (L. Bălă (dir.), p. 171-192). EUE.
- Tio Babena, G. W. (2018). Corruption et morale. Penser un modèle linguistique holistique. *Interstudia*, 23, 62-75.
- Tio Babena, G. W. (2021). Ouverture et clôture des interactions en situation de corruption: stratégies et enjeux. *Recherches en langue française*, 2(3), 261-293.
- Traverso, V. (2006). *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*. Presses Universitaires de Lyon.
- Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive (Traduction de *The Search for Cognitive Justice*, 2009). In F. Piron, S. Regulus, & M. S. Dibounje Madiba (Éds.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable* (p. 45-56). Éditions science et bien commun.

Annexes

a) Extrait du carnet médical (Le bout de coton dans l'oreille gauche)



b) Attestation de distance

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE [REDACTED]

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS

N° 34 /AD/MINT/DRA/DDTM [REDACTED]

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAOUA REGION

[REDACTED] DIVISION

DIVISIONAL DELEGATION OF TRANSPORT OF
[REDACTED]

ATTESTATION DE DISTANCE

Le Délégué Départemental des Transports de [REDACTED]
[REDACTED] soussigné,

Atteste que les distances séparant les villes de
MAROUA-GAROUA-NGAOUNDERE ET [REDACTED] est de 989
km (neuf cent quatre vingt neuf km).

En foi de quoi la présente attestation est établie et
délivrée à **Mr TIO BABENA GILBERT WILLY,** [REDACTED]
[REDACTED] sortie de [REDACTED]
[REDACTED] mise a la disposition du Délégué
Régional de l'enseignement secondaire de l'Adamaoua, puis
affecté au [REDACTED] Arrondissement de
[REDACTED].

Par décision régional N° **139/DR/H/SDG/SG/DAAJ** du
18 AVRIL [REDACTED] de Monsieur le gouverneur de la région
L'Adamaoua, pour servir et valoir ce que de droit. /.

[REDACTED] le 29 AVR 2015
Le Délégué
[REDACTED]



13. Distordre le récit historique, entre histoire de soi et « grande » histoire

BENOÎT KERMOAL

Cette expérience sociale résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à l'écoeurement, la nausée, le vertige; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action (Traïni, 2009, p. 101-102).

Ouvrir la porte du récit historique

La question du récit historique et de nouvelles formes de narration qui en découlent m'intéressent¹. C'est sans doute l'effet de certaines dernières lectures, comme l'ouvrage d'Ivan Jablonka (2014), *L'Histoire est une*

1. Ce texte prend ses sources dans des billets écrits à La Villa : <https://reflexivites.hypotheses.org/6754>; <https://reflexivites.hypotheses.org/6771>; <https://reflexivites.hypotheses.org/6783>; <https://reflexivites.hypotheses.org/6777>; <https://reflexivites.hypotheses.org/6790>; <https://reflexivites.hypotheses.org/6802>.

littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales, qui interroge justement les évolutions de la pratique historique, confrontée à l'existence d'autres formes de narration qui ont pour objet le passé. Dans cette situation de concurrence, **la tentation de dépasser les formes du récit historique conventionnel est de plus en plus pressante.**

L'enjeu de la réflexivité sera bien présent dans ce qui va suivre, puisque je n'aborde que des exemples ou des expérimentations qui me sont directement liés. *Dire le vrai* sera exploré sous quelques facettes qui me guident dans mon travail de recherche : en parlant des formes nouvelles de narration historique, à travers l'exemple des web documentaires historiques et des écritures numériques qui nécessitent une autre articulation et un rapport différent à la linéarité supposée du passé; en parlant aussi de Jean Jaurès, des historiens Carlo Ginzburz et Philippe Artières, de l'étude de sujets polémiques en histoire, du livre de Thomas Bouchet (2014), *Fruits défendus. Socialismes et sensualité du XIXe siècle à nos jours*, ou encore de l'apport décisif de la littérature comme source d'inspiration. Sur ce dernier point, il me faudra revenir sur l'œuvre de Jean-François Vilar (1947-2014). Je m'interroge, en outre, dans l'étude des formes du récit historique pour *dire le vrai*, sur le pourquoi et le pour qui on écrit.



*Aller vers le bleu, Brest, 29 décembre 2014,
Delphine Regnard*

***Peaky Blinders* ou comment traverser une catastrophe**

La Traversée des catastrophes de Pierre Zaoui (2010) a occupé une place importante dans mon travail. Il m'a permis, en particulier, d'aborder la question de l'analyse pratique des dispositifs qu'on met en place, et qui se mettent en place, pour traverser une période difficile de l'existence. En fait, l'expérience de la Première Guerre mondiale occupe une place centrale dans le parcours d'individus marqués par un engagement militant. C'est pourquoi, dans le cadre de cette réflexion, je souhaite évoquer une série télévisée qui évoque les conséquences collectives et intimes de la Première Guerre mondiale sur les individus, et peut apporter des éléments de réponse sur la thématique du « dire vrai ».

Peaky Blinders ou comprendre les effets du *shell shock*

Peaky Blinders est une série télévisée, diffusée par la BBC2. Lorsque je me penchais sur le sujet à l'époque, elle était composée de deux saisons de six épisodes chacune, mais elle compte aujourd'hui six saisons. L'action se situe à Birmingham juste après la fin de la Première Guerre mondiale. Les *Peaky Blinders* sont le nom d'un clan criminel, centré autour de la famille Shelby, dont les trois frères ont participé aux combats sur le sol français. On suit les aventures de ces *Peaky Blinders* qui n'hésitent pas à utiliser la violence pour asseoir leur pouvoir sur des opérations criminelles dans la ville et alentours, en cherchant à gagner une forme de respectabilité dans le milieu des paris officiels sur les courses de chevaux.

Les souvenirs de la Première Guerre mondiale reviennent très souvent dans la vie des Shelby et de leurs alliés. Les trois frères ont en particulier du mal à faire face aux traumatismes engendrés par les années de guerre : l'aîné sombre dans un alcoolisme destructeur, le plus jeune est fasciné par les armes et l'utilisation de la violence. Quant au véritable chef du clan, Thomas Shelby, il affronte ses peurs venues de l'expérience des combats par une consommation régulière de drogues. Ces vétérans en reconstruction peuvent être perçus comme une forme figurée et fictionnelle du concept de brutalisation élaboré par l'historien George Mosse, à l'origine de nombreux travaux sur l'histoire de la Première Guerre mondiale. C'est du moins ce que j'ai ressenti en regardant les premiers épisodes de cette série, qui par bien des aspects, cherche à déconstruire les codes de la reconstitution historique : elle se base, certes, sur des faits réels et facilement identifiables, mais offre un traitement du récit historique qui sort des cadres traditionnels. C'est pourquoi, si on peut voir cette histoire comme une figuration de travaux d'historien-ne-s sur la Grande Guerre, on doit également nuancer son rapport à l'Histoire : très rapidement, le spectateur ou la spectatrice peut être tenté-e d'oublier la reconstitution du passé, qui dans bien des

séries ou des œuvres cinématographiques peut se révéler ennuyeuse, parce *Peaky Blinders* semble faire exploser un certain nombre des codes traditionnels du récit historique.

Mais avant d'aborder plus en détail cet aspect, il me semble important de mentionner que cette série anglaise offre une vision que l'historien·ne, l'amateur ou l'amatrice d'histoire peut apprécier : ainsi les frères Shelby appartiennent durant leurs années de mobilisation à un régiment de tunneliers, dont on découvre petit à petit le rôle. J'avoue que je ne connaissais pas grand-chose aux régimes de tunnelier ni que j'étais capable d'évaluer leur rôle dans les combats de la Grande Guerre. Plusieurs sites Internet m'ont permis de mieux comprendre leur implication, en particulier cet excellent site créé par l'historien Anthony Byledbal qui en fait son principal sujet de recherche : <http://fr.nztunnellers.com/>. Les liens de camaraderie au front, et après la guerre, sont aussi très régulièrement évoqués avec une acuité qui me semble équivaloir à tout autre témoignage de l'époque. On comprend également concrètement ce que les troubles comportementaux de guerre ont pu être pour de nombreux vétérans. Mais ce n'est pas tout.

Une vision prolétarienne de l'histoire?

Parmi les anciens combattants qui sont les principaux personnages de la série, on peut suivre dans la 1ère saison l'itinéraire d'un camarade de Thomas Shelby qui est devenu communiste à cause de la guerre et qui tente, une fois démobilisé, de créer les conditions d'un renversement du monde. Là encore, ce personnage semble avoir une épaisseur inspirée de faits réels, avec la figuration de sa volonté de changer le monde par la révolution, de son idéal de justice et d'égalité et de son sens du sacrifice. Aux côtés des agitateurs communistes, on peut suivre également les nationalistes irlandais qui, dans cette période de démobilisation, tentent d'obtenir l'indépendance de leur pays. Un autre personnage, au début peu

visible, mais qui est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la série, montre que *Peaky Blinders* cherche à s'inscrire dans le *vrai de l'histoire* : Winston Churchill en personne!

Ce qui peut être fascinant ici, c'est encore l'inscription de la série dans un monde prolétaire marqué par les effets destructeurs de la guerre sur l'intime des personnages. Ce monde est d'ailleurs montré régulièrement de façon oppressante, violente et sombre. La ville industrielle ressemble à un monstre qui détruit les vies et broie les parcours. Une autre dimension me semble particulièrement intéressante également : celle de la relation entre militants politiques et monde criminel.

J'ai régulièrement pensé, en regardant tout d'abord la série, au livre de Dominique Kalifa (2013), qui a lui-même expérimenté assez souvent de nouvelles formes de récit historique, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, qui s'intéresse au monde interlope des villes, vu à travers les imaginaires sociaux. Mais, surtout le militant communiste et le leader des *Peaky Blinders* sont d'anciens camarades de guerre, et au-delà de leurs divergences réelles, on perçoit d'une part la solidité des liens créés durant les combats et, d'autre part, leur proximité qui se poursuit après la guerre. Ce point me semble particulièrement intéressant à étudier en tant qu'historien. J'ai perçu à deux reprises qu'il pouvait être enrichissant d'étudier les milieux proches de la criminalité au sens large pour mieux connaître l'ensemble du mouvement ouvrier : à Brest, ville prolétaire, mais aussi marquée par des bas-fonds nombreux avec une population particulière, deux moments historiques montrent les possibles relations entre prolétaires et adeptes de l'illégalité. C'est le cas comme dans la série au sortir de la Première Guerre mondiale, mais aussi au moment des émeutes de 1935 où le pouvoir en place tente de discréditer les grévistes en les caractérisant comme des criminels.

L'explosion du cadre historique

Mais là où la série me paraît plus séduisante encore, c'est dans le traitement du rapport à l'histoire. *Peaky Blinders* n'est pas une série historique, car très rapidement le spectateur ou la spectatrice comprend qu'il est en face d'une fiction qui ne respecte pas la *vérité historique*.

En recherchant davantage de renseignements sur le contexte, je me suis rendu compte que si la série est basée sur un ensemble de faits réels, les auteurs n'ont pas hésité à mélanger les périodes avant et après la Première Guerre mondiale, s'arrêtant sur quelques aspects de la période, en niant d'autres, ce qui donne un substrat historique très séduisant, mais qui ne respecte pas la chronologie des événements que les personnages sont censés avoir vécus. On a donc ici un formidable exemple de la distorsion du récit historique par la fiction. Mais cette fiction, comme j'ai essayé de le montrer rapidement plus haut, offre une vision du passé qui me semble également être parfois plus proche du réel que les travaux historiques. Ce paradoxe, au cœur de la réflexion ici menée, devra sans aucun doute être examiné avec davantage de rigueur dans la suite de ce texte.



Ce qui fait que *Peaky Blinders* n'est pas seulement une reconstitution historique se voit, ou plutôt s'entend, dès les premières minutes. La série est en effet très sonore avec une bande originale composée de titres de musique rock. Le générique est la formidable chanson de Nick Cave « **Red Right Hands** » qui permet dès les premières secondes de créer un climat particulier. Ensuite, la musique devient presque un personnage à part entière, tant les chansons choisies illustrent à merveille l'action. Ce sont des titres de Nick Cave, des Arctic Monkeys, des White Stripes qui sont ici utilisés de façon récurrente, donnant à la série une tonalité très rock. Je pense d'ailleurs que cette particularité est pour beaucoup dans la réussite de la série. Première

Guerre mondiale, communisme et rock'n'roll, mais aussi hippisme, *shell shock*, etc., sont autant d'éléments qui ont fait que j'ai particulièrement apprécié cette série.



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=200#oembed-1>



Mais il faut enfin aborder la première question que j'ai posée ici : comment traverse-t-on une catastrophe? Pour apporter quelques éléments de réponse, il me faut expliquer que j'ai regardé au départ les premières minutes du premier épisode de la saison 2 pour savoir si cette série valait le coup. J'ai été tout de suite conquis. En regardant cette toute première scène, on comprend qu'un des

moyens de traverser une catastrophe peut être le sentiment amoureux, ou plutôt « *l'événement amoureux* » pour reprendre le terme que Pierre Zaoui utilise dans *La Traversée des catastrophes*. Je m'en voudrais de dévoiler en quoi consiste cette première scène de la deuxième saison, mais je veux juste dire que c'est une chanson de PJ Harvey qu'on peut entendre, chanson que j'écoute aussi évidemment en terminant ce point : « *To Bring You My Love* »...



Un ou plusieurs éléments interactifs ont été exclus de cette version du texte. Vous pouvez les visualiser en ligne ici :
<https://scienceethiencommun.pressbooks.pub/direlevrai/?p=200#oembed-2>

5, passage Corbeau

Je suis passé il y a quelques jours dans la rue d'Aix, tout près du métro Goncourt dans le 10^e arrondissement de Paris. Autrefois, cette rue s'appelait passage Corbeau et elle était située près de la rue Corbeau, aujourd'hui nommée rue Jacques-Louvel-Tessier. Je cherchais le numéro 5. À cet endroit, pendant de longues années, était établi un hôtel. Je ne sais pas comment s'appelait cet hôtel; vous avouerez que si c'était « L'hôtel du Corbeau », cela risquait de ne pas donner très envie d'y passer un moment. Je cherchais cet endroit parce que j'avais lu, quelques semaines auparavant, un entrefilet dans un quotidien d'avant la Première Guerre mondiale. Le 6 juillet 1914 au matin, la propriétaire de l'hôtel, Madame Phalip est incommodée, alors qu'elle fait le ménage dans l'escalier par une très forte odeur de gaz. Elle prévient très rapidement son mari qui commence à inspecter les tuyaux des parties communes sans trouver la raison de cette très forte odeur de gaz. La fuite semble provenir d'une des chambres que le couple a louée à deux jeunes hommes depuis deux jours. Comme personne ne répond aux appels de l'hôtelier, celui-ci décide d'utiliser un passe-partout pour forcer l'entrée. À peine la porte est-elle ouverte qu'une très forte odeur incommode les Phalip : le gaz fuit beaucoup d'un des tuyaux qui se situe près du lit dans la chambre, le bruit de la fuite inquiète le couple, rapidement la femme descend pour prévenir les pompiers, la police, faire quelque chose. C'est M. Phalip qui voit en premier les deux corps. Ils gisent aux pieds du lit, comme endormis. Il

dira plus tard au commissaire Vaissière qui l'interrogeait : « J'ai cru qu'ils étaient endormis, moi, vous comprenez, ils semblaient endormis. Je ne veux pas d'ennuis, nous sommes un hôtel correct² ».



Le Petit Parisien, 7 juillet 1914

Les deux hommes qui avaient loué la chambre sont en réalité morts, ils ont eux-mêmes provoqué la fuite de gaz, leur suicide ne fait aucun doute. Le jour précédent, le plus âgé, Louis-Émile Grégoire était venu pour avoir une chambre en précisant qu'il souhaitait expressément une chambre éclairée au gaz. Il a laissé une lettre par sa sœur sur la table, l'autre seul meuble de la chambre avec le grand lit : « Je me tue, car j'ai envie de vivre, et dans la société on crève ».

Le compagnon de Louis-Émile Grégoire, Maurice Jaouen, jeune plombier, a également laissé une lettre pour sa famille : « Je me suicide parce que je trouve ce monde idiot ».

2. L'affaire est mentionnée dans la presse quotidienne les 7 et 8 juillet 1914, en particulier dans *Le Petit Parisien* et dans *l'Écho de Paris*. J'ai également consulté une liasse concernant l'affaire aux archives de la Police de Paris. La citation est extraite du premier rapport, signé par le commissaire Vaissière.

Il n'y a pas d'argent dans les affaires des deux hommes, rien ne semble expliquer leur geste. Le lendemain, dans la presse, on trouve comme chaque jour une rubrique intitulée « les désespérés ». Ce n'est pas la fameuse rubrique des « chiens écrasés », mais c'est l'équivalent : on y lit chaque jour la mention de celles et ceux qui ont choisi d'en finir avec la vie. On peut y découvrir toujours les mêmes informations : l'âge, la profession et le moyen utilisé pour atteindre à ses jours. Ce ne sont souvent que quelques lignes. Pour les suicidés du 5, passage Corbeau, il y a quelques informations en plus, essentiellement à cause de ce qu'ils ont laissé comme lettres : « je trouve ce monde idiot ». Maurice et Louis ont également laissé une plus longue lettre destinée à leur famille respective. Ils demandent dans le mot commun laissé en évidence de garder le secret sur la raison de leur suicide. Les policiers arrivés sur place trouvent aussi des brochures anarchistes dans les poches de la veste de Louis. À partir de là, ce fait divers prend une autre tournure.

Je ne sais pas pourquoi, mais les lettres des deux jeunes hommes sont encore dans la liasse d'archives que j'ai consultée. Je ne sais pas si les familles ont pu les lire. On y trouve aussi les brochures anarchistes évoquées. Et puis, il y a le compte rendu de l'enquête, avec le nom du commissaire Vaissière, déjà évoqué, et celui du policier Delvaux. Il semble y avoir eu enquête en raison de la présence des brochures anarchistes. Mais on trouve en réalité assez peu d'informations.

Louis-Émile Grégoire est né le 6 janvier 1891 à Paris, il travaillait sur différents chantiers de la capitale. Maurice Jaouen, lui, est né en Bretagne, à Lorient le 3 avril 1896, et il exerce la profession de plombier. Les deux jeunes hommes se sont rencontrés, semble-t-il, lors des grandes manifestations contre la guerre et la loi des trois ans en 1913. Les comptes rendus de police semblent montrer que la police a retrouvé la trace de leur implication dans le mouvement libertaire parisien entre 1913 et juillet 1914. On peut lire surtout une série de courriers assez drôle où le policier chargé de l'enquête s'interroge pour savoir si Louis-Émile Grégoire est

le même « Émile Grégoire » qui est mentionné dans quelques réunions anarchistes au début de l'année 1914. Le policier écrit dans le rapport ses doutes :

Nonobstant les doutes qui n'ont pu être levés malgré une enquête rigoureuse, le suicidé Grégoire pourrait être la même personne que le sieur Grégoire signalé comme sympathisant anarchiste depuis les manifestations du Pré-Saint-Gervais en 1913. Mais le nom Grégoire étant assez commun, nous n'avons aucun moyen d'être sûrs de cette information.

Les brochures anarchistes sont en réalité au nombre de deux. On trouve tout d'abord un exemplaire du *bulletin de la Ruche*, qui est le bulletin publié à Rambouillet de la colonie anarchiste fondée par Sébastien Faure, une des grandes figures de l'anarchisme de la Belle époque. L'autre revue, et c'est bien plus étonnant, est un exemplaire de la revue *Brug* (La Bruyère), revue publiée en Bretagne, souvent en breton, mais qui contient également des articles en français. La présence de ces brochures montre en effet que les deux hommes avaient sans doute des sympathies libertaires. À y regarder de plus près, on peut trouver dans *la Ruche* un article qui a pour thème les relations amoureuses et sexuelles : l'auteur anonyme adopte une position en faveur du contrôle de la natalité, contre le mariage et pour une certaine forme de libération sexuelle. J'ai repéré l'article parce qu'il est entouré de bleu, avec une sorte de crayon de couleur à pointe forte. Je ne sais pas si l'article a été ainsi encadré par Jaouen et Grégoire, ou si ce sont les autorités de la police qui l'ont fait. Très souvent dans les archives, on peut trouver des articles ainsi entourés de bleu, et ce sont les autorités qui le font pour mettre en évidence des écrits qui bien souvent posent problème ou interrogent.

Les deux hommes se sont donc suicidés parce qu'ils trouvaient le monde idiot, parce qu'ils voulaient vivre, mais que selon eux, dans la société de 1914, cela n'était pas possible : « on crève ». Ils ont agi le 6 juillet. Quelques jours auparavant avait eu lieu le 28 juin l'attentat de Sarajevo, étincelle qui allait entraîner le continent européen dans une très longue guerre

meurtrière. Si début juillet, sans doute que toute la jeunesse ne pense pas comme les deux hommes (« j'ai envie de vivre, et dans la société on crève »), il est certain que quelques mois plus tard, effectivement dans la société française, bien souvent, on *crevait* lorsqu'on était un jeune homme. À cause de la dureté des combats, de l'impréparation militaire, mais aussi parce que la vie d'un simple soldat ne semblait pas valoir grand-chose. Le suicide des deux locataires du 5, passage Corbeau, revêt un caractère particulier pour qui connaît la suite de l'histoire. Se tuer début juillet 1914, même si bien sûr il est très difficile de comprendre les raisons *a posteriori*, leur a évité de voir l'embrasement du monde pour de longues années et peut-être d'en être les victimes. Quand j'écris qu'il est difficile de comprendre les raisons, le plus jeune, le Breton Maurice Jaouen précise dans le mot laissé sur la table de la chambre : « mon geste est irréparable, mais mûrement réfléchi ».

Les policiers laissent les corps dans la chambre après la découverte macabre, le temps que les familles s'organisent pour les obsèques. Le couple Phalip est d'ailleurs opposé à cette décision et il et elle protestent parce que, selon lui et elle, les familles vont mettre trop de temps à récupérer les corps. Il faut dire que pour ce couple, seules les affaires semblent compter.

Il reste, bien sûr, le courrier des deux hommes; Grégoire le destine à sa sœur, qui semble être sa seule famille, ou du moins, la seule avec qui il a gardé contact. Jaouen, quant à lui, a écrit à ses parents restés à Lorient. Comme je l'ai déjà dit, la liasse que j'ai pu consulter aux archives contient encore les deux lettres, ainsi que le mot qu'ils avaient écrit à deux mains pour expliquer leur geste. Tous deux, sur le billet commun, ont une écriture souple, ample et soignée. Il n'y a pas d'erreur dans l'orthographe, le choix des mots semble pesé, la franchise est là, la détermination apparente. Le suicide par gaz est encore très rare à l'époque, en particulier pour les hommes qui utilisent le plus souvent des moyens plus rapides et plus violents. Mais les deux jeunes compagnons semblent avoir choisi un mode opératoire qu'ils pensaient plus doux, plus indolore, plus long également comme s'ils avaient voulu tester leur détermination

à mettre fin à leurs jours. Le premier rapport souligne également que les deux corps étaient placés côte à côte. C'est au moment de lire les deux lettres que j'ai pensé aux mots de Philippe Artières :

L'historien est un voleur.

Il débarque un beau jour incognito dans une ville, va droit à la bibliothèque en suivant les indications qu'un complice lui a fournies et s'introduit sans bruit dans un fonds d'archives. Là, il ouvre un carton puis un autre, repère ses proies (Artières, 2014, p. 1).

Alors les lettres, je ne les ai pas lues, je suis parti très rapidement ensuite, en me rappelant que dans l'article du 7 juillet 1914 du *Petit Parisien*, on disait bien qu'ils ne souhaitaient pas qu'on dise au grand jour les raisons de leur geste. Je n'étais pas sûr ce jour-là d'avoir envie d'être un voleur.

Qu'est-ce que ça fait la distorsion du récit historique?

La question qui devait m'occuper durant mon séjour à la @VillaReflexive aurait dû s'articuler autour des nouvelles formes du récit historique et de l'étude d'une possible distorsion de ce récit destinée à « dire le vrai » autant que l'on peut le faire dans la discipline historique, mais par d'autres moyens que par les règles traditionnellement reconnues par tous et toutes. Comme cela était prévisible, le programme énoncé au début de ce texte ne s'est pas réellement déroulé tel quel. Tout simplement, parce que beaucoup d'autres interrogations m'ont occupé l'esprit durant le mois de janvier 2015 et aussi parce que quelques personnes m'ont aimablement suggéré qu'il faudrait mieux écrire ailleurs (« parce qu'il faut que tu LA finisses [cette thèse]... »). Alors rapidement, je me suis dit que pour voir ce que cela faisait de distordre le récit historique à grand coup d'artifices, autant essayer moi-même.



Lire et dire le vrai, janvier 2015, photo Delphine Regnard

Le point précédent s'intitule « 5, passage Corbeau ». Dès le titre, des références littéraires sont perceptibles : le mot « passage » se trouve en effet dans un formidable livre de Paco Ignacio Taibo II (1995), *De Passage*, même si ici le sens du mot est bien évidemment différent. C'est un livre

que j'ai déjà évoqué, comme une source d'inspiration profonde et qui mélange travail historique et éléments de fiction (Kermoal, 2011). Mais cela faisait également référence au *Passage des singes* de l'écrivain Jean-François Vilar (1984) : ce livre appartient à la série des aventures de Victor Blainville, là aussi une référence essentielle pour moi, tant j'y ai appris de multiples choses, du surréalisme à l'histoire du mouvement ouvrier international, de la photographie aux rues parisiennes, du plaisir du Chablis à la beauté parfois absurde de la vie. Mais il n'y a pas que dans le titre que de « petits cailloux » de mon for intérieur ont été négligemment déposés. Lorsque je relate le récit du policier Delvaux, la citation commence par le mot « nonobstant » et surtout ce que dit ce policier est en vérité assez stupide puisqu'il ne sait pas si le suicidé est celui que l'on retrouve dans d'autres rapports de police. C'est exactement ce qui arrive dans un livre formidable d'Ismail Kadaré, *le dossier H*, où l'on retrouve un policier qui écrit des rapports les uns plus incohérents que les autres, en y ajoutant des formulations qui renforcent le caractère stupide de ces propos. Il écrit très souvent par exemple « Nonobstant... ». Ah, d'ailleurs le policier Delvaux, il faut y revenir. On trouve dans le livre de Jean-François Vilar (1993) *Nous cheminons entourés de fantômes aux fronts troués* un personnage du nom de Delvaux également. Je le sais, j'ai ouvert le livre au hasard et j'ai décidé que mon policier à moi s'appellerait aussi « Delvaux ».

J'ai donc « inventé » toute cette histoire pour voir ce que ça fait la distorsion. Mais le plus important, ce n'est pas ça, c'est la suite qu'on retrouvera dans le point suivant.

On se croisera à nouveau

La partie précédente de ce chapitre dévoilait la supercherie : « **5, passage corbeau** » était en réalité une invention de ma part ou plutôt *une fiction documentée*. En effet, le fait divers de départ, le suicide de deux jeunes

hommes par le gaz début juillet 1914, a réellement existé et il se retrouve mentionné dans la presse quotidienne dans les jours qui suivent. Mais à partir de ces quelques articles, l'histoire relatée dans la partie « 5, passage corbeau » a obéi à des artifices qui ne respectaient pas les règles scientifiques de la pratique historique. Il est certain que le lieu – passage corbeau –, le suicide en soi, la présence de la documentation anarchiste, les écrits des deux hommes, avec leurs phrases définitives et aux résonances particulières, font que ce banal événement dispose d'un contenu littéraire qui m'a toujours fasciné depuis que j'ai eu connaissance de ce suicide. Il est certain aussi que de nombreuses zones d'ombre existent sur les raisons de l'acte : dans cette partie, j'ai voulu suggérer, ce qui apparaît aussi dans la presse de l'époque, l'éventualité d'un suicide à cause d'un impossible amour homosexuel. Plutôt que de le mentionner dans le champ des possibles, j'ai souhaité guider les lecteurs et lectrices vers cette éventualité. Surtout, tout le dispositif accompagnant le récit était factice : je ne suis jamais allé aux archives de la préfecture de la police de Paris ni au passage corbeau. Le policier évoqué n'existe pas, le couple d'hôtelier-e-s ne fut pas forcément ces personnes âpres au gain que j'ai voulu dépeindre. Beaucoup de choses sonnent donc faux, et pourtant, mon but était que l'ensemble sonne vrai, *dire le vrai*, mais en inventant une partie du récit. Je ne suis pas sûr d'y être parvenu.



Quitter les lieux, photo Delphine Regnard

Comment écrire en histoire?

Il faut tout d'abord reconnaître qu'en écrivant un tel récit, on ne se sent pas forcément à l'aise dans un premier temps. L'artifice littéraire contredit ce que j'ai appris dans ma pratique de l'histoire. Ce n'est donc pas un terrain très stable qu'il faut emprunter. Pourtant, on s'y fait aussi parce que de telles pratiques d'historien-ne-s sont de plus en plus fréquentes, ou plutôt que les historien-ne-s sont de plus en plus nombreux et nombreuses à évoquer des œuvres de fiction comme une source d'inspiration indispensable. Je me souviens ainsi avoir entendu Roger Chartier mentionner l'influence de Roberto Bolaño (2011) et de son roman 2666. Ce livre m'a profondément marqué, il y a tout d'abord les personnages, et puis la construction narrative, et le rôle essentiel de

l'Histoire, placée dans des périodes différentes. Assez rapidement toutefois, de tels exemples risquent de donner le vertige et surtout de renforcer la modestie de l'apprenti-e historien-ne. Faire de l'histoire ne consiste souvent qu'à relater des faits prouvés par des documents avec plus ou moins de réussite, voire de chance. L'œuvre littéraire de Bolaño dispose d'une totale autre dimension que l'historien-ne n'atteindra sans doute jamais. Mais accepter de bousculer le récit historique parce qu'on a lu d'autres formes de narration, cela me semble être une façon très pertinente d'interroger les multiples possibilités de *dire le vrai*. Et donc d'exercer son activité de chercheur-euse en histoire.

J'aurais voulu essayer de poser ici des jalons d'une réflexion bien plus aboutie, mais je crois que je ne dispose pas d'assez de temps. De plus, je crains de ne raconter que des banalités ou quelques bêtises; en conséquence, il vaut mieux renvoyer au livre d'Ivan Jablonka (2014) déjà mentionné plusieurs fois, ou encore à l'ensemble des travaux de Carlo Ginzburg. Pour ce dernier, on peut lire en ligne un entretien où il aborde justement la question du vrai en histoire (Dufoix, 2014).

Au moment de quitter la Villa, je me dis que je n'ai pas du tout écrit ce que j'aurais voulu, je ne sais même pas si j'ai amorcé quoi que ce soit sur les possibilités de *dire le vrai* en histoire et sur quelques exemples de distorsion du récit historique. Mais c'est qu'il me faut surtout maintenant me recroqueviller sur des projets qu'il faut mener à bien. En conséquence, l'écriture numérique que je pratique avec délectation depuis un moment doit être interrompue. On verra bien pour combien de temps. Les interrogations mentionnées durant ce mois de janvier 2015 me serviront à construire une réflexion qui m'aidera à mener à bien ces projets. Je remercie le lectorat, mais également ceux et celles qui habitent ce livre pour dire leur part de vérité.

Alors oui on se croiera à nouveau. Et ce sera chouette.

Références

Bolaño, R. (2011). 2666. Gallimard.

Bouchet, T. (2014). *Fruits défendus. Socialismes et sensualité du XIXe siècle à nos jours*. Stock.

Dufoix, S. (2014). L'histoire marche en boitant. Entretien avec Carlo Ginzburg. *Socio*, 3, 247-261. En ligne : <https://doi.org/10.4000/socio.698>

Jablonka, I. (2014). *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*. Seuil.

Kalifa, D. (2013). *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*. Seuil.

Traïni, C. (2009). Choc moral. In Fillieule, O., Mathieu, L. & Péchu, C., *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p.101-102). Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Zaoui, P. (2010). *La Traversée des catastrophes. Philosophie pour le meilleur et pour le pire*. Seuil.

14. Peut-on prendre les récits de malades au pied de la lettre? L'exemple des courriers de patient·e·s adressés au Dr Tissot

ALEXANDRE KLEIN

[L]’histoire n’est jamais répétition de l’archive, mais désinstallation par rapport à elle (Farge, 1989, p. 93).

Introduction

L’histoire de la santé¹ s’est épanouie comme un champ de recherche à part entière au cours de la seconde moitié du XXe siècle². Suivant le tournant social et culturel qui marquait alors l’historiographie, elle voulait dépasser la simple histoire des médecins, de leurs théories et de leurs inventions pour s’ouvrir au contexte, aux différents acteurs et actrices du monde du soin et à « la maladie dans l’épaisseur de ses dimensions sociales et individuelles » (Barras, 2001, p. 195). Elle s’est donc rapidement intéressée au personnage présent à côté du médecin, à ce·tte partenaire essentiel·le à toute relation médicale qu’est le ou la malade. L’appel de l’historien britannique Roy Porter (1946-2002) pour la fondation d’une

1. Ce texte est reproduit ici avec l’aimable autorisation des Presses Universitaires d’Ottawa. L’auteur ayant été locataire de La Villa, il était important de republier en libre accès les résultats de son travail sur le rapport entre le vrai et les lettres de patient·e·s.

2. Pour une généalogie de l’histoire de la santé, voir Klein & Parayre, 2015.

histoire du patient ou de la patiente et plus largement pour l'adoption par les historien-ne-s de la médecine d'une perspective *from below* (Porter, 1985) fut rapidement entendu dans le monde anglo-saxon, germanique et enfin francophone³. Le développement de ce nouveau regard a conduit à la réévaluation et à la revalorisation de certaines sources, et en particulier les egodocuments⁴. Dans son article manifeste, Porter invitait déjà les historien-ne-s à se pencher sur ce matériel foisonnant et aisément disponible dans lequel sont enregistrés « la douleur, les autoexamens, l'automédication, les régimes et la résignation »⁵ (Porter, 1985, p. 183). Les journaux intimes, les lettres et les autobiographies de malades permettraient selon lui d'assurer un accès direct au patient ou à la patiente et d'éviter ainsi le piège dans lequel certain-e-s chercheur-euse-s, notamment français-es⁶, étaient tombé-e-s : celui de vouloir décrire le patient ou la patiente, mais de ne finalement l'aborder que du point de vue des médecins. Son message fut entendu et depuis trente ans les travaux n'ont cessé de se multiplier dans ce domaine, laissant ainsi transparaître une nouvelle tendance historiographique. Parmi l'ensemble des egodocuments dont disposaient, parfois sans s'en soucier, les bibliothèques et fonds d'archives du monde entier, les lettres de patient-e-s se sont particulièrement affirmées comme une source désormais incontournable de l'histoire de la médecine « au ras du sol » et plus généralement de l'histoire de la santé.

Pourtant, les courriers de malades à leur(s) médecin(s) ne sont pas des sources anodines. Leur richesse constitue également leur plus grande difficulté. L'échange épistolaire entre un-e malade et son soignant ou sa

3. Pour un bilan sur cette perspective historiographique, voir Rieder, 2008.

4. Terme introduit par l'historien néerlandais Jacob Pressler (1899-1970) au milieu des années 1950 pour qualifier ces documents de formes diverses dans lesquels l'auteur exprime son propre vécu et ses propres ressentis. Pour une synthèse à ce propos, voir Dekker, 2002.

5. Notre traduction.

6. Il cite notamment les travaux d'histoire sociale réalisés en France dans la lignée de l'École des Annales, tels ceux de Jean-Pierre Peter (p. 182) ou de Jean-Pierre Goubert (p. 185).

soignante a en effet pour avantage d'offrir, comme l'autobiographie ou le journal intime, un accès apparemment privilégié aux représentations et au vécu individuel. Il permet aussi d'éclairer directement la relation médicale et le processus de soin auxquels il participe. La lettre de patient·e présente donc le double avantage de dévoiler une expérience individuelle de la maladie et de révéler les conditions de sa prise en charge par la pratique médicale. Seulement, cette dualité interne qui attire sur la lettre tous les regards, cette richesse doublée de simplicité, en fait également une archive difficile, délicate, qu'il convient de manier avec précautions. Par son aspect de cliché instantané figé dans le temps un vécu individuel et un exercice médical, elle apparaît souvent aux yeux de son lectorat actuel comme une source sincère et transparente. Elle semble être une porte d'accès direct à un passé médical que les autres sources ne permettraient que de reconstruire partiellement. Elle s'impose ainsi avec force au chercheur ou à la chercheuse, le subjugué, le fascine, l'envoûte même au point qu'il ou elle puisse y perdre son regard critique. Car loin d'être un simple témoignage direct, une vérité ainsi révélée, la lettre peut s'avérer ambiguë, voire trompeuse, ainsi que l'avaient déjà signalé les historien·ne·s de la littérature qui les premier·e·s en ont fait leur objet d'étude. Parce qu'elle paraît simple, accessible et éminemment véridique, la lettre exige d'autant plus de prudence de la part de l'historien·ne. Il convient donc, plus qu'à toute autre source archivistique, de lui poser les bonnes questions⁷ en vue d'en faire un matériau historique utile et fiable.

C'est sur cette prudence nécessaire au chercheur et à la chercheuse qui aborde les documents épistolaires que je souhaite revenir dans ce chapitre en questionnant la nature exacte de la lettre de patient·e et son rapport au travail d'investigation historique. Peut-on réellement prendre ces récits de malades au pied de la lettre? Faut-il, autrement dit, croire à l'apparente sincérité de ces documents? Comment dès lors traiter ces

7. Arlette Farge nous rappelle que l'archive ne devient objet historique qu'au moment où on lui pose « un certain type de questions » (Farge, 1989, p. 19).

archives? De quelle manière peut-on aborder la vérité crue, détaillée et souvent difficile à laquelle nous confrontent ces écritures du soi(n)? Quels sont les précautions à prendre et les obstacles à éviter pour constituer ces documents particuliers en véritable matériel historique? Pour répondre à ces questions, je partirai du cas particulier des courriers médicaux adressés au Dr Samuel-Auguste Tissot (1728-1797), sur lesquels j'ai travaillé pour ma recherche doctorale (Klein, 2012), afin de mettre en évidence la difficulté épistémologique de ce type d'archives et d'en préciser le potentiel heuristique et historiographique. Plus précisément, je montrerai dans un premier temps les apports de l'épistolaire médical à la recherche historique sur l'expérience vécue de la maladie. Qu'est-ce qui fait de la lettre un matériau historique si précieux? Je signalerai ensuite les difficultés qui peuvent apparaître à l'aune d'une analyse précise de leur production et de leur contenu, pour mieux révéler la complexité inhérente à ces archives. Pourquoi la lettre peut-elle être plus trompeuse qu'elle n'y paraît? Qu'est-ce qui peut remettre en cause son aspect véridique, sincère et particulièrement transparent d'egodocument? Je finirai en détaillant les conditions épistémologiques et historiographiques nécessaires à un usage heuristique de ces documents. Quelles sont les précautions à prendre pour bénéficier de leur richesse sans tomber dans le piège de leur apparente sincérité? Il me sera ainsi possible de réaffirmer, en dernier lieu, le rôle essentiel des courriers de patient-e-s dans l'étude historique de l'expérience vécue de la maladie, mais aussi, et de manière complémentaire, dans l'histoire sociale du soin et de ses acteurs et actrices.

Se raconter pour trouver du secours

Samuel-Auguste-André-David Tissot⁸ est né le 20 mai 1728 à Grancy, près de Lausanne. Il débute ses études de médecine en 1745 à Montpellier et en revient diplômé quatre ans plus tard. En 1751, il est nommé « médecin des pauvres de Lausanne » par leurs Excellences de Berne, en remerciement de son action exemplaire contre l'épidémie de variole qui touchait alors la ville. Praticien reconnu dans le canton de Vaud, il acquit en outre rapidement une notoriété certaine à travers toute l'Europe grâce à la publication de ses trois premiers ouvrages, tous adressés au grand public et respectivement consacrés à la défense de l'inoculation (1754), à la prévention de l'onanisme (1760) et à la santé du peuple des campagnes (1761)⁹. Devenu l'un des médecins européens les plus reconnus de la seconde moitié du XVIIIe siècle, il fut le destinataire, jusqu'à sa mort en 1797, d'une vaste correspondance, tant de la part de ses collègues médecins que de milliers de patient-e-s, célèbres¹⁰ ou anonymes. Suivant une tradition ancienne, déjà courante dans l'Antiquité (Coste, 2013) et dont le XVIIIe siècle marque l'âge d'or (Stolberg, 2013), de nombreux malades, essentiellement issus des couches sociales supérieures et ne pouvant se déplacer à Lausanne, adressaient en effet à Tissot des courriers de consultation. Ils détaillaient dans ces *consilia* l'ensemble de leurs maux en vue d'obtenir du secours de la part du praticien. Les centaines de courriers qui nous sont parvenus¹¹ constituent dès lors un

8. Pour de plus amples informations biographiques, voir Eynard, 1839; Cochet, 1902; et Emch-Dériaz, 1987.

9. L'*Avis au peuple sur sa santé* fut ainsi réédité sept fois et traduit en six langues en moins de cinq ans. Pour plus de détails sur l'œuvre de Tissot, voir Klein, 2014.

10. Par exemple, le philosophe Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).

11. Les 1344 documents qui composent le corpus de la correspondance Tissot et qui étaient, pour la majorité, conservés au Département des manuscrits de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne (BCUL) dans le fonds Tissot (FT) sont aujourd'hui accessibles en ligne <http://tissot.unil.ch/fmi/iwp/cgi?-db=Tissot&-loadframes> accompagné d'un outil de recherche sous la forme d'une base de données File Maker. Pour une introduction à ce corpus, voir Pilloud, 2013b.

fonds d'archives aussi riche qu'exceptionnel puisque ce sont les récits détaillés de dizaines de malades concernant leurs souffrances, leurs douleurs, leurs dérangements de toutes sortes, mais aussi leurs rencontres avec des soignant-e-s et leurs différents traitements, qui y sont rassemblés. Pour permettre au praticien destinataire de diagnostiquer à distance, il était en effet nécessaire de décrire sa maladie, son état, et donc son existence aussi précisément que possible. Les malades écrivaient ainsi toute l'« histoire » de leur santé, selon le mot de Monsieur Vauvilliers dans son mémoire de consultation du 14 mai 1774¹², afin d'obtenir au moins quelques secours ou apaisements, au mieux une totale guérison. Ce sont donc des lettres, mais également des mémoires de consultation pouvant faire plusieurs dizaines de pages, voire même être accompagnés de documents annexes, qui étaient adressés à Tissot, composant, pour certain-e-s patient-e-s, de véritables dossiers médicaux individuels¹³.

Monsieur Lavergne par exemple, un homme de lettres de 57 ans résidant à Lyon, envoie entre mai et octobre 1772 six courriers à Tissot à propos de maux – principalement une agitation – qui l'atteignent depuis déjà plus de deux ans. Après l'envoi de deux mémoires de consultation, il rencontre Tissot à Lyon pour une consultation physique au cours du mois d'août. Mais craignant de n'avoir pas eu l'occasion de tout dire au praticien, il lui écrit, le jour même de leur rencontre, une lettre pour apporter davantage de précision sur ses ressentis. Constatant la persévérance de ses symptômes, il rédige à nouveau, le 9 septembre 1772, une lettre de quatre pages pour soumettre à Tissot ses interrogations et certaines analyses sur son propre cas développées suite à la lecture récente d'un article du *Journal Encyclopédique* qui l'a beaucoup marqué et dont il

12. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.04.26, Baviile, 14 mai 1774, p. 02.

13. Séverine Pilloud en dénombre 150 qui relèvent soit d'un échange établi entre Tissot et son correspondant, soit de la volonté première de l'expéditeur de joindre divers documents, dont des *consilia*, à son courrier (Pilloud, 2008, p. 50, note 169). Le plus célèbre d'entre eux est certainement celui d'Elie de Beaumont (Teyssie, 1995).

envoi d'ailleurs un extrait avec son courrier. Il revient alors sur cette « maudite chaleur »¹⁴ qu'il ressent aux bras et aux jambes et qui l'incommodent tout au long de la journée, malgré les promenades, le repos et une attention toute particulière à son régime que lui avait conseillé Tissot. À la fin du courrier, qui ne présente finalement pas de réelles demandes de soin, il s'excuse de la longueur et de la précision de son récit par ces mots : « Pardon si j'ai de nouveau surchargé mes détails. Je crains toujours de vous laisser ignorer quelque chose »¹⁵. Avant de finalement rajouter une longue description de son état en *post-scriptum*. Suivront encore une lettre et un mémoire complet de consultation concernant ce mal que le médecin a identifié comme étant une fièvre nerveuse.

La répétition des écrits est pour M. Lavergne, comme pour de nombreux malades, un moyen de décrire au mieux son état, d'éviter d'oublier quelques informations et de donner autant de détails et de précisions que possible. Il s'agit de minimiser par la multiplication des mots la distance qui sépare effectivement le corps souffrant du malade ou de la malade du secours du médecin. Le chevalier de Rotalier s'excuse ainsi de la même manière à la fin du mémoire qu'il adresse à Tissot le 1er octobre 1771 : « Je suis honteux de vous faire un si long verbiage, mais j'ai cru, Monsieur, qu'il valait mieux vous en dire plus que moins »¹⁶. La lettre devant se substituer à l'examen clinique, il convient d'y faire apparaître du mieux possible le corps malade et le vécu qui s'y rattache. Il faut en dire le plus possible, de la manière la plus exacte et la plus claire qui soit, quitte à tomber parfois dans la plus excessive exhaustivité. Pour décrire fidèlement son état, Madame Bordenave de Disse débute ainsi son récit, envoyé à Tissot en 1774, à sa naissance en 1741, puisque, comme elle le dit, « [s]es malheurs commencèrent avec [s]on existence »¹⁷. Ne sachant pas ce qui, dans leur vie, peut être source de maladies, ignorant autrement dit ce qui sera important pour le médecin, les malades préfèrent tout dire et tout

14. BCUL, FT, IS/3784/II/144.01.07.23, Lyon, 9 septembre 1772, p. 2.

15. *Ibid.*, p. 3.

16. BCUL, FT, IS/3784/II/144.04.08.08, Lons-le-Saunier, 1er octobre 1771, p. 07.

17. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.05.26, Orthez, 13 juin 1774, p. 01.

décrire. L'exhaustivité vise à limiter l'ignorance des usages savants ainsi que l'affirment les premiers mots de la lettre que le Chevalier Marmont adresse à Tissot le 14 octobre 1772 pour introduire un long mémoire de consultation :

puis-je espérer Monsieur que vous voudrés bien dans vos moments de loisirs, répondre à la consultation que j'ay l'honneur de vous adresser : vous la trouverés sans art parce qu'elle n'est pas d'un hôme de l'art, elle ne présente qu'un journal des faits peutetre mal liés, mais qu'au moins j'ay présenté de mon mieux. La vérité m'a guidé scrupuleusement, j'aurai beaucoup dit sans doutte mais en ce genre je n'aurai peutetre point assés dit pour vous Monsieur qui voyés où les autres n'aperçoivent rien¹⁸ .

Les malades se livrent donc tout entier dans ces courriers, avec leurs propres mots, décrivant leurs états les plus intimes, leurs sensations les plus profondes et leurs sentiments les plus personnels. Ils écrivent cette vérité de leur corps et de leur vécu que nul autre à part eux n'est en mesure de connaître et encore moins de décrire. C'est ce que résume parfaitement Monsieur Thomassin :

Ma maladie est interieure; il n'y a que moi qui la sente; j'ai cru aussi qu'il n'y avoit que moi qui put la décrire; c'est pourquoi je ne prends point pour interprete quelque docteur de la faculté, qui en se servant de termes de l'art, m'expliqueroit peut-être moins bien que ne fera mon foible jargon¹⁹ .

Madame Bordenave de Disse avance la même raison pour justifier le fait qu'elle n'a pas eu recours à un medecin pour l'aider à rédiger sa lettre : « j'ai cru qu'un homme de l'art vous diroit ses idées; moi je vous ai conté mes douleurs »²⁰ . C'est cette description intime, subjective, de

18. BCUL, FT, IS/3784/II/144.01.07.27, Châtillon-sur-Seine, 14 octobre 1772, p. 01.

19. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.08.13, Besançon, s.d., p. 01.

20. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.05.26, Orthez, 13 juin 1774, p. 11.

l'intériorité, cette mise sur le papier d'une vérité propre à l'individu et décrite dans ses moindres détails, qui donne aux lettres de patient·e-s leur saveur archivistique si goûteuse, leur statut de sources privilégiées pour les historien·ne-s de la santé.

En conviant l'historien·ne au cœur de l'existence intime du malade ou de la malade, elles renforcent cette impression d'être des documents offrant un accès unique à une vérité nue, entière, jusqu'alors conservée à l'abri des regards, des archives étant les dépositaires d'une expérience vécue brute. La maladie étant de plus indissociable du vécu, ce sont finalement des pans entiers d'existence qui se retrouvent dans ces courriers dignes de véritables théâtres biographiques (Pilloud, *et al.*, 2004, p. 242). On comprend mieux, de ce point de vue, que les lettres de patient·e-s soient devenues des archives de choix pour des chercheur·euse·s en quête de cette réalité incarnée du passé, de cette histoire de l'être humain en chair et en os dont parlait Lucien Febvre (1876-1956) (1962, p. 544-545). Elles sont fascinantes, envoûtantes, en ce qu'elles semblent dépositaires d'une authentique vérité historique où se dévoile en outre une souffrance, une condition douloureuse, face à laquelle le chercheur ou la chercheuse ne peut rester insensible. Les lettres de malades séduisent telles les sirènes de l'Odyssée d'Ulysse. Pourtant, les spécialistes de l'épistolaire, qui œuvrent principalement dans le champ de la littérature et de son histoire, ont maintes fois dénoncé le caractère ambigu, parfois factice de ce type de document. Derrière son apparente sincérité, sa transparence et son indubitable authenticité, la lettre se révèle en effet être un document retors dont la production est loin de la simple mise en mots d'une vérité vécue.

L'ambigu statut de lettre

Au début des années 1970²¹, la question de la sincérité de la lettre été mise en exergue lors d'un débat à propos de la nature même de l'épistolaire et de la pertinence d'en faire ou non un genre littéraire à part entière qui s'est déroulé autour des *Lettres* de Mme de Sévigné. Contre l'approche historique de Bernard Bray (1925-2010), qui avait cerné dans le travail d'épistolière de la marquise une véritable intention littéraire (Bray, 1969), Roger Duchêne défendit en 1971 une approche plus textuelle ou formaliste affirmant qu'elle avait au contraire réalisé « un chef d'œuvre épistolaire sans projet littéraire » (Duchêne, 1971, p. 185), mais uniquement grâce à l'inspiration de son expérience vécue. Mme de Sévigné ne pratiquait pas un genre littéraire, elle a simplement écrit des lettres dont le sens est dès lors à rechercher dans la signification qu'elle souhaitait donner à sa propre vie. Ainsi, en voulant extraire Mme de Sévigné du genre épistolaire, entendu comme une somme de contraintes d'écriture bridant la spontanéité du scripteur ou de la scriptrice, Duchêne associait la lettre à une sincérité directement transmise, à un support pour une intimité dévoilée, bref à un document transparent, source d'authenticité et de vécu. L'ensemble des travaux littéraires sur l'épistolaire qui virent ensuite le jour se confronta à ce débat et tenta de réconcilier les deux points de vue exprimés, ce qui nécessitait de modérer les critères de sincérité, d'authenticité et de transparence. En 1990, Bernard Beugnot analysa ainsi le travail d'écriture de la lettre en pointant l'aspect mythique de sa pleine transparence et de son entière sincérité. La lettre est avant tout un espace conflictuel où se confrontent l'expression sincère et spontanée de l'individu et la contrainte des conventions de création (Beugnot, 1990). En 1994, Catherine Cusset poursuivit de manière plus modérée en affirmant que la transparence et la sincérité du sujet individuel dans la lettre, qui en font un document nécessairement vrai, parce que réel, doivent être

21. Pour une synthèse ce sujet, voir Beugnot, 1974.

nécessairement tempérées (Cusset, 1994). La même année, Manon Brunet parlait pour sa part de l'« illusion » que donne la lettre « d'être plus vraie que toute autre forme d'écriture » (Brunet, 1994, p. 26), alors même qu'elle est régie par des codes, des pratiques et des usages qui médiatisent et transforment l'expression crue ou première du sujet. Derrière l'apparente expression spontanée de soi de sujets rédigeant à la première personne la vérité de leur vécu subjectif, il y a des usages et des normes de rédaction qui laissent transparaître d'importantes médiations entre le sujet et son courrier, des biais qui pourraient remettre en question la transparence et la sincérité de ces documents. C'est le cas également pour les lettres des patient·e·s de Tissot.

C'est tout d'abord la forme de la lettre – ses formules de politesse, son organisation particulière, son ton – qui rend compte de la difficulté du critère de spontanéité. En vue d'obtenir du secours de la part du célèbre médecin, la majorité des patient·e·s de Tissot débute leur courrier par l'expression d'égards visant à attirer la confiance, la sympathie, la compassion ou l'attention du praticien ou de la praticienne. Beaucoup de malades mettent donc en exergue ses qualités professionnelles et humaines afin de valoriser le fait qu'il est pour eux ou elles la « seule espérance » de sortie de leur « malheureux état »²². On retrouve ainsi souvent l'idée selon laquelle Tissot est un « bienfaiteur »²³, le « consolateur de l'humanité souffrante »²⁴, ou même son plus « vertueux ami »²⁵. Nombreux et nombreuses sont également ceux et celles qui louent son âme « noble et compatissante »²⁶ « qui ne s'intéresse que du bien être de ses semblables »²⁷. Outre ses qualités humaines, les

22. Marquise de Champenetz. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.01.22, Paris, 11 février 1773, p. 01.

23. Monsieur Krizler. BCUL, FT, IS/3784/II/144.05.03.08, Lonay, 12 novembre 1791, p. 01.

24. Madame Durand Bousson. BCUL, FT, IS/3784/II/144.05.05.04, Poligny, 8 février 1792.

25. Lieutenant Roussy. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.05.25, s.l., s.d., p. 01.

26. Monsieur Goret. BCUL, FT, IS/3784/II/144.04.02.06, Roye, 20 août 1791, p. 01.

27. Monsieur Polianski. BCUL, FT, IS/3784/II/144.03.04.37, Montpellier, 14 janvier 1784, p. 01.

correspondant-e-s de Tissot font aussi souvent état de ses qualités de médecin : on vante ses « sciences sublimes »²⁸, ses connaissances supérieures²⁹, sa « capacité [...] connue de tout le monde »³⁰, son « expérience », ses « lumières » qui participent de sa grande réputation³¹ et de sa célébrité³², voire même son « génie »³³. Les termes empruntés pour faire l'éloge de Tissot sont nombreux et témoignent de démarches de correspondances à la fois réfléchies et intégrées dans les normes admises de l'épistolaire, telles que décrites, notamment, dans les secrétaires³⁴.

Une autre stratégie d'obtention de la confiance, qui témoigne également de l'inscription de la lettre dans un contexte plus vaste que le seul vécu du destinataire ou de la destinatrice, est la référence à des ouvrages du médecin vaudois. Beaucoup de malades ont eu connaissance des publications du médecin lausannois et en font donc mention dans leurs courriers³⁵, que ce soit dans les éloges introductifs ou dans le récit des maux. Mais c'est, plus profondément, la formulation même du récit par les malades qui porte la trace de ces lectures. Les correspondant-e-s de Tissot organisent en effet, pour la plupart, que ce soit explicite ou non, leur narration en fonction d'un questionnaire présentant les « questions auxquelles il est absolument nécessaire de savoir répondre quand on va consulter à médecin » (Tissot, 1761, p. xl-xliv) que Tissot a fait figurer en annexe de l'un de ses premiers ouvrages, l'*Avis au peuple sur sa santé*. C'est

28. Monsieur G. Lippe. BCUL, FT, IS/3784/II/149.01.01.07, Coblenze, 20 juillet 1772, p. 01.

29. Chevalier de Soran. BCUL, FT, IS/3784/II/144.04.08.11, s.l., 17 octobre 1771, p. 01.

30. Le comte Favet de Bosses. BCUL, FT, IS/3784/II/144.05.05.18, Turin, 7 novembre 1792, p. 01.

31. Le chevalier de Rotalier. BCUL, FT, IS/3784/II/144.04.08.08, Lons-le-Saunier, 1er octobre 1771, p. 01.

32. Le Comte de La Porte. BCUL, FT, IS/3784/II/146.01.03.08, Saint-Symphorien d'Oppor, 27 mai 1781, p. 01.

33. Monsieur G. Lippe. BCUL, FT, IS/3784/II/149.01.01.07, Coblenze, 20 juillet 1772, p. 01.

34. Manuels de correspondance dictant les normes du style épistolaire.

35. On retrouve dans l'ensemble du corpus 149 références explicites et 82 implicites aux différents ouvrages de Tissot.

le cas de Monsieur Lecoutre qui reprend ainsi explicitement ce canevas narratif dans la description des maux de son épouse, afin énonce-t-il clairement, de s'attirer les faveurs de Tissot :

C'est dans l'espoir, monsieur que vous voudrés bien faire quelques réflexions sérieuses sur son état et m'indiquer les moyens de lui procurer dès à présent quelque soulagement et d'opérer par la suite son entière guérison que je vais vous faire autant qu'il me sera possible et d'après votre indication dans l'avis au peuple, un détail de sa naissance, des progrès et des suites de sa maladie jusqu'à présent³⁶ .

Loin du vécu spontanément couché sur le papier, on s'aperçoit ici que les lettres des patient-e-s de Tissot s'inscrivent, du point de vue de leur forme même, dans une démarche préalablement pensée et construite pour favoriser la relation médicale, une démarche qui porte donc en elle l'irréductible présence d'autrui (ici Tissot) comme médiateur entre le ou la malade et son récit. La spontanéité théorique de la lettre est donc remise en question, tout comme d'ailleurs l'intimité et l'accès privilégié à un vécu personnel.

En effet, en plus d'être présente de manière abstraite ou indirecte dans la démarche de rédaction du malade ou de la malade, cette médiation d'autrui l'est également de manière très concrète, voire même physique. En effet, loin d'être constamment le fruit direct de malades en quête de secours, les lettres de patient-e-s sont très souvent rédigées par des tiers ou des tierces. Parmi les 1344 documents que comptent la correspondance Tissot, seuls 371 sont écrits par le ou la malade lui ou elle-même, les autres étant, pour des raisons diverses, rédigés par un médiateur ou une médiatrice, souvent un-e soignant-e, un religieux, une religieuse ou un-e proche. La transmission directe par un sujet malade des secrets de son vécu auquel on associe habituellement la lettre, en tant

36. BCUL, FT, IS/3784/II/131.01, pp. 69-71, Bordeaux, 13 décembre 1774, p. 01.

qu'écriture de l'intime (Dufief, 2000), est donc loin d'être la norme. Bien au contraire, à chaque étape de la consultation épistolaire, des médiateurs ou médiatrices sont physiquement présent·e·s pour assister ou remplacer le malade ou la malade dans sa démarche. C'est tout d'abord l'idée même de recourir à Tissot qui peut s'appuyer sur la recommandation d'autrui. Ainsi, Madame de Valerien de Merande, par exemple, une dame d'honneur de 49 ans et trois mois, écrit au médecin de Lausanne sur les conseils de son amie Madame de Perron, dont le fils a été guéri par ses soins³⁷. Viennent ensuite les tiers ou les tierces qui prennent la plume pour le malade, que ce soit les parent·e·s pour leurs enfants comme dans le cas de Mademoiselle d'Hervilly, petite fille de 8 ans et demi atteinte de petite vérole suite à une inoculation ratée³⁸; les maris pour leurs femmes, comme dans le cas du chevalier de Marmont³⁹; ou les femmes pour les maris, à l'image de Madame Gounon Laborde qui se retrouve alors à rapporter sous la dictée les expériences passionnées de son époux avec d'autres femmes⁴⁰. Ces « médiateurs-scribes », ainsi que les nomment Micheline Louis-Courvoisier et Séverine Pilloud (2000, p. 940), s'affirment comme des pivots centraux de l'expérience de la consultation épistolaire, surtout que, si certain·e·s écrivent sous la dictée et transcrivent strictement la parole du malade, d'autres n'hésitent pas à agrémenter les courriers de leurs propres commentaires. Le cas de Monsieur Chassot de Florencourt⁴¹ que rapporte Pilloud (2008, p. 103) est à ce titre exemplaire. Consultant pour une certaine Madame Branconi, il affirme qu'il a « dressé, sous sa dictée, le mémoire ci-joint »⁴² et s'est appliqué à « faire l'histoire de son état sans y joindre de [s]on sentiment »⁴³. Mais il avoue ensuite : « Comme je sais aussi peu de médecine qu'elle, j'ai été obligé d'entrer dans un détail qui vous ennuiera, et je suis au desespoir de vous voler ainsi

37. BCUL, FT, IS/3784/II/144.03.03.14, Turin 4 octobre 1783, p. 01.

38. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.02.17, s.l., s.d.

39. BCUL, FT, IS/3784/II/144.01.07.28, s.l., s.d.

40. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.02.08, s.l., s.d.

41. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.07.19, Strasbourg, 28 juin 1776.

42. *Ibid.*, p. 01.

43. *Ibid.*, p. 02.

de votre temps »⁴⁴. Les médiateur-riche-s-scribes peuvent donc aisément se transformer en médiateur-riche-s-aut-riche-s (Louis-Courvoisier & Pilloud, 2000, p. 940), rapportant, comme dans le cas des parent-e-s qui écrivent pour les enfants, leur propre version de l'histoire du malade ou de la malade qu'ils ou elles ont soit observée, soit ouïe⁴⁵. Parmi les courriers adressés à Tissot, on retrouve donc souvent des tiers « observateurs » qui ont suivi l'évolution des symptômes et qui peuvent par conséquent en témoigner dans la rédaction des récits. Le courrier de Monsieur Délacrétaç⁴⁶ est ainsi conçu à quatre mains. La première moitié est écrite par un ami, un certain Monsieur de Snell, qui évoque les symptômes actuels du malade ainsi que les effets de la précédente ordonnance de Tissot, tandis que la seconde moitié du courrier est faite par le malade qui y narre plus spécifiquement ses ressentis, ses douleurs et ses incommodités. Il en est de même dans le courrier de Monsieur de Rochebrune⁴⁷ qui, après avoir donné des informations sur son passé et son mode de vie, laisse à l'un de ses amis le soin de raconter les crises d'épilepsie dont il est atteint et au sujet desquelles il n'a aucun souvenir⁴⁸. Enfin, les tiers ou les tierces peuvent encore être présent-e-s jusque dans la transmission des courriers à Tissot, comme dans le cas du curé Bastian de Chalex qui fait parvenir au médecin lausannois le mémoire d'un malade qu'il a lui-même reçu de Lyon, par le biais d'un ami à lui, le vicaire Ducret d'Evain⁴⁹.

Ainsi, la spontanéité, la transparence et l'intimité apparaissent comme des notions toutes relatives dans ces courriers où le ou la malade semble souvent n'être que partiellement représenté tant d'autres acteurs ou actrices interviennent à tous niveaux de la consultation, que ce soit dans

44. *Ibid.*, p. 01.

45. . Les proches sont souvent le premier recours de la majorité des malades car ils et elles sont présents bien avant qu'il soit possible aux souffrant-e-s de rencontrer un-e soignant-e

46. BCUL, FT, IS/3784/II/144.05.07.13, s.l., 19 mars 1793.

47. Ce cas est rapporté par Séverine Pilloud (2008, p. 98).

48. BCUL, FT, IS/3784/II/146.01.03.05, s.l., s.d.

49. BCUL, FT, IS/3784/II/144.02.02.11, Chalex, 1er mars 1773.

l'intention, dans la rédaction ou dans l'acheminement des courriers. Loin de la communication directe du sujet malade au texte, la lettre témoigne d'influences multiples et d'un travail de constitution complexe qui questionne alors son authenticité. Ni entièrement privée, ni entièrement publique, ni complètement intime, ni totalement partagée, à la croisée de l'individuel et du social (Bossis, 1994) comme du profane et du savant, la lettre est éminemment ambiguë, au sens de ce qui se place entre deux catégories. C'est cette nature particulière, toujours aux limites (Dauphin, 2002) et dépassant les dichotomies catégorielles, qui en fait un document exceptionnel pour l'histoire (Sohn, 2002). Reste seulement à savoir comment l'aborder, comment la considérer pour magnifier son potentiel heuristique. C'est à cette difficulté que j'ai été rapidement confronté et qui m'a conduit à devoir penser la nature même de la lettre de consultation, la spécificité de ce type de document, pour pouvoir mettre en place une méthodologie qui lui soit adaptée. Sous quelle perspective épistémologique faut-il envisager la lettre pour que soient réconciliées et mutualisées l'approche qui place son authenticité dans le vécu du malade destinataire ou de la malade destinatrice et celle qui l'envisage à partir du système conventionnel de ses cadres de représentation? Autrement dit, comment aborder la lettre pour qu'elle dévoile pleinement ses diverses ressources historiques?

Du statut épistémologique de la lettre de patient-e

J'ai trouvé une piste intéressante dans le travail de Manon Brunet sur les « fausses » lettres (Brunet, 1994). Pour sortir de la confusion entraînée par la confrontation de la représentation idéalisée et romantique qu'a le chercheur ou la chercheuse de la lettre avec la réalité des échanges dans lesquels elle s'inscrit (elle-même mise en lumière par l'étude globale des réseaux de correspondance), Brunet propose d'appréhender la vérité épistolaire sous un angle différent. Ce ne sont plus les valeurs morales de l'historien-ne ou de l'édit-eur-riche des lettres qui doivent la déterminer,

mais « ce qui se dit vrai ou faux dans un ensemble cohérent de lettres où les questions soulevées exigent des réponses ». Elle précise : « Ces lettres ont été écrites et lues et ont fonctionné, ont performé, dirait-on aujourd'hui, ont provoqué d'autres lettres, d'autres pratiques, et c'est là que se trouve la véritable preuve de leur authenticité » (Brunet, 1994, p. 48). La lettre aurait donc pour unique critère épistémologique sa performativité, c'est-à-dire sa capacité à participer de la production du réseau épistolaire à laquelle elle appartient. L'important ne serait pas qu'elle dise strictement la vérité du malade ou de la malade, qu'elle corresponde parfaitement aux faits qu'il ou elle a vécus, ni même qu'elle colle aux exigences scripturales des secrétaires ou au langage des traités médicaux. Ce qui compterait avant tout c'est qu'elle participe de la relation médicale et du processus de soin pour laquelle elle a été, en première instance, rédigée. C'est ce que sous-entend également Séverine Pilloud quand elle étudie l'expérience de la maladie dans le corpus de Tissot sous l'angle de la narrativité et des pratiques interprétatives déployées par les scripteurs et les scriptrices (Pilloud, 2013a). Les courriers, leur formulation, les récits qu'ils contiennent, le type de narrations qui s'y met en place, n'ont d'autres buts que d'engager une négociation du sens de la maladie avec Tissot, négociation qui est au cœur du processus de soins. Ainsi, peu importe que les malades mentent ou que ce soient leurs proches qui racontent leur maladie, peu importe également que leur jargon ne soit pas celui des médecins, l'important est que la relation puisse s'établir et se perpétuer jusqu'à, si ce n'est la guérison, au moins l'amélioration de la condition du malade. La lettre doit participer de la mise en place d'un rapport tel que l'échange épistolaire va pouvoir se perpétuer. L'échange d'une malade – une certaine Madame Laborer-Despens – avec Tissot conforte cette analyse. On y comprend en effet que la lettre ne puise pas uniquement son sens et son intérêt dans son contenu propre, mais également dans sa capacité à établir une relation dans laquelle le destinataire ou la destinataire est en mesure de faire reconnaître son identité propre face à l'identité du médecin.

Tout se déroule dans un courrier de quatre pages datées du 28 octobre 1771, seul document d'un échange plus important à nous être parvenu. Revenant sur leurs échanges précédents, la malade confie à Tissot qu'elle avait cessé de lui écrire parce qu'il lui avait paru excédé dans ses précédents courriers⁵⁰, attitude qui l'avait même fait renoncer à inviter Tissot à venir la consulter, elle et son mari. Elle ne reprend ici la plume que pour se défendre des « attaques » que Tissot lui avait adressées et notamment les doutes émis par celui-ci quant à sa sincérité :

[V]otre voyage dite vous seroit inutile, je ne vous croirés pas plus que je ne vous ay cru jusqu'à présent; soyez sur monsieur que ma confiance est peutetre plus vraye, et plus etendue que celle que vous trouvés chez tous les malades que vous voyés⁵¹.

Face aux doutes du médecin sur sa posture de patiente honnête et sincère, Madame Laborer-Despens réaffirme la véracité et l'ampleur de la confiance qu'elle lui accorde, semblant réellement affectée par cette non-reconnaissance d'une identité qu'elle revendique pourtant. Elle poursuit en renvoyant la critique à Tissot qui n'a, selon elle, pas répondu à sa demande de patiente et n'a, de ce fait, pas pris la place de médecin à laquelle elle l'avait implicitement convoquée :

Vous me permettrés de vous dire, que vous n'avés encore répondu que très vaguement aux doutes que je vous ay proposés; ce que je crains dites vous est impossible, je conviens qu'il n'est pas ordinaire qu'il y ait de la bave de chien enragé sur ce que je bois, ou mange, ni qu'un animal auprès duquel je passe m'en jete sur les levres ou dans la bouche quand je parle; mais ce n'est point impossible, et les observations que j'ay fait la dessus, me prouvent que ce n'est pas si difficile⁵².

50. BCUL, FT, IS/3784/II/144.01.08.01, Saint-Sever, 28 octobre 1771, p. 01.

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*

En affirmant que ses croyances sont impossibles, Tissot n'a pas simplement contredit Madame Laborer-Despens, mais il lui a refusé sa place de malade éclairée, son identité de patiente faisant preuve d'une autonomie dans la représentation et la compréhension de sa maladie⁵³. En ne prenant pas en compte ses doutes comme des doutes valables, Tissot a destitué le rapport de place⁵⁴ que sa correspondante lui proposait pour en établir un nouveau qui apparaît alors incompatible à cette dernière. Elle s'attache donc dans ce courrier à négocier une nouvelle relation qui puisse convenir à tous. Après avoir démontré la solidité de ses affirmations (la possibilité d'être contaminée par de la bave enragée), elle ouvre une voie de négociation en affirmant qu'elle pourra difficilement, mais qu'elle pourra tout de même, se laisser persuader par l'affirmation de Tissot, si celui-ci lui en donne de bonnes explications :

[A]insi, monsieur, si ce n'est que sur les choses la que tombent l'impossibilité dont vous parles, je vous avoue qu'il ne seroit pas aisé de me persuader, parceque je peux voir comme tout le monde ce qui en est⁵⁵.

Elle réaffirme ainsi, face aux accusations de Tissot, sa posture de malade qui n'est ni profane, ni soumise, ni ignorante et poursuit son courrier en imposant la reconnaissance de cette identité de patiente actrice et active comme un préalable nécessaire à son entrée dans une relation avec le médecin :

[...] mais, monsieur, veuillez répondre avec vérité aux questions que je vais vous faire, et je vous promet de boire aveuglément ce que vous me dirés, et si votre réponse ne laisse plus de raison

53. Sur l'autonomie et l'agentivité des patients de Tissot, voir, Klein, 2015.

54. Le concept de « rapport de place » a été établi par François Flahaut (1978) pour décrire le fait que dans chaque énonciation s'opère, ou plutôt se consacre, la mise en place d'un certain rapport entre le sujet énonciateur et l'interlocuteur; rapport tel qu'il définit un espace dans lequel s'affirme l'identité de chacun des acteurs de l'échange langagier. Pour de plus amples détails à ce propos, voir Klein, 2012, p. 485-490.

55. BCUL, FT, IS/3784/II/144.01.08.01, Saint-Sever, 28 octobre 1771, p. 02.

a mes craintes, je me [retirerai] surément quelle chose qui m'en coûte, et je ne vous importunerés plus, je vous en donne ma parole d'honneur⁵⁶.

Elle demande à Tissot de prendre en considération sa parole et ses craintes comme véritables et justifiées et, par conséquent, d'y répondre, sans quoi elle mettra fin à leur relation médicale. Elle adresse alors une série de questions à Tissot, dont elle affirme qu'elle garde une copie « pour vous si vous en oublier aucune »⁵⁷, et ce afin de faire valoir une nouvelle demande en reconnaissance et d'ainsi rétablir la confiance. En rappelant, à la fin de cette suite de questions, ses exigences, elle insiste d'ailleurs, à nouveau, sur l'enjeu identitaire de cette négociation en cours :

[J]e vous demande comme la vie, monsieur, de vouloir répondre à mes questions article, par article, elles vous paroîtront puérides, mais songé que ce n'est pas toujours par la nature du mal, qu'il faut jugés de ce que souffre un malade, c'est souvent sur sa sensibilité, cela me paroît bien vray, surtout pour le moral, ce qui ne paroitra qu'une bagatelle peu faite pour mériter votre attention, est peutêtre la chose la plus essentielle a mon bonheur et a ma tranquillité⁵⁸.

Consciente de l'aspect peu raisonnable de ses interrogations, elle réaffirme simplement ici sa démarche de négociation de son statut de patiente et sa relation avec Tissot, faisant valoir sa sincérité et sa spontanéité : « je vous dit naturellement ce que j'éprouve »⁵⁹. On voit ici que la vérité du propos ne se jauge pas tant à l'aune de sa correspondance avec les faits pathologiques, que sur le critère de la reconnaissance d'une condition de malade qui soit en adéquation avec le vécu qu'en a Madame

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, p. 03-04.

59. *Ibid.*

Laborer-Despens et avec les exigences médicales de Tissot. Elle écrit d'ailleurs finalement que si Tissot répond « d'une manière satisfaisante » à toutes ses questions, elle sera « parfaitement tranquille »⁶⁰.

Comme on peut le constater dans cet échange, l'authenticité de la lettre, la vérité de la parole de la malade ne fait sens que vis-à-vis de l'établissement et du maintien de la relation médicale. La signification du courrier, que ce soit celui de Tissot ou de Madame Laborer-Despens, dépend entièrement de la perspective d'établir un rapport de place satisfaisant pour chacun des acteurs de l'échange. On retrouve finalement la perspective performative de Brunet qui la conduisait à affirmer que « la lettre où l'on raconte ses maladies en détail veut signifier la condition d'être malade plus que la maladie elle-même » (Brunet, 1994, p. 48). Le statut épistémologique de la lettre est fonction de sa nature de matériau anthropologique de relation à soi et aux autres et dépend donc de sa capacité à produire de la relation. Ce n'est donc qu'envisagée comme un rituel anthropologique d'établissement de l'identité et de la sociabilité, comme une pratique relationnelle de soi à soi (Rieder & Barras, 2001) et de soi aux autres (Wild, 2000), que la lettre révèle son unité d'objet historique. Objet au sein duquel les traces de l'histoire qui s'y dévoile peuvent être désormais rassemblées sous la perspective d'un individu s'affirmant sujet d'une expérience socioculturelle et historique donnée.

Conclusion. Le courrier de patient·e, ressort d'une histoire plurielle de la santé

Finalement, indépendamment de la spécificité qui fait de chaque correspondance un objet unique, tant du fait de sa composition (selon que l'on possède les deux faces de l'échange, une seule face, des bribes

60. *Ibid.*, p. 04.

ou un ensemble suivi), que de ses auteurs et autrices et récepteurs et réceptrices ou même de l'époque de sa rédaction, le matériau épistolaire, la lettre, possède bien une unité épistémologique et historiographique qui lui est propre et qui impose aux chercheurs et chercheuses qui s'y intéressent une démarche particulière.

L'unité de la lettre ne peut être entièrement affirmée à partir des critères de sincérité, de transparence et d'authenticité, ni même par le respect de normes et d'usages préétablis, ou par la concordance avec un système conventionnel extérieur au sujet scripteur. Son étude ne peut donc se fonder sur son seul contenu, sa seule forme, ou encore sur le contexte graphique de sa production. Puisque seule l'épistolarité, entendue comme cette pratique singulière d'écriture visant la mise en relation d'un sujet individuel et social à lui-même et à d'autres, peut asseoir épistémologiquement la cohérence de la lettre comme archive singulière, l'historien-ne qui s'y penche ne peut faire l'économie d'une analyse plurielle, à l'image de celle que j'ai déployée ici. Il est en effet nécessaire, pour saisir le sens de ces documents sans en trahir la complexité, de les réinscrire dans leur espace propre, c'est-à-dire à l'intersection du champ social où ils voient le jour, de l'existence du (des) sujet(s) dont ils sont les produits et de l'enjeu pratique auquel ils participent. Dans le cas particulier des lettres de patient·e-s, le récit du patient ou de la patiente et les conditions symboliques et matérielles de sa prise de parole doivent être rapportés à la vie du soignant ou de la soignante à qui il ou elle s'adresse, mais également à l'histoire scientifique et socioculturelle des pratiques de soins dans laquelle les deux acteurs s'inscrivent. Pour le dire autrement, le courrier de patient-e impose, d'un point de vue méthodologique, de maintenir ensemble les différentes dimensions et approches historiques que sont la prosopographie, la microhistoire, l'histoire socioculturelle des pratiques de santé et l'histoire savante des sciences médicales. C'est à la croisée de ces approches diverses, au cœur de leur mutualisation, que pourra être reconstituée l'expérience dont la

lettre est porteuse : cette expérience individuelle d'une maladie vécue qui devient, dans la démarche de mise sur le papier, une expérience collective de prise en charge et de soin.

Ainsi, s'il n'est pas possible de prendre véritablement au pied de la lettre les récits que les malades rapportent dans leurs courriers, cela n'interdit en rien de considérer la lettre comme un matériau archivistique de choix. En effet, à la lumière d'un usage méthodologique précautionneux, prenant en compte la nature singulière de ces documents, les courriers de malades se révèlent être des sources riches permettant aux chercheurs et chercheuses de contribuer tant à une histoire de l'expérience privée des patient-e-s, qu'à celle des pratiques et dispositifs professionnels et savants de soins. Elle peut en effet être autant le lieu d'une étude des représentations laïques de la maladie ou des stratégies autonomes et familiales de prise en charge que celui d'une analyse du vocabulaire médical utilisé ou des éléments de construction de la relation avec le soignant ou la soignante, lesquels éléments sont mis en place⁶¹. La spécificité de la lettre de patient-e n'interdit ou ne fait prévaloir aucune des perspectives et elle ne tend jamais à réduire l'une à l'autre. Par sa nature duelle de récit de soi adressé à un autre en vue d'obtenir du secours, la lettre de malade témoigne seulement de l'indissociabilité des deux perspectives, de la complémentarité des deux types histoires – celle du patient ou de la patiente et celle du soin –, et de l'irréductibilité de l'une à l'autre. En ce sens, elle ne fait que rappeler à l'historien-ne de la santé que l'expérience dont il ou elle souhaite faire le récit – celle de la confrontation avec la maladie – est une expérience complexe exigeant de diversifier les approches, mais surtout de faire preuve d'une prudence méthodologique qui soit à la hauteur de l'émoi qu'a pu susciter en lui le contact avec de telles archives.

61. Voir à ce propos, pour les lettres de Tissot, Klein, 2015 et Pilloud, 2013a.

Sources

Fonds Tissot, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
IS3784/II/131.1-149.19 et IS3784/I/6-92.

Bibliographie

Barras, V. (2001). Épistolarité et maladie. Dans Danou, G. (éd.), *Littérature et médecine ou les pouvoirs du récit* (p. 195-206). Bpi/Centre Pompidou.

Beugnot, B. (1974). Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2, 195-202.

Beugnot, B. (1990). De l'invention épistolaire : à la manière de soi. Dans Bossis, M., Porter, C. A., (éds.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture* (p. 27-38). Centre culturel International de Cerisy la Salle, Stuttgart, Steiner.

Bossis, M. (dir.) (1994). *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*. Kimé.

Bray, B. (1969). Quelques aspects du système épistolaire de Madame de Sévigné. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 3-4, 491-505.

Brunet, M. (1994). La réalité de la fausse lettre : observations pour une épistémologie appliquée de l'épistolarité. *Tangence*, 45, 26-49.

Chartier, R. et J. Hébrard (1991). Entre public et privé : la correspondance, une écriture ordinaire. Dans Chartier, R. (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle* (p. 451-458). Fayard.

Cochet, E. (1902). *Études sur S.-A Tissot (1728-1797)*. Thèse pour le doctorat en médecine. L. Boyer.

Constable, G. (1976). *Letters and Letters-collections*. Brepols

- Coste, J. (2013). Les relations entre médecins et malades dans les consultations médicales françaises. Dans Belmas, E. et S. Nonnis-Vigilante (dir.), *Les relations médecin-malade des temps modernes à l'époque contemporaine* (p. 23-48). Presses Universitaires du Septentrion.
- Cusset, C. (1994). « Ceci n'est point une lettre » : échange épistolaire et mystique de la transparence. Le cas de Sophie Cottin (1770-1807). Dans Bossis, M. (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social* (p. 48-53). Kimé.
- Dauphin, C. (2002). Les correspondances comme objet historiques. Un travail sur les limites. *Sociétés & Représentations*, 13, 43-50.
- Dekker, R. (dir.) (2002). *Egodocuments in history. Autobiographical Writing in its Social Context since the Middle Ages*. Verloren Publishers.
- Duchêne, R. (1971). Réalité vécue et réussite littéraire : le statut particulier de la lettre. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 71/2, 177-194.
- Dufief, P.-J. (éd.) (2000). *Les écritures de l'intime : la correspondance et le journal*. Actes du colloque de Brest. 23-25 octobre 1997. Honoré champion.
- Emch-Dériaz, A. (1987). Auguste Tissot. Dans Saudan, G. (dir.), *L'éveil médical vaudois 1750-1850* (p. 1-49). Université de Lausanne.
- Eynard, C. (1839). *Essai sur la vie de Tissot*. M. Ducloux.
- Farge, A. (1989). *Le goût de l'archive*. Seuil.
- Febvre, L. (1962). *Pour une histoire à part entière*. SEVPEN.
- Haroche-Bouzinac, G. (1995). *L'épistolaire*. Hachette.
- Klein, A. (2012). *Du corps médical au corps du sujet. Étude historique et philosophique du problème de la subjectivité dans la médecine française moderne et contemporaine* [Thèse de doctorat en philosophie et histoire des sciences]. Université de Lorraine, non publiée.

- Klein, A. (2014). La médecine du peuple du Dr Tissot. Éducation, santé et société au siècle des Lumières. Dans Parayre, S. et A. Klein, (dir.), *Éducation et santé : des pratiques aux savoirs* (p. 35-58). L'Harmattan.
- Klein, A. (2015). « Il est clair que je suis hypocondre vaporeux, et peut-être pis encore ». De l'agentivité des malades impatients du Dr Tissot (1728-1797). Dans Klein, A. et S. Parayre (dir.), *Histoire de la santé (XVIIIe-XXe siècles)*. *Nouvelles recherches francophones* (p. 101-121). Presses de l'Université Laval.
- Klein, A. et S. Parayre (2015). Pour une histoire francophone, globale et inclusive, de la santé. Dans Klein, A. et S. Parayre (dir.), *Histoire de la santé (XVIIIe-XXe siècles)*. *Nouvelles recherches francophones* (p. 1-14). Presses de l'Université Laval.
- Louis-Courvoisier, M. et S. Pilloud, (2000). Le malade et son entourage au XVIIIe siècle : les médiations dans les consultations épistolaires adressées au Dr Tissot. *Revue médicale de la Suisse romande*, 120, 939-944.
- Pilloud, S. (2008). *Les mots du corps. L'expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)* [Thèse de doctorat ès lettres]. Université de Lausanne, Faculté des lettres, non publié.
- Pilloud, S. (2013a). *Les mots du corps. Expérience de la maladie dans les lettres de patients à un médecin du 18e siècle: Samuel Auguste Tissot*. BHMS.
- Pilloud, S. (2013b). *Documenter l'histoire de la santé et de la médecine au siècle des Lumières. Les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*. BHMS, e-book.
- Pilloud, S., S. Hächler et V. Barras (2004). Consulter par lettre au XVIIIe siècle. *Gesnerus*, 61, 232-253.

- Porter, R. (1985). The Patient's View: doing medical history from below. *Theory and Society*, 14(2), 175-195.
- Rieder, P. (2008). L'histoire de la médecine "from below": bilan et perspectives. Dans Rieder, P., A. L. Pereira et J. Rui Pita (dir.), *História Ecológico-Institucional do Corpo* (p. 9-20). Coïmbra, IU.
- Rieder, P. et V. Barras (2001). Écrire sa maladie au siècle des Lumières. Dans Barras, V. et M. Louis-Courvoisier (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot* (p. 201-222). Georg Éditeur, Bibliothèque d'Histoire des sciences.
- Sohn, A.-M. (dir.) (2002). *La correspondance, un document pour l'Histoire*. Cahiers du GRHIS, 12. Publications de l'Université de Rouen.
- Stolberg, M. (2013). Les lettres de patients et la culture médicale pré-moderne. Dans Barras, V. et R. Dingues (dir.), *Maladies en lettres. 17e-21e siècles* (p. 23-32). BHMS, e-book.
- Teyssere, D. (1995). *Obèse et impuissant: le dossier médical d'Elie-de-Beaumont, 1765-1776*. Jérôme Million.
- Tissot, S.-A. (1754). *L'inoculation justifiée, avec un essai sur la mue de la voix*. Bousquet.
- Tissot, S.-A. (1760) *L'onanisme* (traduction et refonte complète du texte latin de 1758). Grasset.
- Tissot, S.-A. (1761). *Avis au peuple sur sa santé*. Grasset.
- Wild, W. (2000). Doctor-Patient correspondence in Eighteenth-Century Britain: a change in rhetoric and relationship. *Studies in Eighteenth century culture*, 29, 47-64.

Les aut·eur·rice·s

Alexandre KLEIN, Université d'Ottawa

Benoît KERMOAL, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Emmanuelle SONNTAG, Université du Québec à Montréal

Gilbert DAOUGA SAMARI, Université de Ngaoundéré

Gilbert Willy TIO BABENA, Université de Maroua

Hady BA, Université Cheikh Anta Diop

Hubert de SAUSSURE

Léonie MÉTANGMO-TATOU, Université de Ngaoundéré

Marie MÉNORET, Université Paris 8

Marie-Anne PAVEAU, Université de Paris 13

MOHAMADOU OUSMANOU, Université de Maroua

Noémie AULOMBARD, Université de Lyon

NOUSSAÏBA ADAMOU, Université de Ngaoundéré

WARAYANSSA MAWOUNE, Université de Maroua

À propos des Éditions science et bien commun

Les Éditions science et bien commun sont une branche de l'Association science et bien commun (ASBC), un organisme sans but lucratif enregistré au Québec depuis juillet 2011.

L'Association science et bien commun

L'Association science et bien commun se donne comme mission d'appuyer et de diffuser des travaux de recherche transuniversitaire favorisant l'essor d'une science pluriverselle, ouverte, juste, plurilingue, non sexiste, non raciste, socialement responsable, au service du bien commun.

Pour plus d'information, écrire à info@scienceetbiencommun.org, s'abonner à son compte Twitter [@ScienceBienComm](https://twitter.com/ScienceBienComm) ou à sa page Facebook : <https://www.facebook.com/scienceetbiencommun>

Les Éditions science et bien commun

Un projet éditorial novateur dont les principales valeurs sont les suivantes.

- la publication numérique en libre accès, en plus des autres formats
- la pluridisciplinarité, dans la mesure du possible
- le plurilinguisme qui encourage à publier en plusieurs langues, notamment dans des langues nationales africaines ou en créole, en plus du français

- l'internationalisation, qui conduit à vouloir rassembler des auteurs et autrices de différents pays ou à écrire en ayant à l'esprit un public issu de différents pays, de différentes cultures
- mais surtout la justice cognitive :
 - chaque livre collectif, même s'il s'agit des actes d'un colloque, devrait aspirer à la parité entre femmes et hommes, entre juniors et seniors, entre auteurs et autrices issues du Nord et issues du Sud (des Suds); en tout cas, tous les livres devront éviter un déséquilibre flagrant entre ces points de vue;
 - chaque livre, même rédigé par une seule personne, devrait s'efforcer d'inclure des références à la fois aux pays du Nord et aux pays des Suds, dans ses thèmes ou dans sa bibliographie;
 - chaque livre devrait viser l'accessibilité et la « lisibilité », réduisant au maximum le jargon, même s'il est à vocation scientifique et évalué par les pairs.

Le catalogue

Le catalogue des Éditions science et bien commun (ESBC) est composé de livres qui respectent les valeurs et principes des ÉSBC énoncés ci-dessus.

- Des ouvrages scientifiques (livres collectifs de toutes sortes ou monographies) qui peuvent être des manuscrits inédits originaux, issus de thèses, de mémoires, de colloques, de séminaires ou de projets de recherche, des rééditions numériques ou des manuels universitaires. Les manuscrits inédits seront évalués par les pairs de manière ouverte, sauf si les auteurs ne le souhaitent pas (voir le point de l'évaluation ci-dessus).
- Des ouvrages de science citoyenne ou participative, de vulgarisation scientifique ou qui présentent des savoirs locaux et patrimoniaux, dont le but est de rendre des savoirs accessibles au plus grand nombre.
- Des essais portant sur les sciences et les politiques scientifiques (en études sociales des sciences ou en éthique des sciences, par

exemple).

- Des anthologies de textes déjà publiés, mais non accessibles sur le web, dans une langue autre que le français ou qui ne sont pas en libre accès, mais d'un intérêt scientifique, intellectuel ou patrimonial démontré.
- Des manuels scolaires ou des livres éducatifs pour enfants

Pour l'accès libre et universel, par le biais du numérique, à des livres scientifiques publiés par des autrices et auteurs de pays des Suds et du Nord

Pour plus d'information : écrire à info@editionscienceetbiencommun.org